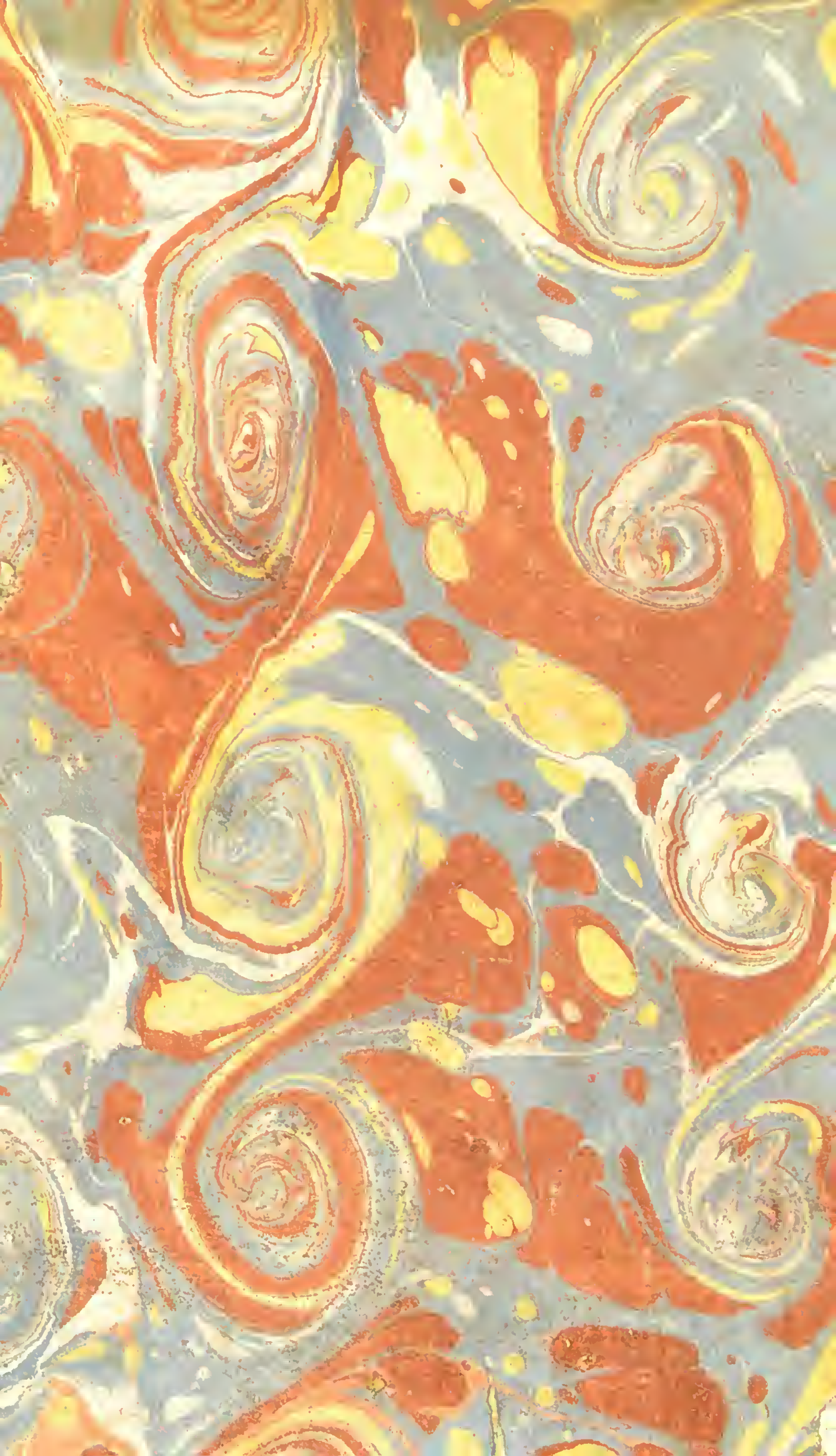
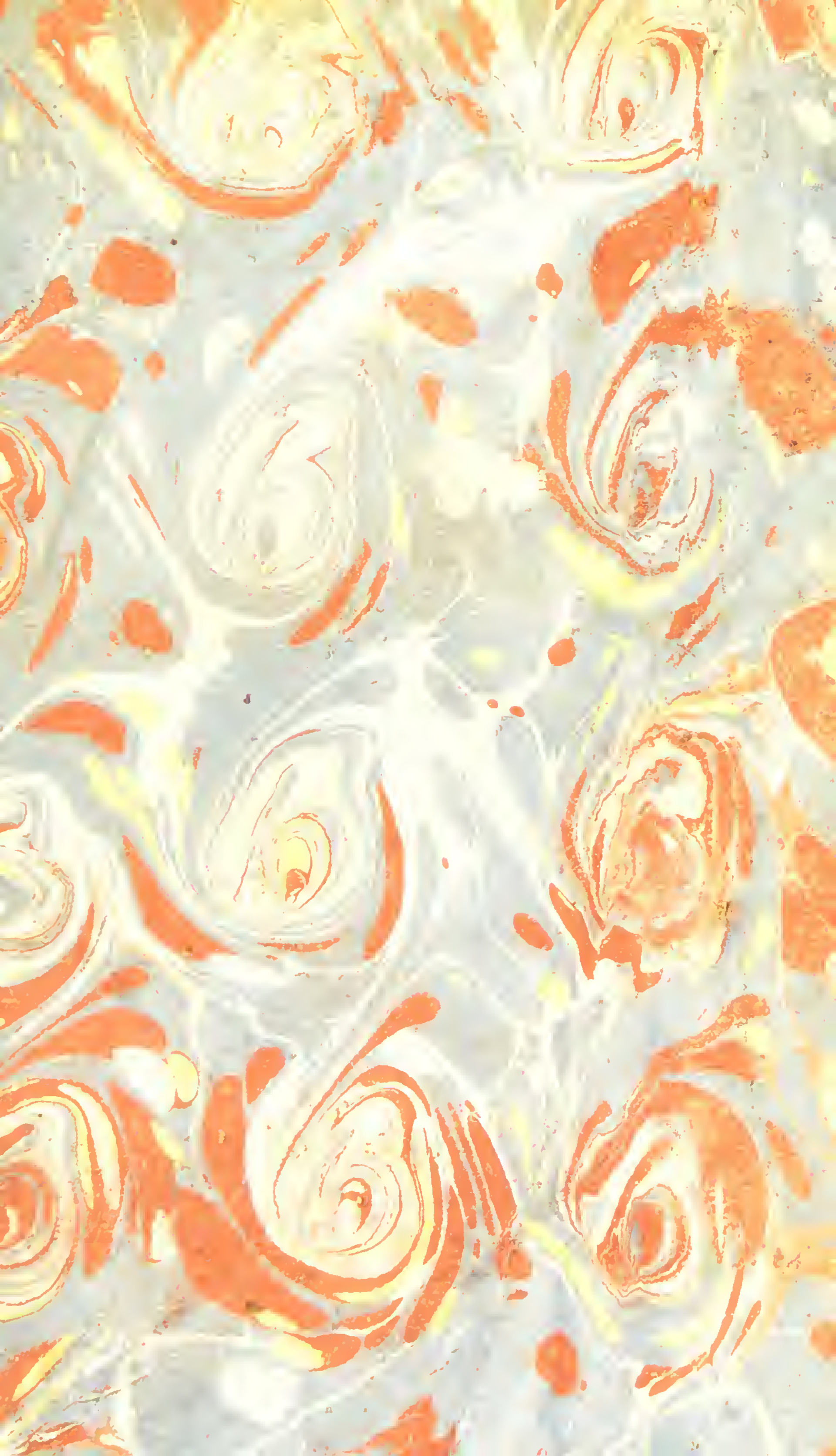








CURE RADICALE
DE
L'HYDROCELE.

TRAITÉ DES MALADIES PARTICULIERES AUX HOMMES.

SECONDE ÉDITION,

Par M. IMBERT DELONNES,

Docteur en médecine de la faculté de Caen, premier chirurgien de M. d'Orléans, médecin consultant de M. d'Artois, fils de France, et chirurgien-major de la Cavalerie françoise.

O sanitas! tu maximum hominibus bonum et tutissimum omnigenæ felicitatis humanæ fundamentum.
(GUYPATIN. tom. II. p. 333.)

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, N°. 20.
Et chez M. Duplain, Libraire, cour du Commerce.

M. DCC. LXXXXI.

Avec approbation et privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

Depuis que j'ai publié la premiere édition de cet ouvrage sur les principales maladies des parties de la génération de l'homme, j'ai vu plusieurs malades, attaqués d'hydrocele, se décider, avec peine, au traitement de cette maladie. J'en ai rencontré d'autres qui, après avoir choisi le jour de l'opération que réclamoit leur cure radicale, se contentoient de la ponction ou cure palliative, et prenoient le parti de vivre avec un ennemi d'autant plus formidable qu'il est devenu chez quelques-uns d'eux l'instrument de leur destruction.

J'avois néanmoins réuni, dans la préface et dans le corps de l'ouvrage, plusieurs faits qui faisoient voir le danger de recourir à la cure palliative; mais, par une fatalité malheureuse-

ment trop connue, nous voyons tous les jours que les vérités les plus utiles à l'homme sont presque toujours repoussées par l'homme même. Il suit de-là, que beaucoup d'excellens ouvrages sont ignorés et confondus avec une infinité de livres éphémeres, fastidieux ou méchans, qu'on sait être le fléau de la littérature françoise et des sciences certaines.

Il faut donc que l'homme qui se dévoue à la science, qui guérit l'homme, lorsqu'il a su étendre les progrès de cette science, regarde comme un devoir sacré la nécessité d'en multiplier les avantages en les mettant à la portée de tout le monde ; il faut, dis-je, qu'il n'épargne rien de tout ce qui peut faire connoître aux générations présentes et futures, les découvertes qu'il a eu le bonheur de faire, lorsque l'efficacité de ces découvertes se trouve confirmée par une suite d'observations faites sous les yeux

de ses pairs, et constatée par un nombre suffisant de citoyens irréprochables qui en ont ressenti les effets.

Telle a été la tâche que je me suis imposée dans cette seconde édition, à laquelle je n'ai rien changé quant au fond de mon premier ouvrage, parce que mes succès, toujours constans, m'ont prouvé, jusqu'à l'évidence même, la solidité de ma théorie et la sûreté de l'opération à laquelle cette théorie conduit, lorsqu'elle est pratiquée conformément à la description que j'en ai faite. Ainsi, le seul objet que je dois avoir en vue, est de donner une nouvelle force à mon premier travail, en l'appuyant de faits que je dois au patriotisme de différens particuliers de toutes les classes, qui ont voulu contribuer, comme moi, à l'établissement d'une vérité d'autant plus intéressante, qu'elle a pour objet le soulagement de l'humanité.

Mais afin que les différentes pieces

qui constatent ces faits puissent porter avec elles le caractere d'une vérité solide et permanente, j'ai cru devoir les appuyer de procès-verbaux, signés par MM. les officiers de santé de différens hôpitaux du roi, et par MM. les officiers du conseil d'administration de plusieurs régimens, qui démontrent en même temps et la continuité des guérisons que j'ai opérées et le jugement avantageux que des maîtres de l'art ont porté sur mon procédé opératoire.

Procès-verbal d'opérations de l'Hydrocele, faites par ordre du Roi, dans l'hôpital royal et militaire de Toulon.

Aujourd'hui 16 juillet 1781, nous, médecins et chirurgiens pour le roi, dans ses hôpitaux de terre et de marine, assemblés à la réquisition de M. Imbert Delonnes, premier chirurgien

de S. A. S. M$^{gr.}$ le duc d'Orléans, dans la salle des opérations de l'hôpital de terre, pour y voir les nommés Vilars, grenadier au régiment de Perche, Lamare, sergent-major au régiment de Piémont, et Borel, tambour au regiment de Guienne, tous trois opérés de l'Hydrocele, par la méthode dudit Sr. Imbert, le 6 juin dernier, avons reconnu qu'ils étoient complettement guéris de cette maladie, n'ayant éprouvé, depuis ce temps, aucun accident qui ait pu donner la moindre inquiétude sur leur état.

Le rapport des soldats prouve que leur maladie étoit fort ancienne. Le sergent avoit été traité déjà dans plusieurs hôpitaux avec des moyens inefficaces; le tambour avoit éprouvé, sans succès, les mêmes moyens, ainsi que les injections faites dans le sac de l'Hydrocele avec l'esprit de vin. Les tuniques de ces deux sujets avoient contracté un épaississement considérable

tendant au skirre, et le testicule du nommé Borel avoit plusieurs points d'érosion dans la surface, qui auroient pu causer la perte prochaine de cet organe et devenir funestes.

Nous devons certifier, en faveur de M. Imbert, que sa méthode, n'étant sujette à aucun inconvénient, est, jusqu'à présent, la seule qu'on puisse employer dans une infinité de circonstances, et nous l'avons adoptée avec satisfaction, la regardant comme fort utile à l'humanité. En foi de quoi nous signons le présent procès-verbal. Barberet, premier médecin de la marine. Verguin, chirurgien-major de la marine et des armées navales. Burel, médecin en chef de l'hôpital militaire. Raymond, chirurgien-major de l'hopital militaire. Faure de Roussieux, médecin de la marine. La Berthonie, médecin en second de l'hôpital militaire. Boduer, chirurgien-major adjoint de l'hôpital militaire.

Nous, membres du conseil d'administration du régiment du Perche, infanterie, certifions, d'après le certificat du chirurgien-major dudit régiment, que le nommé Villars, grenadier, étoit réellement incommodé d'une Hydrocele, de laquelle il a été opéré par M. Imbert, dans l'hôpital de Toulon, avec tout le succès possible, d'où il résulte que ledit Villars se trouve à présent radicalement guéri, faisant son service sans ressentir aucune incommodité. A Toulon, le 20 janvier 1782. Desfrenoi, Burandes, de Coutelier, Laval, Boneau.

Nous, officiers composant le conseil d'administration du régiment de Guienne, infanterie, certifions, d'après le rapport de M. Savarin, chirurgien-major dudit régiment, que le nommé Borel, tambour, qui a été opéré de l'Hydrocele par M. Imbert,

à l'hôpital militaire de Toulon, au mois de juin dernier, est radicalement guéri de sa maladie ; que ledit Borel remplit, sans incommodité, les fonctions de son état, et qu'il nous a déclaré lui-même être parfaitement guéri. A Antibes, le 11 avril 1782. Choiseuil, Lafargue, de la Riviere, la Biziere, Mouchy.

Nous, officiers de l'administration du régiment de Piémont, infanterie, certifions que le nommé Lamare, sergent audit régiment, a été parfaitement guéri de l'Hydrocele par l'opération que M. Imbert lui a faite à l'hôpital de Toulon, le mois de juin dernier, et que ledit Lamare nous a déclaré lui-même n'avoir eu aucune incommodité depuis l'opération. Toulon, 21 janvier 1782. De Baulli, Durant, Boulet, Lavolrene, Parolsai.

Nous, membres du conseil d'administration du régiment Royal-Rous-

sillon, infanterie, certifions que les opérations d'Hydrocele, faites par M. Imbert Delonnes, ci-devant chirurgien-major audit régiment, à plusieurs officiers, bas-officiers et soldats, ont eu le succès le plus complet; que les cures se sont parfaitement soutenues, puisque la plupart de ceux qui ont été traités et guéris par sa méthode sont encore au régiment, et qu'ils n'ont eu aucun symptôme de cette maladie. En foi de quoi nous avons accordé le présent certificat audit M. Imbert Delonnes, et à icelui fait apposer le cachet du régiment, pour lui servir et valoir en ce que de raison. Fait à Longwi, le 27 mars 1785. Saint-Alembert, d'Allons, la Cassaigne, Villeneuve, Saint-Esteve.

Je soussigné, lieutenant-général des armées du roi, commandant en Corse, certifie que M. Imbert Delonnes, médecin consultant de Mgr.

comte d'Artois, et premier chirurgien de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, m'a parfaitement guéri, au mois d'avril 1785, d'une hydrocele dont j'étois incommodé depuis trois ans.

D'habiles maîtres de l'art, que j'avois consulté dans le principe, n'avoient pu fixer mes idées ni les leurs sur la nature de mon mal. Je m'étois soumis à tous les remedes qu'ils m'avoient indiqué dans la vue de me faire éviter un traitement douloureux ou une opération dangereuse, dont le succès seroit incertain. Ils ignoroient même s'il ne seroit pas nécessaire d'en venir à l'amputation du testicule malade. Affligé de me trouver hors d'état de servir à la guerre, je me déterminai à courir les risques de quelque opération que ce fût. On m'indiqua M. Imbert, dont l'assurance que donnent les connoissances acquises acheva de me décider.

Après avoir vu plusieurs personnes de différens âges et de différens états qu'il avoit guéri, je me fis opérer. On ne peut pas mettre plus d'adresse dans l'opération, de soins et d'attentions dans la cure, que n'en mit M. Imbert. Je fus en état de sortir au bout d'environ un mois, après avoir assez peu souffert dans l'opération et point du tout dans les pansemens.

Depuis cette guérison je jouis de la meilleure santé, je marche et monte à cheval aussi librement que jamais, et n'ai pas éprouvé la moindre suite ni de la maladie, ni du traitement.

Je suis enfin payé pour donner les plus grands éloges à la méthode de M. Imbert, dont aucun des gens de l'art que j'avois consulté ne m'avoit donné l'idée. Je lui ai l'obligation d'avoir pu continuer ou reprendre les fonctions de mon état, auxquelles j'ai craint long-temps d'être obligé de renoncer pour le reste de ma vie ; et

le témoignage que je rends dans ce moment-ci, à la vérité, est un tribut que je dois à la reconnoissance. A Bastia, le 17 mars 1789. Barrin.

Je soussigné, officier-général de terre et de mer, certifie qu'étant excessivement incommodé d'une Hydrocele pendant la derniere guerre, les chirurgiens que je consultai ne me conseillerent et ne me firent que la ponction; triste moyen qui ne donne qu'un soulagement momentané.

Désespéré d'une maladie aussi importune pour un homme de mer, dont elle enchaîne l'activité, je fus adressé par un de mes amis, commandant au régiment Royal-Roussillon, à M. Imbert Delonnes, alors chirurgien-major de ce régiment, lequel avoit découvert et pratiqué avec succès une opération pour guérir radicalement l'Hydrocele: je me livrai sans balancer à ses soins en septembre 1780, et par

une opération aussi habilement exécutée que suivie, j'ai été parfaitement et sans retour guéri de cette importune maladie. Je n'en ai eu depuis aucune espece de ressentiment, et je me plais à rendre un témoignage public de ma reconnoissance à M. Imbert, lequel a donné depuis beaucoup d'autres preuves de ses talens dans l'art utile qu'il exerce avec distinction. A Paris, ce 10 avril 1789. Bougainville.

Je soussigné, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, capitaine au Corps royal de l'Artillerie, certifie qu'en 1783, me trouvant fortement incommodé d'une Hydrocele, pour laquelle j'avois subi trois fois la ponction, et dont de très-habiles chirurgiens, dans les différentes Villes de garnison où je m'étois trouvé, n'avoient osé tenter la cure radicale, en raison d'un asthme qui m'avoit réduit dans le plus déplorable état,

au point que, depuis dix ans, je ne pouvois passer une seule nuit dans mon lit, n'ayant d'autre ressource que mon fauteuil; instruit alors par les papiers publics de la célébrité que s'étoit justement acquise M. Imbert Delonnes pour la cure de l'hydrocele, je me rendis à Paris, en toute confiance, pour me mettre entre ses mains; et après un traitement d'environ quarante jours, j'eus le bonheur de me trouver radicalement guéri, n'ayant eu, depuis six ans, aucun retour de cette maladie, et mon tempérament s'étant fortifié. La vérité m'engage à entrer dans un détail que je dois à la reconnoissance et à la découverte de M. Imbert. A Calais, ce 17 mars 1785. Pigault de Grancourt.

Je soussigné, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire en sa chambre des comptes, certifie qu'étant attaqué depuis plusieurs années d'une hydrocele

Hydrocele très-incommode, et n'ayant trouvé aucune espece de secours dans tous les moyens qui m'étoient offerts par les plus fameux chirurgiens de Paris, je m'adressai à M. Imbert Delonnes, chirurgien-major de la Cavalerie françoise, et premier chirurgien de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, que je savois avoir découvert une opération qui guérissoit radicalement cette maladie, désagréable et très-incommode. Il m'opéra le 9 décembre 1781, avec le plus grand succès, et quoi qu'il y ait plus de sept ans que j'ai été guéri, je puis dire, avec vérité, que je n'ai ressenti aucune espece d'incommodité depuis lors. C'est un témoignage que je dois à la reconnoissance, et un tribut que je paye avec plaisir aux talens de M. Imbert. A Paris, le 22 avril 1789.

Lourdet.

Je soussigné, ci-devant mestre-de-camp, commandant du régiment

Royal-Italien, certifie que M. Imbert Delonnes, premier chirurgien de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, médecin consultant de Mgr. comte d'Artois, m'a parfaitement guéri, au mois de mai de 1787, d'une Hydrocele dont j'étois incommodé depuis six mois.

Après avoir consulté plusieurs maîtres de l'art sur cette maladie, et avoir même employé sans succès quelques remedes palliatifs, j'ai demandé leurs avis sur les moyens qu'on pourroit employer pour guérir radicalement d'un mal dont je craignois les conséquences. C'est pour lors qu'on me dit qu'il falloit me soumettre à une opération qu'avoit découvert M. Imbert, et qu'il pratiquoit tous les jours avec le plus grand succès. Je me suis donc soumis à cette opération, et je dois les plus grands éloges à M. Imbert, non-seulement pour sa découverte, infiniment utile à l'humanité, mais pour l'adresse qu'il a mise dans l'opé-

ration, ses soins et ses attentions dans la cure. Je jouis depuis cette guérison d'une meilleure santé. Je n'ai éprouvé aucune suite ni de la maladie, ni du traitement, et le témoignage que je rends, dans ce moment-ci, à la vérité, est un tribut que je dois également à la reconnoissance. A Paris, ce 14 avril 1790. Vintimille-Lascaris.

Je ne trouve point d'expression assez forte pour témoigner ma reconnoissance à M. Imbert Delonnes, relativement à la guérison qu'il a opérée sur moi d'une Hydrocele, dont j'étois très-incommodé depuis deux ans. J'étois, à cette époque, 14 février 1785, capitaine au régiment des Cuirassiers du roi ; ma position ne me permettoit plus de continuer mon service. La réputation que s'étoit acquise M. Imbert par sa découverte, me fit réclamer ses secours. Il est impossible d'opérer avec plus d'adresse et de succès ; je fus

guéri et en état de sortir en trente-cinq jours, et, depuis ce temps, je ne me suis jamais apperçu que j'avois eu une Hydrocele. Je rends avec grand plaisir ce témoignage en faveur de la vérité, puisqu'il rappelle à M. Imbert tout ce que je lui dois de reconnoissance. Paris, ce 16 avril 1789. Morainville.

Je soussigné, capitaine d'infanterie, ancien ingénieur des Colonies, certifie qu'étant fort incommodé depuis 1770 de deux Hydroceles, qui m'ont décidé à quitter l'Inde pour venir en France réclamer les secours de la bonne chirurgie, j'ai en vain tenté, depuis mon arrivée à Paris, en septembre 1787, jusqu'en mai 1790, tous les moyens qui m'ont été offerts par plusieurs des premiers chirurgiens de la Capitale. Certifie de plus que, lassé de tous les remedes et de six ponctions inutiles et désagréables, j'ai enfin été opéré,

le cinq mai dernier, hôtel de l'Union, rue St.-Thomas-du-Louvre, en présence de MM. Monier, maître en chirurgie, et Leclerc, chirurgien, par M. Imbert, premier chirurgien de Mgr. le duc d'Orléans, et d'après un procédé, fruit de ses longs travaux, sur cette maladie qui a fait, pendant vingt ans, le malheur de ma vie. Je dois dire encore, en faveur de la vérité, que quoique j'aie éprouvé deux opérations dans le même moment, je n'ai pas eu un seul instant de fievre pendant mon traitement, qui a duré environ un mois, et que les différens remedes et les ponctions que l'on m'avoit faits auparavant sont mille fois plus douloureux et plus désagréables que l'opération de M. Imbert, auquel je me plais à rendre ce témoignage public de ma reconnoissance, persuadé que le bien de l'humanité l'exige. A Paris, ce 15 novembre 1790. Jossigny.

Je soussigné, payeur de rentes, certifie que le nommé le Vasseur, âgé de 70 ans, homme de confiance, qui est à mon service depuis environ vingt ans, a été opéré de l'Hydrocele par M. Imbert, le 23 septembre 1788, âgé alors de 68 ans. Certifie de plus que ledit le Vasseur a été parfaitement guéri de cette maladie, quoique plusieurs habiles chirurgiens l'eussent regardé comme incurable; et que son tempéramment s'est fortifié depuis l'époque de sa guérison, qu'il doit à la découverte intéressante qu'a fait M. Imbert pour ces sortes de maladies. A Paris, ce 15 novembre 1790. France Croisset.

Je soussigné, colonel-commandant du régiment de Brie, infanterie, certifie, en faveur de la vérité, que le nommé la Couture, soldat audit régiment, attaqué d'une Hydrocele qui l'avoit obligé d'entrer dans plusieurs

hôpitaux, sans avoir éprouvé aucun soulagement, s'est enfin rendu à Paris, où M. Imbert Delonnes l'a soigné jusqu'à sa parfaite guérison, sans autre intérêt que celui d'exercer les bons effets de sa découverte et de sa bienfaisance. Certifie de plus que ledit soldat est venu reprendre ses fonctions audit régiment, et que le conseil d'administration a eu connoissance de cette cure. Paris, le 2 octobre 1790. Fouquet.

Je certifie, en faveur de la vérité, que depuis plus de six ans je suis parfaitement guéri d'une Hydrocele que j'avois, et que M. Imbert m'a guéri en présence de MM. Thieri et Dufouard, en me faisant une opération, qui est le fruit de son heureuse découverte. Paris, ce 1er. novembre 1790. Emeri, épicier, rue de Seve.

Je soussigné, curé de S. Simon, certifie que M. Imbert m'a guéri, en 1785, d'une Hydrocele très-incommode, et

que je n'ai jamais ressenti les suites de cette maladie. Je certifie de plus qu'ayant envoyé audit M. Imbert le nommé Givri, natif de Premont, il l'a guéri sans intérêt, et que nous sommes tous deux témoins irrévocables des bons effets de sa découverte. A Saint Simon, près Ham, le 1er. novembre 1790. L'Escot, curé de Saint Simon.

Voilà, ce me semble, un assez grand nombre de preuves en faveur de la découverte que je publie : d'autant que j'en ai réuni une très-grande quantité encore dans les observations qu'on trouve à la suite de mon traité sur l'Hydrocele, et que chacune de ces observations forme, en quelque sorte, un procès-verbal, puisque je nomme le temps et le lieu où elles ont été faites, ainsi que les médecins et les chirurgiens qui m'ont assisté dans l'opération. Je crois donc inutile de citer ici de nouveaux exemples, qui ne

varieroient

varieroient que par le nom de ceux que j'ai guéris. Je dois d'ailleurs prévenir mes lecteurs que, depuis mes premiers succès, je n'ai jamais opéré de malade sans exiger qu'il vît plusieurs de ceux qui avoient été opérés avant lui. Cette précaution pourroit avoir l'air de la superfluité aux yeux de certains critiques, mais j'assure, avec satisfaction, qu'elle m'a paru très-propre à inspirer cette confiance qui répand toujours une sorte de calme et de bonheur dans l'esprit de celui qu'on doit guérir : et je ne crains pas d'avancer encore que je dois peut-être à cette précaution, de n'avoir pas vu, depuis bien des années, quelques heures de fievre plus ou moins ardente que je remarquois autrefois aux approches de la suppuration.

Quelques individus hésitent de recourir à la cure radicale de l'Hydrocele, dans la crainte de contrarier la nature qui, disent-ils, semble s'être

choisie un égoût pour se débarrasser d'une humeur impure. J'ai vu, même un homme instruit, faire cette objection à la découverte que je publie. Je lui ai répondu, 1°. que la continuité de *ce fatal égoût* étoit souvent mortelle ; 2°. que cette maladie étoit presque toujours locale ou dépendant de l'organe même, et qu'en supposant qu'elle pût être regardée comme provenant d'un vice particulier, l'on pourroit remplacer, par quelque moyen doux, une excrétion semblable, en même-temps qu'on changeroit la disposition des humeurs ; 3°. que l'on voit souvent des gens jouir d'une santé parfaite, quoiqu'ayant été précédemment attaqués d'hydropisies générales pour lesquelles on leur avoit fait différentes ponctions ; 4°. que l'humeur en stagnation dans le sac de l'Hydrocele, est la même que celle de la transpiration ou celle des urines, et que les reins ou les pores exhalans peuvent suppléer

de reste à cette sécrétion contre nature, dont la masse peut être évaluée à zéro, comparée à celle des autres sécrétions; 5°. que l'Hydrocele, provenant le plus souvent de causes externes, il y avoit plusieurs de ces causes qui, n'étant point apperçues par le malade, étoient regardées à tort comme internes; 6°. enfin, que la solidité de mon opinion se trouvoit démontrée par des expériences sans nombre, puisque toutes les personnes qui ont eu recours à mon traitement ont ensuite joui d'une santé parfaite. Et je puis dire, avec vérité, que la guérison de l'Hydrocele a été, chez presque tous mes malades, l'époque à laquelle plusieurs autres affections, qui sembloient tenir à la maladie principale, ont été également guéries.

Telles sont les migraînes, les érésipeles, les éruptions de différente nature, la diarhée, l'affection mélancolique, les insomnies, ect.

Je pourrois prouver, par un grand nombre de faits, la solidité de cette assertion. M. de Bougainville avoit, avant son traitement, une éruption dartreuse générale, qui a disparu avec son Hydrocele. Cet officier-général, si bien connu, et qui commande, en ce moment, nos forces navales, s'est marié un mois après sa guérison, et a obtenu, de ce mariage, trois garçons des plus robustes.

M. Pigault de Grandcourt, qu'on a vu, page 15, avoir été attaqué d'un asthme affreux pendant dix ans, avant d'être opéré, s'est aussi trouvé dans l'heureuse disposition d'un mariage qui, lui ayant procuré plusieurs enfans bien constitués, fait le bonheur de ce digne militaire, retiré à Calais, sa patrie.

Le Sr. le Vasseur, âgé de 68 ans, lorsque je l'ai opéré, avoit, avec son Hydrocele, une maladie de vessie très-incommode. Ses urines couloient avec

une grande difficulté ; les fonctions de ce vieillard s'exécutoient avec lenteur, et l'on peut dire que ses urines coulent avec plus d'aisance, et que le fond de sa santé est devenu meilleur, quoiqu'il ait atteint sa 70me année.

Une plus grande quantité d'observations que j'aurois à citer, à-peu-près de la même nature, deviendroient superflues, ayant toujours vu que les personnes guéries ont joui pleinement des avantages communs à tous les membres de la société, puisqu'elles conservent leurs organes dans une intégrité parfaite. Et pour peu qu'on veuille s'instruire sur le méchanisme de nos sécrétions, l'on verra facilement que l'homme affligé d'Hydrocele porte partout une masse de fluide qui, n'étant plus soumis aux loix de la circulation, peut, en dégénérant, infecter au moins les parties qu'il environne, s'il ne se porte pas, à la faveur des vaisseaux inhalans, sur des organes plus essentiels encore.

Feu M. Tronchin m'a communiqué plusieurs cas de pratique qui viennent à l'appui des observations que j'ai faites sur cette matiere avec plusieurs autres praticiens. Mais celui qui, ayant lu ce traité, se refuseroit à croire que l'Hydrocele attaque, avec le temps, la source de la vie, je l'invite à venir s'entretenir avec moi sur ce point important. J'ai à lui citer des exemples récens encore de plusieurs personnages de la Capitale même, qui ont succombé à cette maladie, dont ils ont négligé le traitement. MM. de Tingry, de Luxembourg, de la Ferronaye, maréchal-de-camp, et autres personnes très-connues, viennent servir d'appui à cette vérité : et dois-je craindre d'avertir qu'un orage affreux s'apprête, quand je donne le pouvoir certain de s'en garantir ?

Car les auteurs les plus estimés ont de tout temps été d'accord sur la nécessité de guérir l'Hydrocele, quoi-

qu'aucun d'eux en ait indiqué le véritable moyen ; et croire que ces auteurs se soient occupés avec soin d'une maladie qu'il seroit pernicieux de guérir, seroit supposer une erreur trop générale, ou, pour mieux dire, l'égarement de la raison.

Il est, dans toutes les sciences, et sur-tout dans la médecine, des principes plus ou moins certains, auxquels on ne doit se livrer qu'avec retenue; mais si, relativement à la maladie dont il s'agit, on a constamment observé que la cure radicale se soit soutenue pendant plusieurs années sur toute espece de tempéramment, sans que personne ait ensuite éprouvé de nouveaux accidens, excepté ceux qui sont communs à tous les hommes ; si j'ai prouvé que, loin de nuire au fond de la santé du sujet guéri de l'Hydrocele, mon opération n'a jamais produit qu'un changement favorable sur le même sujet, ne seroit-il pas absurde de croire qu'il

vaut mieux vivre avec un ennemi dangereux que de le vaincre, tandis qu'il devient presque toujours indomptable en s'emparant d'un organe qu'on regarde avec raison comme un des plus essentiels, et qui influe toujours beaucoup sur les fonctions de tous les autres?

Après avoir prouvé que l'opération par laquelle je guéris l'Hydrocele, loin d'être suivie d'aucun accident fâcheux, change toujours le fond du tempérammment d'une maniere heureuse, il me reste à parler des inconvénients qu'on reproche aux différens procédés qu'on avoit employé avant moi pour le traitement de cette maladie. L'histoire et l'analyse que j'ai faites de ces divers procédés ont fait voir qu'ils offroient plus de dangers que de ressources, et l'oubli dans lequel ils sont tombés, prouve, de reste, que nous avions le plus grand besoin de faire, sur ce point important, des nouvelles recherches. Voilà pour quoi j'ai cru devoir

devoir me livrer à des travaux longs et suivis ; je suis bien payé de ma peine, puisque mes succès se sont répétés à l'infini dans les principales Villes du royaume comme dans la Capitale même, et que chacun de ces succès porte, pour ainsi dire, le caractere d'un procès-verbal ; pieces que je n'aurois pas mis en évidence si je n'avois eu la certitude physique d'agrandir ainsi, d'une maniere avantageuse, la sphere de nos connoissances en médecine.

Mais, si je cherche à mériter les suffrages de mes confreres, par la franchise de mon style et par le don que je leur fais de mes observations, je ne cherche pas, avec un moindre empressement, la confiance de mes contemporains, qui, étant attaqués d'Hydrocele ou des autres maladies, dont je traite aussi dans ce volume, seront bien aise de me lire, afin d'être à portée de voir eux-mêmes qu'ils peu-

vent réclamer, sans crainte, les secours qui leur sont offerts.

Il est encore une classe de citoyens respectables, qui, ne quittant jamais la carriere des sciences, se font un rigoureux devoir de lire toutes les productions, dans l'espoir d'être dédommagés d'un travail souvent stérile, par la rencontre d'une vérité nouvelle. J'écris donc aussi pour ces hommes rares, dont les connoissances embrassent tout; et persuadé que ma découverte pourra les intéresser, j'ose espérer d'eux qu'en la protégeant, ils voudront m'assigner la place que je dois occuper un jour parmi ceux de mes concitoyens que l'amour de l'humanité aura fait se livrer, sans réserve, à la conservation de leurs semblables.



CURE RADICALE

DE

L'HYDROCÈLE.

Nihil opinionis causâ, omnia conscientiæ faciam.
Sen. de Vitâ beatâ, 20.

L'Hydrocèle est un amas d'eau dans les bourses (1). Les Auteurs qui ont traité

(1) On entend par les bourses ou scrotum, l'enveloppe commune des testicules, de leurs tuniques & des cordons spermatiques. C'est un sac formé par le prolongement de la peau, dont il diffère néanmoins en ce qu'il est ridé & parsemé d'un plus grand nombre de glandes sébacées, qui séparent du sang une humeur grasse & d'une odeur désagréable. Quelques Anatomistes ont distingué cette enveloppe en deux parties, dont la première est cellulaire, & la seconde musculaire, connue sous le nom de dartos.

Le dartos est un muscle propre à chaque testicule : il tient au scrotum par un tissu cellulaire serré, dont il faut le séparer avec soin dans la dissection, si l'on veut conserver les deux envelop-

de cette maladie très-commune, l'ont diſtinguée en celle qui ſe fait par infiltration dans

---

pes. Les deux dartos ſe réuniſſent enſemble; cette réunion ſe fait au-deſſous du raphé, & forme la cloiſon des bourſes.

On trouve ſous chacun de ces muſcles un tiſſu cellulaire, dont les cellules plus ſenſibles, ſont auſſi plus étendues. Ce tiſſu recouvre une autre enveloppe, de laquelle pluſieurs Anatomiſtes ont voulu faire un muſcle qu'ils ont appellé cremaſter, ou tunique erythroïde, à cauſe de la couleur de ſes fibres muſculaires.

Le cremaſter naît du bord inférieur du muſcle oblique interne du bas ventre, & ſort par l'anneau de l'oblique externe, en ſe prolongeant dans une étendue d'environ deux pouces ſur le cordon ſpermatique, juſqu'auprès du teſticule. Les fibres du cremaſter s'uniſſent à la gaîne du cordon & à la tunique vaginale par un tiſſu cellulaire, moins ſenſible que celui par lequel elles ſont adhérentes au dartos. On attribue à ces fibres l'uſage de relever le teſticule, ou de le ſuſpendre en même temps que le dartos exécute ſon action, de laquelle dépend l'état de contraction & l'état de relâchement des bourſes.

Au-deſſous du cremaſter on apperçoit la gaîne des vaiſſeaux ſpermatiques ou gaîne du cordon, formée de pluſieurs feuillets. Cette gaîne, en s'approchant du teſticule, ſe disjoint pour former une double enveloppe, qu'il eſt fort aiſé de remarquer. La plus interne de ces enveloppes s'avance pour ſervir de loge au teſticule, & s'appelle alors tunique vaginale du teſticule. La partie externe qu'elle ſemble avoir quittée pour aller recouvrir le teſticule, vient ſe réunir à elle à quatre ou cinq lignes de diſtance. On diroit que la gaîne du cordon s'eſt diviſée en cet endroit pour pouvoir s'étendre enſuite & former avec plus d'aiſance l'enveloppe du teſticule. Une longue macération prouve que cette en-

le tiſſu cellulaire du ſcrotum, & en celle qui arrive par épanchement.

---

veloppe eſt compoſée de pluſieurs feuillets. J'en ai compté juſqu'à huit dans l'état de maladie, auſſi eſt-elle ſuſceptible de contracter un épaiſſiſſement conſidérable.

La tunique vaginale n'eſt pas au teſticule ce que ſon nom ſemble indiquer, c'eſt-à-dire, une véritable gaîne, puiſqu'elle contracte avec cet organe une adhérence très-marquée dans ſon bord ſupérieur. Cette adhérence étoit néceſſaire pour le ſoutien des différentes circonvolutions formées dans cet endroit par l'épididyme, ou le canal ſecréteur de la ſemence.

Ce canal, ou corps vermiculaire, commence à la partie ſupérieure du teſticule. C'eſt la continuité du centre de cette glande, communément nommé centre d'higmor, comme le canal ſalivaire de ſtenon eſt la continuité de la glande parotide, &c.

L'épididyme & le teſticule ont une enveloppe qui leur eſt propre. On la nomme tunique albuginée, à cauſe de ſa couleur. Elle eſt d'une conſiſtance épaiſſe & ſerrée. Elle tient au parenchyme du teſticule comme la pelure de la pomme tient à ſa ſubſtance, de manière qu'on ne peut plus l'en ſéparer ſans couper leur continuité.

C'eſt aſſez improprement qu'on appelle tunique ce corps blanchâtre, qui n'eſt qu'un tiſſu particulier formé par la continuité des vaiſſeaux du teſticule, d'autant qu'on n'a point admis de tunique particulière au cœur après le péricarde, ni aux poumons après la plevre, &c.

La tunique albuginée a des pores exhalans & inhalans, qui ſervent au libre cours d'une humeur ſéreuſe, dont l'uſage eſt de lubrifier le teſticule, pour s'oppoſer aux maladies que pourroit produire le frottement de cette tunique avec la tunique vaginale.

Ils lui ont aſſigné différentes cauſes, qu'ils

Lorſque cette humeur ſéreuſe ſe ramaſſe en trop grande abondance entre ces deux tuniques, elle forme la maladie qu'on nomme Hydrocèle par épanchement.

Les teſticules ſont deux corps glanduleux, ſitués l'un à côté de l'autre dans l'intervalle des aînes : on les nommoit anciennement didymes ou jumeaux.

Cependant, pour l'ordinaire, ces deux corps diffèrent un peu par leur volume, qui eſt à-peu-près celui d'un gros œuf de pigeon : ils ſont auſſi plus ou moins bas, & rarement ſymétriques. Leur forme eſt un ovale légèrement applati des deux côtés, ce qui fait qu'on les diviſe en deux extrémités, deux côtés & deux bords.

Leurs extrémités ſont, l'une en devant & un peu en haut, l'autre en arrrière & un peu en bas : leurs bords ſont en haut & en bas, & leurs côtés peuvent ſe diviſer en internes & externes.

Le bord ſupérieur de chaque teſticule eſt ſurmonté d'une eſpèce d'appendice ou corps vermiculaire, qu'on appelle épididyme, avec lequel il eſt enveloppé par la tunique vaginale & par le ſcrotum.

Le parenchime du teſticule eſt un compoſé de vaiſſeaux ou canaux blanchâtres très-déliés, qui, ſe pliant de tous les ſens en différens paquets, forment différentes cloiſons membraneuſes, enveloppées d'une ſubſtance blanche, qu'on nomme tunique albuginée.

Ces cloiſons diſpoſées longitudinalement, vont aboutir à un corps blanc, long & étroit, comme à une eſpèce d'axe. Ce corps blanc eſt appellé par M. Winſlou le noyau du teſticule, & par un grand nombre d'autres Anatomiſtes, le centre d'Hygmor.

L'étendue des petits canaux ou vaiſſeaux qui forment le teſticule eſt très-conſidérable : on peut en compter un grand nombre

ont divisées en internes & externes. Les cau-

---

d'aunes lorsqu'on les soumet à la macération, pour faire fondre le tissu cellulaire qui les unit ensemble.

Le corps blanc ou noyau du testicule est le principe de divers autres canaux plus gros que ceux dont je viens de parler : ils vont ainsi percer l'extrémité antérieure du testicule, vers le haut, & s'arranger par différens plis le long de la partie latérale externe du bord supérieur, jusques vers l'extrémité postérieure. L'union de ces canaux forme un paquet long & blanchâtre qu'on nomme épididyme ou corps vermiculaire.

L'épididyme est distingué en tête & en queue. La tête est la partie la plus grosse, elle commence à la partie antérieure & supérieure du testicule. Elle adhére peu à la tunique albuginée, au lieu que la partie postérieure, ou la queue, est la continuité du testicule. Celle-ci se coude de derrière en devant & de bas en haut pour prolonger sa route vers l'anneau des muscles du bas ventre, en passant au-dessous de la gaîne des vaisseaux spermatiques. L'épididyme prend le nom de canal déférent, à l'endroit où il quitte le testicule, après avoir formé plusieurs tours serpentins : son cylindre, un peu applati du côté de la tunique albuginée, se rétrecit au même endroit où il change de nom.

Les vaisseaux spermatiques sont deux paquets ou trousseaux de chaque côté. On en distingue un gros & un petit. Ils vont se perdre dans la propre substance du testicule. Le plus gros se distribue à la partie antérieure de cet organe, le second à l'épididyme. Ces vaisseaux sont un composé d'artères, de veines & de nerfs, dont l'origine est très-connue quoiqu'elle varie quelquefois; ils ont avec les vaisseaux voisins beaucoup de communications & d'anastomoses, qu'il est inutile de rappeller ici, puisque je n'entre pas dans le même détail pour les autres parties que je viens d'exposer.

ſes internes tiennent à la dépravation des humeurs, comme à la foibleſſe des parties affectées. Les cauſes externes ſont les coups, les chutes, le froiſſement du teſticule, & tous les agens extérieurs qui peuvent produire la tuméfaction des bourſes.

Ainſi les différentes parties qui conſtituent les bourſes, peuvent fournir un ſiége à l'Hydrocèle.

En effet, quelques Auteurs, en parlant de l'Hydrocèle qui ſe fait par épanchement, entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du teſticule, parlent auſſi de celle qui arrive à la tunique vaginale du cordon ſpermatique, de celle qui ſe fait ſous la tunique albuginée, & de celle qui a lieu dans le ſac herniaire des hommes qui ont eu des hernies (1).

---

(1) M. Ledran, *Obſ.* 75, donne l'hiſtoire de la maladie d'un Menuiſier nommé Jean Robin, attaqué de trois Hydrocèles à un ſeul côté. Cet homme avoit eu une hernie vraie, & le ſac herniaire n'ayant pas été réduit exactement, avoit fourni le ſiége de la première Hydrocèle. La ſeconde étoit entre la première & le cremaſter, & la troiſième entre la tunique albuginée & la tunique vaginale.

Je ne m'occuperai point ici de ces différentes Hydrocèles, qui ſont autant de phé-

---

Le teſticule étoit ſain, il fut néanmoins amputé par M. Ledran, comme on va le voir par ſon texte.

» Quoique le teſticule fût dans ſon état naturel, dit cet Auteur, » je ne pus le conſerver, les vaiſſeaux ſpermatiques étant, comme » ils le ſont toujours, confondus avec le ſac herniaire qui faiſoit » la première Hydrocèle : ainſi je fis la ligature & du cordon & » du ſac herniaire au niveau de l'anneau du muſcle oblique » externe, je coupai enſuite à un demi travers de doigt au-deſſous » de la ligature. Deux heures après l'opération, je fis ſaigner le » malade, & je lui fis faire ſur le ventre des fomentations qu'on » continua pendant pluſieurs jours. La ſuppuration ſe mit en » train, & la plaie devint une plaie ſimple «.

Quoique le ſac herniaire & la ſeconde Hydrocèle fuſſent confondus avec les vaiſſeaux ſpermatiques, on auroit pu les en ſéparer aiſément, on auroit même pu faire l'exciſion de la plus grande partie des différens kiſtes, ſans toucher aux vaiſſeaux ſains, & la ſuppuration auroit achevé la cure en conſervant le teſticule.

Ainſi le traitement que M. Ledran a fait dans cette maladie, & qu'il a l'air de vouloir compter parmi ſes ſuccès, n'eſt point dans le cas d'augmenter ſa réputation dans l'eſprit des gens inſtruits.

Boerrhave, Widman & pluſieurs autres Auteurs diſent avoir vu l'Hydrocèle de la tunique vaginale du cordon ſpermatique, que M. Pott dit avoir guérie par la ponction. Heiſter a cherché cette Hydrocèle avec beaucoup de ſoin, & ne l'a jamais trouvée. M. Sharp l'appelle collection d'eau enkiſtée, qui ſe fait entre les lames des membranes du cordon. Il dit l'avoir vue deux ou trois fois. Le même Auteur parle encore des Hydrocèles qui ont leur ſiége entre les lames de la tunique vaginale, comme de

nomènes, & dont on varie le traitement ſuivant les circonſtances.

Je ne parlerai pas non plus de cet œdème, qu'on eſt convenu d'appeller Hydrocèle par infiltration, puiſque les moyens qu'on doit employer pour la traiter ſont connus de tout le monde.

L'Hydrocèle qui ſe forme par épanchement entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du teſticule a été l'objet principal de mes recherches, & je crois, avec M. Petit, que cette cavité peut ſeule ſervir de ſiége à cette eſpèce d'Hydrocèle.

Si l'eau y ſéjourne trop long-temps, elle occaſionne des accidens très-graves.

---

celles dont le ſiége eſt ſous la tunique albuginée : mais il ne croit point à ces eſpèces d'Hydrocèle, & les Chirurgiens qui prétendent les avoir vues, s'appuient ſur l'apparence extérieure de la tumeur, ce qui fait juſtement ſoupçonner qu'ils ſe ſont trompés dans leur diagnoſtic.

Job a Mekren dit que les Hydrocèles les plus communes ſont les Hydrocèles par infiltration, & celles qui ont leur ſiége entre la tunique vaginale & l'albuginée ; il nie l'Hydrocèle qui ſe fait ſous la tunique albuginée. *Spatio enim eo quod eſt inter teſticulum & tunicam, imo in ſcroto ipſo aqua ſæpius colligitur : nunquam in teſtibus ipſis, niſi putreſcant.*

Gui de Chauliac, Fallope & Fabrice d'Aquapendente disent que le testicule peut tomber en pourriture, ou devenir carcinomateux : Fabrice de Hilden, Skenkius, la Vauguyon, Heister & Bertrandi pensent à-peu-près de même (1).

En évacuant de temps en temps les eaux

---

(1) En toute hernie apostemale, il se faut adviser des testicules, car le long séjour des choses étrangères auprès d'eux les altère & corrompt. GUI DE CHAULIAC, *Doctrine II, Traité II, Chapitre II.*

» Sciendum est quòd in illâ herniâ, in quâ continetur aqua in » vaginâ testis & quæ aliquantisper sit diuturna, corruptus est » testis. FALLOPIUS.

» Notandum verò aquam in scroto non diù esse reliquendam, » ne à morâ testis corrumpatur, vel unà cum aquâ adveniat hernia » carnosa. FABRICIUS AB AQUAPENDENTE.

» Cavendum quoque est ne assiduo fotu excoquatur testiculus » & corrumpatur, ut vidimus contigisse in aquoso ramice. HOL» LERIUS.

» Nam quidquid præter testiculos in scrotum illabitur, toto » genere est contra naturam, scrotumque corrumpit, nec ab eo, » salvis rebus, admitti potest. LUDOVICUS DURETUS.

» Testis autem substantia ab acrimoniâ humoris, successu » temporis, corrumpitur ». SKENKIUS.

On ne doit pas négliger la cure de l'Hydrocèle, car les corps étrangers, venant à séjourner longuement, gâtent & corrompent le testicule. COVILLARD.

qui se sont accumulées dans la tunique vaginale, l'on prévient d'ordinaire ces accidens; mais ce procédé reconnu par les plus anciens Maîtres de l'art (1), n'opère point la cure

---

Si les eaux deviennent âcres & corrosives ou limoneuses, elles se convertissent assez souvent en pus, elles corrompent le testicule de manière qu'on est obligé de l'emporter, en faisant la castration. LA VAUGUYON.

» Ita etiam si testiculus ex aquâ corruptus sit, quod ex fœtore » & pravo colore aquæ cognoscitur, testis extollendus est. SENNERTIUS.

» Ubi paulò diutiùs humor ille intus relinquitur, metuendum » est ne testiculus sensim cum eodem corrumpatur vel occallescat, atque ita skirrum vel sarcocelem vel cancrum tandem » sentiat. HEISTER.

» Aliàs testis, ab initio morbi incolumis, perpetuâ maceratione » resolvitur; ruptâ nempe ejus tunicâ propriâ, aliàs vasa ipsa » rumpuntur, & sanguis cum aquâ immiscetur. BERTRANDI «.

M. Nanoni a vu un testicule putréfié par la présence de l'humeur qui formoit l'Hydrocèle. L'application seule de la charpie sèche fit séparer cet organe du cordon spermatique dans sa partie saine, & le malade fut heureusement guéri sans autre accident.

(1) » Ferramentum autem demittitur, magnâ curâ habitâ, » ne qua vena incidatur: eò tùm plumbea aut ænea fistula conjicienda est. CELSUS, *Lib. VII. Cap. XV.*

» Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis » substantiâ, tota natura est: sicuti etiam quæ in ascitis hydropibus » continetur aqua, quarum certè vacuationem vel medicamentis » quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ. In Hydrocele quidem » immisso syphone. GALENUS, *de Meth. medendi, Lib. XIV* «.

radicale, puiſque la maladie revient bientôt après. Il eſt même quelquefois dangereux, comme on pourra le voir au Chapitre de l'inciſion. D'ailleurs je crois très-poſſible que l'humeur de l'Hydrocèle, quoiqu'ordinairement bénigne, produiſe quelques funeſtes effets, en ſe portant ſur une autre partie.

Un homme de la plus haute conſidération ayant une Hydrocèle depuis long-temps, fut attaqué d'un flux de ventre de mauvaiſe nature. La matière des déjections étoit ſanguinolente, bilieuſe, & quelquefois ſemblable à l'humeur de l'Hydrocèle.

Le troiſième jour de la maladie, la tumeur ayant perdu de ſon volume, on crut avec raiſon que l'eau dont elle étoit formée ſe portoit ſur les entrailles. Elle fut évacuée par la ponction, & les accidens ceſsèrent bientôt après. Si cette humeur produiſoit en effet la maladie ſecondaire, il y a lieu de croire qu'elle avoit été portée par métaſtaſe dans les inteſtins.

On pourra dire encore qu'une liqueur ſtagnante, ſans ceſſe abſorbée par les vaiſ-

ſeaux lymphatiques de la tunique albuginée, ou par ſes pores inhalans, doit porter dans les humeurs une diſpoſition vicieuſe. D'un autre côté, le teſticule ne doit point être environné d'un fluide, qui, le preſſant de toute part, doit en gêner les fonctions principales; & c'eſt vouloir détruire cet organe, que de le laiſſer long-temps expoſé à cette eſpèce de macération.

Tous ces dangers, qu'on peut joindre à la gêne conſidérable occaſionnée par les Hydrocèles un peu volumineuſes, doivent inſpirer aux malades le deſir de guérir d'une manière ſûre.

Ce point important pour la Chirurgie, a toujours occupé les plus grands Maîtres: ils ont imaginé pluſieurs procédés, qu'on peut réduire à ſix principaux:

Savoir, l'inciſion, l'exciſion du ſac, la cautériſation, l'uſage du ſéton, celui de la tente, & les injections.

Les accidens fâcheux qu'on a vu ſuivre l'emploi de ces différens moyens, prouvent de reſte qu'on eſt encore peu avancé dans

le traitement de la Maladie dont il s'agit.

Des obſervations faites avec ſoin, m'ont fait voir qu'on a généralement méconnu ſa cauſe : ce qui ſuppoſe avec raiſon qu'elle n'a point été attaquée dans ſa ſource. Delà vient que la méthode que l'on a vu réuſſir dans certains cas, a manqué dans des cas ſemblables ; & qu'on a ſucceſſivement employé des moyens inſuffiſans, ou des moyens dangereux (1)

(1) » Hernia aquoſa, ſi ex cauſâ internâ ac latente originem » habet, ut plurimùm ſiniſtram partem ſcroti occupat, ſeroſuſ- » que humor ille in membranâ teſtem involvente, Erythroïdeâ » dictâ, colligitur : idque præcipuè fit rene ſiniſtro, ut Dodonæus » rectè annotavit, malè affecto. Quapropter ſeroſos humores non » attrahens, & ad veſicam mittens venam ſeminariam, quæ iſto » in latere ab emulgente procedit, in membranam erythroïdeam » delabitur. FABRICIUS HILDANUS, *Centur. IV. Obſerv. 66.*

Les Auteurs qui ont écrit ſur l'Hydrocèle avant Fabrice de Hilden, n'ont pas tous donné leur opinion ſur l'origine de cette maladie. Ceux qui en ont parlé ne ſont guères plus ſatisfaiſans que lui.

» Cauſa iſtarum herniarum eſt debilitas virtutis digeſtivæ, » præcipuè in hepate. GUI DE CHAULIAC.

J'ai ordinairement obſervé que les perſonnes que j'ai guéries de l'Hydrocèle digéroient avec aiſance, & avoient le foie en très-bon état.

Je dis donc que l'Hydrocèle tire le plus communément ſa ſource des pores exhalans

---

Je me contenterai de citer ces deux Auteurs anciens, quant à l'origine de l'Hydrocèle. L'opinion des Chirurgiens modernes eſt bien différente.

L'hydropiſie de la tunique vaginale (dit M. Sharp) eſt cauſée par un épanchement contre nature de la ſéroſité, qui ſe ſépare continuellement, mais en petite quantité, à la ſurface interne de cette tunique pour humecter ou lubrifier le teſticule, & qui, s'amaſſant alors trop vîte, forme avec le temps une tumeur conſidérable. SHARP, *Traité de ſes Opérations*, *pag.* 126.

L'erreur de M. Sharp ne lui viendroit-elle pas d'Albucaſis ou de Ruiſch ?

Le premier veut que l'on enlève toute la tunique vaginale, pour que la cure ſoit certaine.

» Nam ſi non exquiſitè perſcruteris in inciſione ejus, non fit ſe- » curitas quin aqua redeat «. ALBUCASIS.

Ruiſch veut que cette tunique ſoit détruite par la ſuppuration, & qu'on la tire hors de la plaie avec des pinces commodes pour cette opération : Ruiſch regarde même cette tunique comme la ſource de la maladie. *Donec ſuppuratio parva membranulas ſtillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris.*

Quoique l'Auteur diſe *membranulas ſtillantes*, il n'a pas entendu parler de la tunique albuginée. Cette tunique n'éprouve point une ſuppuration ſemblable à celle de la tunique vaginale : la contexture membraneuſe de la dernière peut exiger qu'on la tire avec des pinces, lorſqu'elle gêne dans le fond de l'ulcère qui ſuppure : *tuncque eas tenaculo eduxeris.* La tunique albuginée

de la tunique albuginée, lorſque les pores inhalans de cette tunique ſont troublés dans leur fonction. Je dis auſſi que la tunique vaginale doit n'entrer pour rien dans l'Hydrocèle, par cauſe externe, & qu'elle a très-peu de part à l'Hydrocèle de cauſe interne.

S'élever contre une opinion généralement reçue, eſt ici le fruit de l'obſervation qu'on

---

n'a jamais ſuppuré de cette manière, elle n'éprouve d'autre changement qu'une eſpèce de végétation vermeille & mamillaire, telle qu'elle arrive à la ſurface des plaies faites au corps propre des muſcles les plus charnus.

Ainſi Ruiſch n'a voulu parler que de la tunique vaginale, qu'il a regardée comme la ſource de l'Hydrocèle.

» Ultimum frequentiùs fieri videtur in cellulis utriuſque tunicæ » vaginalis, tum illius quâ vaſa ſpermatica comprehenduntur, » tum alterius, quâ teſticulus cingitur, quando cellulæ quâ parte » ex variis occaſionibus occalluerunt. ZACH. PLATNER, *Diſſert. x.*

La tunique vaginale (dit M. Sabattier) eſt l'organe qui filtre & qui contient cette eſpèce d'Hydrocèle. *Mém. de l'Académie de Chir. Tom. v pag. 695.*

» Optima hoſce morbos curandi ratio in evacuatione humoris » & ablatione ſacci poſita eſt «. BERTRANDI, *Mém. de l'Acad. de Chirur. pag. 105.*

La meilleure méthode de guérir l'Hydrocèle, conſiſte à procurer l'évacution de l'humeur épanchée, & à emporter le ſac qui la contenoit. M. SUE, *Dictionnaire de Chirurgie*, 400.

verra d'un œil favorable, s'il doit en résulter des notions utiles.

L'Hydrocèle, à la suite d'une contusion, d'une secousse, d'un froissement au testicule, ou d'après une tuméfaction quelconque de ce corps glanduleux, démontre évidemment qu'il se débarrasse lui-même du fluide qui le gênoit.

Quelle que puisse être la cause déterminante de l'épanchement dans ce cas, peu importe. Il est certain qu'avant qu'il ait lieu, le testicule malade est plus gros qu'à l'ordinaire (1), &

(1) La première chose dont se plaint le malade, dit M. Petit, est d'avoir un testicule plus gros que l'autre; dans un grand nombre de personnes qui sont venues me trouver pour pareille maladie, j'ai reconnu en effet l'augmentation de volume du testicule; le malade se plaignoit d'une douleur sourde, quelquefois tensive & gravative; l'attouchement ne l'augmentoit point; les remèdes généraux & quelques topiques employés ont fait souvent dissiper le tout: d'autres fois la tumeur ne faisoit que s'amollir, & devenoit moins douloureuse, quoiqu'elle augmentât; dans cet état on n'apperçoit point encore de fluctuation; enfin, quelques jours après, en faisant beaucoup d'attention, & en touchant avec circonspection & douceur, je sentois un fluide formant, pour ainsi dire, une atmosphère autour du testicule : cette atmosphère aqueuse augmentant peu-à-peu, l'Hydrocèle devenoit par degrés plus apparente. J. L. PETIT, *Tome II*, *pag.* 485.

que

que l'humeur qui forme le volume eſt dans ſes vaiſſeaux propres, ou en ſtaſe dans l'intervalle de ces mêmes vaiſſeaux.

Il eſt également certain que la tunique albuginée a des vaiſſeaux lymphatiques & des vaiſſeaux ſéreux qui la traverſent, en communiquant avec les vaiſſeaux propres du teſticule. Galien & Nathaël Hygmor nous en donnent la certitude (1).

L'on refuſe néanmoins à cette tunique la puiſſance de ſe débarraſſer de ce qui la gêne. On lui ôte ainſi la faculté de filtrer une partie de la ſéroſité deſtinée à lubrifier le teſticule

---

M. Petit dit avoir obſervé que lorſque le gonflement du teſticule, produit par différentes cauſes, ne ſe diſſipe pas, on voit l'Hydrocèle ſe former peu-à-peu. *Page 592, Tom. II.*

(1) » Continetur autem ſeroſus humor in teſtibus, ab hujuſ-» modi utique ipſorum corpus nutritur. GALENUS, *de Semine.*

» Arteriæ cùm ad teſtium ſummitatem pervenerint, ſe in inte-» riori illorum tunicâ diffundunt, & in ſurculos infinitos penè » luxuriant, qui circùm circà vagantes invicem per anaſtomoſes » uniuntur nonnulli : alii ſuperficiem deſerentes versùs interiora » inclinant, ſuoſque terminos ſub tunicâ abſcondunt, eamque » perforant ». NATHAEL HIGMORUS, *Diſquiſitiones Anatomicæ*, *Lib. I. Pars 4, Cap. primum.*

dans l'état ſain, & l'on attribue cette fonction à la tunique vaginale ſeule.

Une fois d'accord avec moi ſur ce point échappé, l'on ne s'occupera plus d'enlever toute la tunique vaginale dans l'opération de l'Hydrocèle par exciſion de cette tunique, quand elle n'aura contracté aucun caractère ſuſpect; & ſi la cure n'eſt pas radicale, on pourra croire avec raiſon que la tunique albuginée n'aura pu s'oppoſer à l'épanchement, n'ayant point encore éprouvé la criſe dont j'établirai la néceſſité.

Cette théorie eſt prouvée par mes obſervations, comme par l'obſervation de M. Louis (1), rapportée dans le Mémoire de M. Sabatier. » On y lit que M. Louis n'ayant pas enlevé toute la tunique vaginale fut obligé, ſur la fin du traitement, de

(1) M. Louis, ſucceſſeur du célèbre M. Morand dans la place de Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie; ce ſavant Chirurgien, auquel la Chirurgie doit pluſieurs excellens Ouvrages, n'a malheureuſement rien écrit encore ſur l'Hydrocèle. Il s'eſt contenté de donner une ſeule Obſervation dans le Mémoire de M. Sabatier.

placer un séton pour évacuer un nouveau ſac, ſecours ſans lequel la cure étoit manquée «.

Par la manière dont M. Sabatier rapporte l'hiſtoire de cette maladie ; il ſemble croire que le séton ait détruit ce qui reſtoit de la tunique vaginale, ou, ſelon la Chirurgie moderne, la ſource reſtante des eaux. Il eſt néanmoins difficile de croire que le séton ait fait tomber en ſuppuration ce même reſte de tunique ſeul.

La tunique vaginale étant moins ſuſceptible d'irritation que la tunique albuginée (1), il eſt plus naturel de penſer que la préſence du séton a procuré les différens degrés d'inflammation favorable à cette dernière tunique & au teſticule même, enſuite une

---

(1) J'ai fait obſerver à M. Deſault, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, ſi bien connu par ſes Démonſtrations anatomiques, que la tunique vaginale étoit infiniment peu ſenſible. Le ſujet ſur lequel j'en faiſois l'exciſion partielle, pour le guérir de l'Hydrocèle, ne donna aucun ſigne de douleur dans cet inſtant, au lieu qu'il trouva très-douloureuſe l'inciſion par laquelle j'avois diviſé les tégumens.

ſuppuration, une exfoliation, & enfin la ceſſation de l'épanchement.

Pour ſe convaincre que le ſéton a plutôt agi ſur la tunique albuginée, que ſur la partie reſtante de la tunique vaginale, il ſuffira de faire attention à la route qu'il a parcourue, & à la manière dont M. Louis l'a appliqué. » M. Louis, dit M. Sabatier, ſe ſervit pour placer le ſéton, d'un pharingotôme, dont il appuya le bout de la canule dans la plaie, à côté des vaiſſeaux ſpermatiques, en faiſant avec le doigt de l'autre main un contr'appui poſtérieurement vers la partie inférieure du ſcrotum «. Ce qui ſuppoſe que le ſéton fut appuyé ſur toute la longueur du teſticule.

Ce n'eſt pas dans ce ſeul point que l'Obſervation de M. Louis vient à l'appui de ma doctrine, elle la confirme encore parce que cette Hydrocèle avoit ſuccédé à la tuméfaction du teſticule; & douter que la tunique albuginée ait produit l'épanchement du fluide dans tous les cas ſemblables, c'eſt ſe refuſer à l'évidence, c'eſt ne point accorder à cette tunique des pores, tandis qu'il eſt démontré qu'elle en a qui ſont plus à portée

de faciliter ce désordre, que ceux de la tunique vaginale (1).

Ainsi dans l'opinion reçue, que la tunique vaginale étoit la source de l'Hydrocèle, on

---

(1) Il est aisé de voir sur le cadavre, même sans microscope, que le testicule légèrement pressé entre les doigts laisse échapper à travers la tunique albuginée une humeur séreuse, en forme de rosée. Les pores qui facilitent l'issue de cette humeur, ne sont autre chose que l'embouchure des artères lymphatiques, qui, selon Nathaël Higmor, percent la tunique albuginée.

M. le Baron de Haller dit avoir vu sortir du sang par l'hypocondre droit, sans aucune blessure, & ce phénomène s'est renouvellé plusieurs fois sous ses yeux. HALLER, *Oper. pract.*

M. Moor a vu une fille de vingt-deux ans bien réglée & sujette à des hémorragies qui se faisoient par les bras & par les joues. MOOR, *Præf. de Med. instat.*

J'ai vu à Saint-Servan, près Saint-Malo, une fille de seize ans, qui, n'étant point encore nubile, avoit souvent une effusion de plusieurs gouttes de sang par les glandes ciliaires de Meibomius, qu'on sait avoir leur siége dans la face interne des paupières. Cette fille est une fermière de M. de Kamarcan, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Berwick. Plusieurs personnes l'ont vue comme moi.

Par la raison qu'il faut une pléthore sanguine & locale pour déterminer une effusion dans ces diverses parties, je suis fermement persuadé qu'il faut une pléthore séreuse au testicule ou aux vaisseaux dont il émane, pour produire l'Hydrocèle, dont la matière arrive dans le sac par les pores exhalans de la tunique albuginée.

a donné le rigoureux précepte de l'emporter en totalité, de la faire tomber en escarre (1).

Ce précepte ne s'accorde pas avec mes

---

(1) M. Bertrandi, qu'on sait être un de ces Auteurs, croit néanmoins que l'Hydrocèle est occasionnée par le vice du testicule: ce qui le fait tomber dans une véritable contradiction. *Voyez les Mém. de l'Acad. de Chirurgie, Tom. III, pag.* 104.

Les idées erronées, dit M. Pott, sur la nature, l'origine & le siége des maladies, sont communément suivies d'un mauvais traitement: & à l'égard du cas présent, les méthodes de traitement qu'on a proposées & pratiquées, ne le cèdent pas pour l'absurdité aux conjectures qu'on a faites touchant les circonstances & la maladie.

Dans la supposition que l'extravasation du fluide étoit la suite d'une constitution hydropique, on a prescrit les forts purgatifs & les remèdes puissamment diurétiques, on a employé les cautères actuels, on a fait des ligatures & des incisions, tant aux vaisseaux spermatiques qu'à l'aîne, pour empêcher l'eau de descendre dans le ventre: on a injecté des liqueurs astringentes & des esprits ardens, dans la vue de réunir ou de souder les vaisseaux spermatiques rompus; on a pratiqué des opérations longues & ennuyeuses, pour détruire & déraciner les kistes imaginaires; on a donné des préceptes pour évacuer l'eau à différentes fois, de crainte que les forces du malade ne manquassent, & que sa santé n'en souffrît en l'évacuant trop subitement. Enfin, comme on a pensé que le testicule étoit souvent dépouillé par son séjour au milieu de l'eau, on a fréquemment fait l'opération de la castration dans l'Hydrocèle simple. Le docteur Monro, le père, Professeur d'Anatomie à Edimbourg, & M. Samuël Sharp, ancien Chirurgien de l'Hopital de Saint-Gui, sont presque les seuls Auteurs qui aient bien

principes ; emporter entièrement la tunique vaginale eſt une opération longue, qui peut être ſuivie d'accidens fâcheux, & qui ne guérit pas, ſi la tunique albuginée n'éprouve une ſuppuration dans toute ſa ſurface.

J'étois, avant ces réflexions, fort embarraſſé ſur le choix d'une méthode qui pût guérir l'Hydrocèle, lorſque je me décidai en faveur de l'exciſion, que Douglas a préconiſée. Elle guérit mon malade comme on va le voir. Mais pour croire à ſon efficacité, je voulus attendre qu'elle fût confirmée par pluſieurs exemples. Si chaque praticien en faiſoit autant, nos progrès, ſouvent imaginaires, ſeroient plus ſûrement appréciés ; nos procédés, moins multipliés, ſeroient toujours ſûrs, & la Chirurgie gagneroit à ſe réduire comme la matière médicale.

---

expliqué la véritable ſource de cette maladie, & qui en aient bien expoſé la théorie. L'Art leur a certainement de grandes obligations, parce qu'ils ont répandu beaucoup de lumière ſur le ſujet préſent, & que leurs lecteurs tirent de leurs Ouvrages des idées plus juſtes que de tous les autres. PERCIVAL POTT. *pag.* 12, *Sect.* 2 *Tom.* 11.

OBSERVATION.

J'OPÉRAI le 10 Mars 1776, à Dunkerque, le nommé Bodin, Colporteur, par la méthode de l'excision.

Après avoir emporté un lambeau ovale des tégumens du scrotum, je mis à découvert la tunique vaginale, en enlevant par la dissection le tissu cellulaire qui la recouvre; je la fendis ensuite par une incision d'environ deux pouces de longueur, & j'emportai à droite & à gauche les parties divisées. Le pansement fut fait avec la charpie sèche & les compresses, le tout soutenu par un suspensoir.

Une heure après l'opération il survint une hémorragie assez forte, que j'arrêtai avec beaucoup de peine. L'appareil fut enlevé le surlendemain; je trouvai tout le scrotum recouvert d'un caillot de sang noir. Les parties furent enveloppées d'un cataplasme émollient, le pansement fut renouvellé toutes les six heures; il n'y eut plus d'hémorragie, mais il survint œdême avec empatement & ecchymose dans tout le scrotum, depuis l'anus

juſqu'au bout du prépuce; il ſe fit pendant les ſept premiers jours un ſuintement conſidérable d'une ſéroſité rougeâtre, qui affoibliſſoit le malade ; auſſi la fièvre ne fut pas inquiétante.

Le poids de la tumeur étoit gênant; ſon volume étoit devenu plus conſidérable qu'avant l'opération. L'œdême & l'écchymoſe ſembloient augmenter par l'uſage des cataplaſmes, & je leur ſubſtituai des compreſſes trempées dans la décoction de quinquina, que le malade prenoit également en boiſſon. Ce remède opéra ſenſiblement en deux jours les plus grands effets. La ſuppuration s'établit, elle fut très-abondante du ſept au vingt, & le teſticule ſe dégorgea ſi bien, que le malade fut guéri le 15 Avril, c'eſt-à-dire, le trente-cinquième jour de l'opération.

Ce premier ſuccès me fit grand plaiſir: j'avois craint pour mon malade pendant les premiers jours, enſuite pour le teſticule, tant à cauſe de ſon énorme groſſeur, qu'en raiſon d'une eſpèce de fluctuation que je ſoupçonnois avoir détruit ſes vaiſſeaux intérieurs;

mais le dégorgement ſe fit ſans crevaſſe & ſans ulcération apparente de cette glande. Il s'éleva ſur la tunique albuginée des bourgeons innombrables, qui ſuppurèrent ainſi que les tortuoſités de l'épididyme expoſées à l'action de l'air & des médicamens. J'ai vu le ſujet de l'Obſervation une année après, il jouiſſoit d'une ſanté parfaite.

Ayant réfléchi ſur ce qui s'étoit paſſé dans ce traitement, je crus que d'avoir enlevé le lambeau ovale du ſcrotum, comme l'a recommandé Douglas, pouvoit avoir procuré l'hémorragie opiniâtre dont j'avois été témoin. J'avois obſervé que la plaie, faite en enlevant ce lambeau, laiſſoit le teſticule trop à découvert. Je crus donc devoir ſupprimer à l'avenir l'exciſion du lambeau, comme dangereuſe & cruelle; dangereuſe, parce qu'elle produit des hémorragies conſidérables, en coupant l'artère moyenne du ſcrotum en pluſieurs endroits; cruelle, en ce qu'elle fait à pure perte une déperdition de ſubſtance à une partie très-ſenſible. MM. Saviard & Louis, peut-être les ſeuls en France qui

eussent pratiqué une seule fois l'excision, quand M. Sabatier écrivoit son Mémoire, n'avoient point enlevé ce lambeau (1).

Le nommé Ga, Caporal au Régiment Royal Roussillon, Infanterie, & Tailleur de son métier, s'étoit donné un coup au testicule gauche, en montant sur sa table de travail. La partie fut douloureuse pendant un certain temps avec tumeur. Une année après il me consulta pour une Hydrocèle d'un assez gros volume; je lui conseillai la cure que je croyois radicale, il l'accepta volontiers.

L'opération fut faite en suivant le nouveau plan que je m'étois formé. La division des tégumens, semblable à celle qu'on fait dans l'opération du Bubonocèle, fut assez grande pour faciliter l'excision entière de la tunique vaginale (2).

---

(1) M. Pott. désapprouve aussi la soustraction du lambeau ovale du scrotum recommandée par M. Douglas. POTT, *Tom. II, pag.* 141.

M. Sharp est du même avis, relativement à ce lambeau, comme il le dit dans ses recherches sur l'état présent de la Chirurgie.

(2) Le mot d'excision entière ne doit point être pris ici dans le

Je conſervai un cul-de-ſac au ſcrotum, propre à recevoir le teſticule après ſon dépouillement. Il n'y eut point d'hémorragie dans cette ſeconde opération, ni de fièvre dans la ſuite. La partie fut enveloppée avec les compreſſes trempées dans la décoction de quinquina, le teſticule n'enfla preſque pas, les parties inciſées ſuppurèrent en apparence, & les lèvres de la plaie ſe rapprochèrent ſi bien, que la cicatrice fut faite avant la fin du mois.

Peu de jours après les eaux formèrent un nouveau ſac au fond du ſcrotum; je propoſai l'uſage du ſéton; le malade le refuſa: le temps de ſon congé expiré, j'eus le déplaiſir de le voir quitter le Régiment pour aller ſervir dans un autre, où il porta ſon Hydrocèle.

J'avoue que cette cure manquée me fit beaucoup de peine: auſſi je projettai de nouvelles recherches ſur cette opération. La

---

ſens littéral. Il eſt aiſé de voir qu'on a emporté le plus qu'on a pu de cette tunique, en reſpectant les parties qu'il faut reſpecter dans pareille opération, pour éviter les hémorragies, & conſerver le teſticule en bon état.

cause de l'Hydrocèle étoit externe ; je la comparai à celle du malade de M. Louis ; d'après l'effet que j'attribue au séton, je crus que j'aurois guéri la maladie, si j'avois excité la suppuration de la tunique albuginée. Plein de cette idée, je consultai différens Auteurs sur l'origine de l'Hydrocèle, & je vis que j'avois raison.

Ætius dit que l'Hydrocèle a deux sortes de causes, qu'on distingue en manifestes & en occultes. Les manifestes, sont la collision, la rupture des vaisseaux de la partie. Il appelle Hydrocèle par causes occultes, celle qui arrive d'une manière spontanée (1).

Fabrice d'Aquapendente semble avoir entièrement adopté l'opinion d'Ætius sur l'origine de l'Hydrocèle.

---

(1) » Hernia aquosa quandoquè ex occultâ, quandoquè ex » manifestâ causâ contingit : ex occultâ quidem, cùm aquosus » humor circa partes corpusculorum quæ scrotum contexunt ac » implicant, sanguini immixtus, collectus fuerit. Ex manifestâ » verò, cùm ex plagâ, collisis aut fractis vasis, sanguis affluens » in aquosam substantiam transmutatur «. AETII *Sermo 11, Cap. XXII.*

Heiſter dit que cette maladie paroît dépendre de la rupture ou éroſion des vaiſſeaux lymphatiques du teſticule (1). Cet Auteur avoit adopté en ce point l'opinion d'Antoine Nuck (2). Platner croit que l'Hydrocèle peut être occaſionnée par cette même cauſe (3).

M. Bertrandi, en parlant de l'Hydrocèle dont le ſiége eſt entre la tunique vaginale & la tunique albuginée, dit que cette Hydrocèle vient ſouvent du vice du teſticule, & qu'elle peut alors procurer l'Hydro-ſarcocèle (4).

---

(1) » Sed non una ſemper humoris illius noxii ſolet eſſe ſedes : » tametſi enim is ut plurimùm in tunicâ teſticuli vaginali, id eſt, » inter teſticulum & tunicam huic proximam colligatur, ita ut » teſticulus huic humori quaſi innatet tactuque tunc percipi » nequeat, atque tum ex diruptis vel exeſis teſticuli vaſis lymphaticis profluxiſſe videatur. HEISTER.

(2) » Non raró contingit aquarum mole ſcrotum, aut ex parte, » aut in totum, mirificè diſtendi : quæ diſtenſio vel aſcitem, vel » vaſa lymphatica teſtium diſrupta antecedentem cauſam agnoſcit. ANTON. NUCK, *Experiment.* 37.

(3) » Aqua autem ex duabus cauſis defluere & increſcere videtur, » vel ex rupto lymphæ receptaculo, vel ſi ora venularum intercluſa » ſunt, quibus humor, qui naturaliter inter tunicas exſudat, ab» ſorbetur. PLATNER.

(4) » Hujuſmodi Hydroceles teſtis vitio quandoquè oritur, ut » Hydroſarcocelem referat. BERTRANDI.

M. de la Faye dit que les circonvolutions & les tours ſerpentins que forment les veines ſpermatiques dans leur centre, ſont la cauſe la plus ordinaire de l'Hydrocèle (1).

M. la Vauguyon, Médecin de Paris, l'avoit préſumé long-temps avant M. de la Faye (2).

M. Sabatier, dans la deſcription qu'il fait du teſticule, aſſigne à la tunique vaginale ou *périteſte*, l'uſage de filtrer une humeur propre à lubrifier cet organe (3). » Cette ſéroſité dit-il, s'échappe de ſes parois, & peut-être de ceux de la tunique albuginée «.

M. le Baron de Haller dit expreſſément que les pores de la tunique albuginée concourent avec ceux de la tunique vaginale à filtrer une roſée ſuſceptible de ſe coaguler (4).

---

(1) Opérations de Dionis, commentées par la Faye.

(2) On pourroit encore conjecturer, dit la Vauguyon, que les différentes circonvolutions des veines ſpermatiques peuvent être la cauſe de l'Hydrocèle, parce que ces différens détours s'oppoſent, en quelque manière à la prompte circulation du ſang, ce qui donne le temps à la ſéroſité de s'en ſéparer & de ſuinter dans les bourſes. *Pag. 62, Chap. VII.*

(3) Traité d'Anatomie par M. Sabatier, *Tom. III, Pag. 39.*

(4) Vaginalis tunicæ intimum ſtratum inter ſe & teſtem leve

Petit & Garengeot ne disent pas que l'épanchement vienne plutôt de la tunique vaginale que de la tunique albuginée.

Galien, après avoir dit que les testicules contiennent une humeur séreuse, laquelle sert à leur nourriture, dit dans un autre endroit que cette humeur, préparée par les vaisseaux du testicule, se sépare de cet organe lorsqu'elle a rempli, envers lui & ses tuniques, les fonctions auxquelles il est destiné; qu'ensuite elle est portée dans les vésicules séminales, d'où elle sort lors de l'acte vénérien. (1).

Tous les Anatomistes ont reconnu des pores à la tunique albuginée, ce qui doit changer la doctrine adoptée sur la formation

---

habet spatium, in quo non rarò aqua effunditur de coagulabili genere, is ros & ex teste & ex vaginali tunicâ exhalat. HALLER.

(1) » Continetur autem serosus humor in testibus, ab hujusmodi utique ipsorum corpus nutritur.

» Trahunt itaque serosum humorem testes, quem ipsis antè » præparant vasorum involutiones : deinde ubi qualitatis ex ipso » fructum ceperunt, eamque cæteris communicarunt partibus id » quod superfluum est in meatus seminarios deponunt : hi verò » foras in coïtu excernunt «. GALENUS, *Lib. 11. de Semine.*

de

de l'Hydrocèle par les pores de la tunique vaginale.

M. Sabatier, après avoir exposé la méthode de l'incision, fait honneur à M. Gooth, Chirurgien de Norwich, d'avoir le premier fait mention de l'exfoliation du testicule, pour la cure radicale de l'Hydrocèle; (il est bon de dire ici que Lambert, Chirurgien François, en avoit parlé cent ans auparavant M. Gooth. (1).) Elle doit avoir lieu, dit M. Sabatier, pour que la tunique albuginée puisse contracter des adhérences avec le dedans du kiste «.

---

(1) M. Lambert, Chirurgien de Marseille, a parlé de l'exfoliation du testicule environ cent ans avant M. Gooth. Il s'explique très-clairement à ce sujet dans ses Œuvres Chirurgicales, page 641. Après avoir décrit sa méthode de guérir l'Hydrocèle par les injections réitérées de l'eau phagédénique : On doit aussi observer, dit Lambert, les marques & signes de la suppuration & exfoliation de la membrane ou de la chair spongieuse du testicule, contaminée par le séjour des eaux. Nous connoissons les premiers par la fièvre, par la douleur, &c.

Quoique le mot exfoliation ne soit point applicable aux parties molles, je m'en servirai à l'exemple de MM. Lambert & Sabatier, parce qu'on entend son acception.

M. Sabatier auroit pu ajouter encore que cette exfoliation devient néceſſaire pour changer la ſurface de cette tunique, dont les pores malades laiſſent échapper la matière de l'Hydrocèle.

Un précepte ſemblable, donné par ce Maître de l'art, auroit éclairé ſur la néceſſité de changer les pores de la tunique albuginée avec des moyens incapables de nuire. En effet, MM. Pigrai, Thevenin & Lambert n'ont pas craint de faire ſuppurer la tunique albuginée, ou le corps propre du teſticule(1). On voit tous les jours des abſcès, des plaies, des crevaſſes, des ſinus même dans cette partie, qui ont les ſuites les plus heureuſes : & par les connoiſſances que nous en avons, nous ſavons qu'elle eſt capable d'éprouver des accidens très-graves ſans ſe détruire.

Abſcès au Teſticule.

Le nommé Braſdor, Soldat au Régiment

(1) Ces différens Auteurs ont connu la néceſſité de l'exfoliation du ſac & celle de la tunique albuginée.

Royal Rouſſillon, Infanterie, s'amuſoit à fendre du bois, ayant une gonorrhée tombée dans les bourſes. Les premières ſecouſſes de ce pénible métier, firent beaucoup enfler la partie engorgée. Il ſurvint une fièvre violente & beaucoup de douleur : rien ne put empêcher l'abſcès qu'il fallut ouvrir.

J'avois craint d'être obligé à faire la caſtration, auſſi je mis à découvert une partie du cordon qui ſembloit devoir me forcer à pratiquer cette triſte opération; mais, contre mon attente, il s'établit une ſuppuration ſi efficace, que la cure fut parfaite en ſix ſemaines, & le teſticule ſe conſerva preſque dans ſon volume ordinaire.

Le ſujet de cette obſervation auroit pu être attaqué d'une Hydrocèle, ſi les différentes ſecouſſes qu'il avoit éprouvées, ayant été moins fortes, n'avoient pas cauſé la deſtruction de quelque vaiſſeau du teſticule dans ſon propre corps, & produit ainſi la ſtagnation ; d'où réſulte cette augmentation de vîteſſe dans les vaiſſeaux voiſins, ſelon M. Fi-

zes (1), ou, ſelon M. Queſnai, ce mouvement inteſtin, cette fermentation qu'on voit toujours précéder les abſcès (2).

Ces ſecouſſes, plus ou moins violentes, doivent varier le degré de déchirement, & cauſer des maladies plus ou moins graves, relativement à la diſpoſition du ſujet.

Il eſt poſſible que la ſécrétion des pores de la tuniquev aginale & de la tunique albuginée ſoit troublée ou interrompue à l'occaſion de ces ſecouſſes, ce qui produiroit l'adhérence des deux tuniques entr'elles. Cette ſécrétion empêchée, pourroit également donner lieu à la hernie humorale, ſi la nature n'employoit à-propos de nouveaux moyens pour y ſuppléer.

Mais ſi ces mêmes ſecouſſes portent leur effet avec trop de véhémence vers le centre du teſticule, elles pourront détruire l'organiſation de pluſieurs vaiſſeaux.

Alors le premier épanchement ſe fera loin

---

(1) » Hinc ſanguinis celeritas in eâ proportione creſcet, &c. «, Fizes.

(2) Traité de la ſuppuration de Queſnai.

des pores qui auroient facilité l'excrétion du fluide épanché : le séjour de ce fluide peut produire, comme corps étranger, une gêne, une irritation locale, ce qui attire à la partie une plus grande quantité de fluide; de-là, nouvelles vibrations dans les différens tubes qui ne manquent pas de procurer ensuite l'inflammation & les accidens qui l'accompagnent.

Si au contraire la secousse n'est point considérable, le testicule, comme corps élastique, à certains égards, en éprouvera l'action à sa circonférence, ce qui peut être d'un effet nul, ou bien produire cette oscillation modérée, qui divise davantage nos humeurs, & les rend d'autant plus susceptibles de s'épancher, si les pores inhalans ne jouissent pas de leur faculté première.

Cette secousse peut aussi déterminer la rupture des vaisseaux lymphatiques du testicule, dont parlent Nuck, Heister & Platner.

Dans ces deux dernières circonstances, le fluide cherche à s'échapper du côté de la tunique albuginée, n'ayant qu'un très-petit

eſpace à parcourir pour rencontrer ſes pores exhalans ; & voilà l'Hydrocèle, maladie qu'on a imaginé devoir toujours guérir par la deſtruction de la tunique vaginale, qui n'entre ſouvent pour rien dans ſa cauſe. Il eſt vrai que ce moyen a été fructueux, lorſqu'il a occaſionné en même temps une ſuppuration modérée au teſticule, & ce nouvel état de bonne organiſation, qui ne permet plus d'épanchement.

Indépendamment des hernies humorales, des abſcès, & de l'Hydrocèle, dont j'ai déduit le méchaniſme, les ſecouſſes & les agens extérieurs peuvent donner lieu à d'autres maladies, telles que l'Hœmatocèle, le Varicocèle, le Sarcocèle, le Skirre, l'Hydro-Sarcocèle, le Spermatocèle, l'induration apparente du teſticule, ſon induration réelle & ſa diſſolution.

Comme toutes ces maladies ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, je parlerai de chacune d'elles, à la ſuite de ce Traité. Je paſſe à l'expoſition des différentes méthodes qu'on a cru devoir employer pour la guériſon de l'Hydrocèle.

De l'Incision.

L'INCISION faite ſur l'Hydrocèle, de manière à ouvrir les tégumens & le ſac pour en évacuer les eaux, paroît à tous égards la méthode la plus ancienne qu'on ait employée pour ſon traitement. Mais ceux qui l'ont pratiquée dans les premiers temps ne l'ont point regardée comme un moyen curatif. Celſe, le premier des Auteurs connus qui ſe ſoient occupés de guérir l'Hydrocèle, ajoutoit, à l'ouverture de la tumeur, la ſage précaution de retrancher une partie de la tunique vaginale; il faiſoit enſuite des ablutions, dans le reſte du ſac, avec l'eau ſalée ou nitrée. Cette exciſion partielle de la tunique vaginale, a pu donner lieu dans la ſuite à l'exciſion entière de cette tunique, dont quelques Auteurs ont fait leur méthode particulière, pour parvenir à la cure radicale.

Celſe recommande d'ouvrir la tumeur à l'aîne, lorſque c'eſt un enfant qui eſt attaqué de l'Hydrocèle : il veut au contraire qu'on l'ouvre ſur le ſcrotum, ſi c'eſt un adulte.

Paul d'Egine veut que l'incision soit faite sur le centre de la tumeur, & qu'elle soit ensuite dirigée vers la partie supérieure par une ligne parallèle à celle du raphé. Il croit nécessaire d'employer une érigne pour soulever la poche qui renferme l'eau, & en extirper une partie. Il recommande encore d'ouvrir la tumeur de haut en bas, au moyen d'une sonde, afin qu'il ne reste ni sang ni pus dans le fond de la plaie après le traitement. Le pansement de Paul d'Egine doit être fait avec une mèche trempée dans l'huile, qui remplisse le fond de la plaie. Il veut ensuite que le ventre & la partie malade soient fomentés avec les médicamens appropriés. Lorsque la plaie a suppuré pendant un certain temps, il faut supprimer la mèche & panser la plaie simplement jusqu'à la fin de la cure.

La méthode de Fabrice d'Aquapendente est à-peu-près celle de Celse.

Albucasis conseille d'enlever le plus qu'il est possible de la tunique vaginale, ce qui, à son avis, fait la sûreté de son procédé.

Deinde perfora ſifac, plenum aquâ, perforatione amplâ, & extrahe totam aquam. Deinde ſepara inter duo labia ſectionis cum uncinis : & extende ſifac ad ſuperiora, & non tangas cutem teſticulum comprehendentem : & incide ſifac, qualitercumque eſt poſſibile tibi incidere ipſum, aut cum totalitate ſuâ aut fruſtatim præcipuè ejus latus ſubtile. Nam ſi non exquiſitè perſcruteris in inciſione ejus, nonſi tſecuritas quin aqua redeat.

La méthode d'Albucaſis ayant plus de rapport avec l'exciſion ſeule, j'en parlerai ailleurs dans un plus lóng détail.

Parmi les différens moyens propoſés par Gui de Chauliac, il en eſt un qui conſiſte dans une inciſion qui commence ſur le centre de la tumeur, & finit à l'aîne. Gui de Chauliac dit que cette opération eſt pratiquée par Albucaſis & par Haliabas.

Ambroiſe Paré, après avoir expoſé la méthode du ſéton, comme à-peu-près la ſeule dont il ait fait uſage, parle auſſi de l'inciſion que l'on pratiquoit de ſon temps.

Cette inciſion doit être faite au bas du

ſcrotum, elle doit être longue d'environ un pouce & demi, pour qu'on puiſſe évacuer avec aiſance le fluide qui forme la tumeur. On met enſuite au fond de la plaie des tentes, qu'on retire lorſque la guériſon eſt prochaine.

Cette manière de guérir appartiendroit moins à l'inciſion qu'à la tente; j'aurai ſoin de le faire obſerver en parlant de la méthode de la tente.

Fabrice de Hilden a également attaqué l'Hydrocèle par l'inciſion, mais l'addition qu'il a faite de la ligature de la tunique vaginale, comme on pourra le voir, prouve bien qu'il faiſoit conſiſter le ſuccès de ſon opération dans le retranchement de la tunique liée, ce qui reſſemble à l'exciſion de cette tunique.

Brunus étoit partiſan de l'inciſion. Il dit que la cure de l'Hydrocèle conſiſte à faire une large ſection au ſcrotum, à ouvrir enſuite la poche des eaux qu'il faut évacuer.

Curatio ejus eſt, ut incidatur cutis teſti-

culorum ſectione amplâ, ſecundùm longitudinem ejus : dein perfora, & aquam extrahe.

Brunus n'entre dans aucun détail relatif aux ſuites de cette opération.

Jacques Holler, Médecin de la Faculté de Paris, nous a laiſſé dans ſes Œuvres une Obſervation, par laquelle il eſt prouvé qu'on pratiquoit de ſon temps la méthode de l'inciſion ſans autre ſecours.

Cette Obſervation n'encourage point à l'exercice de cette méthode.

Le malade opéré au mois de Mars 1555, éprouva des douleurs affreuſes; il eut auſſi la fièvre & le délire; enſuite la gangrène s'empara de la partie malade.

Nobili cuidam cultello apertâ herniâ aquoſâ, unde in gangrænam, dolorem intolerabilem, febrim & delirium incidit.

Le même Auteur dit que le malade étoit ſans reſſource, lorſqu'une grande évacuation d'urine & le retranchement des parties gangrénées le retirèrent de ce triſte état.

Rambert Dodonée, premier Médecin des

Empereurs Maximilien II & Rodolphe II, enſuite Profeſſeur en l'Univerſité de Leyde, rapporte un exemple plus frappant encore des effets de l'inciſion. Le malade dont il parle mourut de la gangrène. Il eſt vrai que l'Hydrocèle étoit compliquée d'une maladie au teſticule.

Effluxit citò omnis humor, tumorque ſubſedit : vel cùm teſtis ipſe omninò eſſet corruptus, vicinas partes facilè infecit ; ſubſecutâ mox ſcroti univerſi & etiam penis cum tumore & ingenti dolore, gangrænâ, delirium cum vehementi febri propter doloris magnitudinem ſupervenit : ac non ità multò poſt mors ſucceſſit.

Il paroît que ces deux opérations furent faites par la méthode de l'inciſion.

Cette méthode a réellement commencé vers le temps de Holler & de Rambert Dodonée, non point à l'époque de Fabrice de Hilden, comme l'a cru M. Sabatier, puiſque Fabrice de Hilden, qui écrivoit ſa quatrième Centurie en 1606, eſt poſtérieur d'un demi-ſiècle à l'Obſervation de Holler, écrite en 1555, ainſi qu'à Rambert Dodonée, mort

en 1585. D'ailleurs Fabrice de Hilden avoit adopté une autre méthode, & ſes connoiſſances ſuppoſent qu'il avoit lu ces deux Obſervations, qui, n'étant point favorables à l'inciſion, l'auroient empêché de l'adopter.

Sennert croit que l'inciſion doit ſe pratiquer ſeulement pour l'Hydrocèle dont le ſiége eſt dans le tiſſu cellulaire du ſcrotum. *Aperitur autem ſcrotum cum ſcalpello : quod quidem præſidium, ſi intra ſcrotum ſaltem aqua continetur, ſatis tutum & efficax eſt. Si verò intra proprias teſtium tunicas deliteſcat, minùs tutum & efficax.* SENNERT.

Wiſeman, qui a pratiqué l'inciſion, dit qu'elle eſt ſouvent ſuivie de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet & de gangrène, lorſque le malade n'eſt pas d'une conſtitution robuſte.

Douglas a quitté cette méthode, d'après les accidens fâcheux qu'éprouva le premier malade ſur lequel il l'avoit employée.

Chezelden prétend avec raiſon qu'on achète bien cher les cures que l'on peut obtenir par elle.

MM. Sharp & Bertrandi ſont également d'accord ſur les accidens redoutables qu'elle occaſionne, auſſi l'ont-ils abandonnée.

Il y a lieu de croire que ces accidens ſont en partie dus à la difficulté qu'on a trouvé juſqu'ici à faire ſuppurer les parties membraneuſes.

Platner dit avoir vu l'inciſion produire le ſecond jour, la fièvre, la douleur & l'inflammation ſur un jeune homme auquel on avoit fait déja pareille opération. *Rursùs ſcrotum incidendum fuit.... Inciſus fuit tumor: plaga ad duos, tres-ve circiter pollices longa, emiſſuſque omnis humor; purum lineamentum fuit vulneri impoſitum, & in hoc nihil nec conciſum nec exciſum. Altero die inflammatio ſe oſtendit cum febre atque etiam dolore, qui ad lumbos uſque aſcendit. Non tam ſcrotum intumuit quam teſticulus, qui, multò plenior factus atque durus, tactu dolorem excitavit, &c.* ZACH. PLATNER, *Diſſert.* X.

On reproche encore à l'inciſion des cures manquées. M. Bertrandi a vu une Hydrocèle qu'on avoit crue guérie, revenir au bout de ſept mois.

M. Capdeville en a vu une autre après trois mois d'une guériſon apparente.

M. Collignon, Chirurgien très-connu d'Amiens, a éprouvé deux fois ſur le même malade l'inefficacité de l'inciſion.

M. Sabatier dit que cette opération eſt ſuivie de gonflemens, d'abſcès au teſticule & de crevaſſes dans ce même corps. Il lui attribue auſſi les dangers menaçans qu'un des malades de M. Pott courut à la ſuite d'une hémorragie conſidérable.

Mais ce dernier accident ne peut ſe rapporter à l'inciſion, puiſqu'on la pratiqua pour remédier à une hémorragie occaſionnée par la ponction, ce qui prouve que la ponction, ou cure palliative de l'Hydrocèle, n'eſt pas exempte de danger (1).

---

(1) M. Pott n'eſt pas le ſeul témoin des accidens occaſionnés par la ponction. Cependant elle eſt réputée exempte de toute fâcheuſe ſuite; & voilà pourquoi tout plein de gens l'aiment mieux que la cure radicale. Auſſi eſt-il néceſſaire d'expoſer des faits capables d'inſpirer la juſte crainte qu'on doit avoir dans la pratique de cette opération, pour qu'on la faſſe avec prudence. M. Nanoni rapporte qu'un homme auquel on faiſoit la ponction pour la deuxieme fois, mourut à la ſuite d'une inflammation à la partie. L'ouverture du cadavre, en prouvant que le teſticule n'avoit point

Si je défends ici la méthode de l'inciſion,

été piqué dans la ponction, fit voir les cruels effets de cette opération ſur les parties voiſines.

Un Religieux de S. François au Couvent du Saint-Eſprit à Florence, avoit une Hydrocèle qu'il portoit depuis ſon jeune âge, laquelle contenoit une liqueur épaiſſe que l'on avoit pluſieurs fois évacuée par la ponction. Il étoit âgé de 76 ans, lorſque la tumeur devint trop volumineuſe pour pouvoir en ſupporter le poids. Ce vieillard ſe détermina donc encore à ſouffrir la cure palliative. On évacua par le trocart une aſſez grande quantité de liqueur noirâtre; mais la petite plaie s'enflamma ſi fort, que la gangrène ſurvint au ſcrotum & à la tunique vaginale : les teſticules furent dépouillés, & la ſéparation de leur enveloppe ſe fit ſans ſecours étranger : on n'employa même aucun des remèdes indiqués dans la gangrène. L'eſcharre étant tombée, la plaie devint vermeille, & la cicatrice ſe forma parfaitement avec un peu de lenteur néanmoins, à cauſe de l'âge avancé du malade, qui dut s'eſtimer très-heureux de ſurvivre à ces accidens redoutables.

Un jeune homme, livré aux ſoins de M. Nanoni, avoua que dans la ponction qu'il venoit de ſouffrir, la douleur avoit été plus cuiſante que dans les ponctions précédentes. L'eau évacuée étoit trouble, & peu de temps après l'opération le ſcrotum ſe tuméfia de nouveau. La tumeur groſſiſſant toujours davantage, M. Nanoni s'apperçut qu'elle étoit formée d'un ſang épanché dans le ſac. Le malade, fort affoibli, tomboit ſouvent en ſyncope. La tumeur fut ouverte par une inciſion longitudinale, laquelle donna libre iſſue à la matière de l'épanchement. La cavité de la plaie fut remplie avec de la charpie, le vaiſſeau qui avoit donné lieu à l'Hœmatocèle fut conſolidé par la compreſſion, & la ſuppuration qui s'établit dans peu de jours, termina heureuſement la maladie.

relativement

relativement aux hémorragies dangereuſes dont on l'accuſe, c'eſt pour prévenir le même reproche qu'on pourroit faire au procédé que je publie, puiſqu'on ne peut le mettre en pratique, ſans inciſer les parties contenantes.

M. Pott donne, à la vérité, l'hiſtoire malheureuſe d'une Hydrocèle dont l'homme mourut, après une hémorragie que produiſit l'inciſion. Mais, outre que le ſujet de cette obſervation avoit le ſang appauvri, l'on peut dire avec beaucoup de raiſon, que les moyens d'arrêter cette hémorragie, furent négligés dans les premiers temps.

Le quinquina & l'opium employés à cet effet intérieurement, ne valoient pas à beaucoup près les boiſſons froides & acides, ainſi que les topiques indiqués par la bonne Chirurgie. En ſuppoſant même qu'on eût employé à pure perte les véritables moyens, il ſemble que le reproche, alors, devoit être fait au Chirurgien, d'avoir méconnu le fond du malade opéré, & non point à la méthode employée, puiſque, dans pareille occurrence, on auroit pu, ou ſe diſpenſer de tenter la

cure radicale, ou l'entreprendre avec les cauſtiques qui ſont exempts de produire des hémorragies, lorſque l'application en eſt dirigée avec beaucoup de circonſpection.

M. Sabatier veut auſſi que l'inciſion ait produit les accidens éprouvés par le malade qui fait le ſujet de l'Obſervation 66 de Fabrice de Hilden, Cent. IV.

Il eſt pourtant notoire, que Fabrice de Hilden n'a jamais pratiqué l'inciſion, proprement dite, puiſqu'il nous aſſure que ſon malade doit ſa guériſon à la ligature de la tunique vaginale, comme on va le voir par le texte de l'Auteur.

Ægrum in ſede collocavi, deinde in ſuperiori parte uſque ad tunicam erythroïdeam, inciſo ſcroto, ipſum ex anteriori parte ab ipſâ membranâ aliquantùm ſeparavi. Et quia tota aqua in illâ tunicâ continebatur, univerſam hanc tunicam (præter vaſa ſeminalia) apprehendi & mediocriter conſtrixi atque ligavi. Poſteà, ex inferiori parte ligaturæ membranam jam ante dictam ſecundùm longitudinem incidi, & aquam ad libras aliquot extraxi,

paulatim tamen, ne vires deficerent. Deinde, turundam satis longam crassamque ex stupis factam & albumine ovi madefactam, ad latus testiculi & interiorem partem scroti, versùs infixi.

Assurément cette méthode n'est pas celle de l'incision, qui consiste seulement à ouvrir le sac dans toute son étendue. M. Sabatier dit encore, que depuis la fin du onzième siècle, jusqu'en 1602, temps auquel Fabrice de Hilden décrivoit la méthode de l'incision, personne n'en avoit parlé; & la manière dont M. Sabatier rend le texte de Fabrice de Hilden, semble prouver que ce dernier Auteur a fait revivre cette méthode.

» L'incision fut faite d'abord aux seuls té-» gumens. La tunique vaginale, mise à dé-» couvert, fut ensuite fendue dans toute sa » longueur; après quoi la cavité fut remplie » avec une tente assez longue, faite d'étou-» pes, que l'on plaça le long du testicule, » jusqu'à la partie inférieure du sac «.

Il est évident, que M. Sabatier n'a voulu compter pour rien, la ligature de la tunique

vaginale, ce qui, ſelon Fabrice de Hilden, fait la partie eſſentielle de ſon traitement. *Ne in poſterùm denuò deſcenderet aqua acu incurvata, &c.* On voit même que la tunique vaginale, au lieu d'être fendue *dans toute ſa longueur*, fut ouverte avec une lancette ou un ſcalpel, puiſque le Chirurgien fut maître de tirer les eaux peu-à-peu, de peur que ſon malade ne tombât en ſyncope; *paulatim, ne vires deficerent.*

Après avoir démontré par le texte de Fabrice de Hilden, qu'il n'a point fait revivre l'inciſion, il eſt, je crois, néceſſaire de rappeller ici que Holler & Rambert Dodonée ſont les premiers qui aient expoſé clairement la pratique de cette méthode. Ces deux Médecins vivoient, comme on l'a vu, plus de cinquante ans avant Fabrice de Hilden. Dodonée a vu mourir un homme opéré par l'inciſion; il blâme fort ce malheureux homme d'avoir conſenti à ſe faire opérer de cette manière.

Temerarii Chirurgi conſilio acquieſcens,

aperiri ſibi ſcapello tumorem permiſit. Effluxit citò omnis humor, tumor quoque ſubſedit.

Voilà bien l'expoſé de l'inciſion conforme à celle que nous pratiquons : la manière dont Dodonée s'explique, ſemble annoncer qu'il avoit craint les ſuites de cette opération, comme d'un nouveau moyen de guérir, ſur lequel on n'a point encore les connoiſſances néceſſaires.

C'eſt donc à ce temps qu'on pourroit porter l'origine de l'inciſion, ſi cette obſervation de Dodonée ſe trouve antérieure à celles de Holler & de Griffonius. Dodonée ne donne pas la date de cette opération ; & comme il a vécu depuis 1517 juſqu'en 1585, il peut l'avoir vue pratiquer avant 1555, époque de l'opération de Holler.

Griffonius la dû être en exercice à-peu-près dans le même temps, puiſque ſon Obſervation a été inſérée en 1602 dans les Œuvres de Fabrice de Hilden ſon élève.

Ces recherches, ſur l'origine de l'inciſion, étoient néceſſaires, pour révendiquer à Fabrice de Hilden, en faveur de ceux qui ont pratiqué

cette méthode avant lui. D'ailleurs, il falloit fixer l'époque de cette opération dans l'histoire de l'Hydrocèle.

Après avoir prouvé que Fabrice de Hilden n'a point fait revivre l'incision, je ne crains pas d'avancer encore, que cet Auteur n'a véritablement décrit d'autre méthode que celle du cautère actuel, dont je parlerai en son lieu. Il n'a donné, dans ses Centuries, que quatre Observations, d'après lesquelles on seroit fort embarrassé de choisir une méthode de guérir l'Hydrocèle : puisque des quatre malades dont il fait mention, il n'en a traité que deux, l'un par le caustique, & l'autre, par la ligature de la tunique vaginale, à laquelle il associa l'introduction d'une tente d'étoupes dans le sac. Quant aux deux autres Hydrocèles, l'une a été opérée par l'incision qui fut faite, à ce qu'il semble, d'un seul coup de bistouri, & le malade mourut. C'est l'Observation de Griffonius, dont j'aurai occasion de parler encore. La quatrième Hydrocèle dont Fabrice de Hilden parle, fut traitée par un Charlatan, qui fit

l'amputation du teſticule. Il eſt donc bien difficile, comme je l'ai déja fait obſerver, que l'on faſſe choix d'une méthode, d'après ces quatre Obſervations : auſſi Fabrice de Hilden a-t-il adopté la méthode du cautère actuel dont j'aurai ſoin de faire l'hiſtoire.

De tout ce qui vient d'être dit, relativement à la méthode de l'inciſion, l'on pourra conclure que cette opération ne peut être regardée comme un moyen ſûr de guérir l'Hydrocèle. Il eſt vrai qu'elle a été d'un bon effet dans quelques circonſtances : mais on peut lui reprocher avec raiſon des cures manquées : il eſt également prouvé qu'elle a produit de grandes inflammations, la gangrène & la mort même, ſuites malheureuſement trop funeſtes pour qu'on doive oſer l'employer davantage.

De l'Exciſion de la tunique vaginale du teſticule, ou du ſac de l'Hydrocèle.

» On croit communément, dit M. Sabatier, que l'exciſion du ſac eſt auſſi ancienne » que l'inciſion. Celſe l'a, dit-on, décrite avec

» clarté. Il eſt vrai que cet Auteur, après avoir » conſeillé d'emporter une partie de la poche » dans laquelle les eaux étoient contenues, » dit que ſi la maladie a ſon ſiége dans l'une » des deux tuniques du teſticule, il faut faire » une inciſion au ſcrotum, pour mettre la » tumeur à nud, & les extirper en entier. » Voilà du moins ce que me paroît ſignifier » le texte latin, qui n'eſt pas toujours auſſi » facile à entendre qu'on le deſireroit.

Si ſub mediâ, imâ-ve tunicâ, totæ hæ extra collocandæ, excidendæque ſunt.

» Mais Celſe veut-il qu'on enlève toute la » tumeur, & par conſéquent que l'on faſſe » en même temps l'extirpation du teſticule, » ou que l'on ſe contente d'emporter les » membranes qui ſervent de kiſte à l'Hydro-» cèle ? Voilà ce qu'on ne peut déterminer.

» Galien, qui le ſuit immédiatement, eſt » d'avis que la partie affectée ſoit enlevée » avec la maladie. Il ſemble qu'Albucaſis eſt » le premier qui ait parlé de l'exciſion ſans » aucune équivoque ».

Il eſt vrai que Celſe pourroit s'exprimer

plus clairement dans l'endroit cité par M. Sabatier, mais le Chapitre 19 *de teſticulorum Curationibus communibus*, peut ſervir à faire connoître les intentions de notre ancien Auteur, relativement à la conſervation du teſticule, qu'il recommande très-expreſſément.

Si media tunica vexata erit, aut ſub eâ malum increverit, excidenda erit ſic ut altè ad ipſum inguen præcidatur, infra tamen non tota demenda eſt. Nam quod ad baſim teſticuli vehementer cum imâ tunicâ connexum eſt, excidi ſine ſummo periculo non poteſt; itaque ibi relinquendum eſt. Inde in imâ quoque tunicâ, ſi læſa eſt, faciendum eſt. Sed non à ſummâ inguinis plagâ, verùm infra paululùm ea abſcidenda, ne læſa abdominis membrana inflammationes moveat. Neque tamen nimium ex eâ rursùs relinquendum eſt, ne poſtea ſinuetur & ſedem ei malo præſtet. Purgatus ita teſticulus per ipſam plagam, cum arteriis & venis è nervo ſuo demittendus eſt: videndum eſt ne ſanguis in ſcrotum deſcendat, ne-ve concretus aliquo loco maneat. Quæ ita fient, ſi

venis vinciendo Medicus profpexerit; lina quibus capita earum continebuntur, extra plagam dependere debebunt, quæ purè orto fine dolore excident.

On ne peut rien de moins équivoque, à mon avis, que les documens de Celfe : le favoir & la prudence font confignés dans chacune de fes phrafes : & quoiqu'il ait traité de l'Hydrocèle dans un Chapitre particulier, l'on voit clairement qu'il veut en parler dans l'endroit du Chap. 19 que je viens de tranfcrire. Le mot *malum* manifefte toute efpèce d'épanchement fous la tunique vaginale, & le paffage fuivant, *Neque tamen nimium ex eâ rursùm relinquendum eft, ne poſteà finuetur, & fedem ei malo præftet*, ne peut convenir qu'à l'Hydrocèle.

Celfe veut donc qu'on excife la tunique vaginale lorfqu'elle eft dans un état de maladie, ou qu'elle eft elle-même l'enveloppe du mal. Il faut commencer l'excifion du côté de l'aine, avec la précaution de laiffer une portion de cette tunique dans fa partie inférieure. Cette précaution eft néceffaire pour

éviter les accidens de l'excision que l'on feroit trop près de la base du testicule.

Celse dit ensuite qu'il faut également retrancher la tunique albuginée, si elle se trouve en mauvais état. On voit qu'il veut parler des Hydrocèles dont quelques Auteurs ont parlé d'après lui sans doute, & dont le siége est sous la tunique albuginée.

Celse recommande aussi de ne point faire l'excision de la tunique vaginale trop près de l'aine, dans la crainte d'occasionner des inflammations au péritoine; il exige qu'on garde un juste milieu dans l'excision de cette tunique, afin que ce qui en reste ne puisse, en se rapprochant, former de poche pour un épanchement nouveau. L'opération finie, le testicule se trouve ainsi débarrassé de ce qui auroit pu le corrompre, & le Chirurgien le remet à sa place avec son cordon; il veille à ce qu'il n'arrive point d'hémorragie, à laquelle on remédieroit en liant les vaisseaux ouverts.

Il est donc très-évident que Celse ne vouloit point retrancher le testicule lorsqu'il le

croyoit ſuſceptible d'être conſervé ; mais il n'héſitoit point à faire cette opération lorſque cet organe étoit malade ſans reſſource, comme on doit l'entendre d'après le texte. *Inde ſi qua vitioſa ſunt, circumcidenda ſunt :* ce qui ne peut s'appliquer à l'Hydrocèle ſimple.

La méthode de Celſe eſt d'autant plus ingénieuſe, qu'à notre connoiſſance, perſonne ne l'avoit éclairé ſur cette matière. Il ne manqueroit à ſon opération que la manière de conduire la plaie, ce qui contribue pour beaucoup à la cure de la maladie ; & l'on voit avec regret que Celſe recommande d'y faire une eſpèce de ſuture entortillée, ſur laquelle il veut mettre un topique propre à faciliter le recollement des parties. *Ipſi autem plagæ injiciendæ duæ fibulæ ſunt, & inſuper medicamentum quo glutinetur.* Outre que cet appareil étoit douloureux, il étoit au moins inutile lorſqu'il arrivoit tuméfaction au teſticule, & ſuppuration abondante, & pouvoit produire des inflammations dangereuſes dans tous les cas.

Quant au moyen d'éviter l'hémorragie, en liant les vaiſſeaux ouverts dans l'opération, on ne peut que louer cet excellent précepte; il ſuppoſe que ce Praticien, juſtement célèbre, réuniſſoit l'adreſſe au profond ſavoir.

M. Sabatier, comme on vient de le voir, dit auſſi que Galien, lorſqu'il preſcrit d'emporter la partie affectée avec la maladie, ſemble vouloir indiquer d'emporter le teſticule avec ſes tuniques, ſi l'on veut guérir l'Hydrocèle.

Comme Galien m'a paru s'être expliqué ſans équivoque ſur ce point, j'ai cru devoir à ce ſublime Auteur de tranſcrire ici ce qu'il a dit relativement à l'Hydrocèle.

Quicumque igitur ex tumoribus toto genere exiſtunt præter naturam, ſui ablationem indicant : ut, exempli gratiâ, myrmecia, accrochordon, calculus in veſicâ, hipochima & mola in utero, hoc eſt, caro quædam informis. Si quidem omnia ejuſmodi ſummovere in totum contendimus. Quorum verò etiam locus ipſe affectus una quæpiam naturalium eſt partium, prima indicatio eſt ut affectus ſanetur. Secunda

ab hâc, si is insanabilis sit, ut una cum vitio pars quoque ipsa excidatur : sicuti in cancro & ulceribus omnibus quæ curationem respuunt. È contrario verò in suffusione quod hypochima vocant, victi in primâ indicatione ad alium eam locum, qui minoris sit momenti transferimus. Non desunt tamen qui hanc quoque evacuare conentur. Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis substantiâ tota natura est : sicuti etiam quæ in ascitis hydropibus continetur aqua : quarum certè vacuationem vel medicamentis quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ : in Hydrocele quidem, immisso syphone : in ascite verò, punctione adhibitâ.

Quemadmodùm autem in iis quæ antè comprehensa sunt, cum affectu ipso excluditur etiam pars affecta, sic & in herniosis aliquid peritonei. Pari modo & columella aliquando unà cum vitio amputatur : itidemque in cruribus & in testiculis unà cum varicibus ipsæ venæ. Ad hæc tunica in naso cum polypo, & foratus dens cum foramine. Verùm ex his, nullum est, quod ad naturalem adhibitum re-

duci poteſt. In columellâ verò, id omninò eſt curandum, nec properandum ad eam excidendam; ſed quando ad lori videtur tenuitatem redacta, tunc auferenda eſt. Similiter & excreſcentias carnis reducere ad mediocritatem oportet. Danda autem in hiſce ſemper opera eſt, ut tùm brevi tempore, tùm citrà dolorem, tùm quàm tutiſſimè cures; verùm ut toto cures, tribus ſis intentus opportet. Unum primumque eſt, ut omninò abſolutionem operis conſequaris: alterum ut ſicubi hanc non conſequaris, ſaltem cubantem non lædas: tertium ut vitium non facilè revertatur. GALENUS, Lib. XIV, de Method. medendi.

Galien veut que l'on extirpe les tumeurs contre nature, & qu'enſuite on guériſſe l'endroit où ſiégeoit le mal. La partie affectée doit être enlevée avec la maladie, lorſqu'on ne peut parvenir à la guériſon par des moyens plus doux, comme dans le cancer des lèvres, des ſeins, dans les ulcères malins, &c.

L'humeur de l'Hydrocèle eſt un corps étranger, ſemblable à l'eau contenue dans

le bas-ventre des hydropiques. Galien ne dit pas d'emporter le testicule, non plus que les viscères de l'abdomen qui fournissent la matière de l'épanchement, puisqu'il propose la ponction dans l'hydropisie, & l'introduction d'un syphon dans l'Hydrocèle. Il dit qu'on est obligé d'emporter une portion du péritoine dans l'opération de la hernie ; qu'on en fait autant aux veines des jambes & des testicules, quand ces veines sont variqueuses ; qu'on extirpe également la dent avec sa carie, ainsi que le polype revêtu de la membrane pituitaire qui lui sert d'enveloppe, parce que toutes ces parties ne peuvent être rendues à leur état naturel. Galien veut qu'on fasse tous ses efforts pour conserver les parties qui servent d'appui aux autres parties ; qu'on ne hâte rien dans l'extirpation de parties saines, & qu'on attende au contraire que la nécessité d'opérer soit bien constatée. Il faut, dit-il, opérer avec célérité, assurance & légèreté. Pour que l'opération soit fructueuse, il faut la terminer de manière à ce qu'elle guérisse radicalement

radicalement le malade, au lieu d'aggraver sa maladie.

Voilà comment j'ai cru devoir interpréter Galien. Il est vrai qu'Albucasis indique bien précisément de conserver le testicule dans l'opération qu'il enseigne ; mais ce dernier Auteur n'est pas plus clair que Celse, Galien, & Paul d'Egine, quoiqu'il ait fait la Chirurgie sur la fin du onzième siècle, c'est à-dire, environ onze cents ans après Celse, & sept cents après Paul d'Egine. On pourroit dire aussi qu'Albucasis n'a pas tiré grand avantage des Auteurs qui l'ont précédé. Sa méthode est imparfaite, en ce qu'il veut faire la suture de la plaie du scrotum, peut-être à l'imitation de Celse, qui l'auroit vraisemblablement abandonnée, s'il avoit pu vivre assez long-temps pour perfectionner les découvertes qu'on lui doit.

Texte d'Albucasis.

ACCIPE spatumile latum & seca cutem testiculorum ex medio, per longitudinem, usque propè pectinem, & fiat sectio secundùm recti-

tudinem, æquidiſtans lineæ quæ dividit cutem teſticulorum, donec perveniat vel ſiſac album comprehendens : & excoria ipſum & obſerva vel cave ex hoc ut ſeces ipſum ; & ſit excoriatio tua, quâ ipſum excorias, ex parte quâ ſuſpenditur cum ovo, plus & ſubtiliter ſcrutare cum excoriatione ſummam quantitatem quàm tibi poſſibile ſit. Deinde perſora ſiſac plenum aquâ, perforatione amplâ, & extrahe totam aquam. Deinde ſepara inter duo labia ſectionis cum uncinis, & extende ſiſac ad ſuperiora, & non tangas cutem teſticulorum comprehendentem : & incide ſiſac qualitercumque eſt poſſibile tibi incidere ipſum, aut cum totalitate ſuâ, aut fruſtatim, præcipuè ejus latus ſubtile. Nam ſi non exquiſitè perſcruteris in inciſione ejus, non ſit ſecuritas quin aqua redeat. Si autem procedit ovum exteriùs à cute ſuâ, in horâ operationis tuæ, tunc quando compleveris ſectionem, ſiſac reduc ipſum. Deinde aggrega duo labia cutis teſticulorum cum ſuturâ, deinde cura ipſum ſicut reliqua vulnera donec ſanetur. Si invenis ovum corruptum ex nigredine aliâ, tunc opportet ut liges vaſa quæ ſunt ſuſpenſo-

rium, timens fluxum ſanguinis. ALBUCASIS, Lib. II, Chap. LXII.

Après avoir fait obſerver qu'Albucaſis n'a pas expliqué ſes intentions plus clairement que Celſe & Galien, je ne crains pas d'avancer encore que Paul d'Egine, dont on n'a point regardé la méthode comme appartenant à l'exciſion, eſt pour le moins auſſi clair, relativement à cette méthode, qu'aucun des Auteurs connus : il a dit expreſſément que pour guérir l'Hydrocèle, il falloit faire l'exciſion d'une portion de la tunique vaginale ; il a dit auſſi qu'on ne devoit emporter le teſticule qu'en ſuppoſant une maladie de cet organe qui ſeroit incurable par l'emploi de tout autre moyen. Enfin, le traitement de cette maladie par Paul d'Egine, eſt écrit avec ordre, ſavoir, & préciſion : l'on y voit par-tout l'homme prudent, habile & profond, le Médecin qu'on a ſi juſtement ſurnommé, l'imitateur de Galien, (*Galeni ſimia dictus*).

Cependant, par la manière dont on a rendu compte de la méthode de Paul d'Egine, il

ſemble qu'on ait voulu omettre beaucoup de points intéreſſans dont il a traité ; il eſt poſſible qu'on n'ait pas conſulté le véritable ouvrage de l'Auteur Grec, traduit en latin par Jean Gontier de la ville d'Andernack, près du Rhin, & publié à Paris en 1552. Voilà pourquoi j'ai cru devoir tranſcrire ici le Chapitre entier de l'Hydrocèle par Paul d'Egine, cet Ouvrage ſi intéreſſant n'étant pas entre les mains de tout le monde.

Humoris otioſi in parte aliquâ corporum ſcrotum implicantium colluvies tumorem excitans ſenſibilem, hoc nomen ſortita eſt. Colligitur itaque humor, magnâ ex parte, in tunicâ erythroïde appellatâ, circà anteriorem teſticuli regionem, quâ potiſſimùm membrana illa à teſticulo ſeparatur. Raro extrà membranam hanc erythroïdem vitium contrahitur. Subinde peculiari tunicâ humor comprehenditur, vocantque hoc mali Chirurgici inſuper venienti ortum. Quare, ſi ob cauſam præcedentem, exempli gratiâ, particularum imbecillitatem, vitium aboriatur, ſanguis, alimenti ratione abductus, in aquoſam ſeroſamque ſubſtantiam mutatur.

Si ex ictu, ſanguinea aut fœculenta ſubſtantia comprehenditur. Communis nota eſt tumor indolens, firmus ac ſtabilis in ſcroto, quâcumque tamen occaſione non evaneſcens, ſed in iis qui qui modicum continent humorem, cedens: in illis qui copioſum habent, non item. At in quibus erythroïdes tunica humore diſtenta eſt, tumor rotundus paululùm, & ovi modo longiuſculus apparet. His teſticulus in conſpectum non venit, ut qui undequaquè ſit implicitus; ſi extrà erythroïdem membranam ſub dartis habeatur, per pauca tempora ſublabitur. At ſi humor ex ſupervenienti coïerit, propter contractionem ex omni parte & rotunditatem, tumor alterius teſticuli imaginem exhibet: & cùm aquoſus humor extiterit, tumor concolor pellucet: tùm fœculentus, aut ſanguineus, aut rubicundus, aut lividus apparet: cùm autem in utrâque ſcroti parte hæ notæ apparuerint, duplicem ibi ramicem eſſe cognoſces. Hoc modo ſcapello curantur: deraſâ pube & ſcroto, niſi puer fuerit, ægrum ſuper ſedile reſupinabimus podici paniculo multiplici ſubjecto, ſcroto autem ſpongiâ juſtæ magnitudinis: ac ſedentes à ſiniſtrâ ægrotantis,

ministro, qui ad dextram sedebit, jubebimus ut genitale in alteram partem protendat, & cutem scroti ad abdomen elevet, nos scapello scrotum à medio, juxtà longitudinem, usque ad pubem, ferè rectâ lineâ incidemus, quæ vicina sit lineæ scrotum per medium secanti, dividemusque tunicam erythroïdem. Porrò, si humor ex accessorio in adnatâ membranâ hæreat, quâ vertex ejusdem tunicæ eminet, illac divisionem moliemur; hamulo autem oræ vulneris diducentur, & cultro ad Hydrocelicos aptato scalproque membranis detractis, erythroïdes nudatur, mox eadem per medium scapello finditur, per illas potissimùm partes, in quibus à testiculo recedit; humore jam toto, aut majore ipsius portione, in vase aliquo excreto, erythroïdem membranam hamulis eximemus, ut potè tenuissimam ipsius partem. Inde verò Antyllus suturis & Medicinæ cruentis accommodatâ utitur: recentiores ea, quòd carnem inducant, Sarcoticen appellant. At si testiculus putredinem expertus, alio-ve modo vitiatus deprehendatur, vasa cum nervo, qui ab inguinibus dependet, cremastere dicto, fune excipiemus, ipsoque

cremaſtere præciſo teſticulus eximitur. Item in iis qui duplici laborant ramice, ſimiliter bifariàm curationem moliemur utrinque per ſcroti partes ad inguina lineas incidentes. Mox ſpecilli mucrone per diviſionem deorsùm ad ſcroti extremum demiſſo, ipſoque ſcrotum extollentes acuto ſcalpro, lineam quâ humoris eſt emiſſarium incidemus. Ut & ſanguinem concretum & pus per eam excernamus, ipſo verò ſcapelli mucrone obturamentum ſuperiori diviſioni inſeremus, & vibicibus per ſpongiam deterſis lanam oleo madentem per inferiorem teſticulum inſinuabimus; extrinſecus alias lanas elæone imbutas, ſcroto, imo ventri, inguinibus, peni, & lumbis ſuperinjiciemus; linamentum triplex ſuper hæc explicitum deligabimus vinculo in ſex coſtas porrecto, congruiſque ligamentis : deinde homo decumbet lanis ſcroto ſubjectis, ut conquieſcat, pelleque ſuper ipſas molli explicatâ, quæ fomenta excipiat. Cæterùm, ſuperfundemus oleum calens. Poſt hoc, ubi ſolveris, tetrapharmaco linteolis illito in vulnere uteris, linamentum ex farinaceo polline immutans; extrinſecùs fomenta rursùs, propter inflammationem, uſque ad

diem ſeptimum injicientur ; inde medicamento quod linamentum contineat utemur. Vulnere expurgato, & carne jam mediocri obductâ, deinceps, etiam lavacris adhibitis, linamentum auferri debet ; & reliqua curationis, parte ſubſequente, quemadmodùm priùs explicatum eſt, utemur. At ſi inflammatio quæpiam fuerit, aut ſanguinis profluvium, aut aliquid ejuſmodi intereà ſupervenerit, convenienter unicuique occurrere convenit ne ſemel dicta iterùm repetantur.

Si verò uſtionem potiùs in aquoſo ramice, ſicut recenſioribus viſum eſt, adhibeamus, omnia quæ antè Chirurgiam & poſt eam dicta ſunt exequemur ; ipſum verò Chirurgiæ opus, ſine ferro ſolùm & diviſione per humoris emiſſarium fieri debet. Decem itaque aut duodecim ferramentis litteram Græcorum Γ *imitantibus, & duobus gladiolis primum ſcrotum ferro* Γ *referenti per medium aduremus, cultello antè aut obtuſo hamo membranas excoriantes, ferramento enſi ſimili has ceu præcidentes aduremus. Nudatâ verò tunicâ erythroïde, facilè autem, cùm alba & tenuis exiſtat, cognoſcitur, acie ferramenti inſtar* Γ *litteræ facti, perurentes, humo-*

rem excernemus, posteà totam ipsam detectam hamulis attollentes, ferramento gladiolo simili auferemus. PAUL. ÆGINETÆ, Lib. VI, Cap. LXII, de aquoso ramice.

Paul d'Egine veut que, l'Hydrocèle une fois reconnue à des signes certains, on procède à sa guérison de la manière suivante.

» Le malade sera couché sur un lit garni » d'alaises & d'une éponge pour recevoir l'hu- » meur de l'Hydrocèle. Le Chirurgien, chargé » de l'opération, sera assis à la gauche du ma- » lade; son aide, placé du côté opposé, pin- » cera le scrotum le plus qu'il pourra, en » même temps qu'il rapprochera la tumeur du » côté de l'abdomen : le Chirurgien, tenant » ainsi de son côté le pli du scrotum, le cou- » pera. L'incision sera parallèle à la cloison des » bourses, & voisine de cette cloison. Elle » commencera sur le centre de la tumeur, & » finira sur l'aine. Ensuite, avec le secours » d'une érigne & d'un scalpel fait pour cette » opération, il séparera la tunique vaginale de » la peau. Il enlèvera, dans cette dissection, » toutes les parties musculaires & cellulaires

» compriſes entre la tunique vaginale & le
» ſcrotum. Lorſque cette tunique ſera décou-
» verte, le Chirurgien la fendra dans la partie
» la plus éloignée du teſticule, & en extirpera
» la portion la plus mince. (Si le teſticule étoit
» gangréné ou vicié d'une manière grave, on
» en feroit l'amputation, ayant lié préalable-
» ment le cordon ſpermatique). Il faut en-
» ſuite introduire une ſonde cannelée juſqu'au
» fond du ſcrotum, pour le fendre de haut en
» bas, & ſuivant l'inciſion première. Cette
» dernière opération favoriſera l'écoulement
» du ſang & du pus, qui doit ſe faire dans le
» courant de la maladie. On lavera la partie,
» & la plaie ſera panſée avec une tente de
» charpie trempée dans de l'huile ; le bas-ven-
» tre ſera fomenté ainſi que le ſcrotum, avec
» des remèdes convenables.

» On aſſujettira le bandage d'une manière
» ſolide ; le malade ſera mis dans un lit garni
» d'alaiſes & d'une peau bien douce au-deſſus
» pour recevoir la matière des fomentations.
» On renouvellera l'huile chaude ſur le ſcro-
» tum juſqu'à la levée du premier appareil.

» Alors, au lieu de fomentation on ſe ſervira » d'un cataplaſme fait avec la fleur de farine, » juſqu'au ſeptième jour, afin de prévenir l'in- » flammation. La plaie ſera panſée enſuite » avec un onguent approprié, la tente ſera » ſupprimée dans le temps convenable, & le » traitement ſe terminera comme celui des » autres plaies ».

Si l'Hydrocèle étoit dans une poche particulière, on la guériroit avec les moyens indiqués par les circonſtances.

Si elle étoit double, on feroit deux fois l'opération décrite. Si malgré les ſoins du Chirurgien il ſurvenoit une hémorragie opiniâtre ou une inflammation conſidérable, on emploieroit les remèdes les plus convenables.

Paul d'Egine parle du nommé Antyllus qui employoit la ſuture pour guérir la plaie faite dans l'opération. Ce traitement ne paroît pas avoir ſéduit Paul d'Egine ; non plus que l'uſage des ſarcotiques qu'il dit être employé par les Chirurgiens modernes.

Le cautère actuel étoit auſſi en vigueur de

ſon temps ; j'aurai occaſion de rappeller ce procédé, lorſqu'il ſera fait mention de la cure de l'Hydrocèle par le cautère.

Si on compare la méthode de Paul d'Egine avec celle d'Albucaſis, on verra que ce dernier l'a copié dans pluſieurs endroits. Paul d'Egine veut conſerver le teſticule, excepté qu'il ne ſoit gangréné ou vicié d'une autre manière. Albucaſis recommande de le remettre à ſa place, lorſqu'il en eſt ſorti pendant l'opération.

Quant à l'exciſion de la tunique vaginale, voici le texte de Paul. d'Egine.

Erythroïdem membranam hamulis eximemus, ut potè tenuiſſimam ipſius partem.

Albucaſis s'exprime de la manière ſuivante: *Incide ſifac qualitercumque eſt poſſibile tibi incidere ipſum, aut cum totalitate ſuâ, aut fruſtatim, præcipuè ejus latus ſubtile.*

Les mots *tenuis* & *ſubtile*, que les deux Auteurs ont employés, ſont à-peu-près ſynonimes. Il eſt à croire qu'on a voulu leur don-

ner l'acception de *mince*, parce qu'en effet la tunique vaginale dans l'Hydrocèle, est, ou doit être plus mince dans sa partie inférieure, tant à cause de ce que cette membrane est plus loin de sa production, qu'en raison du poids que la masse de la tumeur exerce plus particulièrement sur elle dans ce point qui cède véritablement davantage.

J'ai examiné avec attention cette tunique, après un grand nombre d'opérations, mais je n'ai jamais pu y distinguer une différence sensible dans ses différentes parties. L'uniformité qu'elle m'a fait voir, vient sans doute de la contraction qu'elle éprouve conjointement avec les autres enveloppes, au moment auquel les eaux s'en séparent.

Quoiqu'il soit bien prouvé par les deux textes que je viens de rapprocher, que Paul d'Egine ait servi de modèle à Albucasis en quelques endroits, & sur-tout relativement à l'excision, on a cependant écrit que ce dernier Auteur *est le premier qui ait parlé de l'excision sans aucune équivoque.*

Si cet honneur doit s'attribuer à l'un d'eux,

nous le devons à Paul d'Egine, qui écrivoit environ ſept cens ans avant Albucaſis. Mais Celſe ne ſeroit-il pas en droit de le revendiquer, puiſqu'il a recommandé d'une manière claire & préciſe, 1°. D'emporter aſſez de la tunique vaginale, pour empêcher la formation d'un nouveau ſac. 2°. De reſpecter la partie ſupérieure de cette tunique, pour éviter les inflammations du péritoine. 3°. D'en faire autant à ſa partie inférieure, pour que la baſe du teſticule ne ſouffre point de cette exciſion.

Nous avons vu avec peine qu'Albucaſis, à l'imitation de Celſe, faiſoit une eſpèce de ſuture entortillée à la plaie de l'Hydrocèle. Cette pratique, malheureuſement adoptée pour le traitement de pluſieurs autres plaies, doit peut-être tout ſon crédit à la réputation de Celſe; & voilà comme les grands hommes ont beſoin d'examiner rigoureuſement ce qu'ils ont à faire, afin d'éviter les imperfections dans toutes les choſes qui viennent d'eux; car on ne manque jamais de les copier. Ainſi leurs écarts ſont infiniment redouta-

bles, puiſqu'on ſuit aveuglément la route qu'ils ont tracée ; & cette route ſert à la poſtérité la plus reculée, ſi quelque pilote plus éclairé, peut-être même plus accrédité, ne prouve un jour d'une manière inconteſtable, qu'il eſt dangereux de la ſuivre.

La méthode de Paul d'Egine, quoique plus parfaite que les autres, a auſſi ſes inconvéniens. Il veut qu'avant l'exciſion de la tunique vaginale, l'on diſsèque toutes les parties qu'on trouve entre cette tunique & les tégumens. Ce précepte augmente les douleurs & la durée de l'opération. Il eſt d'ailleurs inutile de mettre parfaitement à découvert la tunique vaginale que l'on veut extirper.

J'ai obſervé, depuis pluſieurs années, que les eaux à peine écoulées par une ſeconde inciſion ſur le ſac, parallèle à celle des tégumens, la tunique vaginale qui s'affaiſſe avec le reſte des enveloppes, forme preſque toujours une partie à-peu-près ſéparée des autres, ou n'y tenant alors que par un tiſſu cellulaire très-lâche, dont on la ſépare avec aiſance, ſi on la ſaiſit adroitement avec le bout des

doigts armés d'un peu d'ongle, pour ensuite la couper avec un bistouri bien tranchant.

Ainsi la dissection que Paul d'Egine faisoit pour rendre son opération plus sûre, la rendoit aussi plus longue & plus compliquée. Elle pouvoit d'ailleurs donner lieu à des hémorragies, en détruisant plusieurs artérioles qu'on rencontre entre le dartos & la tunique vaginale, & qui serpentent entre le crémaster & le tissu cellulaire des parties environnantes.

La dernière incision, recommandée par Paul d'Egine, après l'excision de la tunique vaginale pour faire écouler le pus & les eaux, est à-peu-près inutile. On peut dire aussi que les pansemens de Paul d'Egine sont compliqués : d'où l'on peut aisément conclure que Celse, Paul d'Egine, & Albucasis ne peuvent nous servir de modèles dans la cure de l'Hydrocèle.

La méthode de l'excision a semblé rester dans l'oubli depuis Albucasis. Il est vrai que Fallope dit en passant que les Anciens la pratiquoient sur l'Hydrocèle enkistée ; mais

Fallope

Fallope entend parler d'un kiſte particulier, dont pluſieurs Auteurs ont fait mention, & non point du ſac ou kiſte formé par la tunique vaginale. Ainſi Fallope n'a point été partiſan de l'exciſion de cette tunique, & l'on a tort de dire que *cette méthode ait été décrite par Fallope d'une manière fort préciſe.*

Fallope parle de la caſtration que les Anciens pratiquoient pour guérir l'Hydrocèle de la tunique vaginale, comme ſi le teſticule avoit été vicié. Ce procédé lui déplaît beaucoup; il le regarde avec raiſon comme cruel : il dit auſſi qu'il eſt fort incertain. Ce n'eſt pas qu'il doute que l'Hydrocèle puiſſe encore avoir lieu d'après cette opération, mais il croit avoir des raiſons pour défendre la cure radicale, ſurtout aux adultes : *Unde ſi penitùs ſanetur, poterit morbos multos poſteà inferre.*

Les doutes de Fallope ſur le retour de l'Hydrocèle, ne portent que ſur la méthode du ſéton, qu'il a néanmoins décrite comme celle qu'il avoit choiſie par préférence.

Fabrice d'Aquapendente, diſciple de Fallope, propoſe le cautère actuel d'après Avi-

cenne, ensuite le caustique, qu'il regarde comme un moyen d'ouvrir la tumeur. Il parle aussi de la méthode de Galien, du séton de Gui de Chauliac, & de la méthode de Celse. Le silence que Fabrice d'Aquapendente garde sur son Maître, prouve qu'il n'avoit point adopté ses principes, sur-tout dans la cure de l'Hydrocèle.

C'est à M. Saviard que l'on peut (je crois) justement attribuer l'honneur d'avoir fait renaître la méthode de l'excision de la tunique vaginale, seule opération qu'on puisse pratiquer dans un grand nombre de cas.

Ce Chirurgien François, qui jouissoit de la plus grande réputation vers la fin du dernier siècle, l'a pratiquée avec succès dans un cas où la tunique vaginale skirreuse ne pouvoit être attaquée efficacement par d'autres méthodes; & depuis ce succès de M. Saviard, M. Medalon, Chirurgien François, non moins estimable, a démontré la nécessité d'emporter la tunique vaginale dans l'Hydrocèle ancienne. Ce dernier Auteur a recommandé en même temps de conserver le testicule,

même dans l'Hydrocèle dont la tunique vaginale ſeroit malade. Il donne ce précepte d'après une connoiſſance bien exacte de la tunique albuginée, qu'il dit être d'une nature bien différente de celle de la tunique vaginale, puiſqu'elle parvient aiſément à une ſuppuration avantageuſe pour la cure (1).

Un apperçu de cette nature ne ſçauroit trop être publié, dans la malheureuſe ſuppoſition qu'il exiſte encore de ces Empyriques, ſemblables à celui dont Fabrice de Hilden nous a tranſmis l'hiſtoire, qu'on trouvera parmi mes Obſervations.

Le pays de Fabrice de Hilden n'étoit pas le ſeul où l'humanité fût ainſi dégradée;

(1) Il ſemble que la néceſſité d'emporter le kiſte de l'Hydrocèle ancienne, entraîne la néceſſité d'emporter le teſticule & la partie du cordon compriſe dans l'Hydrocèle. Cependant comme l'épaiſiſſement & la dureté du kiſte dépendent principalement de l'extenſion que ces membranes ont ſoufferte, on ne doit point être ſurpris que les membranes qui recouvrent le teſticule & le cordon conſervent preſque toujours aſſez de ſoupleſſe pour fournir une ſuppuration convenable; il eſt rare que la dureté des membranes du teſticule obligent de faire la caſtration. M. MEDALON, *Prix de Chirurgie*, *Tom. III*, *Pag.* 24.

c'étoit, à la vérité, dans le dernier ſiècle, temps auquel la Chirurgie avoit beaucoup moins de reſſources; auſſi avoit-elle moins d'éclat & moins de prérogatives. Je me contenterai de citer ici deux Chirurgiens remarquables, qui n'ont pas craint de conſeiller l'amputation du teſticule dans l'Hydrocèle, qui ne guériroit pas avec les moyens ordinaires.

Si la tumeur eſt invétérée, l'eau ne peut tarir que par l'amputation du teſticule. COVILLARD.

Quod ſi vas lymphaticum, ſemel diruptum inductâ cicatrice denuò lympham eructet, ſingulis ſequentibus annis ſemel operationem reiterare licebit, quemadmodum tales novimus, in quibus cum ſucceſſu quotannis inſtituitur. Si verò operationem toties repetendam ægrè ferat patiens, teſticulus neceſſariò extirpandus erit, quo ablato, lymphæ ſtillicidium certò ceſſabit. ANT. NUCK, Experim. 37.

Mais, puiſqu'il eſt démontré qu'on peut & qu'on doit conſerver le teſticule dans l'Hydrocèle, dont la tunique vaginale ſeroit

dure & épaissie; à plus forte raison, doit-on se flatter de conserver cet organe lorsque cette même tunique est en état de santé.

Cette conséquence naît de la théorie de MM. Saviard & Medalon.

Ainsi l'excision de la tunique vaginale, regardée comme méthode de guérir l'Hydrocèle, est une des opérations qui doivent distinguer ces Auteurs.

C'est peut-être d'après eux que Jean Douglas, Chirurgien de Londres, a fait un procédé particulier de cette excision, il n'a pas craint de publier qu'elle étoit l'unique moyen de guérir l'Hydrocèle.

Nous avons vu déja que ce Chirurgien eut à se plaindre de l'incision, ce qui le conduisit vraisemblablement à imiter Saviard ou Medalon, peut-être d'autres Chirurgiens dont nous n'avons pas connoissance.

Douglas n'avoit guéri que six personnes attaquées d'Hydrocèle, lorsqu'il publia sa manière d'opérer; elle consiste dans l'excision entière de la tunique vaginale, précédée de la soustraction d'un lambeau ovale des

tégumens du ſcrotum, & d'une diſſection du tiſſu cellulaire qui ſépare ces parties. Outre que cette opération eſt très-longue, elle eſt auſſi très-douloureuſe. L'exciſion du lambeau du ſcrotum, peut devenir dangereuſe par les hémorragies auxquelles elle peut donner lieu; l'exciſion entière de la tunique vaginale augmente encore le danger, comme on l'a vu par le texte de Celſe, dont j'ai déja fait uſage; cette exciſion eſt d'ailleurs quelquefois inſuffiſante : je l'ai prouvé par l'obſervation de M. Louis & par la mienne.

M. Withe ayant pratiqué cette méthode de Douglas, fut témoin d'une hémorragie de l'artère moyenne du ſcrotum, qui fut arrêtée par l'application d'une éponge de l'invention de M. Withe. Cette éponge s'emploie de la même manière que l'agaric que nous avons en France de M. Broſſard.

M. Gooch a pratiqué également l'exciſion, mais avec un ſuccès qu'il n'auroit pas dû eſpérer.

Son malade, attaqué de deux Hydrocèles, fit une chute qui porta ſur les parties malades. La contuſion qu'elles avoient ſoufferte

diſparut bientôt, & les deux Hydrocèles ſembloient être dans leur état ordinaire, lorſqu'on fit la ponction; les eaux ſe trouvèrent ſanguinolentes; il fut décidé, dans une conſultation, qu'il faudroit faire l'exciſion de la tunique vaginale: en conſéquence, M. Gooch y procéda. Il trouva cette tunique fort épaiſſe d'un côté, & d'une dureté remarquable; le teſticule étoit dans un état de macération, il avoit même diminué de volume, & il fut extirpé avec les précautions d'uſage.

M. Gooch paſſa de ſuite à l'autre Hydrocèle, fit l'exciſion projettée, & le teſticule fut conſervé, parce qu'il étoit en bon état.

Ces deux opérations, faites dans le même moment, & d'ailleurs toutes les deux très-graves, prouvent les grandes reſſources de la nature; & l'heureuſe ſurpriſe que M. Gooch dit avoir eprouvée de leur ſuccès, n'eſt point une raiſon pour qu'on doive imiter ce Praticien.

Il eſt bien vrai que l'exciſion de la tunique vaginale étoit un moyen de guérir la ſeconde Hydrocèle : il eſt également vrai que l'état du teſticule extirpé indiquoit la néceſſité de

pourvoir promptement à la conſervation de l'autre. Mais cette ſeconde opération, nous avons vu qu'elle étoit dangereuſe par elle-même, & la ſomme du danger dont elle pouvoit s'augmenter par l'opération première, ſeroit difficile à déterminer, ſans la connoiſſance du malade qui fait le ſujet de cette obſervation.

Auſſi, je crois que dans une circonſtance pareille, on doit renvoyer à un autre moment la cure de la ſeconde maladie, & ſe contenter, en attendant, d'une cure palliative, par laquelle on préſerve ordinairement le teſticule d'une maladie plus grave.

Cette conduite de M. Gooch prouveroit, ce me ſemble, qu'il a eu peut-être un peu trop de confiance en la méthode de l'exciſion: & comme elle ne s'accorde point avec cette prudence qui doit caractériſer le vrai Chirurgien, elle me donne lieu de croire que M. Gooch a fait peut-être trop légèrement l'extirpation du teſticule dans la première Hydrocèle. Il eſt dit que ce teſticule étoit diminué de volume & même macéré.

L'état de cet organe étant la ſuite de la maladie première, il eſt vraiſemblable qu'une fois débarraſſé de l'ennemi qui l'opprimoit, il auroit pu rentrer dans tous ſes droits, comme l'a heureuſement éprouvé un malade opéré par Saviard, dont j'aurai occaſion de parler.

En effet, un teſticule, grêle & macéré par la préſence d'une humeur quelconque, n'eſt pas un teſticule qu'on doive extraire dans aucun cas; quelque dureté qu'on trouve à la tunique vaginale, on doit ſe flatter que l'exciſion qu'on en fera, & la ſuppuration future, dirigée d'après de bons principes, fondront ou ramolliront la portion de cette tunique qui reſte continue au teſticule.

Il ne peut donc y avoir d'indication poſitive pour la caſtration, ſi ce n'eſt la maladie déſeſpérée du cordon ſpermatique, en ſuppoſant que le teſticule n'ait pas lui-même une maladie, qui ſeule puiſſe impoſer la cruelle néceſſité de cette opération.

On a vu dans le Chapitre de l'inciſion, qu'un malade opéré deux fois à Amiens, par

ce procédé, fut enſuite guéri par M. Louis, qui pratiqua l'exciſion de la tunique vaginale, accompagnée du ſéton. M. Louis eſt à notre connoiſſance le troiſième Chirurgien François qui ait fait cette opération : ſon Obſervation eſt ſi intéreſſante, qu'on me ſaura bon gré de l'avoir inſérée en entier dans cet Ouvrage, avec les réflexions de M. Sabatier qui la ſuivent.

» Le malade, jeune encore, confeſſa, dans » une conſultation, qu'il avoit eu une go- » norrhée virulente, laquelle avoit été ac- » compagnée de l'engorgement inflammatoire » du teſticule, du côté malade. Il fut décidé » qu'on lui adminiſtreroit les frictions mer- » curielles, comme pour le traitement de la » maladie vénérienne, quoiqu'il n'en eût » aucun ſymptôme, & qu'on en feroit par- » ticulièrement ſur la tumeur. Ces remèdes » n'eurent aucun effet «.

» M. Louis l'avoit déterminé, avant le trai- » tement, à ſouffrir l'extirpation du kiſte de » ſon Hydrocèle, ſi les eaux ſe reformoient. » Elles avoient été évacuées par la ponction,

» au commencement de l'uſage des frictions ;
» & voyant que le kiſte contenoit à-peu-près
» le tiers du fluide qu'on avoit coutume d'en
» tirer au bout de cinq à ſix mois, il ne
» jugea pas d'attendre une plus grande exten-
» ſion du ſac. MM. Pipelet, l'aîné, & Marvi-
» des, Chirurgien-major du régiment de M. le
» Comte d'Artois, Cavalerie, alors élève de
» M. Louis, aſſiſtèrent à l'opération.

» Il inciſa les tégumens longitudinalement,
» avec les précautions néceſſaires; il les diſſé-
» qua à droite & à gauche, ſans endommager
» le kiſte, dont il emporta plus des deux tiers,
» ne laiſſant que la partie poſtérieure qui tient
» au teſticule & aux vaiſſeaux ſpermatiques. Il
» remplit la plaie de charpie sèche. Les pan-
» ſemens ſuivans furent faits avec des pluma-
» ceaux couverts d'un digeſtif animé. Il s'éta-
» blit en peu de jours une ſuppuration louable
» dans toute l'étendue de la plaie ; les parties en
» devinrent vermeilles ſans exfoliation appa-
» rente des membranes ; les tégumens ſe rap-
» prochèrent & couvrirent le teſticule. Le
» malade ſe flattoit d'être au moment d'une

» guérifon parfaite, qu'il avoit fi fort defirée.
» M. Louis, ayant ceffé de tremper les com-
» preffes dans l'eau de chaux, & les pofant
» sèches, s'apperçut alors qu'elles étoient
» mouillées, d'un panfement à l'autre. Il crut
» d'abord que, faute d'attention, le malade
» piffoit fur le fufpenfoir; mais au bout de
» deux jours, il vit, à la levée de l'appareil,
» une lymphe limpide, qui fourdoit de la par-
» ti efupérieure & moyenne de la plaie à tra-
» vers les bourgeons charnus; & la partie
» poftérieure du fcrotum commençoit à être
» tuméfiée. La cure auroit été manquée fans
» la reffource du féton. M. Louis fe fervit, pour
» le placer, du pharingotôme, dont il appuya
» le bout de la canule dans la plaie, à côté
» des vaiffeaux fpermatiques, en faifant, avec
» le doigt de l'autre main un contre-appui,
» poftérieurement vers la partie inférieure
» du fcrotum. Il pouffa la lancette cachée,
» pour percer obliquement de haut en bas,
» à travers le tiffu cellulaire infiltré. La fonde
» à féton, armée d'une bandelette de linge
» effilé, fut gliffée le long de la gaîne du

» pharingotôme, & retirée de haut en bas.
» Le féton fit tarir toutes les humidités. Dès
» les premiers jours, les compreſſes ceſsèrent
» d'être humectées, mais la bandelette ne
» fut ſupprimée qu'au bout de quinze jours
» ou environ. La cicatrice du trajet ſe fit ſans
» difficulté en peu de jours. La guériſon a
» été radicale, & s'eſt parfaitement ſoutenue.
» La perſonne eſt venue voir M. Louis plu-
» ſieurs fois, en différens voyages qu'elle a
» faits à Paris, & il l'a examinée depuis peu,
» quinze ans après la guériſon «.

» Cette Obſervation ne confirme pas ſeu-
» lement les avantages qu'on peut ſe promet-
» tre de l'exciſion du ſac de l'Hydrocèle;
» elle fait voir en même temps qu'on ne peut
» apporter, en la pratiquant, trop d'attention
» à enlever la totalité de la tunique vaginale,
» ſi on deſire une réuſſite complette, & mon-
» tre que le ſéton peut auſſi être utile & con-
» tribuer efficacement à la guériſon «.

Les réflexions de M. Sabatier ſont toujours la ſuite des principes de Ruiſch, Sharp & Bertrandi ſur l'origine de l'Hydrocèle. En effet,

d'après ces principes, il faut toujours emporter ou détruire la tunique vaginale que ces Auteurs ont jugé devoir fournir invariablement la source de l'Hydrocèle.

Aussi, M. Sabatier, en parlant des caustiques, est toujours pénétré de ces mêmes principes. » Mais quand il seroit prouvé, dit-il, » que l'usage du caustique ne produit pas toujours la guérison radicale de l'Hydrocèle, » son défaut de succès ne pourroit-il pas venir » de ce que ce remède n'a pas atteint la tunique vaginale « ? *Mém. de M. SABATIER, Tom. V, de l'Acad. de Chirurgie, Pag. 698.*

Convaincu, par mon expérience, que la tunique vaginale n'est pas la source de l'Hydrocèle, je ne crains pas d'avancer que chez le malade de M. Louis, cette tunique n'ayant pas été emportée en totalité, la partie échappée à l'instrument, s'est avancée spontanément sur le testicule, avec lequel elle a contracté une adhésion dans les bords de la partie restante; que cette adhésion, faite dans ce seul endroit, a dû laisser un vide dans les parties postérieures & latérales du

testicule, & que ce vide a servi de siége au nouveau fluide. On auroit paré à cet inconvénient, si la plaie avoit été réellement remplie de charpie sèche; la tunique albuginée auroit éprouvé ce dégré d'inflammation dont j'ai parlé déja; le gonflement n'auroit pas manqué d'avoir lieu; ensuite la suppuration se seroit établie dans tous les points du sac, & la cure eût été radicale.

M. Louis, ayant donc vu que la maladie existoit encore à certains égards, ne pouvoit rien faire de mieux que d'appliquer le séton; c'est dans pareille occurrence que ce moyen mérite d'être préféré aux autres; la proposition qu'on auroit pu faire au malade d'employer encore l'instrument tranchant sur la nouvelle tumeur, n'auroit pas manqué de l'affliger beaucoup, ayant éprouvé son insuffisance pendant trois fois, & toujours dirigé par des mains très-exercées.

Du Cautère actuel.

On peut croire avec raison que la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'excision de la tu-

nique vaginale, ne réunissoit point, au gré des Anciens, les conditions d'une cure radicale, puisque les contemporains de Paul d'Egine, ou, selon cet Auteur, les Chirurgiens modernes de son temps, avoient imaginé de soumettre cette maladie à l'action du feu. Ce moyen, tel qu'on le pratiquoit alors, est un des plus douloureux & des plus cruels de notre art. Paul d'Egine, qui n'en faisoit point usage, nous dit qu'on brûloit le scrotum avec des fers rouges de différentes formes, ce qui n'empêchoit pas d'employer, conjointement avec eux, des instrumens tranchans & des érignes pour faire l'excision de la tunique vaginale & des parties environnantes.

Le cautère actuel est aussi recommandé par Guillaume Salicet, Chirurgien, pensionnaire de Véronne. Salicet dit qu'il faut ouvrir le scrotum en deux endroits différens avec une lancette, & cautériser l'intérieur de la plaie, précaution sans laquelle il croit l'Hydrocèle sujette à revenir après très-peu de temps. Si cependant le malade avoit quelque répugnance pour ce moyen, cet Auteur conseille alors

alors l'application d'une tente garnie d'un onguent corrosif.

L'ouvrage de Salicet, achevé en 1275, n'a été imprimé qu'en 1502, & l'on ne peut pas dire qu'il ait voulu employer la tente comme moyen principal, puisque ce n'étoit-là que l'instrument dont il se servoit pour porter le caustique dans la partie malade.

On a fait une autre édition des Œuvres de Salicet, en 1566. Ce second Ouvrage fait mention de la tente, telle que l'employoit, quelques années auparavant, le célèbre Franco. Il est bon de faire ici cette remarque, afin qu'on ne dispute point la découverte de la tente à Franco.

Si autem infirmus timeret cauterium, cauterisetur vulnus usque ad profundum, cum tentâ involutâ in unguento viridi ustivo, aut involutâ in pulvere affodillorum. S*ALICET*, Editio ann. 1502.

Gui de Chauliac parle du cautère actuel, comme d'un moyen très-accrédité de son temps. Il dit, fort ingénument, que cette manière de guérir est bonne, *pourvu que*

l'eau ſorte & ne revienne point. Le cautère actuel eſt le dernier moyen décrit par cet Auteur, qui indique enſuite l'amputation du teſticule, s'il ſe trouve corrompu, *ce qu'on apprend, dit-il, par ſa puanteur & mauvaiſe couleur.*

Lanfranc avoit la plus grande confiance au cautère actuel ; il le regardoit comme l'unique moyen d'empêcher le retour de l'Hydrocèle.

Et cùm totam evacuaveris aquam, cauteriſa locum quem aperuiſti, & fac duo cauteria punctualia in inguine, ex utrâque parte ; unum, ſupra didymum : quòd ſi non cauteriſes, aqua iterùm redit. Sed cauteria redire materiam iterùm non permittunt. LANFRANC.

Brunus avoit, du cautère actuel, la même opinion. *Et iterùm redit Hydroceles, niſi pars cauteriſetur poſt perforationem.*

Fabrice de Hilden a décrit ce procédé d'après Paul d'Egine, & la manière dont il l'employoit eſt exactement la même. Après avoir dit qu'il a fait cette opération avec un de ſes confrères, appellé Jean Germain, & d'autres fois ſeul, il nous apprend qu'Ætius, Avicen-

ne, Damas, André de la Croix & Durand Scacchius, l'ont pratiquée auſſi. Scacchius reproche au cautère actuel des cures manquées : & Fabrice de Hilden s'eſt vu obligé de renouveller ce moyen ſur le même malade, en brûlant le ſcrotum en pluſieurs endroits, avec un cautère en forme de croiſſant, pour faire contracter cette enveloppe, de manière que l'eau n'y revînt jamais, & toujours avec la ſage précaution de ne point bleſſer le teſticule.

Parmi les méthodes décrites dans les Œuvres de Franco, l'on trouve également une eſpèce de cautère actuel, puiſque l'aiguille dont il ſe ſervoit, pour placer le ſéton, étoit quelquefois rougie au feu; il eſt vrai que cette méthode décrite, long-temps avant, par Gui de Chauliac, tient plus du ſéton encore que du cautère.

Marc-Aurèle Séverin a mis deux fois, avec ſuccès, le cautère actuel en uſage; peut-être auroit-il fini par l'abandonner, s'il l'avoit continué plus long-temps, & ſi ſur-tout il lui avoit manqué de ſuccès, comme à Fabrice

de Hilden; ce qui, joint à ſa cruauté, doit le faire oublier.

Le moxa, qu'on a propoſé de brûler ſur l'Hydrocèle, eſt encore une eſpèce de cautère; ce moyen doit être également douloureux, & je ne le croirois pas ſuſceptible de procurer la guériſon de la maladie, ſi l'on n'en faiſoit des applications multipliées, pour procurer une ulcération profonde, ce qui pourroit faire naître des accidens très-graves.

Du Cauſtique, ou Cautère potentiel.

M. Sabatier croit que ce moyen de guérir l'Hydrocèle doit être attribué à Fabrice de Hilden, pendant qu'il appartient de droit au célèbre Ætius, qui en a fait ſa méthode particulière pluſieurs ſiècles auparavant.

Le topique qu'employoit cet ancien Maître de l'Art, pour cautériſer le ſcrotum, étoit fait avec la cendre de racine de choux & la graiſſe de cochon rancie, amalgamées enſemble, à conſiſtance d'emplâtre. Il regardoit comme ſûres, les applications répétées de cet emplâtre, ou d'un corroſif quelconque, ce qui ne le diſpenſoit point d'ouvrir enſuite la

tunique vaginale avec l'inſtrument tranchant dans toute la longueur de l'eſcarre, qui devoit être de quatre travers de doigt, dans les Hydrocèles volumineuſes. Je joins ici le procédé d'Ætius pour rendre à cet ancien Auteur ce qui lui appartient à cet égard.

Tutiſſima itaque curatio herniarum Chirurgiâ & uſtione perficitur, ſi peritus artifex contingat. Poteſt tamen etiam ſcrotum inuri, & conſumpto humore, ac cicatrice inductâ firmari. Ad hunc uſum efficax hoc eſt. Radicis braſſicæ uſtæ cinerem, cum adipe ſuillo inveterato, ad emplaſtri formam adigito, & impoſitum alligato, ægrumque quieſcere ſinito, & poſtridie, ſoluto medicamento, fomentum adhibeto, & rursùs apponito, idque tamdiu repetito, donec uſtio peracta fuerit. Emplaſtrum autem anguſtum & oblongum eſſe opportet, neque, plus quàm convenit, locus inuratur, ita ut in magnis tumoribus quatuor digitorum longitudinem & auricularis digiti latitudinem exæquet. At verò ubi tunica per uſtionem detecta eſt, ſcapello eam diduces, excluſoque humore, fiſtulare collirium fiſſuræ indes, quo vicinæ partes erodantur.

Deinde, ſuppurante medicamento uteris, poſtea dilapſâ cruſtâ, repurgatoria ulcerum per linamenta immittes, poſtremò ad aſtringentia progredieris, quale eſt emplaſtrum barbarum appellatum. Poteris etiam, pro braſſicæ radice, medicamenta erodentia, ſeptica Græcis appellata adhibere : de quibus ſequenti ſermone agetur. Poſt humoris excluſionem, ne rursùs collectio fiat hujuſmodi, malagmatibus uteris, &c. Ætius.

Ætius traitoit donc l'Hydrocèle avec le cauſtique, a-peu-près dans le temps auquel Paul d'Egine avoit décrit le cautère actuel. La manière dont Ætius parle de ſon moyen, ſembleroit annoncer qu'il en eſt l'Auteur. L'addition de l'eſpèce de trochiſque avec lequel il recommande de brûler les environs de la plaie, eſt une ſeconde application du cauſtique. Ce moyen, dirigé prudemment, peut guérir l'Hydrocèle; mais, outre qu'il ſeroit très-long dans ſes effets, l'on ne peut pas dire qu'il ſoit à l'abri des inconvéniens qu'on reproche aux cauſtiques en général.

Gui de Chauliac conſeille une autre ma-

nière d'employer le cauſtique; il faut ouvrir la tumeur avec une lancette, pour que l'eau en ſorte aiſément, & pour qu'on ſoit libre enſuite de faire naître, au moyen du cauſtique, une inflammation intérieure, qui procure l'adhéſion des parties.

Le cauſtique de Gui de Chauliac, eſt l'arſenic en poudre, mis ſur du coton. Cet Auteur parle de Pierre d'Horlac, Chirurgien d'Avignon, & de pluſieurs autres Chirurgiens, qui ouvroient la tumeur avec les cauſtiques.

Guillemeau fait auſſi mention du cauſtique employé par pluſieurs perſonnes, qu'il ne nomme point : mais il paroît qu'il n'en a jamais fait uſage lui-même.

Pigrai ſembloit avoir adopté la manière d'ouvrir l'Hydrocèle par le cauſtique, lorſque la perſonne qui en étoit attaquée avoit la peau dure & épaiſſe. Cependant, il recommande bien de conſerver le teſticule, en ſuivant ce procédé, auquel il préfère la tente, dont il fait ſa méthode ordinaire.

Apertio etiam fieri poteſt medicamento cauſtico, in his potiſſimùm qui duram & denſam

cutem habent; deinde per escarram seu crustam perforatam educenda. PIGRAI.

Fabrice de Hilden s'est aussi servi du caustique; mais comme ce Chirurgien fit, le troisième jour, l'excision de l'escarre, on ne peut guères attribuer au caustique la cure qu'il obtint de la maladie dont je parlerai dans un autre endroit.

Ainsi, l'on ne peut pas dire que, *Fabrice de Hilden soit le premier des Auteurs qui fasse mention du cautère potentiel*, puisqu'Ætius, Gui de Chauliac & plusieurs autres, en ont fait usage avant lui.

Holler, dont j'ai parlé déja relativement à la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'incision, étoit partisan du cautère potentiel : il a néanmoins proposé la ponction, l'incision, & le cautère actuel; mais il donne la préférence au caustique, d'après les accidens qu'il a vu être occasionnés par les autres moyens.

Sectio periculosa è cultello, multis gangræna indè mota, atque indè mors. Meliùs cauterium potentiale & alia remedia. HOLLER.

Fabrice d'Aquapendente propose le caus-

tique : il ne dit pas la manière dont il faut le placer ; il dit ſeulement d'ouvrir la tumeur, & par ce moyen d'en évacuer l'eau, puis d'empêcher un nouvel épanchement, par l'application d'un emplâtre deſſicatif, comme celui d'Ætius, fait avec la cire, la poix, l'alun, l'ammoniac, &c.

Thevenin ſe ſervoit du cauſtique pour ouvrir le ſcrotum ; l'ulcère qu'il procuroit étoit long de deux travers de doigt. Thevenin ne dit pas l'endroit où il plaçoit le cauſtique, qu'il laiſſe au choix du Chirurgien ; mais il veut qu'on ouvre l'eſcarre juſqu'au vif, & qu'on remette des cauſtiques juſqu'au fond, ſans craindre d'accident fâcheux. Il remarque, avec raiſon, que l'activité des cauſtiques périt lorſqu'ils touchent l'eau ; & conſéquemment, ils ne peuvent nuire au teſticule. La manière dont cet habile Chirurgien conduiſoit enſuite le traitement de l'Hydrocèle, tient moins du cauſtique encore que de la tente, puiſqu'il employoit ce dernier moyen, dont je parlerai en ſon lieu.

La Vauguyon n'avoit d'autre moyen de

traiter l'Hydrocèle, que le cauſtique. L'eſcarre, une fois tombée, il rempliſſoit la plaie de bourdonnets, laiſſant ſéjourner pendant quatre ou cinq jours ceux du fond de la plaie, pour exciter ainſi la ſuppuration des enveloppes de la tumeur.

Saviard a fait uſage du cauſtique une fois ſeulement. L'Hydrocèle qu'il avoit à traiter étoit douloureuſe & fort accrue dans l'eſpace de deux jours, ce qui ſembloit annoncer une complication dans la maladie. M. Beſſière, Chirurgien de réputation, fut conſulté, & les doutes qui reſtèrent ſur la nature de la tumeur, firent décider qu'on l'attaqueroit avec le cauſtique. L'eſcarre fut fendue, & le dartos fut diſſéqué, l'inciſion fut enſuite prolongée juſqu'à l'aine, & les lèvres du ſcrotum furent exciſées en partie. Saviard, qui connoiſſoit le danger de l'hémorragie, prit des meſures convenables pour l'éviter. Le teſticule flétri, & pour ainſi dire raccorni par la ſalure des eaux, ſembloit être un ſimple repli du dartos. Cependant il reprit bientôt ſa vigueur & ſon volume ordinaire.

Cette cure qui préſente, comme on le voit, une Obſervation très-heureuſe, ne fut que cinq ſemaines à s'opérer ; elle dépoſe contre M. Gooch, qui, comme nous l'avons remarqué déjà, fit mal-à-propos l'amputation d'un teſticule ſemblable.

Saviard ne dit rien des accidens qui ont pu ſurvenir pendant le traitement de ſon malade. Il eſt vraiſemblable qu'il n'y en a point eu, ou que, du moins, ils ont été fort légers.

En faiſant quelques réflexions ſur la conduite de MM. Saviard & Beſſière, on verra bientôt que la méthode du cauſtique auroit pu, dans le cas dont il s'agit, augmenter les douleurs de la partie malade, ſuſciter une nouvelle inflammation, & rendre la complication plus fâcheuſe. L'inſtrument tranchant auroit donc été préférable dans pareille circonſtance ; l'inciſion mettant à découvert le fond du ſac, auroit manifeſté l'état du teſticule, du cordon, & de la tunique vaginale, état que le cauſtique auroit pu maſquer momentanément, & induire à erreur les

Chirurgiens ſur le parti qu'ils devoient prendre.

Je ne crois point que le feu du cauſtique puiſſe ſe communiquer au teſticule, à travers les eaux de l'Hydrocèle, comme l'ont prétendu quelques Auteurs. Mais ſi l'on conſidère que cette glande, par ſa partie poſtérieure, adhére à la tunique vaginale, au crémaſter, au dartos & aux tégumens, l'on verra, comme choſe poſſible que la chaleur de ce médicament arrive au teſticule, ſans avoir beſoin de traverſer les eaux, & qu'il augmente le danger de la maladie qu'on lui ſoupçonneroit d'avance.

L'Obſervation ſuivante vient à l'appui de ma propoſition; elle appartient à Wiſeman, Chirurgien Anglois, & contemporain de Saviard.

» Le malade avoit une Hydrocèle à cha- » que teſticule, & j'attaquai, dit Wiſeman, » la première avec un cauſtique, appliqué à » la partie extérieure du ſcrotum. Le lende- » main je ſéparai l'eſcarre, & donnai iſſue » à une quantité d'eau, de matière putride,

» de quelques filamens de chair corrompue, » & enfin d'un ſérum ſanguinolent. La tumeur » s'affaiſſa, & l'autre côté reſta comme au- » paravant. Le baſilicum & le ſuſpenſoir fu- » rent appliqués : le malade éprouva des » coliques & de l'anxiété pendant la nuit. » Le lendemain, je preſcrivis un clyſtère » carminatif & la ſaignée. Le ſoir l'eſcarre » étoit sèche, & les parties d'alentour enflées, » avec un principe d'inflammation. Je fis une » fomentation avec la décoction d'abſynthe, » de camomille & de ſureau dans le vin » rouge : j'appliquai auſſi le baſilicum comme » auparavant, & un cataplaſme de farine » d'orge & de fèves cuites dans l'oximel. » J'ajoutai enſuite l'huile de térébenthine. » Ces applications firent ſuppurer la partie & » ſéparer l'eſcarre, mais le gonflement con- » tinua. J'employai le cataplaſme de cigüe & » de juſquiame : l'ulcère fut panſé avec le » mondificatif de Paracelſe. J'obſervai, quel- » ques jours après, dans le panſement une » eſcarre corrompue, & je la tirai avec mes » pinces, c'étoit le kiſte putréfié. La tumeur

» s'affaissa, je fis les pansemens d'une ma-
» nière convenable, l'ulcère se détergea par
» ce moyen ; mais pendant le traitement, il
» survint un gonflement dur, avec fungus
» sur le testicule, je fus obligé de dilater la
» plaie avec un bistouri & des ciseaux, &
» de consumer ce fungus avec le précipité
» & le vitriol, & l'ulcère fut guéri.

» Pour éviter tous les accidens dont j'avois
» été témoin (continue M. Wiseman) dans
» l'opération précédente, je crus devoir bien
» faire en ouvrant, par une incision d'un
» pouce de longueur, l'Hydrocèle de l'autre
» côté : j'évacuai à-peu-près la même quantité
» d'humeur, mais le malade n'en souffrit
» pas moins la fièvre, les coliques, &c. jus-
» qu'à ce que le kiste eût acquis un degré de
» suppuration, qui arriva vers le douzième
» jour. L'ulcère fut heureusement guéri par
» ce procédé, & le scrotum revint à son état
» naturel «. WISEMAN, 9 *Observat. of an Hydrocele. With, Sarcomata, of both testicles. Book I*, *Pag.* 130.

Wiseman, pour nous prouver que l'incision

qu'il avoit pratiquée ne l'avoit pas ſatisfait davantage que les cauſtiques, nous recommande bien d'examiner l'âge & la conſtitution du malade, avant d'entreprendre de pareils traitemens, qui, ſelon ſes obſervations, ſont, en général, ſuivis de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet; d'ailleurs, ſi la chaleur naturelle eſt en défaut, la gangrène peut s'emparer de la partie.

Dionis, un des flambeaux de la Chirurgie de ſon temps, regarde l'application du cauſtique comme la meilleure manière de traiter l'Hydrocèle : la traînée de cautère, qu'il conſeille, doit comprendre toute l'étendue de la tumeur; il ouvre enſuite l'eſcarre, & remplit, comme Thevenin, la plaie de plumaceaux, qui facilitent une ſuppuration efficace. On ne touche point, dit-il, aux tuniques ou membranes propres du teſticule, qu'il faut défendre ou conſerver le mieux qu'il eſt poſſible.

Dionis veut-il recommander qu'on ne touche point la tunique propre du teſticule,

avec l'inſtrument tranchant qui doit ouvrir l'eſcarre ? Son précepte alors ſeroit excellent; mais, comme il ne le donne qu'après avoir conſeillé l'application des plumaceaux dans le fond de la tumeur, pour procurer la ſuppuration, qui entraîne avec elle *les eſcarres & les membranes altérées par le ſéjour que les eaux ont fait*, il ſemble que Dionis craint la ſuppuration de la membrane propre ou albuginée du teſticule, & que ſon précepte porte ſur les plumaceaux, qui ne doivent point toucher à cette membrane.

La remarque que je viens de faire me conduit à croire que Dionis s'en eſt toujours tenu à la cure palliative de l'Hydrocèle, puiſqu'il ne dit rien des changemens qui arrivent néceſſairement à la tunique albuginée, par l'application des plumaceaux dont il parle.

M. de la Faye, Commentateur de Dionis, n'approuve pas l'uſage du cauſtique pour la guériſon de l'Hydrocèle; il dit que les Praticiens l'ont abandonné à cauſe des inconvéniens auxquels il eſt ſujet.

M.

M. de la Faye décrit enſuite la méthode de l'inciſion, ſans dire quels ſont les inconvéniens du cauſtique.

M. Garengeot reproche à ce moyen d'agir lentement, d'étendre ſouvent ſon action plus loin qu'on ne voudroit, & d'avoir beſoin d'un inſtrument tranchant pour diviſer l'eſcarre. Il ne craint pas de dire auſſi qu'il peut donner de l'âcreté aux eaux de l'Hydrocèle; ce qui produit, à ſon avis, de très-grands déſordres.

Ces différens reproches annoncent un peu de prévention, de la part de M. Garengeot, contre les cauſtiques. La pierre à cautère, employée avec prudence, à petite doſe, reſte aſſez dans l'enceinte qu'on lui marque, & ſon action n'eſt pas auſſi lente que l'a prétendu M. Garengeot. Quant à l'âcreté communiquée à l'eau de l'Hydrocèle, elle eſt purement idéale; car l'inſtrument, avec lequel on ouvre les parois de la tumeur, quand l'eſcarre eſt formée, prévient cette âcreté, (qui feroit d'ailleurs de courte durée) en donnant iſſue au fluide épanché.

L'incision qu'on est obligé de faire, peut, à la vérité, se compter pour un inconvénient du caustique, puisque c'est une seconde opération, qui seule auroit pu guérir l'Hydrocèle, comme on l'a vu arriver quelquefois.

M. Bertrandi, dans son savant Mémoire inséré dans le troisième volume des Recueils de l'Académie Royale de Chirurgie, semble préférer les caustiques à l'incision, parce que la supuration est plus aisée à produire par ce procédé. Mais cet Auteur, recommandable à tant de titres, se décide ensuite pour l'incision, qu'il pratique après avoir pris des précautions qu'il juge devoir diminuer les dangers attachés à ces deux traitemens, tels que sont, l'hémorragie, l'inflammation, la gangrène, & la mort même.

Causticis nempè aut scapello tumor per longitudinem operiatur, & sacci suppuratio excitetur. Ea præferenda, ob id, videntur, quòd sacci suppurationem citiùs excitent quæ adeò difficilè oritur, quando incisione tentatur, atque si gangrenæ metu eadem rejicimus, ex hâc non minus quandoquè periclitamur : inflammatio enim & alia gravissima symptomata

ſæpè urgent, ut non rarò membranarum inflammatio, quæ ſuppurationem antecedere debet, præcipuè ſi eæ ita occalüerunt, ut vi vitæ difficiliùs commoveantur. Magna prætereà, quæ perſæpè exſcindi debet, ſcroti pars, curationem periculoſiorem reddit. Ut horum magnam partem vitaremus, conſultum duximus in amplâ Hydrocele aquam per acum triquetram educere, atque corroborantibus remediis, tùm ſuſpenſorio ſcrotum fovere & ſuſtinere per aliquot dies, donec aliqua humoris copia iterùm fuit collecta, atque tunc, priuſquàm ad antiquam amplitudinem perveniat, iterùm iterùmque perforatur, ac tandem ſcapello inciditur; ita enim minor eſt gangrenæ aut hemorrhagiæ metus. Tùm partes corrugatæ corroboratæque medicamenta faciliùs admittunt, & ſuppuratio citiùs, faciliùs, & æquabiliter excitatur, quod ex repetitis experimentis affirmamus. Bertrandi; Tom. III, Academ. Reg. Chirurg. Pag. 3.

M. Gooch, duquel j'ai déja parlé, relativement à l'exciſion, a guéri des Hydrocèles par le cauſtique; cependant, l'exciſion qu'il

a pratiquée enſuite, d'après Douglas, lui a paru préférable. Il fonde la raiſon de cette préférence, ſur la facilité avec laquelle on peut voir l'état des parties intéreſſées, lorſqu'on ouvre la tumeur avec le biſtouri.

Il eſt vrai qu'on n'a pas cet avantage avec le cauſtique, qui tuméfie le ſcrotum, même après que les eaux ſont écoulées, au point que le teſticule ſe trouve gêné par la preſſion que cette enveloppe exerce ſur ſon corps & ſur-tout pendant les premiers jours du traitement.

M. Monro penſe bien différemment des cauſtiques; il ne craint pas de dire qu'ils ont l'avantage de faire aux tégumens une ouverture plus grande que celle qu'on fait par la ſimple inciſion; que l'inflammation, inſéparable de l'eſcarre, peut être utile pour exciter une ſuppuration louable dans les tempéramens pituiteux, & que les panſemens ſont plus aiſés, en ce qu'on n'eſt point obligé à tenir la plaie ouverte par d'autres moyens, ce qu'il croit néceſſaire dans toutes les plaies profondes.

Je croirois, avec M. Monro, que les tempé-

ramens pituiteux & phlegmatiques pourroient tirer des cauſtiques les avantages d'une ſuppuration efficace. Mais, eſt-il en notre pouvoir de meſurer les médicamens avec la ſenſibilité, avec l'irritabilité des parties? & voit-on à des ſignes certains la différence de ces tempéramens, que tant de gens diſent connoître, & que les vrais Médecins étudient ſans ceſſe?

Nous voyons tous les jours parmi nos malades, des gens qui le ſont pour la première fois de leur vie, & qui ne peuvent nous éclairer d'aucune manière ſur ces ſignes. Nous n'avons alors que l'apparence pour nous, & cette apparence eſt ſouvent trompeuſe.

En effet, l'homme qui, d'après notre apperçu, doit être l'homme le plus fort, l'athlète le plus vigoureux, eſt ſouvent l'être le plus foible, le plus délicat, prêt à deſcendre dans la tombe au plus petit choc qu'il éprouve.

Mais, à côté de ce malheureux être, nous voyons quelquefois l'homme dont l'exiſtence nous ſemble foible & précaire, avoir par

devers lui la force d'un coloſſe, & être propre à ſupporter les grandes douleurs, comme les plus grandes fatigues & les plus violens exercices.

L'état phyſique de ce dernier individu, qui ſembleroit permettre les ſtimulans, les irritans, & enfin les cauſtiques, tromperoit ſans doute M. Monro; ſon tempérament ne doit point être phlegmatique, il eſt plus naturel de le croire iraſcible & ſanguin. Ainſi, dans un ſujet ſemblable, l'application des cauſtiques pourroit avoir des ſuites fâcheuſes.

M. Sharp a été témoin des effets dangereux des cauſtiques, & ſon témoignage doit avoir plus d'autorité encore que celle de MM. Garengeot & Monro, qui n'ont pas l'air d'en parler d'après leur expérience.

» Un homme, âgé de trente-ſept ans, & » d'un très-bon tempérament, ayant une » Hydrocèle, avoit déja ſouffert une fois » l'application d'un cauſtique à la partie ſu- » périeure de la tumeur; le Chirurgien ayant » ouvert l'eſcarre, en tira près de trois cho- » pines d'eau; mais la maladie étant reve-

» nue peu de temps après, M. Sharp entreprit » la cure radicale le 15 Décembre 1736, » par un nouveau cauſtique.

» Le cauſtique, employé par le premier Chi- » rurgien n'avoit occupé qu'un petit eſpace. » Celui dont M. Sharp fit uſage avoit environ » ſix pouces de long ſur un pouce de large; il » le plaça ſur la partie antérieure & ſupérieure » de la tumeur. L'eſcarre fut ouverte le len- » demain, il en ſortit plus d'une pinte d'eau. » Depuis le 17 juſqu'au 24, le malade ſouf- » frit toujours beaucoup, non-ſeulement à la » partie affligée, mais encore au dos & aux » lombes, & il repoſa très-peu. Le ſcrotum » devint très-enflammé & très-épais, & la » fièvre ſymptomatique fut très-violente, » ſans que la plaie donnât aucun ſigne de » ſuppuration. Le 24 au ſoir, le malade ſe » trouva un peu mieux, & ce mieux continua » juſqu'à la ſéparation de l'eſcarre, qui ſe fit » le 29; mais la plaie avoit toujours mauvaiſe » mine, & il ne paroiſſoit point de grain » charnu à ſa ſurface. Depuis le 29 Décem- » bre juſqu'au 5 Janvier les choſes demeurè-

» rent dans le même état; depuis le 5 Janvier » jufqu'au 13, le malade fut attaqué d'un » accès de fièvre, qui revint deux fois encore, » & cela de deux en deux jours. Depuis le 17 » jufqu'au 26, la fièvre ayant ceffé, il com- » mença d'aller beaucoup mieux, deux abfcès » au fcrotum s'étant ouverts dans cet inter- » valle.

» Vers le 2 Février, la douleur ceffa entiè- » rement, la tumeur diminua beaucoup, & » la dureté fe ramollit; la plaie fe cicatrifa » enfuite en fort peu de jours, & le 24 Fé- » vrier le malade fut en parfaite fanté.

Si M. Sharp fe plaint des cauftiques, relativement aux accidens qu'il en a vu furvenir, il fe plaint auffi des autres méthodes de guérir radicalement l'Hydrocèle, ce qui lui fait dire qu'il les rejette entièrement & qu'il s'en tient à la cure palliative.

Les Obfervations de M. Sharp diffèrent en tout de celles de M. Heifter, puifque ce dernier eft un des plus zèlés partifans des cauftiques. Etoit-il plus heureux dans fes opérations, que ce célèbre Chirurgien

Anglois? Le tempérament des ſujets qu'il a traités par cette méthode, l'air du pays qu'il habitoit, ont-ils influé ſur ſes ſuccès? Tout cela peut être; mais toujours eſt-il vrai que M. Heiſter a joui d'une grande réputation en Europe, & cela peut faire croire qu'il a guéri des Hydrocèles par les cauſtiques.

Il les appliquoit à la partie externe & latérale de la tumeur ſur un emplâtre percé d'une ouverture longue & étroite, dont il ne donne pas les dimenſions, ce qui nous empêche de ſçavoir celle que doit avoir l'eſcarre. Il ne marque pas non plus le temps auquel l'eſcarre doit être ouverte : il recommande ſeulement de la percer avec le bout d'un inſtrument approprié, ſi les cauſtiques n'ont pas ouvert toute l'épaiſſeur des membranes: il veut que, lorſque les eaux ſont évacuées, on rempliſſe la cavité de la plaie avec des lambeaux de linge, & qu'on ſe comporte enſuite d'une manière convenable pour guérir complètement la maladie.

Il paroît que M. Heiſter s'en eſt tenu à l'application des cauſtiques pour traiter les

Hydrocèles que ſa pratique lui a fournies. Il nous dit expreſſément avoir guéri pluſieurs perſonnes par cette méthode, tandis qu'il ſe borne au ſimple expoſé des autres, ſans dire qu'il en ait pratiquée aucune.

Les ſuccès de M. Heiſter ſont-ils aſſez nombreux pour fixer l'opinion générale ſur les bons effets des cauſtiques? c'eſt ce que j'aurois de la peine à déterminer, même en ſuppoſant que ce Praticien fût le ſeul qui les eût employés.

Il ſuffit donc que MM. Wiſeman, Garengeot, Sharp, Bertrandi, & autres Chirurgiens de la première réputation, ſe ſoient plaints des cauſtiques, pour que nous devions y renoncer, lorſque nous aurons trouvé des moyens exempts de toute eſpèce de reproche.

M. Heiſter nous fournit lui-même une preuve de la validité de cette dernière conſéquence. Il s'appuie de l'autorité de M. Douglas, pour avancer que le cauſtique eſt préférable aux autres méthodes; mais M. Douglas ne s'eſt point ſoutenu dans cette opinion; la preuve en eſt inſérée dans ſon Traité par-

ticulier ſur l'Hydrocèle, imprimé en 1755, par lequel il publie la méthode de l'exciſion, qui lui eſt particulière ; & cela détruit entièrement ce que cet Auteur avoit dit en faveur des cauſtiques, dans ſon Abrégé des opérations de Chirurgie, plus de dix ans avant ſon dernier Ouvrage.

Cependant les ſuccès de l'exciſion, publiés par Douglas, n'ont point empêché M. Elſe, Chirurgien en chef de l'Hopital Saint-Thomas à Londres, d'employer les cauſtiques. Sa méthode eſt à-peu-près celle que Guillemeau & Pigrai ont décrite, d'après Gui de Chauliac. Il paroît que M. Elſe ayant trouvé cette méthode établie dans ſon Hopital, a continué de la pratiquer, ainſi que M. Giſlé l'avoit pratiquée avant lui.

Le cauſtique dont M. Elſe faiſoit uſage, étoit compoſé de la manière ſuivante :

℞. *Lixiv. Sapon. Pharmacop. Londin. unc. xxxij.*

Coque, ad unc. viij.

Adde calc. viv. pulv. unc. iij, vel q. ſ. extrac. Thebaïci pulv. unc. j.

Donec omnem liquorem abſorbſerit, ut ſiat paſta, quæ vaſe optimè clauſo ſervari debet.

» On l'applique au moyen d'un emplâtre » fenêtré, & dont l'ouverture eſt à-peu-près » du diamètre d'une pièce de douze ſols, pour » que l'eſcarre qui en réſulte ait le double » de grandeur. Ce remède produit ordinai- » rement ſon effet dans quatre ou cinq heu- » res. Le malade éprouve quelquefois la co- » lique & la fièvre avec des douleurs dans » les lombes & dans le ſcrotum; ſa langue » devient blanchâtre, & dans quarante-huit » heures on remarque une altération ſenſible » à la tumeur, qui paroît alors tendue & beau- » coup plus dure qu'elle n'étoit auparavant. » Ces accidens ceſſent, pour l'ordinaire, » après un ou deux jours, ſans qu'on ſoit » obligé d'employer les ſaignées & les la- » vemens «.

M. Vaux, en nous donnant la recette du cauſtique de M. Elſe, prétend que l'opium, qui en fait partie, diminue ſes effets douloureux, au point que le malade peut dormir pendant ſon action. Il aſſure que l'opium

n'empêche point l'eſcarre de ſe former dans l'eſpace d'environ douze heures, & que cette eſcarre, une fois tombée, laiſſe appercevoir aiſément la tunique vaginale, qu'il faut ouvrir avec précaution, pour évacuer l'humeur épanchée. M. Vaux a fait uſage de ce moyen dont il a tiré beaucoup plus d'utilité que du ſéton. Il a été à même de faire cette remarque ſur un homme qui, ayant deux Hydrocèles, permit qu'on en traitât une par le ſéton, & l'autre par le cauſtique. Il donne une Obſervation non moins concluante & ſemblable à la ſienne, faite par M. Ford, ſon confrère & ſon ami.

Nous ſavons auſſi que M. Wai a fait uſage des cauſtiques, à l'exemple & d'après les renſeignemens de M. Elſe. M. Baker's a vu ce moyen manquer ſur deux malades, qui furent enſuite guéris par une nouvelle application du cauſtique, dont on fut obligé d'augmenter la doſe

Si M. Elſe a trouvé des partiſans du cauſtique, & ſi ces mêmes partiſans n'ont pas craint de publier que ce moyen eſt de beau-

coup préférable au séton, si fort vanté par M. Pott, comme nous le ferons observer, ce dernier Praticien rencontre à son tour un zèlé défenseur du séton dans M. Howard, qui ne craint pas de dire que l'application des caustiques peut produire les accidens les plus redoutables. M. Howard fait les remarques les plus judicieuses sur les malades, dont les uns peuvent être d'une complexion saine, & les autres peuvent avoir l'habitude du corps altérée par l'intempérance, les boissons spiritueuses, le scorbut, la goutte, &c.

» Les personnes d'un tempérament sanguin, dit-il, ont des maladies inflammatoires; les plus légères causes suffisent pour exciter dans elles une inflammation générale & particulière, qui, une fois produite, persiste avec obstination, & peut s'augmenter relativement à diverses circonstances. Une autre cause rend les maladies inflammatoires dangereuses, c'est le degré exquis d'irritabilité du systême nerveux. L'inflammation d'une partie membraneuse dans une constitution pareille, peut causer les accidens

» les plus fâcheux : & quoique dans ces » individus l'atonie & la gangrène soient » moins à craindre, on peut dire néanmoins » qu'une partie trop long-temps enflammée, » dans l'instant où l'irritabilité nerveuse existe » à son plus haut degré, sera sujette à la gan- » grène, non par l'habitude du corps malade, » mais par la violence & la durée de l'in- » flammation.

» Une autre espèce de gangrène arrive aux » personnes qui, ayant abusé des liqueurs » spiritueuses, ont le systême nerveux débilité, » & incapable de souffrir le moindre degré » d'irritation ; car c'est le pouvoir nerveux qui » donne le sentiment & le mouvement à tou- » tes les parties, & si la vie est une chaîne » continuelle d'excès, ce même pouvoir af- » foibli, enlève aux vaisseaux de toute espèce » la force qu'il leur faudroit pour résister aux » effets des caustiques «.

M. Howard, après avoir ainsi exposé les dangers des caustiques, prend de-là occasion de leur préférer le séton : il dit ensuite avoir employé pendant plusieurs années cette der-

nière méthode, ſans qu'il en ſoit réſulté des ſymptômes fâcheux.

On dit de M. Robertſon, Chirurgien à Richemond, qu'il a guéri pluſieurs perſonnes par le cauſtique appliqué ſur toute la longueur de l'Hydrocèle; il faut que le cauſtique reſte aſſez long-temps pour que la tunique vaginale ſoit ouverte. Le teſticule n'a, dit-on, jamais ſouffert de ce procédé. Il eſt vrai que M. Robertſon a ſouvent été obligé d'avoir enſuite recours à l'inſtrument tranchant dans les Hydrocèles anciennes & ſur des ſujets avancés en âge.

La chute de l'eſcarre entraîne d'ordinaire le reſſerrement de la partie, & le pus qui ſe ramaſſe dans le fond de l'ulcère n'a pas toujours la facilité d'en ſortir, ce qui oblige d'en aggrandir l'ouverture au moyen d'une inciſion.

Il eſt ſurprenant que M. Douglas, bien informé des divers ſuccès que MM. Robertſon, Baker's & autres Praticiens avoient obtenus par les cauſtiques, dont il s'étoit ſervi lui-même avec avantage, ait enſuite abandonné

abandonné cette méthode, pour lui préférer celle de l'excision. Cette conduite de Douglas me fait croire que les détracteurs des caustiques ont eu de grandes raisons pour les abandonner, & ces détracteurs méritent bien qu'on respecte leur opinion.

Zacharie Platner, dont la réputation est si bien établie dans toute l'Europe, ne craint pas d'avancer que l'action des caustiques sur les parties nerveuses du scrotum peut causer une vive douleur, & faire naître en même temps une inflammation des plus dangereuses.

Nam, qui illum, impositis adurentibus, aperiunt, iis nihilominùs sæpè ferro opus est, si medicamentum non transiit, vel si plaga non satis patet. Ubi verò medicamentum altiùs descendit, offendere illud potest partes nervosas, & periculosissimam inflammationem cum gravi dolore movere. JOH. ZACHARIÆ PLATNERI, Dissertatio x de Hydrocele, pag. 371.

J'ai vu moi-même que ce moyen de guérir l'Hydrocèle étoit plus long & plus dou-

loureux que ne l'ont prétendu certains Maîtres de l'Art. Le malade que j'ai traité avec les cauſtiques, eſt attaqué d'un aſthme convulſif, qui depuis vingt-quatre ans l'oblige à paſſer les nuits dans un fauteuil; je ne voulus point le ſoumettre à l'inciſion, à cauſe de l'atonie conſidérable que je crus remarquer à ſes fibres, ce qui ſuppoſe preſque toujours trop de fluidité dans les humeurs. Je craignois donc que les ſecouſſes occaſionnées par la toux que produit l'aſthme, n'euſſent déterminé quelque hémorragie opiniâtre.

En conſéquence, je me ſervis de la pierre à cautère pour faire une eſcarre d'environ trois pouces de long ſur un de large. Cette première application fut aſſez douloureuſe, pour que le malade tombât en ſyncope pendant deux ou trois minutes, ce que je n'ai jamais vu arriver dans mon opération ordinaire.

Les tégumens, irrités par ce cauſtique, devinrent fort épais; & leur poids, joint à celui de la tumeur, étoit fort incommode. Je réitérai tous les jours l'effet du cauſtique, ayant ſoin d'enlever, avec la pointe d'une

ſpatule un peu tranchante, ce qui me paroiſſoit calciné; ainſi chaque jour je renouvellai mon cauſtique, que je plaçai ſur une cannelure que je pratiquai ſur la tumeur, avec la ſpatule. Une fois que cette gouttière fut profonde d'environ trois lignes, je quittai la pierre à cautère, dont la diſſolution, trop facile, procuroit de vives douleurs, en ſe communiquant, malgré moi, au bord de la brûlure, toujours très-ſenſible. Je ſubſtituai à ce cauſtique le crayon de pierre infernale, légèrement ſaupoudré du ſublimé corroſif en poudre impalpable. Ce qui fut d'un effet plus commode, plus prompt & moins douloureux. J'aggrandiſſois tous les jours la gouttière avec la pointe de ma ſpatule, & malgré mon deſir d'accélérer l'ouverture de la tumeur, par ce moyen, je n'arrivai à la tunique vaginale que le dixième jour. Je la ſoumis à l'action du cauſtique, pendant quatre jours. Elle étoit, au bout de ce temps, d'une conſiſtance ſemblable à celle d'un vieux parchemin; & j'aurois attendu long-temps qu'elle fût percée, ſi je n'avois pris le parti

de la diviſer avec un biſtouri, pour évacuer l'eau qu'elle contenoit. J'inſinuai enſuite dans le ſac pluſieurs brins de charpie, ce qui fut aſſez douloureux pour que mon malade éprouvât encore une ſyncope, moins longue, à la vérité, que la première, attendu que je l'avois accoutumé à ſouffrir pendant quatorze jours.

La charpie put reſter au fond de la plaie pendant deux jours, ſans cauſer une grande douleur, mais le troiſième, elle devint inſupportable; je fus donc obligé de la retirer, tant pour terminer les douleurs, que pour diminuer la tenſion du pouls du malade, menacé d'une fièvre violente. Le teſticule avoit augmenté de volume à cette époque; l'humeur qui ſortoit par la plaie, étoit toujours aqueuſe, l'eſcarre de la tunique vaginale tomba dans cet intervalle, le dix-huitième jour de l'opération première : je profitai de l'ouverture qu'elle me laiſſa, pour introduire dans la plaie une petite mèche de linge effilé avec laquelle je tamponai de petits eſpaces que je trouvai à droite & à gauche, entre le

testicule & la tunique vaginale restante. Ce nouveau moyen fut encore très-douloureux, & sur-tout pour un malade, obligé de rester dans un fauteuil ; il fit naître une fièvre assez vive, des douleurs de tête & de reins, avec une insomnie de 24 heures. J'enlevai cette mèche au bout de douze heures, & la matière du suintement eut un peu de consistance, c'étoit le vingtième jour du traitement. La suppuration devint de bonne espèce peu de temps après. Alors, plus de fièvre, plus de douleur. La maladie fut terminée le 10 Juillet 1783, & le traitement avoit commencé le 28 Mai. Il est vrai que je crus devoir entretenir la plaie ouverte pendant quelques jours de plus, pour pouvoir m'assurer si la suppuration avoit été générale, ce qui me parut assuré par la forme du testicule, qui, quoiqu'un peu plus gros qu'à l'ordinaire, avoit contracté une adhérence exacte avec toutes ses enveloppes.

Comme cette cure s'est accomplie sous mes yeux seulement, la personne respectable sur laquelle je l'ai obtenue, m'a permis de

la nommer ; c'eſt M. Pigault de Grandcourt, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie, en réſidence à Calais, âgé d'environ quarante-huit ans. Il a ſupporté ſes douleurs ſans ſe plaindre, & avec une tranquillité rare. Il étoit venu à Paris pour ſe faire opérer par l'inſtrument tranchant ; mais ſon état ne me permettoit pas d'en faire uſage pour ſon Hydrocèle. Je me ſuis néanmoins rapproché de mon procédé ordinaire, dont l'eſſentiel conſiſte à produire la ſuppuration de la tunique albuginée dans toute ſa ſurface, condition ſans laquelle on ſe flatteroit en vain de guérir cette maladie.

Du Séton.

Si nous conſidérons combien l'on a varié, de tous les temps les moyens de guérir l'Hydrocèle, il ſera fort aiſé de voir qu'ils ont été en général d'un uſage peu certain. En effet, nous voyons les Auteurs anciens & modernes, conſeiller & proſcrire ces moyens, parce qu'aucun n'a rempli complètement leur objet.

Le ſéton, par exemple, étoit en vigueur du temps d'Abubater Rhaſis, qui faiſoit la Chirurgie vers la fin du onzième ſiècle. Il fut enſuite oublié juſqu'à Gui de Chauliac. Ce dernier Auteur attribue, ſans fondement, à Galien d'avoir conſeillé le ſéton.

Galien, comme nous l'avons dit déja, parle d'un ſyphon, pour évacuer les eaux de l'Hydrocèle, ce qui ſuppoſe que, ne connoiſſant pas le trocart, il perçoit la tumeur avec un inſtrument qui laiſſoit la place à ſon ſyphon, *immiſſò ſyphone*, c'eſt-à-dire, un tuyau recourbé, ou une ſeringue, & non point un ſéton, comme a cru le voir Gui de Chauliac, dans le Livre 14e de la Thérapeutique de Galien.

Ainſi, d'après Gui de Chauliac, la méthode du ſéton ſeroit bien plus ancienne que Rhaſis, ce qui n'eſt pas vraiſemblable, puiſqu'il eſt ſeul de ſon avis : & ſi Galien en avoit dit quelque choſe, les Auteurs qui l'ont ſuivi de près en auroient également fait mention. C'eſt donc vers le onzième ſiècle qu'on peut porter la découverte du ſéton. Enſuite,

ce moyen a resté dans l'oubli jusqu'au quatorzième siècle, temps auquel Gui de Chauliac l'a fait revivre comme un moyen palliatif. Il l'employoit dans l'Hydrocèle, comme les Chirurgiens Arabes l'ont employé dans différentes maladies.

Gui de Chauliac veut qu'on saisisse la tumeur avec des tenettes plates & percées à leur bout, pour le passage d'une grande aiguille ardente, qui traverse cette même tumeur, en y laissant le séton, jusqu'à ce l'eau soit sortie; Gui de Chauliac recommande fort de s'éloigner de la cloison des bourses, & de remuer souvent le séton, dont il n'indique pas la forme & les dimensions. Il veut qu'on applique sur la partie, de l'huile & du blanc d'œuf, pendant les premiers jours de l'opération; ensuite il se contente, pour tout appareil, d'une feuille de choux appliquée sur la partie.

Fallope regarde l'application du séton, dans l'Hydrocèle, comme une méthode nouvelle. Cependant, Gui de Chauliac & Rhasis en avoient parlé plusieurs siècles avant lui. Fal-

lope ne faifoit point ufage de tenettes plates & percées, pour pincer la tumeur & la traverfer avec une aiguille ardente. Il dit feulement que les Chirurgiens modernes fe fervent d'un féton fait de plufieurs fils de foie, paffés dans la tumeur, avec le fecours d'une aiguille, & qu'ils laiffent le féton en place pendant plufieurs jours, ayant foin de le retirer de part & d'autre, jufqu'au parfait écoulement du fluide. » Cette méthode me » plaît affez, dit Fallope, mais il eft bon de » faire obferver qu'elle eft fouvent infruc- » tueufe «. Malgré cet inconvénient, Fallope préfère le féton à tout autre moyen.

Fabrice d'Aquapendente, élève de Fallope, parle du féton d'après Gui de Chauliac, ce qui femble devoir fixer l'époque de ce procédé à ce dernier Auteur.

Franco, qui exerçoit la Chirurgie à Orange, tandis que Fallope la faifoit à Padoue, c'eft-à-dire, vers la fin du feizième fiècle, a également parlé dans fon Ouvrage de la méthode du féton, d'après Gui de Chauliac. Il a feulement ajouté que la matière du féton doit être de foie en

huit ou neuf doubles. Franco reproche à ce moyen de produire des inflammations auxquelles on ne pare pas toujours, faute de remèdes connus. Il dit que dans pareilles circonstances il faut ôter le séton.

Ambroise Paré, après avoir parlé d'un onguent auquel il croit quelque vertu pour la cure de l'Hydrocèle, dit que si ce remède n'opère aucun effet, » il faut en venir à » l'opération manuelle, en appliquant un sé- » ton à travers le scrotum & les membranes, » où est contenue l'aquosité, & passer une » aiguille assez grosse, qui ait la pointe en » triangle, enfilée de fil de soie en huit ou » neuf doubles : la passer promptement au » travers des trous des tenailles à séton, se » gardant bien de toucher la substance pro- » pre du testicule. Cela fait, on y laissera le » fil, lequel sera remué deux fois le jour, » afin que l'eau soit évacuée peu-à-peu ; & » s'il y survenoit grande douleur & inflam- » mation, à cause dudit séton, subit sera » ôté, & la propre cure délaissée pour sub- » venir aux accidens «.

Les préceptes d'Ambroiſe Paré, ſur l'uſage du ſéton, diffèrent peu de ceux de Franco. Ce dernier a décrit deux manières de l'appliquer, dont l'une, ſans tenailles, ce qui fournit un appareil beaucoup moins déſagréable. Il ſemble même que Franco ait donné la préférence à celle-ci. Paré, ſon contemporain, a préféré l'autre, & pour le placer, il s'eſt ſervi d'une aiguille triangulaire, au lieu d'une aiguille ardente, ce qui rend l'opération moins douloureuſe, & ſon appareil moins effrayant.

Quant à la confiance que les deux Chirurgiens avoient au ſéton, elle eſt à-peu-près la même : Franco aſſure qu'il occaſionne ſouvent une inflammation dangereuſe » & » alors, dit-il, eſt le plus expédient de l'ô- » ter «. Paré l'a vu produire le même accident : » & dans ce cas, dit il, ſubit ſera » ôté, & la propre cure délaiſſée «.

Cette reſſemblance parfaite dans la doctrine de nos deux Auteurs, prouve bien que Paré, dont l'Ouvrage eſt poſtérieur de quelques années à celui de Franco, n'a pas craint

de le copier. Cependant Franco a renoncé au ſéton & lui a préféré l'uſage d'une tente large, faite au choix du Chirurgien, avec la charpie, l'étoupe, le linge, ou une éponge: tandis que Paré s'en eſt tenu au ſéton, & que s'il a parlé de la tente, il en a parlé comme d'un moyen décrit par Franco, ou autres Chirurgiens qu'il ne nomme point.

Guillemeau, élève de Paré, n'a point adopté le ſéton de ſon maître. Il n'en dit preſque rien : il décrit une autre opération, laquelle conſiſte à faire une inciſion ſur la tumeur, afin de pouvoir placer enſuite dans le ſac une tente de linge mollet. Guillemeau a porté ſi loin l'uſage de ce procédé, qu'il le pratiquoit ſur des petits enfans.

Pigrai a trouvé le ſéton d'un uſage peu ſûr & très douloureux. Il lui préfère la tente, qu'il ſemble avoir employée d'après Guillemeau.

Nonnulli abſceſſum aperiunt, acum ſilo inſtructam, ad formam ſeti trajiciendo : ſed hoc majorem dolorem infert, & hæc curandi ratio minùs certa eſt quàm illa ſuperior. PIGRAI.

Covillard dit aussi qu'on employoit de son temps le séton, à la faveur d'une aiguille rougie au feu, longue d'un demi-pied, & enfilée d'une soie en 8 ou 9 doubles. Ce procédé étoit, selon Covillard, meilleur que celui des tenailles, par la difficulté qu'on éprouve à rencontrer le second trou de cet instrument. Mais il lui reproche des cures manquées, à cause de l'inflammation dont il est accompagné; accident qui oblige à renoncer à la cure par ce même moyen.

Wiseman veut qu'on emploie le séton dans l'Hydrocèle par infiltration, & croit que ce moyen peut se comparer aux scarifications que l'on fait pour guérir cette espèce d'œdême. If it be an Anasarca that possesseth the whole scrotum, the way to discharge it is either by scarification, or by a seton. WISEMAN, *Book I, Chap. XXIII.*

Thévenin parle du séton comme d'un moyen douloureux & peu certain pour la cure de l'Hydrocèle. Il dit ensuite que les Anciens l'employoient lorsque la maladie

occupoit les deux bourſes ; le ſéton traverſoit en même temps la double tumeur & la cloiſon dans la partie la plus éloignée du ſiége. Thevenin croit que, par cette manière, les eaux s'écouloient peu-à-peu, & qu'on s'oppoſoit ainſi à leur débordement ; que d'ailleurs la fluxion & l'inflammation arrivoient plus difficilement, lorſqu'on avoit ſoin de placer le ſéton à la partie ſupérieure de la tumeur, au lieu de le placer à la partie la plus déclive, & que les ouvertures gênoient moins le malade.

Dionis n'a regardé le ſéton que comme un moyen d'obtenir la cure palliative : Garengeot le propoſe pour faire évacuer les eaux contenues dans le tiſſu cellulaire du ſcrotum, & ne veut pas qu'on s'en ſerve dans l'Hydrocèle par épanchement.

On trouve dans les Œuvres de Fernel, que Silvius ſe ſervoit du ſéton, lorſqu'un topique ridicule ne guériſſoit point l'Hydrocèle. *Hydrocele autem, ſtercore vaccino & caprarum impoſito, curetur : id ſi non ſufficiat,*

ſilo ad aquarum locum transfixo paulatim emittantur aquæ, poſteà ulcus glutinetur, & parti aquas tranſmittenti, ut hepati lieni proſpiciatur. SILVIUS, in Fernel. operibus.

M. Bertrandi, en parlant des Hydrocèles formées en peu de temps dans la tunique vaginale du cordon ſpermatique, leſquelles ſont ordinairement cellulaires, dit avoir obſervé pluſieurs fois que le ſéton avoit très-bien réuſſi dans ce cas, lorſque les cellules n'étoient ni trop épaiſſes, ni trop diſtendues, au lieu qu'en ouvrant la tumeur avec un inſtrument tranchant, toutes les cellules s'affaiſſent; & ſi après l'écoulement de l'humeur on veut détruire les cellules, ou les deſſécher, il faut employer des remèdes cauſtiques ou deſſicatifs, dont l'action peut, à cauſe de la proximité, porter ſur les vaiſſeaux ſpermatiques & les corroder ou les obſtruer; ainſi il y a à craindre pour ces vaiſſeaux. Les corroſifs, en les ulcérant, peuvent produire une hémorragie ou l'inflammation du teſticule, le ſkirre ou l'atrophie de cet organe peuvent être cauſés par

les remèdes qui desſèchent, & l'on a le déſagrément de voir la maladie ſe renouveller lorſqu'on la traite par des moyens plus doux.

Le ſéton que M. Bertrandi conſeille d'appliquer, doit être placé avec une aiguille un peu courbe, platte & aſſez large pour diviſer un aſſez grand nombre de cellules. On doit la faire entrer par la partie externe de la tumeur, & la faire pénétrer juſqu'au centre. Après que les cellules ſont bien dégorgées par la ſuppuration, M. Bertrandi propoſe le baume de ſoufre, pour terminer la cure.

Si l'Hydrocèle eſt ancienne, M. Bertrandi ne veut pas employer le ſéton, il dit que, par ce moyen, la matière purulente creuſe & forme des ſinus qui ſe dégorgent difficilement, ſi on ne les ouvre par différentes inciſions, ce qui n'eſt pas agréable, & pour le malade & pour le Chirurgien.

Le même Auteur convient cependant que le ſéton a quelquefois réuſſi dans les Hydrocèles de la tunique vaginale; mais il lui reproche de produire rarement le degré d'inflammation

flammation desirable pour détruire le sac, sans exciter une suppuration dangereuse, suivie de sinus & de clapiers; il croit que ces accidens ont fait abandonner le séton.

M. Heister a compté le séton parmi les moyens de guérir radicalement l'Hydrocèle, & quoiqu'il dise qu'on peut en accomplir le traitement en trente jours, ou plus, selon les cas, par ce moyen; il ne lui préfère pas moins l'incision & le caustique, à cause de l'aisance avec laquelle on fait sortir les eaux, ainsi que la matière de la suppuration, par ces deux méthodes, qui permettent en même temps qu'on examine avec soin l'état du testicule & du cordon. » En effet, dit » M. Heister, si le testicule est attaqué de » pourriture, s'il est skirreux ou atteint de » toute autre maladie dont on ne puisse le » guérir, il faut sans doute le retrancher «.

Le séton, recommandé par M. Heister, doit être fait d'un ruban de fil, ou d'une bandelette de linge effilé : on le place, en perçant, avec une grande aiguille, le scrotum de haut en bas ou de bas en haut, pour

exciter une ſuppuration efficace. Mais, ſi la ſuppuration n'arrive pas avec ces précautions, il faut mêler au digeſtif quelques grains de précipité rouge en poudre.

M. Douglas dit que l'application du ſéton eſt très-douloureuſe, que ce moyen ne peut mettre le kiſte en ſuppuration. Il lui reproche auſſi de s'oppoſer à ce que l'on puiſſe voir l'état du teſticule. Il agit d'ailleurs avec tant de lenteur, & produit tant d'irritation, que M. Douglas n'a pas cru devoir le conſeiller.

M. Monro, Profeſſeur en Médecine à Edimbourg, eſt d'un avis tout-à-fait contraire, relativement au ſéton : il le croit plus ſûr que tous les procédés connus juſqu'à lui. Il dit qu'on excite par ce moyen, une inflammation de la tunique vaginale, laquelle eſt ſuivie de l'adhérence de cette tunique avec la tunique albuginée. Cette méthode, dit-il, eſt la moins douloureuſe & la plus facile à conduire : elle excite des ſymptômes moins fâcheux, & elle réuſſit beaucoup plus ſouvent.

M. Percival Pott a fait des épreuves très-

ſuivies ſur l'uſage du ſéton. Ses travaux, à ce ſujet, ſont les derniers que nous ayons. Il a trouvé ce moyen de guérir l'Hydrocèle bien ſupérieur à tous les autres, & l'a mis en uſage de deux manières.

Il évacuoit d'abord les eaux avec la canule ordinaire d'un trocart, dans laquelle il paſſoit une ſonde armée d'un ſéton compoſé de dix ou douze brins de fil de coton, tel què celui dont on ſe ſert pour la chandelle; il pouſſoit enſuite cette ſonde auſſi haut qu'il le pouvoit, vers la partie ſupérieure de la tunique vaginale, & il faiſoit ſur la ſonde une inciſion aſſez grande, pour pouvoir la tirer avec le ſéton qu'il laiſſoit en place, ayant ſoin de recouvrir les orifices des deux petites plaies avec des plumaceaux.

M. Pott dit que cette méthode étoit en général très-heureuſe, attendu qu'il avoit ſoin de faire ſaigner ſon malade le ſurlendemain de l'opération, de lui procurer une ou deux ſelles, & d'envelopper toute la partie dans un cataplaſme émollient, le tout ſoutenu d'un bon ſuſpenſoir. Il a cru néan-

moins devoir employer le séton d'une autre manière.

» J'ai trouvé, dit M. Pott, qu'il étoit in-
» commode de faire une incision sur l'extré-
» mité de la sonde. Premièrement, à cause de
» sa petitesse & de sa flexibilité. 2°. Parce
» qu'il étoit quelquefois difficile de la tenir
» ferme & stable. 3°. Parce que le Chirurgien
» avoit toujours besoin du secours de la main
» d'une autre personne, circonstance qu'on
» doit toujours chercher à éviter, lorsque cela
» est possible. J'ai trouvé encore que le séton
» de coton, tel que je l'ai dit, ne passoit pas
» aussi aisément que je l'aurois souhaité, &
» excitoit plus de douleur que je n'aurois vou-
» lu, en frottant trop rudement la tunique
» albuginée. D'ailleurs ce séton, composé de
» coton, restoit adhérent, dans quelques cas,
» trop long-temps & trop fortement. Enfin,
» par la connexion intime des parties du co-
» ton humide l'une avec l'autre, je ne pou-
» vois le faire sortir qu'en entier ; ce qui,
» dans quelques circonstances, occasionnoit
» une perte de temps inutile ; & ce qu'il y a

» de pire, je l'ai trouvé, dans deux cas, adhérant ſi fortement, que j'ai été obligé de » pratiquer une petite inciſion pour le faire » ſortir tout-à-fait. Or, j'ai remédié à tous ces » inconvéniens & à toutes ces difficultés, & je » crois les avoir fait diſparoître entièrement.

» Les inſtrumens dont je fais maintenant » uſage, ſont un trocart, dont la canule n'a » pas tout-à-fait un quart de pouce de diamè- » tre. Une autre canule, que j'appelle la canule » du ſéton, qui eſt d'argent, à laquelle j'ai » donné un diamètre juſtement proportionné, » pour paſſer par la canule du trocart, & » dont la longueur eſt de cinq pouces; une » ſeconde de ſix pouces & demi de long, ayant » à une de ſes extrémités une pointe de tro- » cart bien acérée, & à l'autre un œil qui con- » duit le ſéton.

» Le ſéton eſt compoſé de fil à coudre, » aſſez fort & aſſez gros pour remplir la der- » nière canule, & en même temps pour paſſer » à travers ſans aucune difficulté.

» Je perce avec le trocart la partie infé- » rieure & antérieure de la tumeur, comme

» dans la ponction palliative ordinaire. Auſſi-
» tôt que l'eau eſt ſortie, & que le perfora-
» teur eſt retiré, je pouſſe la canule du ſéton,
» à travers la canule du trocart, juſqu'à ce
» qu'elle ſoit parvenue à la partie ſupérieure de
» la tunique vaginale, & que je la ſente à la
» partie très ſupérieure du ſcrotum ; cela fait,
» j'introduis la ſonde, armée de ſon ſéton,
» dans la dernière canule, je perce avec ſa
» pointe la tunique vaginale & les tégumens,
» & je tire le ſéton à travers la canule, juſ-
» qu'à ce qu'il en ſoit ſorti une quantité
» ſuffiſante par l'ouverture ſupérieure. Je re-
» tire enſuite les deux canules, & mon opé-
» ration eſt achevée. Elle s'exécute en deux
» ou trois ſecondes, & le malade n'éprouve
» pas une douleur beaucoup plus grande que
» dans la ponction ordinaire.

» Cette méthode a tous les avantages de la
» première opération, & n'eſt pas ſujette aux
» mêmes inconvéniens. La canule du ſéton,
» qui eſt forte & non ſuſceptible de flexi-
» bilité, appuie fermement contre l'endroit
» par où le ſéton doit ſortir; la pointe acérée

» de la ſonde ne peut ni vaciller ni s'écarter, » parce qu'elle eſt retenue dans cette canule. » Cette pointe perce la peau immédiatement » & exactement à l'endroit où l'on a inten- » tion de faire l'ouverture ; & le ſéton, en » traverſant la canule, ne peut pas exercer » ſur le teſticule un frottement trop rude.

» Auſſi-tôt que le malade eſt opéré, je le » mets dans ſon lit, & je lui fais prendre » vingt ou vingt-cinq gouttes de teinture » Thébaïque, que je répète ou que je ne ré- » pète pas, ſelon les circonſtances «.

Cette dernière manière de placer le ſéton eſt aſſurément préférable à la première; mais l'on peut dire que cela ne change point la nature du moyen auquel les Anciens & les Modernes font des reproches qu'on ne ſauroit ſuſpecter. Il eſt heureux que M. Pott ait de-vers lui de fortes raiſons pour perſévérer dans la pratique de cette méthode. Il nous aſſure qu'elle eſt ſuivie d'une cohérence gé-nérale & parfaite dans les parties qui con-tenoient le fluide de l'Hydrocèle, pourvu que l'inflammation, qui doit précéder, ne ſoit

pas assez violente pour causer la suppuration, l'abcès, & la gangrène à la partie affectée.

» Je suis souvent parvenu, dit M. Pott, » à produire cette cohérence par l'usage du » séton ; c'est un traitement dont fait mention » tion Fabrice d'Aquapendente, d'après d'au- » tres qui l'employoient avant lui. Toutefois » leur procédé étoit un peu différent du » mien «.

On diroit que M. Pott attribue ses succès à la manière d'employer le séton ; sa manière différe des autres à la vérité par l'aisance avec laquelle on fait cette opération, ce qui la rend moins douloureuse, mais les suites en sont les mêmes.

En supposant donc que le séton eût toujours l'avantage de procurer la parfaite cohérence des parties entr'elles sans accident fâcheux, il seroit assurément préférable à tous les autres moyens, mais cette supposition est purement gratuite ; M. Pott ne garantit pas cette cohérence. » Je suis souvent parvenu, dit-il, à » produire cette cohérence par l'usage du sé-

» ton «. Ce texte ſignifie que ce moyen n'a pas eu conſtamment le même effet.

J'ai de la peine à croire que la ſuppuration ſoit à craindre, mais je crois que M. Pott a raiſon de redouter l'abcès & la gangrène du teſticule, ainſi que la violence de la fièvre ſymptomatique. Ces derniers accidens peuvent être ſuivis de la mort ou de la perte de l'organe malade ; mais ſi au contraire l'inflammation n'eſt pas aſſez forte, la cohérence parfaite doit avoir lieu difficilement : & d'après la variété des tempéramens dont j'ai parlé à l'occaſion des cauſtiques, je crois mal-aiſé de rencontrer ce juſte dégré d'inflammation, qui ſe borne à opérer la parfaite cohérence, ſans produire les accidens ci-devant énoncés. Depuis que M. Pott a publié ſa méthode, M. Roc, Chirurgien d'Edimbourg, en a imaginé une autre, qu'il dit être plus parfaite. Elle conſiſte à faire deux petites inciſions ſur la peau pincée dans les parties ſupérieures & inférieures de la tumeur. Il perce enſuite le ſac avec une lancette dans la partie ſupérieure, & pendant

l'écoulement des eaux, une ſonde creuſe ſert à conduire un ſtilet pointu qui perce le ſac en dedans & en dehors. Ce ſtilet eſt cannelé vers ſa pointe, & permet la dilatation de la plaie au moyen d'un biſtouri. On tire le ſtilet pour lui ſubſtituer l'aiguille du ſéton, qui doit entrer par la partie inférieure de la tumeur.

C'eſt ſans doute la nouveauté de ſon moyen, qui plaît à M. Roc, car il n'a aucun avantage ſur les autres; on peut même ſans injuſtice le regarder comme plus long, plus douloureux, & moins parfait que celui de M. Pott.

Depuis que l'ouvrage de ce dernier a paru, M. Elſe a publié une ſeconde édition de ſa manière de guérir l'Hydrocèle par les cauſtiques : il eſt dit dans ce dernier Ouvrage que deux malades, traités avec le ſéton par M. Martin, à l'Hopital de Saint-Thomas, ont éprouvé des accidens fâcheux & déſagréables.; & M. Vaux, plus récemment encore, ayant eu occaſion d'employer le cauſtique & le ſéton ſur la même perſonne, attaquée de

deux Hydrocèles, aſſure que ce dernier moyen a produit des douleurs & une inflammation ſi conſidérables, qu'il a été forcé d'avoir recours à la ſaignée, aux fomentations, au clyſtère, & à l'opium; tandis que les accidens occaſionnés par les cauſtiques, appliqués ſur la ſeconde Hydrocèle, avoient été ſi légers, que le malade avoua qu'il n'avoit preſque pas ſouffert. M. Vaux rapporte enſuite une Obſervation faite par M. Ford, ſon confrère, qui peut ſervir de pendant à la ſienne, & ſur-tout relativement aux accidens ſurvenus de l'uſage du ſéton.

Cependant M. Howard ne craint pas d'aſſurer, poſtérieurement à M. Vaux, qu'ayant ſuivi, avec le plus grand ſoin, le traitement de l'Hydrocèle par la méthode du ſéton, il n'a jamais vu qu'elle ait été ſuivie de fâcheux accidens.

M. Howard, qui ſe déclare hautement contre les cauſtiques, doit être fondé ſur la préférence qu'il donne au ſéton. Mais cela ne détruit pas les obſervations faites par MM. Vaux & Ford, qui ne craignent pas

de publier les mauvais effets de ce dernier procédé, dans un pays où il eſt encore en vigueur.

Parmi les Chirurgiens qui ont employé le ſéton, pour le traitement de l'Hydrocèle, quelques-uns l'annoncent comme un moyen de pallier cette maladie; d'autres ne craignent pas de dire qu'il peut faire naître des accidens plus graves que la maladie qu'on veut anéantir; & pluſieurs enfin le regardent comme celui des moyens qu'on doit préférer à tous les autres. L'application du ſéton eſt pourtant à-peu-près la même entre les mains des perſonnes de l'Art qui en ont fait uſage, & parmi le nombre de ces perſonnes, on peut en compter qui ont joui de la première réputation; auſſi la différence qu'on a remarquée dans ſes effets, l'on pourroit l'attribuer, peut-être, aux différens degrés de la maladie, comme à l'extrême variété qui règne dans les individus, ſoit par rapport à l'état phyſique, ſoit par rapport à l'état moral.

Que dire de tout cela? faut-il encore appliquer le ſéton, ou bien faut-il le faire

oublier, en le déclarant plus dangereux que les autres moyens? On trouvera plus loin le Corollaire de ces propoſitions, que j'ai cru devoir faire précéder de nouvelles Obſervations publiées par des grands Maîtres, qui ne veulent point nous induire à erreur. La première eſt de M. Sabatier, ſi bien connu, & par les places diſtinguées qu'il remplit, & par la réputation qu'il a méritée. La ſeconde, eſt de Fabrice de Hilden, homme ſi juſtement diſtingué par les qualités rares de ſon eſprit & de ſon cœur.

Le malade ſur lequel M. Sabatier voulut faire uſage du ſéton, ſouffrit beaucoup, il eut une fièvre violente, pour laquelle on fut obligé de le ſaigner pluſieurs fois; cette précaution produiſit un bon effet; mais elle n'empêcha point la grande ſuppuration de la partie: il fallut auſſi pratiquer une inciſion longue d'un pouce, aux deux endroits du ſéton, qu'on fut contraint d'enlever pour prévenir de nouveaux accidens plus dangereux. La maladie fut néanmoins guérie en trente-ſix jours; mais quoique M. Sabatier n'ait pas vu le

malade en grand danger de mort, il avoue que la guériſon fut achetée bien cher.

Nous liſons dans Fabrice de Hilden, Obſ. 67, Cent. IV, qu'un Savoyard, traité en Eſpagne d'une Hydrocèle, par la méthode du ſéton, guérit en apparence de cette maladie, qui reparut enſuite avec des excroiſſances fongueuſes au corps du teſticule. Ces excroiſſances prirent inſenſiblement un caractère cancéreux. Le malade, qu'on jugea ſuſceptible d'être opéré avec quelqu'eſpoir pour la guériſon, mourut peu de jours après l'opération, dans les plus vives douleurs, & rien ne put s'oppoſer à ce que le vice de la partie ne gagnât rapidement les parties voiſines.

Cette Obſervation eſt de Griffonius: Fabrice de Hilden, qui l'a recueillie, l'a jugée très-intéreſſante. Il eſt ſûr que nous pouvons la voir comme une preuve de la néceſſité d'opérer à bonne heure l'Hydrocèle pour empêcher les dangereux effets de l'eau ſtagnante ſur les parties qui ne ſont point altérées. Elle nous prouve encore que le ſéton n'avoit pas

produit la plus parfaite cohérence des tuniques dont parle M. Pott, avec plusieurs Auteurs, puisqu'il se fit entr'elles un nouvel épanchement. Il est vrai que l'Observateur porte l'histoire de la nouvelle maladie à quelques années plus tard, disant qu'elle fut occasionnée par la faute du malade, qui négligea les remèdes & le régime, ce qu'il n'est pas naturel de croire; au lieu qu'il paroît probable que le séton aura porté une premièrė atteinte au testicule, ou tout au moins que la cohérence n'ayant pas été parfaite, un nouvel épanchement aura affecté l'organe, qui avoit déja souffert de la présence du séton.

Enfin, de quelque manière qu'on puisse voir ces Observations, je crois pouvoir avancer, d'une manière positive, qu'elles ne sont point favorables au séton; & l'on ne peut se dissimuler que l'emploi de ce moyen seroit très-dangereux, toutes les fois que l'on soupçonneroit, ou le mauvais état des tuniques du testicule, ou la plus légère indisposition à cet organe. Il irrite à coup sûr les parties qu'il touche sans cesse, & qu'il frotte à cha-

que pansement. Ces parties irritées doivent nécessairement éprouver une suppuration imparfaite.

Le fil du séton, & le plan sur lequel il est placé, ne peuvent manquer d'attirer dehors cette matière première, dont le séjour dans les parties malades, produit, à la longue, la bonne suppuration. (*Pus purem generat*).

La manière dont Fabrice d'Aquapendente traitoit l'Hydro-Sarcocèle est la preuve de cette assertion. Ce célèbre Auteur faisoit une ouverture sur la partie supérieure de la tumeur, & laissoit au testicule un assez grand cul-de-sac, dans lequel il fomentoit une suppuration efficace, au moyen d'une tente: & cette suppuration consumoit les excroissances charnues qui se trouvoient autour du testicule.

Le séton, qui s'oppose assez ordinaire- au séjour du pus, produiroit à coup sûr un effet contraire, lorsque sur-tout on soupçonneroit, ou le mauvais état du testicule, ou celui de ses tuniques; complication qui exigeroit

exigeroit indiſpenſablement une opération d'une autre nature. Rien d'ailleurs n'eſt plus difficile à connoître que l'état du teſticule, quand il nage dans une grande quantité de fluide. On peut en dire autant de l'état des tuniques; ainſi, la maladie ne peut être bien jugée qu'après l'ouverture de la tumeur qui fait voir l'état de ces parties.

Fabrice de Hilden dit encore, dans ſa 65ᵉ Obſervation, Cent. IV., qu'il a vu mourir un de ſes malades à Lauſanne, de la même manière que celui de Griffonius. Il croit que tous les deux avoient le ſang vicié. *Sed ambo iſti viri, quod non omittendum, pravis humoribus referti erant.*

Cette opinion de l'Obſervateur latin, n'eſt point à la décharge du ſéton, non plus que le prétendu régime qui n'a pas été ſuivi par le Savoyard, après ſon traitement.

Les Anciens attribuoient toujours la ſuite des opérations à la nature du ſujet qu'ils avoient à traiter, ou à ſa manière d'obſerver le régime preſcrit. Cette logique étoit adoptée par leurs concitoyens, plus indulgens,

& peut-être moins éclairés que les nôtres. Le Chirurgien alors avoit rarement des torts envers le malade ; auſſi avoit-il moins de gloire dans beaucoup de circonſtances, où le ſavoir & l'adreſſe décident irrévocablement du ſalut de la perſonne opérée.

Fabrice de Hilden prouve encore ce que je viens d'avancer, en faiſant l'hiſtoire d'une Hydrocèle, qui, à ſon grand étonnement, étoit compliquée de Sarcocèle. Il dit, que ſon malade guérit, parce que ſon ſang étoit d'une bonne qualité. Il n'a pas remarqué qu'il dut cette cure à ſa manière de conduire le traitement, ou du moins a-t-il été trop modeſte pour l'écrire.

Ayant appliqué ſur la tumeur un cauſtique dont il ne dit point la nature, il fit l'exciſion de l'eſcarre, mit ainſi les parties à découvert, & trouva les vaiſſeaux ſpermatiques environnés d'une excroiſſance charnue & dure. *Carneam quandam & induratam materiam circùm circà vaſa ſpermatica inveni. Poſt exciſionem itaque eſcarræ, &c.*

Cette manière de s'exprimer eſt très-poſi-

tive, Fabrice de Hilden enleva l'eſcarre & la tunique vaginale qui en faiſoit partie; il mit ainſi à découvert le teſticule malade, & avec le ſecours de l'art il put faire naître une ſuppuration aſſez heureuſe pour fondre les fongoſités & les duretés qu'il avoit trouvées, ce qui n'étoit peut-être que l'épaiſſiſſement que l'on rencontre quelquefois à la tunique vaginale.

Il eſt à croire que pareille maladie, traitée avec le ſéton, dans le premier temps, auroit pu devenir fâcheuſe. Par la manière dont Griffonius a opéré, l'on voit qu'il n'a pratiqué aucune eſpèce d'exciſion, qu'il a fait au contraire une diviſion peu conſidérable au ſac. *Inciſo ſcroto, plurimùm effluxit aquæ, hinc ſcrotum primò ſubſedit.* Il s'écoula par la plaie beaucoup d'eau, & le ſcrotum s'affaiſſa; ce qui fait croire, avec raiſon, que les parties ne furent pas aſſez miſes à découvert, pour ſe flatter qu'elles éprouveroient une bonne ſuppuration. Il ſurvint au contraire le troiſième jour une vive douleur, inflammation, ulcère cancéreux & malin;

L 2

ce qui, peu de jours après, donna la mort au ſujet de cette Obſervation.

Cette maladie, dont nous n'avons pas eu tout le détail, étoit d'une nature différente: auſſi la mort, dont elle a été ſuivie, a fait faire à Fabrice de Hilden des réflexions qu'il donne comme un avis important.

Admonitio.

Diligenter itaque Chirurgus ſigna omnia quæ de herniis, à Celſo, Paulo Æginetâ, aliiſque Medicis & Chirurgis deſcribuntur, examinet eſſentiamque morbi accuratè inveſtiget, antequàm manus operi adhibeat, ne malum in pejus ruat. Prætereà videat ne corpus multis pravis humoribus ſcateat, vitium aliquid inſigne in renibus ſubſit, quemadmodùm fuerunt in iſtis viris hernioſis, quorum Dodonæus mentionem facit. Quotieſcumquè verò Chirurgus unà cum aquâ carnem circùm circà teſticulum concretam ſubeſſe cognoverit, præſtat ſcrotum incidere, teſticulum & quidquid circa ipſum concretum ſeparare atque excindere,

dummodò id radicitùs fieri possit. Si enim skirrosa illa materia, processum sive didymum, ut vocant, jam occupat, & abdomini adhæret, frustrà tentabitur incisio, & Chirurgo infamiam, ægro verò immaturam mortem inferet (1).

---

(1) Il est très-difficile de bien juger l'état du testicule, lorsqu'il est dans un grand volume d'eau. Le précepte que donne ici Fabrice de Hilden ne s'accorde point avec la guérison qu'il a opérée sur le sujet de son Observation 65e, & duquel j'ai parlé déja. Ce Chirurgien très-célèbre, prit l'Hydro-Sarcocèle pour une Hydrocèle, malgré toute l'attention qu'il eut d'examiner la tumeur, & par le tact, & par les yeux, à la faveur d'une bougie placée derrière la tumeur.

Cette manière de juger la maladie n'est pas très-sûre. Mon expérience m'a appris qu'on ne voit pas toujours la lumière traverser la tumeur, comme on la verroit passer au travers d'une bouteille. La tunique vaginale, souvent épaissie, s'oppose au libre passage des rayons. Quant au tact, c'est le moyen le moins équivoque d'établir un pronostic. C'est par le tact qu'on peut s'assurer jusqu'à un certain point, de l'état du cordon, qui, dans l'Hydro-Sarcocèle, est plus ou moins enflé, & plus ou moins sensible. La tumeur elle-même ne se laisse pas comprimer sans produire une certaine douleur; c'est à cette douleur qu'on pourroit soupçonner la maladie du testicule, qui, dans toutes les Hydrocèles un peu considérables, se trouve comme suspendu dans l'eau, excepté dans son bord postérieur, qui adhère à la tunique vaginale, mais qu'il n'est pas facile de distinguer. La tension du sac rend

Il eſt aiſé d'extraire de cet avis tout ce qui peut avoir rapport au bien de la Chirurgie. Aſſurément le Chirurgien ne ſauroit porter trop d'attention ſur la nature & le ſiége de la maladie ; ce qui ſuppoſe qu'il n'en doit pas moins avoir ſur le choix des moyens qu'il a pour guérir. Quant au précepte de retrancher le teſticule, toutes les fois qu'il y aura Hydro-Sarcocèle, il ſeroit dangereux de

---

pour l'ordinaire vaines, les tentatives qu'on fait pour toucher le teſticule en entier.

Ainſi, quelque bonne opinion que nous puiſſions avoir de l'état des parties, nous ne devons point imiter Fabrice de Hilden dans le pronoſtic qu'il a fait. Cet Auteur nous dit qu'il avoit promis, aux parens de ſon malade, de le guérir dans trois ſemaines, & ſa promeſſe étoit fondée ſur une erreur, qu'il avoue avec toute la candeur & toute l'ingénuité poſſibles. *Sed, bone Deus, quàm me feſellit opinio! Quàm veriſſimam eſſe divini Hypocratis ſententiam, judicium difficile, reipſà inveni!*

En ſuppoſant même que la tumeur parût tranſparente, à certains égards, le teſticule ne peut jamais être bien jugé par les yeux, qui, ſelon les loix de l'optique, ſeroient toujours trompés par les corps intermédiaires, plus ou moins épais : &, dans tous les cas, il ſeroit imprudent de dire que la maladie eſt ſimple, puiſque le teſticule peut être quelquefois malade de pluſieurs manières, ſans que le cordon ſpermatique ait la plus légère apparence de maladie.

l'adopter trop généralement. Les grandes incisions, sur toute la longueur des parties intéressées, peuvent être suivies de suppuration favorable, sur-tout dans l'excroissance charnue qui naît autour des vaisseaux spermatiques & du testicule, que les Anciens ont appellée *caro adnata circà testes.* Et si ces incisions ne sont pas toujours suffisantes, du moins sont-elles nécessaires lorsque l'amputation de la tumeur est l'unique moyen de conserver le malade à la vie.

Fabrice de Hilden croit beaucoup aux vices des humeurs, comme aux maladies des reins; il n'observe pas que l'Hydro-Sarcocèle, dont Pierre Crottesius est mort en 1606, & dont il nous donne l'histoire, étoit la suite d'une chute de cheval. Plusieurs de ces maladies naissent de causes étrangères; il est vrai qu'elles peuvent devenir plus ou moins graves, relativement aux tempéramens qui en sont affligés. Mais parler *vice des humeurs* par-tout, c'est être étrangement prévenu contre *les humeurs*: c'est vouloir nier que les maladies puissent devenir mortelles

par la timidité, la mal-adreſſe, l'ignorance, ou l'erreur du Chirurgien.

Il ſeroit donc très dangereux de croire trop généralement *au vice des humeurs*, & de ne pas tenter l'amputation du teſticule dans le cas de maladie au cordon, prolongée même au-deſſus de l'anneau. M. Pott nous a donné pluſieurs exemples de guériſon de cette eſpèce; & ne pas ſe conformer au grand précepte de Celſe, ſeroit inhumain, ſans doute; *meliùs anceps remedium experiri, quàm nullum.*

Je ne puis applaudir à la propoſition de Fabrice de Hilden, quand il prétend que le Chirurgien ſe couvre d'infamie par la mort de ſon malade; elle ſeroit vraie, cette propoſition, ſi le Chirurgien, n'àyant pas connu la maladie, avoit manqué de mettre en œuvre les moyens de la guérir. Mais s'il a fait au contraire un pronoſtic juſte, s'il s'eſt conduit d'après de bons principes: il eſt honorable aux yeux de ſes concitoyens, & ne doit point s'effrayer de la calomnie. Craindre dans certains cas le venin de cette Hydre,

nous feroit négliger des fecours fouvent très-efficaces, que l'humanité réclame de nous. Et notre Art ne feroit plus cet Art falutaire, fi nous en refufions l'exercice, quand la mort eft inévitable fans lui.

D'après ce que j'ai dit plus haut, relativement au féton, l'on voit que le traitement de l'Hydrocèle par cette méthode, a été rarement heureux dans tous les temps, fi ce n'eft entre les mains de M. Pott. Voilà pourquoi les Anciens ont cru devoir recourir à l'ufage d'une tente introduite dans une ouverture faite au fac de l'Hydrocèle, afin d'exciter, à fa furface intérieure, une fuppuration qui pût tarir la fource des eaux.

De la Tente.

Si l'on confulte les différens Auteurs qui ont parlé de la tente, on trouve que Franco, Chirurgien d'Orange, l'a décrite avant tous les autres, & qu'il en a fait fa méthode particulière. Auffi doit-on l'appeller *méthode de Franco*, au lieu de l'appeller *méthode de Ruifch* ou *de Marinus*, comme l'ont fait

MM. Heiſter & Bertrandi : il eſt à croire que ces deux derniers Ecrivains ont ignoré ce que Franco, Ambroiſe Paré & autres Auteurs ont écrit ſur l'uſage de la tente, avant Ruiſch & Marinus. Franco décrit ſon procédé de la manière ſuivante. » Il faut, » dit-il, ouvrir la tumeur avec une lancette » ou un raſoir. L'ouverture ſera faite avec » la précaution de ne point bleſſer le teſti- » cule; elle aura trois ou quatre doigts de » longueur, ſelon le volume de l'Hydrocèle, » & la taille de la perſonne qu'on opère. » Lorſque les eaux ſeront écoulées, on pla- » cera une tente dans la plaie pour la tenir » ouverte. Cette tente ſera faite avec la » charpie, l'étoupe, le linge ou une éponge; » elle ſera de la longueur de la plaie, & » large plutôt que ronde, & on la trempera » dans l'huile roſat un peu chaude «.

Franco fait conſiſter la bonté de ſa méthode dans la ſage précaution de laiſſer long-temps la plaie ouverte, afin que les humeurs ſoient bien évacuées, & les parties deſſéchées; » *choſe*, dit-il, *qu'on ne peut faire aiſément*

» *avec le ſéton, comme je l'ai éprouvé pluſieurs* » *fois* «. Il recommande enſuite l'application des aſtringens ou *reſtreintifs*, ſelon ſon langage, afin d'empêcher la fluxion & procurer la guériſon comme celle des autres plaies ou ulcères.

Ce dernier précepte de Franco prouve aſſez que la partie des topiques étoit peu connue de ſon temps, ce dont il ſe plaint, en parlant de l'inflammation occaſionnée par le ſéton, qu'on ne peut éviter faute de moyens connus.

Ambroiſe Paré veut qu'on place la tente d'une autre manière. » L'inciſion doit être » faite au bas du ſcrotum, avec une lancette » ou un raſoir; mais la plaie ne doit avoir » qu'environ un demi-doigt de longueur. On » la tiendra ouverte avec des tentes, juſqu'à » parfait écoulement des eaux, on la cauté- » riſera enſuite «.

Paré prétend qu'on peut guérir les Hydrocèles qui ſont dans un kiſte. Cependant il ne décrit cette méthode, que comme appartenante à d'autres perſonnes. S'il eſt vrai

que plusieurs Chirurgiens aient, à la connoissance de Paré, mis la tente en usage, il est impossible que Franco n'en soit point l'inventeur, puisqu'il n'a devancé Paré que de quelques années; au reste, Franco n'a pas moins l'honneur d'avoir le premier décrit la méthode qui diffère d'une manière avantageuse de celle qu'on trouve dans Paré, puisque celle-ci ne peut être regardée que comme palliative par la nature de l'incision, tandis que l'autre ayant guéri très-souvent, mérite d'être comptée parmi les méthodes curatives.

Guillaume Salicet conseille aussi l'application de la tente. » Elle doit être garnie d'un » onguent corrosif; la tumeur doit être » ouverte avec une lancette; on ne doit » évacuer qu'une partie de l'eau contenue; » l'ouverture sera fort étroite, afin que la » tente puisse la boucher, de manière que » l'on soit maître d'évacuer l'eau quand on » voudra. Pour empêcher, d'une manière » sûre, le retour de la maladie, Salicet pré» tend qu'il faut réitérer souvent cette éva-

» cuation; qu'indépendamment de la tente, » il faut appliquer un emplâtre ſur la partie » qu'on liera fortement pour empêcher l'eau » de deſcendre dans les bourſes par le di- » dyme «.

Guillemeau n'avoit pas, de la tente, la même idée que Paré & Salicet; il en parle comme d'un moyen fort au-deſſus de ceux qu'on a mis en uſage. On voit que les Médecins de ſon temps en avoient auſſi bonne opinion, puiſque MM. Duret & Hautin, Médecins ordinaires du Roi, l'avoient conſeillée pour guérir de l'Hydrocèle un enfant de deux mois, appartenant à M. de Villautrais.

Guillemeau a fait l'application de la tente, ſur pluſieurs enfans. Ses premiers ſuccès l'ont engagé, ſans doute à la continuer.

» L'inciſion doit être faite ſur la partie in- » férieure de la tumeur, avec l'attention de » ne point bleſſer le teſticule, ainſi que le » cordon ſpermatique; il faut enlever, s'il » eſt poſſible, une partie du kiſte, & intro- » duire une groſſe tente de linge mollet dans

» la plaie, pour la tenir ouverte pendant un » certain temps, ce qui occaſionnera une » ſuppuration aux parties reſtantes. Il eſt très- » néceſſaire de faire ſuppurer la plaie pen- » dant long-temps : ſans cette précaution, » les parties, abreuvées de matière ſéreuſe, » pourroient donner lieu à un nouvel épan- » chement «.

Guillemeau ſe croit bien fondé dans la préférence qu'il donne à la tente ſur le cauſtique & le ſéton. Paré préféroit le ſéton à la tente (1).

---

(1) Ces variétés, dans les opinions, ne ſont pas faites pour prévenir en faveur de ces différens moyens ; & nous devons croire que pluſieurs des Auteurs dont j'ai parlé, ont eu de fortes raiſons pour décrier telle ou telle méthode, que d'autres perſonnes diſent avoir vu produire des ſuccès conſtans.

Il en eſt de même des éloges pompeux que tant de gens, peut-être intéreſſés, ou du moins trompés, font de pluſieurs moyens merveilleux qu'on emploie pour guérir toutes les maladies. Les hommes, conſidérés, d'un côté, comme individus précieux, & de l'autre, comme le ſoutien de l'eſpèce, ont droit de réclamer nos ſoins les plus aſſidus, lorſqu'il eſt queſtion d'examiner les ſoi-diſans remèdes qui leur ſont offerts. C'eſt ainſi que nous devons les défendre des effets ſouvent très-funeſtes de l'empyriſme ; & ce devoir, nous l'avons contracté, en nous

Pigrai, à l'exemple de Guillemeau, préfère la tente au cauſtique & au ſéton. » Il » conſeille de la placer dans une plaie oblique, » faite avec un ſcalpel ; cette manière d'ou- » vrir la tumeur favoriſe l'écoulement de l'eau » qu'elle contient. Il faut qu'on ait le plus grand » ménagement pour les vaiſſeaux ſpermati- » ques, afin de ne point les bleſſer. La tente » doit être d'une longueur médiocre ; elle » doit tenir la plaie ouverte, juſqu'à ce que » la matière ſoit totalement évacuée. Ce pro- » cédé fait naître une légère inflammation à » la partie, enſuite la ſuppuration arrive, & » la maladie ne revient pas ſitôt «.

Quòd ſi ulcus, ex neceſſitate ac per vim, apertum maneat, quoad illi exigua quædam inflammatio, per quam crudus humor meliùs ſuppuretur, ſupervenerit, recidiva mali non tam citò contingit.

---

dévouant à l'Art de guérir : il eſt ſacré, ainſi nous ne pouvons préconiſer un nouveau remède dont l'uſage n'eſt point indifférent, ſi ſon utilité n'a été reconnue par une ſuite d'Obſervations, faites ſous les yeux de témoins irrévocables & compétens.

Cette manière de parler de la tente nous autorise à croire que Pigrai l'a vu manquer de succès, ce qui ne peut que diminuer notre confiance en ce moyen.

Covillard, qui a décrit plusieurs procédés pour la cure de l'Hydrocèle, parle de la tente; & ce qu'il en dit, semble avoir été puisé dans l'Ouvrage de Franco. Il établit la nécessité de faire suppurer la plaie pendant long-temps, pour que la cure soit radicale; indépendamment de l'huile rosat que Franco employoit pour enduire la tente, Covillard se servoit aussi d'un digestif de la même manière. Quoiqu'il ait préféré cette méthode à toutes les autres, il dit qu'elle peut être suivie d'inflammation & de gangrène, sur-tout dans les corps cacochymes.

Job a Meeckren propose une tente particulière, dont la matière est un emplâtre; elle doit être creuse comme une canule de plomb, & couverte d'onguent basilicum: l'Auteur croit que cette espèce de tente n'est pas susceptible de blesser le testicule. *Ne durities foret molesta, turundam ex emplastro formatam,*

formatam, unguento basilico incrustatam foramini imposuimus.

Ce moyen ne doit point nous séduire : l'Auteur avoue qu'ayant été obligé de l'appliquer différentes fois sur une Hydrocèle qui revenoit toujours, le testicule finit par être malade, ce qui l'obligea d'aggrandir la plaie. La maladie fut guérie néanmoins avec une pommade faite de miel rosat & de précipité, le tout couvert d'un emplâtre fondant. Cette cure surprit agréablement le Chirurgien & le malade, fort inquiets pour les suites. *Et sic Deo, nobisque gratias referens, integrè convaluit.*

Antoine Nuck, qui vivoit à-peu-près dans le temps de Job a Meeckren, peut être compté parmi les partisans de la tente : l'eau une fois écoulée par une incision faite avec une lancette, il introduisoit une tente, qu'il regardoit comme un moyen palliatif.

Le célèbre Ruisch parle de la tente, de manière à faire voir qu'il en est satisfait. Il conseille d'ouvrir la tumeur dans sa partie supérieure & latérale, & de mettre dans la

plaie une tente oblongue, enduite d'onguent rosat, dans lequel on aura mis du précipité rouge. Il veut qu'on laisse la tente en place jusqu'à l'époque d'une légère suppuration, par laquelle on détruit les membranes qui fournissoient l'épanchement. On extrait ensuite ces membranes avec de petites pinces.

Si autem curationem aggrederis, aperiendo scrotum à superiori parte ad latus, tumque vulnus turundâ oblongâ, unguento rosaceo, mercurio præcipitato rubro, inunctâ, oppleveris, donec lenis inflammatio, eique succedens suppuratio parva, membranulas stillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris. RUISCH.

Il semble que l'incision faite sur la partie supérieure & latérale de la tumeur, ait pu donner lieu à des amas de pus dans la partie inférieure du sac, à moins que Ruisch n'ait fait garder, à ses malades, une situation par laquelle la plaie soit devenue la partie la plus déclive.

Cette remarque est de M. Sabatier, qui révoque en doute les succès de Ruisch. Il est vrai qu'il doit se faire aisément des amas

de matière purulente dans le cul-de-ſac formé par la nature de l'inciſion que Ruiſch a propoſée; mais pour peu que l'on accorde d'étendue à la plaie, dont cet Auteur ne donne point les dimenſions, le cul-de-ſac ſe videra avec aſſèz d'aiſance, ſi l'on réitère les panſemens deux fois le jour, ayant ſoin d'appliquer des plumaceaux ou de petites compreſſes graduées ſur la partie inférieure du ſcrotum. Ce moyen de compreſſion, ſoutenu par le reſte de l'appareil, placé dans les mêmes vues, augmentera la force des fibres cutanées & muſculaires de la partie, & leur contraction facilitera de reſte l'expulſion de l'humeur dont il s'agit.

Voilà vraiſemblablement quelle étoit la manière dont le célèbre Ruiſch ſe conduiſoit dans le traitement de l'Hydrocèle, lorſqu'il employoit la tente.

Si cependant la plaie n'étoit pas aſſez ouverte, pour que la matière de la ſuppuration eût une libre iſſue, il pourroit arriver que cette même matière produisît la deſtruction partielle du ſcrotum dans la partie la plus

baſſe, ce qui ſeroit ſuivi de l'amincíſſement de cette enveloppe, & la fluctuation, qui ne tarderoit pas à ſe manifeſter, indiqueroit le moment de donner jour au fluide. J'ai vu quelquefois des abcès de cette nature qui n'ont jamais eu d'autre inconvénient que celui de procurer une douleur ſupportable à la partie, ſans que le teſticule ait éprouvé le moindre accident.

Thevenin s'eſt déclaré très-zèlé partiſan d'un moyen particulier, qui participe du cauſtique & de la tente; il veut que l'ouverture de la tumeur ſoit faite avec le cauſtique, & qu'après avoir ſéparé l'eſcarre avec une lancette, on plonge, dans le fond de l'ulcère, un ou pluſieurs plumaceaux attachés par un fil ciré, qu'on laiſſe ſéjourner pendant ſept à huit jours: » Afin, dit-il, que la nature » irritée par la préſence de ces corps étran- » gers, y envoie des humeurs, & faſſe ſup- » purer le ſac où les eaux étoient contenues, » pour préſerver le malade de rechute. Au- » trement, s'il en reſtoit quelque portion, » elle ſerviroit de germe à une nouvelle con-

» gestion ; c'est par cette méthode, que j'ai » traité jusqu'ici très-heureusement les Hy» drocèles. On peut faire la même chose des » deux côtés tout à la fois, quand ils sont » tous deux malades ». THEVENIN, *Traité d'Opérations.*

Ce traitement prouve que le testicule & son cordon, peuvent résister pendant plusieurs jours à l'impression très-incommode, & souvent très-douloureuse des corps étrangers. Cependant, il existe divers exemples de gangrènes, dans ces parties, à la suite d'inflammations. Cette vérité doit faire craindre de nouveaux exemples de cette nature, & nous prescrit de rester observateurs scrupuleux des règles de la prudence dans le traitement de ces maladies. Nous avons vu que la seule application des caustiques a causé des accidens très-dangereux, & Thevenin n'a pas redouté d'associer à ces caustiques la présence des plumaceaux, introduits dans la plaie par une ouverture peu considérable, qui suppose une gêne occasionnée par leur séjour dans cette cavité.

Je ſuis perſuadé, cependant, que Thévenin a guéri, comme il le dit, des Hydrocèles par cette méthode; mais il me reſte auſſi la liberté de croire que ſes cures ſont ſi peu nombreuſes, qu'il ſeroit imprudent de faire de nouveaux eſſais de ſa méthode, & ſur-tout pour guérir deux Hydrocèles à la fois au même malade.

Heiſter regarde auſſi la tente comme un moyen de guérir l'Hydrocèle. On diroit que Heiſter a vu, pour la première fois, dans les Œuvres de Ruiſch, l'expoſé de cette méthode, qu'il appelle, mal-à-propos, methode Ruiſchienne, comme je l'ai déja fait remarquer. Il rapporte le texte de Ruiſch, & paſſe enſuite à la méthode de Marinus, qu'il dit être à-peu-près la même. Ce dernier Auteur faiſoit, comme Ruiſch, une inciſion à la partie ſupérieure du ſcrotum, il paſſoit d'abord le doigt dans cette plaie, & enſuite une tente de cire, de pareille groſſeur, longue d'environ trois travers de doigt, & un peu recourbée à la pointe. Cette tente étoit enduite d'onguent d'altea; il la laiſſoit dans

la cavité du ſcrotum pendant vingt-quatre heures, temps au bout duquel la partie ſe trouvoit dans un état d'inflammation.

Marinus ne vouloit pas évacuer les eaux; il ſe contentoit de diminuer la longueur de la tente, à meſure que la cavité diminuoit elle-même; il appliquoit par-deſſus un emplâtre émollient, pour faciliter la ſuppuration. Lorſque la ſuppuration étoit établie, il portoit du digeſtif dans la plaie; à la faveur de la tente, il faiſoit auſſi entrer dans la même plaie de l'onguent roſat. Le ſeptième jour, la tente devoit être enduite d'huile d'hipericum; il détergeoit bien l'ulcère ſur la fin du traitement.

Quoique M. Heiſter prétende que cette méthode diffère peu de celle de Ruiſch, nous voyons cependant que la tente de ce dernier doit être enduite d'onguent roſat, mêlé avec du précipité rouge, & qu'il n'emploie ce moyen, que pour porter dans le ſac le remède qui doit produire une inflammation & cette ſuppuration ſuffiſante pour détruire la poche des eaux. Ruiſch abandonne

la tente, lorſque la ſuppuration eſt établie, au lieu que Marinus veut en continuer l'uſage juſqu'à la fin du traitement. D'ailleurs, les onguens de celui-ci ſont d'une nature bien différente de ceux de Ruiſch, qui veut exciter une inflammation plus ou moins conſidérable, relativement à la doſe plus ou moins forte de précipité rouge, qu'il fait entrer dans l'onguent roſat. Je crois donc que l'intention de Ruiſch, dans le traitement de l'Hydrocèle, étoit de produire une ſuppuration efficace, & qu'il a regardé l'onguent roſat & la tente, comme un récipient du précipité rouge, cauſtique qu'il employoit comme le moyen eſſentiel.

Ainſi donc, la méthode de Marinus ne peut ſe comparer à celle de Ruiſch; & ſi l'une des deux mérite d'être employée, c'eſt, je crois, celle de ce dernier, qui eſt la plus ſimple & la meilleure, ſi ſur-tout la doſe de précipité peut ſe meſurer aſſez exactement pour que l'inflammation ne ſoit point exceſſive.

Outre que Marinus étoit fort attaché à ce

nombre d'onguens, qu'il changeoit à tous propos, on pourroit dire auſſi qu'il continuoit trop long-temps l'uſage de la tente. Ce corps très dur peut, en procurant des douleurs & une irritation ſuivies, changer la bonne diſpoſition du teſticule en une très-mauvaiſe.

M. de Haller a regardé comme médiocre l'Ouvrage de Marinus, que M. Heiſter croit être un des plus habiles Chirurgiens d'Italie. M. Heiſter convient néanmoins de l'inutilité de ſes onguens, & trouve ridicule ſa répugnance à entreprendre la cure de l'Hydrocèle ſous le ſigne du Scorpion. Une ſuperſtition de cette nature eſt, à la vérité, peu faite pour un homme qui ſe deſtine à l'Art de guérir.

M. Bertrandi, en parlant de la tente, en attribue l'invention à Marinus; ſon erreur eſt plus blâmable encore que celle de M. Heiſter; elle ſuppoſe avec raiſon qu'il n'a pas lu les Œuvres de ce dernier Auteur, encore moins les Œuvres de Ruiſch, qui écrivoit ſur la fin du dix-ſeptième ſiècle.

Les Ouvrages de Ruiſch, de Marinus ; ceux de Franco, de Salicet, beaucoup plus anciens encore, ſont néanmoins bien intéreſſans pour les Chirurgiens, qui, comme M. Bertrandi, veulent arriver à une certaine célébrité.

M. Sue, le jeune, eſt tombé dans la même erreur que M. Bertrandi, dont il a tranſcrit le texte. » La méthode de Marinus, dit-il, » peut quelquefois, dans l'Hydrocèle de la » tunique vaginale du cordon ſpermatique, » mériter la préférence ſur le ſéton. On la » pratique en ouvrant la tumeur à ſa partie » ſupérieure & latérale ; on panſe la plaie » avec une tente molle, faite d'huile & de » cire, que l'on couvre d'onguent digeſtif » cathérétique ; on diminue le volume de » cette tente, à meſure que la ſuppuration » diminue en quantité, juſqu'à ce qu'on » puiſſe faire uſage des épulotiques. Si la tu- » meur eſt ancienne & d'un certain volume, » on ne doit pas faire grand fond ſur cette » opération ni ſur le ſéton, parce que les » tégumens deviennent alors ſi minces, qu'il

» faut enfin les retrancher. SUE, *Dictionn. de Chirurgie*, *pag.* 401.

Henri Moinichen, Médecin Danois, dans ſes Obſervations Médico-chirurgicales, parle des bougies & des ſondes que les plus habiles Chirurgiens de ſon pays employoient en guiſe de tente, pour guérir l'Hydrocèle. Leur procédé conſiſtoit à percer la tumeur avec un trocart ou avec une lancette; on introduiſoit dans le ſac, par cette ouverture, une bougie de la longueur du doigt; ce corps étranger faiſoit naître une irritation légère aux tuniques, & la ſuppuration qui venoit enſuite procuroit la réunion des tuniques avec le teſticule, ce qui prévenoit toute eſpèce d'épanchement.

Une canule de plomb rempliſſoit ce même objet : mais quoique Henri Moinichen expoſe ces divers moyens de traiter l'Hydrocèle, il prétend qu'ils irritent un peu trop les parties intéreſſées, ce qui peut faire naître une inflammation dangereuſe. La fièvre ſymptomatique n'eſt pas moins redoutable; elle peut devenir mortelle, lorſqu'on y penſe le

moins. Il peut même ſurvenir une affluence d'humeur au teſticule, qui faſſe dégénérer la maladie.

M. Bertrandi a penſé que ces moyens étoient à tous égards très-dangereux.

M. Monro les a vu néanmoins réuſſir deux fois. Il avoit introduit dans la canule du trocart, une bougie dont le bout s'avançoit d'environ trois lignes, afin que la tunique albuginée ne fût point bleſſée par la canule. M. Monro croit que cette manière d'employer la tente, eſt la meilleure de toutes; mais, malgré les deux ſuccès dont il a été témoin, il ne craint pas de dire qu'il a été trompé, dans quantité d'autres circonſtances, où il a voulu réitérer le même moyen. D'autrefois l'inflammation eſt devenue ſi conſidérable, qu'il a fallu ouvrir le ſac dans toute ſa longueur, pour prévenir de nouveaux ravages.

M. Pott, en parlant des Hydro-Sarcocèles que Fabrice d'Aquapendente dit avoir guéries par l'uſage de la tente, croit que cet Auteur n'a guéri que des Hydrocèles ſimples,

dans lesquelles il y avoit gonflement au corps du testicule. » L'adhérence de la tunique vagi-
» nale avec la tunique albuginée, dit M. Pott,
» peut être la suite de ce traitement employé
» dans le cas de l'Hydrocèle, & par consé-
» quent le malade peut obtenir une cure
» radicale ; mais celui qui est un peu au fait
» de la maladie, proprement dite Sarcocèle,
» sait qu'elle supportera très-rarement un
» pareil traitement «.

Il résulteroit de l'opinion de M. Pott, que Fabrice d'Aquapendente pourroit être compté parmi les premiers Chirurgiens qui ont employé la tente, puisque nous fixons les premières épreuves de ce moyen à Franco, son contemporain. Fabrice d'Aquapendente fait aussi mention de la canule d'argent dont Fallope avoit parlé avant lui. L'on a vu que Galien s'étoit occupé de ce même moyen, (*immisso syphone*). Reste à savoir si ces Auteurs ont parlé de la canule pour évacuer les eaux seulement, ou pour occasionner cette irritation qui, successivement, produit la cure radicale.

Il eſt donc difficile de déterminer quels ſont les Auteurs de la tente, de la bougie, & de la canule ; nous ſavons ſeulement que ces différens moyens peuvent produire des accidens fâcheux. M. Monro, fils, rapporte qu'un jeune homme, opéré de l'Hydrocèle par la méthode de l'inciſion, s'apperçut, le quinzième jour de ſon opération, que la plaie, preſque cicatriſée, donnoit paſſage à un peu d'eau ; il introduiſit lui-même dans la plaie une ſonde, pour faire place à une tente de fil ciré, qu'il pouſſa auſſi avant qu'il le put dans l'intérieur de la partie ; après quoi il ſe coucha & s'endormit ; mais peu de temps après il fut éveillé par une douleur très-vive avec une fièvre violente & inflammation au teſticule, ce qui l'obligea de recourir à la ſaignée réitérée. Ces accidens furent ſuivis d'une ſuppuration violente, qui auroit pu devenir très-funeſte.

M. Nanoni, fils, rapporte que ſon père, ainſi que M. Bacciochi, premier Chirurgien de l'Hopital de Breſcia, ont employé la tente, & que ce moyen avoit guéri l'Hydrocèle,

lorſque l'inflammation & la ſuppuration qu'il a excitées ont été conſidérables.

M. Nanoni donne enſuite l'hiſtoire de la maladie ſuivante, qui l'a fait renoncer à cette méthode.

Le Marquis Albizzi, de Césène s'en fut à Florence en Octobre 1774, pour s'y faire traiter d'une Hydrocèle jointe à un petit gonflement du teſticule. Après avoir ſouffert pluſieurs fois la cure palliative, il ſe préſenta chez M. Molinelli, Chirurgien d'un grand mérite à Boulogne, lequel ayant bien examiné la maladie, lui dit que l'extirpation du teſticule étoit néceſſaire, puiſqu'il étoit attaqué d'une Hydro-Sarcocèle. M. Nanoni, père, penſa que la maladie principale étoit l'Hydrocèle, & qu'on pourroit conſerver le teſticule, lequel, à ſon avis, n'étoit pas fort affecté.

On commença la cure avec la tente, le 2 du mois d'Octobre. La nuit qui ſuivit l'opération, le malade fut attaqué de friſſons & d'une fièvre qui dura pendant quelques jours.

L'inflammation, qui causoit la fièvre, se manifesta dans le scrotum par un gonflement accompagné de rougeur & de douleur, le sixième jour après l'opération : on leva la tente pour la première fois, & on en replaça une autre plus petite, & dont, chaque jour, on diminua le volume. Le vingt-quatrième jour on supprima la tente; le gonflement étant dissipé, & la suppuration terminée, la plaie étoit prête à se cicatriser, lorsqu'on vit paroître une nouvelle tumeur, qui fit lentement des progrès. On jugea qu'il s'étoit formé une nouvelle Hydrocèle; on l'ouvrit par une incision oblongue, qui mit à découvert toute la partie interne du sac dans lequel l'eau étoit contenue.

L'ouverture, faite par cette méthode, se cicatrisa de la manière la plus simple, & le malade jouit ensuite d'une guérison parfaite.

Outre l'incertitude d'obtenir la cure radicale avec la tente, cette méthode est, selon M. Nanoni, très-douloureuse, vu la nécessité de la renouveller souvent; au lieu que la méthode de l'incision a, selon le même

Auteur,

Auteur, l'avantage de mettre le Chirurgien à portée de voir & d'examiner la maladie, pour ſavoir ſi le teſticule eſt affecté. D'ailleurs, la douleur de l'inciſion n'eſt pas très-conſidérable, & le traitement eſt on ne peut plus facile.

M. Warner a fourni une Obſervation à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, par laquelle on voit que les corps étrangers, introduits dans le ſac de l'Hydrocèle, ne procurent pas toujours une prompte irritation aux tuniques, & qu'on eſt quelquefois long-temps à l'attendre. Cela dépend, ſelon les apparences, de la diſpoſition du ſujet opéré.

M. Warner, au lieu de tente, s'eſt ſervi d'une petite éponge pour procurer cette irritation. Ayant ouvert le ſac, il plaça dans cette cavité l'éponge, qu'il laiſſa pendant vingt-quatre heures, ſans y appercevoir le moindre changement. Il mit enſuite une ſeconde éponge, dont l'effet ne fut ſenſible que le trentième jour; ce fut alors ſeulement que le ſcrotum parut dur & enflammé. La tente

fut enlevée, & l'on appliqua ſur la partie un cataplaſme fait avec la mie de pain & le lait; le trente-quatrième jour il ſurvint une légère ſuppuration, qui augmenta conſidérablement pendant dix jours; enſuite un petit abcès, au voiſinage de la plaie, fournit environ une once de pus, & le malade guérit peu de temps après. Depuis cette cure, M. Warner dit en avoir entrepris pluſieurs autres avec le même avantage.

Je crois à quelques ſuccès de l'éponge, puiſque M. Warner nous les garantit; je crois auſſi que la tente, les ſondes, les canules, peuvent avoir guéri certaines Hydrocèles. Mais tous ces moyens ont des inconvéniens, puiſque pluſieurs Auteurs s'en plaignent. Outre qu'ils opèrent lentement, ils ſont auſſi très-douloureux; la tuméfaction qu'ils occaſionnent, ſi elle n'eſt ſuivie d'une ſuppuration dans toute la cavité du ſac, n'eſt pas toujours efficace.

M. *** avoit une Hydrocèle d'un aſſez gros volume, dont il deſiroit fort la guériſon; mais, ſoit qu'il eût des affaires d'une

nature à l'empêcher de garder le lit, ſoit qu'il eût quelque répugnance pour l'inſtrument tranchant, il ne voulut point être opéré par ma méthode. Je lui parlai des ſuccès obtenus par Franco, Salicet, Ruiſch, Warner, Pott, & pluſieurs autres Chirurgiens de mérite, qui, à leur rapport, guériſſoient leurs malades en excitant, par le séton, ou par la tente, une ſuppuration peu incommode, ou une cohérence efficace des tuniques ou ſac avec le teſticule. M. *** fut ſéduit par l'eſpoir d'être guéri par un de ces moyens. Après quelques jours de régime, j'évacuai les eaux de l'Hydrocèle avec le trocart; je laiſſai la canule en place, & m'étant aſſuré du bon état du teſticule, je me ſervis de cette canule, pour conduire dans le ſac une petite bougie flexible, & ſaupoudrée d'une poudre impalpable, faite avec trois parties de ſucre & une partie de précipité rouge. Lorſque j'eus introduit cette bougie aſſez avant pour qu'elle pût toucher à la partie ſupérieure du ſac, je retirai la canule du trocart, en laiſſant la

bougie dans le ſac, croyant l'y laiſſer pendant quelques heures.

Mais je vis bientôt la néceſſité abſolue de débarraſſer le malade de ce corps étranger, qui, cinq à ſix minutes après ſon entrée, procura les douleurs les plus aigües, & enſuite une ſyncope aſſez longue. Le teſticule augmentoit ſenſiblement de volume, au point qu'environ deux heures après il ſe trouva plus gros qu'une groſſe poire.

Ce changement devoit me faire bien augurer pour les ſuites; il ſembloit annoncer une inflammation aux tuniques, une légère ſuppuration, & enſuite leur recollement. La ſuppuration ne ſe fit qu'aux environs de la petite plaie, elle fut même ſéreuſe, le gonflement diminua par l'application des topiques, & la maladie revint preſque auſſi vîte qu'après une ponction ordinaire.

M. Sigaux, Docteur en Médecine, a vu le ſujet de cette Obſervation, rue d'Anjou, Fauxbourg Saint-Honoré.

Peu de jours avant cet eſſai de la tente,

j'en avois fait un autre ſur un Graveur, qui, obligé d'être ſouvent à ſon attelier, choiſit la même opération, perſuadé qu'il ne ſeroit point obligé à garder le lit. L'application de la tente ne fut pas, à beaucoup près, ſi douloureuſe, je la laiſſai dans le ſac pendant vingt-quatre heures.

Le teſticule s'enfla moins que dans l'autre malade; il y eut plus de chaleur & de douleur à la partie; du 5 au 6, la fièvre ſe fit ſentir; elle dura pendant deux jours, il ſurvint une ſuppuration peu abondante, à cette époque, qui dura pendant vingt-cinq jours par la petite plaie; enſuite le teſticule, qui ſembloit reprendre ſon volume ordinaire, devint plus gros, plus douloureux, & d'une forme irrégulière. Le malade eut la fièvre une ſeconde fois; l'application des cataplaſmes anodins parut favorable. Je m'apperçus qu'il ſe formoit un abcès dans la partie externe & ſupérieure du teſticule; j'en fis l'ouverture, lorſque la matière me parut préparée; j'aurois abandonné cette opération à la nature, ſi le foyer n'avoit pas été ſous

la tunique vaginale, qui auroit pu réſiſter trop long-tems à l'action du pus. La ſuppuration de cette nouvelle plaie fut plus abondante que la première ; elle dura plus de quinze jours ; le teſticule avoit perdu ſa forme ordinaire, qu'il reprit peu-à-peu. Cette cure a été plus de deux mois à s'accomplir ; il eſt vrai qu'elle a été complette, & que le malade n'a couru aucune eſpèce de danger, il a ſeulement ſupporté deux opérations. J'ai eu auſſi quelqu'inquiétude pour le teſticule, à cauſe d'une conſiſtance plus dure que la conſiſtance ordinaire, qu'il a conſervée pluſieurs mois après ſa cure.

Depuis ce temps, je n'ai plus voulu faire uſage de la tente : Pigrai, zèlé partiſan de ce moyen, avoue, comme on l'a vu, qu'il ne guérit pas toujours l'Hydrocèle, ce qui s'accorde parfaitement avec mon expérience.

Ainſi, la tente ne mérite pas d'être préférée à d'autres procédés, qui n'offrent pas des reſſources plus certaines, puiſque chacun d'eux eſt ſujet à différens reproches.

Des Injections dans le sac de l'Hydrocèle.

M. Monro, célèbre Professeur en Médecine & Chirurgie à Edimbourg, croit que la manière de traiter l'Hydrocèle par injection, nous vient d'un Chirurgien de son nom, attaché au Régiment de Hume, tandis qu'elle appartient de droit à M. Lambert de Marseille, qui, comme on l'a vu déja, faisoit la Chirurgie avec distinction, il y a plus de cent ans. Ses Œuvres chirurgicales ont eu plusieurs éditions : la troisième, de 1677, renferme d'excellens préceptes & des observations intéressantes. C'est donc avec une véritable satisfaction que je lui rends hommage sur la bonté de ce Traité, dans lequel il nous dit avoir fait, avec succès, des injections d'eau phagédénique dans le sac de l'Hydrocèle; & la manière dont il en parle prouve bien qu'il est inventeur de ce moyen.

M. Sabatier, dans l'histoire des injections, n'a pas disputé cette découverte à M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, parce que, ainsi que le Professeur d'Edimbourg,

il n'a pas eu occaſion de lire l'Ouvrage du Chirurgien François.

Lambert, après avoir parlé des procédés employés par Gui de Chauliac, Franco, & Thevenin, s'exprime de la manière ſuivante:

» Ma façon de traiter l'Hydrocèle, que j'ai » conçue d'après Galien, eſt beaucoup plus » ſûre & moins incommode; & d'un grand » nombre de maladies de cette eſpèce que » j'ai traitées, pas une n'a manqué de guérir, ce qu'on ne peut pas dire de la ponction. L'uſage des remèdes âcres attaque la » calloſité des membranes, & les oblige de » s'unir enſemble, comme elles l'étoient ci-devant. Auſſi les Hydrocèles traitées de la » manière ſuivante, ſont-elles rarement ſujettes à récidiver, ſi ce n'eſt du côté opposé, par quelque nouvelle cauſe.

» On ſe ſervira d'une lancette, pour faire » l'ouverture de la tumeur dans ſa partie latérale externe, trois ou quatre travers de » doigt au-deſſous du pli de l'aine. On introduira une ſonde dans la plaie, & cette

» ſonde doit ſervir elle-même à conduire » une canule d'argent, longue d'environ un » pouce, groſſe comme une plume à écrire, » & percée de pluſieurs trous à ſon rebord, » pour qu'on puiſſe la tenir fixée dans le ſac, » au moyen d'un ruban de fil. Cette canule » donnera paſſage à une injection compoſée » avec une livre d'eau de chaux & un demi-» gros de ſublimé corroſif; cette injection » ſera réitérée deux fois le jour; elle doit » reſter peu de temps dans le ſac. *Ce procédé » eſt propre à nettoyer le ſinus, conſumer la » tunique calleuſe, aiguillonner la nature à » la ſuppuration, s'oppoſer à la pourriture & » aux altérations qui pourroient ſurvenir.*

» La tente ſera bouchée avec un linge en » pluſieurs doubles; la partie, enveloppée d'un » cataplaſme émollient, ſera ſoutenue avec » un ſuſpenſoir, & même un couſſin mollet, » pour éviter le tiraillement du cordon & » autres accidens qui pourroient exiger des » opérations nouvelles.

» *On doit obſerver les marques de la ſup-» puration & exfoliation de la membrane ou de*

» *la chair ſpongieuſe du teſticule, contami-*
» *nées* par le ſéjour de l'injection, ce qui
» s'annonce par la fièvre & par la douleur,
» qui ſe propage quelquefois juſqu'au rein du
» côté malade par la continuité des vaiſſeaux
» ſpermatiques. Le malade éprouve en outre
» une eſpèce de piquûre vers le pli de l'aine
» & aux environs de la canule. Enſuite un
» peu de chaleur, de rougeur & de tumeur;
» & lorſque la ſuppuration eſt établie, il ſort,
» avec le pus & les injections, de petites
» pellicules qui marquent la bonne diſpoſi-
» tion de la partie malade. On diminuera pour
» lors la doſe de ſublimé, de quatre à huit
» grains. On ôtera le cataplaſme, pour ap-
» pliquer l'emplâtre diapalme. Peu de jours
» après on abandonnera la tente, & le ma-
» lade ſe lèvera, il continuera les injections
» & leur donnera iſſue, en preſſant douce-
» ment la bourſe. Cette conduite durera juſ-
» qu'à parfaite guériſon, qui ſera plus ou
» moins retardée, relativement à l'état des
» parties intéreſſées avant l'opération.

» Si l'Hydrocèle étoit double, on feroit

» deux fois la même opération. Souvent la » tente canulée ſort plutôt qu'on ne voudroit, » l'Hydrocèle n'en guérit pas moins, ſi l'on » a eu alors des marques manifeſtes de la » ſuppuration.

» L'Hydrocèle guérie, le teſticule ſubſiſte » rarement dans ſa forme première & natu- » relle, mais il reſte dur & ſe rapetiſſe. Il » s'endurcit ſpécialement, ſi ſa propre tuni- » que ou ſa ſubſtance ſont altérées & enta- » mées par le ſéjour des eaux & l'acrimonie » de l'injection, d'où il arrive qu'il ſe cica- » triſe, s'endurcit, & que ſa vertu eſt dimi- » nuée : ſi la tumeur ne ſuppure pas bien, ou » qu'elle ne ſoit pas bien détergée, le malade » ſent, après ſa guériſon, des douleurs juſ- » qu'aux reins «.

Lambert croit ſa méthode de guérir l'Hydrocèle, beaucoup au-deſſus de toutes les autres ; & pour encourager les gens de l'Art à la pratiquer, il donne le détail de pluſieurs cures.

Première Observation de Lambert.

Un vieillard de ſoixante-cinq à ſeptante ans, étoit ſi fort incommodé d'une Hydrocèle au côté droit, qu'il ne pouvoit vaquer à ſa profeſſion. Lambert fut prié de le traiter charitablement.

L'ouverture qu'il fit avec une lancette, pour évacuer les eaux, fit ſortir en même temps beaucoup de ſang, & le volume de la tumeur fut à-peu-près le même. Il n'introduiſit pas moins ſa canule dans le ſac, & enſuite ſon injection d'eau phagédénique, ayant ſoin de boucher exactement l'ouverture de la canule. Le malade éprouva le lendemain beaucoup de douleur & beaucoup de fièvre. La canule étoit ſortie de la plaie, il ne fut plus poſſible de l'y faire rentrer. La tumeur augmenta encore de volume, elle fut auſſi plus dure & plus enflammée. Ces accidens décidèrent Lambert à faire une ſeconde inciſion à la partie la plus déclive de la tumeur, (c'étoit le ſixième jour de l'opération). Il donna ainſi iſſue à une humeur pu-

rulente & fétide. Au lieu de ſon injection ordinaire, il en fit une dans laquelle il avoit doublé la doſe de ſon cauſtique ; il la continua pendant quelques jours, & vit que la putréfaction de la partie étoit corrigée par ce moyen. Enſuite l'injection fut réduite à la doſe ordinaire du ſublimé corroſif, & le malade fut guéri après un traitement de deux mois.

Deuxième Obſervation du même.

Un homme de quarante-cinq ans avoit depuis deux mois une Hydro-Hœmatocèle ; Lambert, qui avoit pris la maladie pour une Hydrocèle ſimple, trouva convenable de doubler encore la doſe du ſublimé corroſif, dans l'intention de préſerver la partie de la gangrène. Le teſticule s'endurcit, & Lambert crut devoir continuer, pendant quelques jours, la même injection, qu'il rendit enſuite moins corroſive, à cauſe d'un violent flux de bouche qui ſurvint au malade.

La plaie fut fermée au bout de trois mois, mais, quinze jours après, on fut obligé d'en

faire une nouvelle vers la partie antérieure du testicule, à la suite de vives douleurs avec fluctuation en cet endroit. Lambert crut nécessaire de placer encore son injection dans cette circonstance : il sortit de cette plaie un lambeau de tunique corrompue, & la cicatrice s'en fit ensuite sans autre accident.

Troisième Observation du même.

Un homme du Languedoc, âgé de quarante-huit ans, opéré par cette méthode, eut le testicule très-affecté de l'injection : la tumeur devint si dure, que la canule, sortie le troisième jour, ne put plus rentrer dans le sac. Les cataplasmes résolutifs terminèrent la maladie dans un mois & demi.

Lambert nous a donné plusieurs observations à-peu-près semblables, pour nous persuader que l'eau phagédénique a non-seulement la vertu de guérir l'Hydrocèle, mais encore celle de mondifier l'ulcère qui arrive à la suite de différens dépôts ; il croit que l'impression de ce corrosif prévient la gangrène d'une manière sûre; aussi l'employoit-il

quelquefois en poudre très-fine ſur les parties qui en étoient menacées.

Quatrième Obſervation du même.

UNE femme, accouchée depuis trois jours, eut une tumeur aſſez volumineuſe dans le vagin : Lambert fut obligé de faire une inciſion à cette tumeur, qui donna iſſue à une grande quantité de ſang grumelé. Comme il craignoit la gangrène de la partie & celle du rectum, il la ſaupoudra avec le ſublimé corroſif, qui produiſit, à ſon avis, le meilleur effet, puiſque l'ulcère fut terminé dans peu de temps, en continuant l'uſage de ce corroſif dans l'eau de chaux.

Cette manière de provoquer la ſuppuration dans les parois d'une tumeur, ſemble en effet devoir changer la diſpoſition des ſucs capables de produire la gangrène ; c'eſt un cautère potentiel, dont l'uſage, continué à petite doſe, peut être favorable dans certains cas, & ſur-tout dans l'Hœmatocèle, qui ſuppoſe toujours l'ouverture d'un vaiſſeau ſanguin, dont on connoît difficilement la route.

mais le bien qu'on pourroit obtenir de ce cauſtique peut-il contrebalancer le mal qui eſt arrivé au teſticule & au cordon ſpermatique, d'après le rapport même de Lambert?

S'il eſt bien vrai que cette glande perde de ſa vertu prolifique, & qu'elle s'endurciſſe en diminuant de volume, on doit craindre auſſi que ce changement ne procure, par gradation, le Sarcocèle ou le skirre: ce qui ſeroit plus cruel que la maladie première.

Lambert a également couru de grands riſques d'empoiſonner les malades qu'il a traités par les injections ſurchargées de ſublimé. Nous avons pluſieurs exemples de mort par cette cauſe. M. Pibrac en a donné l'authentique publicité dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, ce qui doit rendre tout Chirurgien très-réſervé ſur l'uſage de ce remède.

MM. Genin, Médecin conſultant du Roi, Petit & Boudou, Chirurgiens, ont vu enſemble une ſalivation arrivée par la ſeule application de plumaceaux, trempés dans l'eau phagédénique, ſur un ulcère.

M. Petit

M. Petit a remarqué une autre fois la même ſalivation, qui fut le ſymptôme avant-coureur de la mort la plus douloureuſe.

Lambert parle d'un ſalivation pareille, dont il a deviné la cauſe, comme on l'a vu par ſa deuxième Obſervation.

Dégénérus, Médecin très-eſtimé de la Faculté de Hale, parle d'un Charlatan qui fit mourir une femme le quinzième jour de l'application du ſublimé corroſif à la cuiſſe. La ſalivation, les angoiſſes, les foibleſſes, & les convulſions éclairèrent ſur la cauſe de cette mort, dont l'infâme Charlatan oſoit accuſer le médecin ordinaire, au tribunal des Magiſttats.

L'application du ſublimé corroſif, comme topique, ſeroit peut-être moins à craindre ſur les parties graiſſeuſes; mais on ne doit s'en ſervir qu'à très-petite doſe, ſi l'on ne veut le voir pénétrer nos organes, par la voie des vaiſſeaux inhalans.

Ce topique doit être regardé comme très-dangereux, ſi l'on veut l'appliquer ſur une partie glanduleuſe & nerveuſe comme le teſ-

ticule. Le parenchime de cet organe n'eſt que l'aſſemblage de vaiſſeux de toute eſpèce, dont la ſenſibilité eſt exceſſive. Ces vaiſſeaux peuvent tranſporter rapidement la qualité mortifère du ſublimé corroſif dans toutes les parties eſſentielles à la vie. Cependant nous venons de voir pluſieurs cures faites par ce remède, & l'Auteur a porté plus loin encore ſon uſage.

Cinquième Obſervation de Lambert.

Un homme de Florence avoit un teſticule corrompu en apparence, dans ſa plus grande partie. On lui avoit fait déja l'amputation de l'autre teſticule, pour une cauſe à-peu-près ſemblable, & Lambert conçut l'eſpoir de le guérir, en détruiſant peu-à-peu la corruption de la partie, au moyen de ſon injection. La maladie alloit être guérie, lorſque le Florentin fut obligé de quitter Marſeille.

Lambert croit que l'amputation du premier teſticule avoit pu donner lieu à cette ſeconde maladie, en facilitant le reflux de l'humeur : & voilà ce qui l'empêcha d'em-

ployer le même moyen, qui auroit pu devenir funeſte dans cette circonſtance.

Cette dernière cure, opérée par le remède de Lambert, prouve bien qu'on ne doit point ſe déterminer légèrement à l'amputation du teſticule, puiſque ce Praticien eſtimable a vu qu'indépendamment de la perte de cet organe, il peut réſulter des accidens très-dangereux pour la ſuite.

C'eſt peut-être d'après la même opinion, que Fabrice d'Aquapendente entreprenoit la cure de l'Hydro-Sarcocèle, ſans emporter le teſticule.

J'aime à croire auſſi que Fabrice de Hilden avoit une intention pareille dans l'Hydrocèle compliquée d'excroiſſance au teſticule & au cordon, qu'il a traitée & guérie avec ſon cauſtique ſeul, dont il ne dit pas la nature.

En effet, il n'y a rien qu'on ne doive imaginer, pour éviter à ſon malade une opération pareille.

Il faut eſpérer qu'avec de nouvelles Obſervations bien faites ſur cette importante matière, nous pourrons déterminer préciſément juſqu'à

quel point on peut tenter une guériſon, qui feroit un ſecours de plus à l'humanité, en même-temps que l'honneur de la Chirurgie.

M. Pott, en parlant des moyens employés par les Anciens, & ſur-tout par Fabrice d'Aquapendente, pour guérir l'Hydro-Sarcocèle, croit que ces Auteurs ſe ſont trompés ſur la nature de la maladie, qui n'étoit qu'une Hydrocèle ſimple. Cependant, à leurs obſervations, nous pouvons joindre encore celle du Florentin de Lambert, ce qui fait une bonne autorité de plus, & je crois volontiers que pluſieurs maladies du teſticule, pour leſquelles on a fait la caſtration juſqu'à ce jour, pourront être guéries par des moyens plus doux, lorſqu'on ſera plus éclairé par l'obſervation. Notre incrédulité ſur les ſuccès d'Aquapendente & de Lambert ſeroit donc très-nuiſible, puiſqu'elle formeroit obſtacle à la découverte qu'on pourra faire de moyens plus heureux encore que ceux qui ont été employés par ces différens Auteurs.

Mais le ſublimé corroſif, appliqué comme topique, peut-il être compté parmi ces moyens?

D'après Dégenerus, Pibrac, & d'autres Auteurs, ce corrosif est très-dangereux, & si Lambert en a réitéré l'usage sans éprouver des accidens, c'est peut-être parce que, habitant le midi de la France, il a trouvé dans le climat un véhicule puissant pour en accélérer l'excrétion par les couloirs, plus dilatés dans ce pays, que dans celui de Dégénerus ou de Pibrac.

Dans cette hypothèse, l'usage du sublimé corrosif, appliqué comme caustique ou comme purifiant, seroit moins à craindre dans les pays chauds. Comme topique, néanmoins, nous aurions un reproche à lui faire, d'après Lambert, qui en a préconisé les vertus, puisque cet Auteur confesse que les malades guéris de l'Hydrocèle, ont eu le testicule dur & appauvri; ce qui, à son avis, a diminué la vertu de cet organe.

M. Levret a guéri trois Hydrocèles, en injectant dans le sac une dissolution de deux grains de pierre à cautère, par cinq ou six onces d'eau commune.

Ce caustique, dont la qualité s'éteint au

premier effet qu'il produit, seroit préférable à celui de Lambert. M. Levret, rapporte néanmoins que cette injection a fait naître une douleur assez vive au testicule, avec tension & froncement dans le sac, ensuite le priapisme & la douleur au ventre, accidens qui sembloient annoncer une inflammation considérable, & qui furent heureusement calmés par des saignées, des embrocations & autres remèdes.

Quoique la dose de la pierre à cautère fût de deux grains seulement, elle ne procura pas moins une escarre aux environs de l'ouverture faite avec le trocart : ensuite la suppuration du sac & la cure de la maladie.

M. Dubertrand a guéri une Hydrocèle par la même méthode. M. Sabatier, qui a publié cette cure, n'en a point donné le détail.

M. Roger, Chirurgien-major du Régiment de la Couronne, n'a pas été aussi heureux. Il a vu manquer deux fois l'injection de M. Levret sur le même malade : quoiqu'il ait doublé la dose du caustique, & produit à-peu-près les accidens dont M. Levret a été

témoin. La ſuppuration ſur laquelle M. Roger fondoit l'eſpoir de la guériſon ne put avoir lieu, & l'Hydrocèle revint peu de temps après.

Ces ſortes d'injections ne ſont pas les ſeules qu'on ait miſes en uſage, dans la même vue. M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, en a fait avec de l'eſprit-de-vin, dont nous ignorons la doſe; nous ne ſavons pas non plus combien de temps ce remède a reſté dans le ſac. Mais la maladie a diſparu, & les accidens ont été ſi effrayans, que M. Monro n'a plus employé ce moyen. Il lui a préféré le vin ſeul, avec lequel il a guéri quelques perſonnes.

Nous liſons dans le Traité d'Opérations de Chirurgie de M. Sharp, combien il fut inquiet ſur le ſort d'un de ſes malades, d'après une injection faite dans le ſac de l'Hydrocèle, avec une once d'eſprit-de-vin. J'ai fait obſerver déja que M. Sharp ayant trouvé dangereux, les moyens connus juſqu'à lui, pour tenter la guériſon radicale de cette

maladie, a conſeillé de s'en tenir à la cure palliative.

Les recherches de cet Auteur, ſur l'état préſent de la Chirurgie, imprimées plus de dix ans après ſes Opérations, ne diſent rien des injections, quoique M. Monro en eût vanté l'uſage. Cet oubli de M. Sharp prouveroit, ce me ſemble, que les Chirurgiens Anglois ont abandonné cette méthode. Il parle ſeulement du cauſtique & des autres opérations pratiquées par Celſe & par les Chirurgiens qui ont ſuivi ce dernier Auteur. M. Sharp n'eſt partiſan d'aucune de ces méthodes. » C'eſt la nature des membranes, dit-» il, de ſuppurer plus difficilement que les » parties charnues, & ceci en eſt un exemple, » car dans l'opération même dont nous par-» lons, la fièvre qui la ſuit eſt plus terrible » que celle qu'on voit arriver après l'extir-» pation d'un teſticule ſkirreux «.

M. Sharp a fait cette obſervation ſur pluſieurs malades, qu'il dit avoir opérés par la méthode de Celſe. Il appelle cette méthode

opération rude & dangereuſe. Il prétend qu'on l'a adoptée, parce que perſonne n'a oſé la blâmer.

Pluſieurs Chirurgiens François ont fait uſage des injections avec l'eſprit-de-vin. Les uns, comme MM. Planque & Chaſtanet, ont injecté trois gros de cette liqueur dans le ſac de l'Hydrocèle. D'autres, comme M. Majault, ont recommandé d'en injecter deux onces. M. Majault, a prétendu que cette liqueur ne devoit reſter dans le ſac que pendant deux minutes, ou le temps qu'il faut pour manier la tumeur en tout ſens, afin que l'eſprit-de-vin pût imprimer ſon effet ſur toute la ſurface.

M. Sabatier a parlé de cette méthode, & n'a rien dit des ſuccès qu'elle peut avoir procurés, au lieu qu'il a fait mention des cures de MM. Planque & Chaſtanet. Ces dernières cures pourroient être attribuées, ſelon M. Sabatier, à la petite quantité de liqueur injectée. M. Sabatier a néanmoins employé le procédé de M. Majault, qui lui a manqué

plusieurs fois, & voilà pourquoi il a cru devoir l'abandonner.

On lit aussi dans le Mémoire de M. Sabatier, que M. Cuquel a vu guérir plusieurs Hydrocèles par l'injection de l'eau alumineuse. L'alun doit être dissous dans une décoction de roses rouges. M. Cuquel omet la dose de ce remède; il ne dit pas non plus le nom du Chirurgien qui l'employoit, & n'entre dans aucun détail du traitement.

Ce procédé a quelque rapport avec celui de M. Levret, mais la cure s'est-elle accomplie par suppuration ou par recollement des tuniques entr'elles? C'est ce que nous ignorons encore.

M. Capdeville ayant vu qu'il ne pouvoit guérir une Hydrocèle avec l'injection du vin, y joignit un tiers d'eau vulnéraire simple, & fit dissoudre vingt grains de camphre dans un poisson des deux liqueurs mêlées ensemble; il poussa son injection à deux reprises différentes, & la retint dans le sac pendant quelques instans. Le malade, soumis à ce

traitement, ne ſentit que peu de douleur; la partie fut enveloppée d'un cataplaſme confortatif. Il arriva le lendemain un léger gonflement ſur toute la partie, avec échimoſe dans pluſieurs endroits, & la guériſon s'accomplit enſuite.

M. Saucerotte, Chirurgien du feu roi de Pologne, a fait uſage d'une injection de vin dans lequel avoient infuſé des roſes rouges. Il a pouſſé dans le ſac de l'Hydrocèle une quantité de cette liqueur, égale à celle de l'eau qui formoit la maladie. Deux perſonnes ont été délivrées de leur Hydrocèle par cette injection, renouvellée par trois fois différentes, & laiſſée dans le ſac pendant deux ou trois heures. Il eſt ſurvenu gonflement à la partie avec fièvre; mais la ſaignée, les topiques, le repos & la diète, ont fait diſparoître ces accidens.

Quoique cette injection de vin ait preſque toujours manqué de ſuccès, pluſieurs Chirurgiens la préfèrent aux autres moyens. M. Sabatier a déclaré hautement cette préférence,

d'après les funeſtes effets qu'il avoit vu ſuivre l'injection d'eſprit-de-vin.

Obſervation de M. Sabatier.

Un Officier invalide avoit une Hydrocèle que M. Sabatier voulut traiter avec l'eſprit-de-vin. La douleur qui ſuivit cette opération fut très-vive, la tuméfaction de la partie fut conſidérable; il ſurvint de la fièvre; les ſaignées qui ſe ſuccédèrent promptement, les topiques, les boiſſons délayantes, les calmans, n'appaisèrent point ces accidens, qui firent craindre pour la vie du malade. Le cordon ſpermatique ſe gonfla, le ventre devint tendu; il fallut porter le nombre des ſaignées juſqu'à neuf. Le teſticule fut long-temps à reprendre ſon état naturel. Il ſe fit auſſi des abcès que M. Sabatier laiſſa s'ouvrir ſeuls. Cette cure fut plus de trois mois à s'accomplir.

Deuxième Obſervation du même.

Un Garde-du-Corps, très-jeune, éprouva

des accidens à-peu-près ſemblables, à la ſuite d'une injection de la même eſpèce, faite par M. Sabatier. Le teſticule reſta tuméfié pendant fort long-temps, & ne put reprendre ſon état naturel. L'épididyme & le cordon ſpermatique conſervèrent auſſi du gonflement, malgré les remèdes & le régime appropriés.

Feu M. Gourſaud a vu qu'une injection faite dans le ſac de l'Hydrocèle avec l'eſprit-de-vin, avoit occaſionné une fièvre très-violente, avec une inflammation ſi conſidérable, que le Chirurgien fut obligé de faire une aſſez grande inciſion ſur la tumeur. La cure s'accomplit par cette ſeconde opération, à laquelle on ajouta des panſemens très-méthodiques.

Outre les dangereux effets des injections faites avec l'eſprit-de-vin, il arrive ſouvent qu'elles ſont d'un effet nul. M. Sabatier a vu la maladie revenir dans le premier état; auſſi a-t-il renoncé à ce remède, pour lui préférer le vin rouge ſeul.

» Il vaut mieux, dit M. Sabatier, s'en » tenir à un remède moins ſûr & moins

„ efficace, que d'en employer un dont les ſui-
„ tes peuvent être auſſi fâcheuſes «.

Il eſt vrai qu'il y a beaucoup moins à craindre des injections faites avec le vin ſeul ; mais cette manière d'attaquer l'Hydrocèle, n'eſt pas exempte d'inconvénient ; voilà pourquoi M. Douglas prétend qu'on ne doit employer les injections que ſur les Hydrocèles récentes.

Il croit que la maladie, combattue avec ce moyen, peut dégénérer en cancer, & devenir incurable, dans le cas où les membranes ſeroient épaiſſies. Les injections peuvent auſſi donner lieu à divers autres accidens.

Obſervation de l'Auteur.

Un Bourgeois de Saint-Malo, âgé de cinquante-cinq ans, avoit une Hydrocèle qu'on crut guérir par l'injection du vin rouge, dans lequel avoient infuſé des roſes de provins. L'ouverture du ſac fut faite avec une lancette à abcès. Ce moyen d'évacuer les eaux fut peu favorable. Les lèvres de la plaie ſe rapprochèrent ; on eut beaucoup de peine à évacuer une partie de l'eau contenue, avec

le ſecours d'une canule introduite dans la plaie. L'injection fut faite par cette même canule avec aſſez de difficulté. On mit ſur la tumeur des compreſſes trempées dans le vin.

Le calme qu'on s'étoit promis à la ſuite de cette opération, fut au contraire un état de douleur. Le malade eut la fièvre, il ne dormit plus. Une dyſſenterie ſe déclara le troiſième jour, & faillit être mortelle. La tumeur devint d'un volume conſidérable. La dyſſenterie fut toujours menaçante. Le pouls, tout-à la-fois intermittent, foible & convulſif ſembloit annoncer une mort prochaine. Le neuvième jour de la maladie, la ſuppuration s'annonça; la matière qui ſuintoit par la plaie, étoit une ſanie de couleur noirâtre, dont l'odeur devint inſupportable. Le douzième jour, le malade n'avoit pas encore dormi deux heures d'un bon ſommeil.

Il eut à cette époque des taches purpurines ſur toute l'habitude du corps, qui durèrent pendant quatre à cinq jours. Le ſommeil fut amené par les narcotiques; & les accidens diminuèrent. La plaie n'étoit point aſſez grande pour donner iſſue à la matière

de la suppuration : aussi j'exposai plusieurs fois au Chirurgien mon opinion sur la nécessité de mettre les parties à découvert. Une éréſipelle, survenue à la jambe, le décida pourtant à placer un séton dans le centre de la tumeur, ce qui rendit un peu plus libre cette suppuration vicieuse. Le malade fut beaucoup mieux, mais son état étoit si grave, qu'après trois mois de traitement, il y avoit encore dureté, volume & suppuration au testicule.

Je quittai alors Saint-Malo, où j'étois en garnison, & je n'ai pas su quelle a été la fin de cette maladie dont M.. Bosche, à présent maître en Chirurgie à Lyon, alors Chirurgien Aide-major de l'armée de Bretagne, a vu, comme moi, les accidens.

On pourroit dire, à la vérité, que les secours de la Chirurgie, dans cette circonstance, auroient pu être administrés d'une autre manière; mais les accidens survenus déposent toujours contre les différentes méthodes, qui, ne mettant pas les parties à découvert, ne permettent point d'en voir l'état.

Au

Au lieu d'employer le séton dans cette circonstance, il falloit faire sur la tumeur une incision prolongée, laquelle, en donnant un libre cours à l'humeur, auroit diminué les accidens qui ont exposé la vie du sujet de cette Observation.

Résumé des différentes Méthodes connues.

Si l'on résume ce que j'ai écrit des différentes méthodes qu'ont employées, jusqu'à ce jour, les plus grands Maîtres de l'Art, pour guérir l'Hydrocèle, l'on verra :

1°. Que toutes peuvent produire des accidens qu'on a craints avec d'autant plus de raison, qu'ils sont quelquefois devenus dangereux ou mortels:

2°. Que plusieurs de ces méthodes offrent des procédés longs & cruels, qu'il falloit abolir.

3°. Enfin, que l'on ne peut les pratiquer avec la certitude du succès.

Il importoit donc à l'humanité que l'on trouvât un moyen doux & certain pour détruire cette maladie, qui, bénigne en ap-

parence, eſt ſouvent la ſource de pluſieurs autres, dont les ſuites deviennent fâcheuſes, ſuivant les obſervations des Auteurs irréprochables cités au commencement de cet Ouvrage. Voyez la pag. 9 & la note de cette page.

C'eſt par l'étude & l'obſervation, que j'ai rempli mes vœux ſur ce point eſſentiel, qui m'occupe depuis longues années, & j'atteſte que je n'aurois jamais penſé à publier le réſultat de mes travaux, ſi j'avois pu douter un ſeul inſtant des avantages qu'on doit en retirer.

L'opération par laquelle je guéris l'Hydrocèle, eſt donc une opération qui m'appartient de droit. Elle participe, ſi l'on veut, de l'inciſion & de l'exciſion, pratiquées par Celſe, Paul d'Egine, Albucaſis & autres Auteurs très-anciens, puiſqu'en ouvrant la tumeur, je retranche une partie de la tunique vaginale. Mais ce point de l'opération n'eſt qu'un acceſſoire pour la cure, qui s'accomplit par la ſuppuration & l'exfoliation de la tunique albuginée, ſource ordinaire de l'Hydrocèle, comme on l'a vu, par ma théorie.

Méthode de l'Auteur.

Manuel de l'Opération.

Mon malade qui, pendant quelques jours obſerve un régime frugal, prend une purgation douce deux jours avant d'être opéré, il ne mange aucun aliment ſolide la veille de l'opération. Ce moment arrivé, je le fais étendre ſur un lit garni d'alaiſes ; enſuite, avec le ſecours d'un aide, qui pince les tégumens avec moi, comme dans l'opération du Bubonocèle, je fais, dans la partie latérale externe de la tumeur, une inciſion longue de trois ou même de quatre pouces, ſi la tumeur eſt très-volumineuſe, ayant ſoin de conſerver aſſez de profondeur au ſcrotum, pour ſoutenir la partie inférieure du teſticule après l'opération. Je fais, immédiatement après, une inciſion au ſac, parallèle à la première : je commence cette inciſion ſur la partie la plus baſſe de la première, avec un biſtouri, & comme ſi je voulois pratiquer une ſimple ponction. Une fois le ſac ouvert,

je vois couler l'eau qu'il contient ; & ſans perdre un inſtant, j'introduis par la petite ouverture une ſonde cannelée, qui me permet de prolonger l'ouverture du ſac, de bas en haut, & ſans la crainte de bleſſer les parties voiſines. Le ſac ainſi ouvert, laiſſe voir le teſticule dans ſon entier, & la partie inférieure du cordon ſpermatique. Je trouve alors la facilité de pincer avec mes doigts la tunique vaginale, qui n'eſt pas toujouts unie avec le tiſſu cellulaire du crémaſter ou du dartos ; ou qui, du moins, n'y tient pas toujours de manière à être obligé de l'en ſéparer par la diſſection, lorſqu'elle n'eſt point en état de maladie : je retranche la partie moyenne & inférieure de cette tunique, à droite & à gauche, pour qu'elle ne s'oppoſe point au contact de deux bourdonnets, faits d'une charpie très-fine, que je place aux deux côtés du teſticule, ou de ſa tunique albuginée. Quelquefois au lieu de bourdonnets, j'emploie de la charpie angloiſe, qui eſt plus longue & plus moëlleuſe ; j'en laiſſe une extrémité hors de la plaie, & j'ai ainſi la

facilité de retirer cette charpie, lorſque l'inflammation eſt aſſez conſidérable.

Ce procédé m'a également réuſſi : ſon effet eſt le même. Il facilite la ſuppuration de la tunique albuginée, en empêchant que les deux parties ſupérieures de la tunique vaginale reſtante ne ſe réuniſſent avec le teſticule, pour former enſuite un nouveau ſac.

Le reſte de mon appareil conſiſte à remplir le fond de la plaie avec de la charpie rapée & bien ſaupoudrée de colophane, pour prévenir une hémorragie plus ou moins conſidérable, qui pourroit avoir lieu ſans cette précaution, ſi ſur-tout on s'eſt apperçu qu'on ait ouvert quelque artériole, pendant l'opération. Je mets par-deſſus la charpie rapée, pluſieurs plumaceaux ſecs & des compreſſes fendues; le tout ſoutenu par un ſuſpenſoir, qui, en exerçant une preſſion ſuffiſante pour ſoutenir l'appareil, ne ſoit point incommode au malade.

Si la tunique vaginale eſt épaiſſe, cartilagineuſe ou viciée d'une manière quelconque,

il faut l'emporter en totalité, pour éviter à la suppuration la peine de ce travail.

L'application des bourdonnets doit se faire de manière qu'ils touchent le fond du sac, & le testicule doit se trouver ainsi maintenu dans sa position naturelle par leur double appui. Alors, ils s'opposeront efficacement à ce que la portion restante de la tunique vaginale ne forme un nouveau sac avec le testicule, & leur contact fera suppurer cet organe dans toutes ses surfaces. Je puis assurer, d'après l'expérience, que sans cette condition la cure de l'Hydrocèle ne seroit pas toujours radicale. Il est donc indispensable de placer avec exactitude deux corps mollets, tels que des bourdonnets liés avec un fil qui pende hors de la plaie, ou bien de la charpie angloise, entre le testicule & les deux parties restantes de la tunique vaginale. Il n'est pas moins indispensable encore, que cet appareil soit soutenu par une nouvelle charpie, fine ou rapée, introduite dans la plaie de manière à pouvoir en remplir tout

le vide; il faut aussi que cette charpie soit saupoudrée avec de la colophane, & qu'elle exerce une pression modérée, qui puisse maintenir l'appareil en place. Ce dernier précepte, je le donne comme très-important; car, pour avoir négligé de le mettre en pratique, j'ai eu le chagrin très-cuisant de voir deux petits épanchemens nouveaux survenir après une opération; & cette cure auroit été imparfaite, si le malade ne s'étoit prêté à deux nouvelles incisions, peu douloureuses, à la vérité, encore moins dangereuses, mais toujours très-désagréables, & pour celui qui les souffre, & pour celui qui est obligé d'y avoir recours. Il est très-possible que le malade ait lui-même donné lieu au défaut de succès de cette opération, ayant fait, à la connoissance de sa garde, de grands mouvemens dans son lit, pendant les premiers jours; & ces mouvemens auront pu déranger l'appareil: mais loin de vouloir ici me disculper par cette accusation, je dois dire que, ne comptant plus le nombre des guérisons que j'ai opérées, je croyois presque impossible

l'évènement que j'ai éprouvé dans cette circonſtance ; & j'avoue ſans peine que je me ſuis trompé, parce que l'homme qui exerce une profeſſion auſſi délicate que la mienne, doit à ſes lecteurs l'hiſtoire de ſes fautes, comme celle de ſes ſuccès. C'eſt ainſi qu'il peut ſe flatter d'inſpirer de la confiance aux perſonnes qu'il veut inſtruire, car on aime la franchiſe & l'ingénuité dans un Ecrivain : & ſi l'on ne trouve ces deux caractères précieux dans ſes Ouvrages, il ne pourra jamais atteindre à ſon but : on ſait d'ailleurs que l'homme eſt ſujet à commettre des fautes ; & vouloir toujours paroître infaillible ou parfait, c'eſt vouloir ſe faire accuſer de n'être pas toujours d'accord avec ſa conſcience.

Le ſujet qui me fournit ces réflexions, âgé de 25 ans, étoit venu de la province pour ſe faire traiter d'une Hydrocèle, & s'y étoit rendu avec confiance, parce que m'ayant conſulté par lettre, je lui avois répondu qu'il guériroit d'une manière ſûre. Quoique la tumeur fût aſſez étendue, & le teſticule douloureux par intervalle, on pouvoit néanmoins ap-

percevoir au tact, que cet organe étoit presque adhérent par sa partie antérieure à l'endroit où je fais d'ordinaire l'ouverture du sac. Cette situation, que je n'avois pas encore vue, jointe au sentiment d'une légère douleur, me faisoient soupçonner quelque complication dans la maladie, & je crus devoir porter mon incision plus près de la cuisse de quelques lignes. Je fus agréablement trompé à l'inspection des parties, que je trouvai en bon état, & je fis l'excision accoutumée de la tunique vaginale, laissant peut-être un peu plus de sa partie supérieure, du côté de la cloison; je crus placer de la charpie Angloise à droite & à gauche du testicule, jusqu'au fond de la plaie, & j'espérois que la suppuration auroit lieu comme à l'ordinaire; mais pendant que j'attendois cette suppuration, l'appareil sur lequel je n'avois pas porté toute l'attention possible, fut dérangé, & la charpie fut chassée par le mouvement du malade, ou par l'action organique des parties, sans doute parce que je n'avois pas mis assez de soin à la bien étayer, en rem-

pliſſant le reſte de la plaie avec de la charpie brute, ſaupoudrée de colophane, qui outre qu'elle prévient les hémorragies, a la propriété de donner de la ſolidité à l'appareil. Enfin, il ſe fit un rapprochement d'une portion de la tunique vaginale avec la face interne du teſticule, & l'inflammation ne fut que légère & partielle. J'aurois pu ſuſciter une inflammation générale, en écartant les parties rapprochées, au moyen du doigt index, ou d'un inſtrument approprié, quand je m'en apperçus, lors de la levée du premier appareil, qui eut lieu le ſixième jour; mais je crus mal-à-propos, que la cure pourroit arriver ſans cette opération, qui eût été douloureuſe. Sur ces entrefaites, je fus obligé de faire un voyage de ſix jours, & je pus m'appercevoir, lors de mon retour, qu'il s'étoit formé une petite poche d'eau dans la partie ſupérieure & interne du ſcrotum. Sa partie inférieure étoit légèrement engorgée, & cet engorgement ſe termina par une légère ſuppuration; mais le dépôt aqueux m'obligea de faire une inciſion d'environ quinze lignes de longueur.

Je diſſéquai à droite & à gauche une portion de tunique très-amincie, qui formoit la partie ſupérieure du nouveau ſac. Cette ouverture ne donna pas vraiſemblablement iſſue à toute la liqueur, & le peu qui en reſta, en empêchant l'adhérence des parties entre elles, fournit un nouveau moyen de rechute; il ne s'établit qu'une très-légère ſuppuration, parce que j'avois inſinué ſeulement quelques brins de charpie dans la plaie, & la maladie guérie en apparence, ſe renouvella deux mois après. Il eſt vrai de dire que ce dernier épanchement étoit ſi léger, que la poche placée pour cette fois plus près de la cloiſon des bourſes, & au côté interne de la ſeconde cicatrice, contenoit à peine une cuillerée d'eau. le malade, inquiet ſur ſon état, l'avoit preſſenti long-temps avant; & comme il deſiroit ſa guériſon parfaite, je fus obligé d'en venir à une troiſième opération, par laquelle je fis ſuppurer toute la partie qui avoit ſervi de ſiége au troiſième épanchement, & la cure fut enfin radicale.

Cette Obſervation, loin d'être défavora-

ble au nouveau procédé que je viens de publier, nous montre ſeulement la néceſſité de ſatisfaire à tous les préceptes que je donne, ſi l'on veut toujours guérir la maladie dont il s'agit ; car la ſuppuration ne s'établit pas avec facilité dans le fond des plaies faites à des parties membraneuſes, ſi elle n'eſt, pour ainſi dire, ſollicitée par la préſence d'un agent qui puiſſe interrompre la continuité des ſécrétions premières.

On ſait que la nature ſe ſuffit ſouvent à elle-même pour opérer une ſynthèſe parfaite, ſi les fibres muſculaires ou tendineuſes n'exigent les ſecours de l'Art dans certaines plaies, où ces fibres ſont coupées tranſverſalement ; & dans les inciſions faites au ſcrotum qui renferme un fluide la contexture creuſe & muſculeuſe de cette partie lui permet de ſe rider aſſez pour former ſeulement une loge au teſticule, tandis qu'un inſtant avant l'évacuation du fluide, elle formoit un ſac plus ou moins étendu, & quelqufois aſſez pour envelopper la tête d'un fœtus à terme. Cette exceſſive élaſticité, dans quelques organes, doit être bien connue de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chi-

rurgie ; elle indique combien l'on doit être ſoigneux à établir la ſolidité d'un appareil dans le fond des plaies qu'on veut ſoumettre à la ſuppuration, car les parties diviſées tendent à leur réunion réciproque, & cette réunion s'opère avec d'autant plus d'aiſance, que l'obſtacle qu'on leur oppoſe eſt moindre.

Mais, par la raiſon qu'il faut employer les moyens de s'oppoſer à cette réunion, trop prompte dans certaines plaies, il n'eſt pas moins ſalutaire que ces mêmes moyens ne ſoient pas continués trop long-temps, car ils ne tarderoient pas à devenir très nuiſibles; ils ſuſciteroient des inflammations dangereuſes, ou des ſuppurations trop abondantes pour que le malade n'en fût pas très-incommodé. Ces moyens doivent être de nature à exercer une compreſſion douce & modérée aſſez, pour que le malade puiſſe les ſupporter ſans éprouver de ces douleurs incommodes ou cuiſantes, qui ne manqueroient pas d'occaſionner des ſuites fâcheuſes. Voilà, ſans doute, les raiſons pour leſquelles les Praticiens les plus éclairés n'emploient déſormais les

tentes, les éponges préparées, les canules, les ſondes de métal, & même les trochiſques, ſi ce n'eſt dans les cas d'abſolue néceſſité; car ces moyens ſont moins bons qu'on ne l'avoit cru d'abord, & le mal de l'abus qu'on en faiſoit, excédoit à coup-ſûr le bien qu'on a pu en retirer dans le plus grand nombre de maladies : & déterminer, d'une manière préciſe, quels ſont les cas où il faut avoir recours à ces mêmes moyens, ſeroit vouloir trop entreprendre dans un Traité de maladies d'un ſeul organe.

Je dis donc, que dans l'opération de l'Hydrocèle, les bourdonnets doivent être mollets, faits d'une charpie fine & cotonneuſe; qu'ils doivent être liés avec un fil, qui permettra qu'on les ſupprime à volonté : leur application doit ſe faire exactement dans le fond de la plaie, & à chacun des côtés du teſticule, en ſorte qu'ils touchent à toute la longueur, & même au deſſus de ce corps glanduleux, & ſur-tout dans les endroits où il eſt uni à la partie poſtérieure de la tunique vaginale & à l'épididyme. Ces bourdon-

nets ſeront ſoutenus exactement à leur place par une bonne quantité de charpie rapée ou fine, & roulée dans la poudre de colophane, & tout cet appareil ſera placé de manière à ne procurer au malade qu'un ſentiment de peſanteur ſupportable, & qui ne lui ôte pas l'eſpoir du ſommeil.

C'eſt ainſi qu'on parviendra toujours à faire tuméfier le teſticule, à le faire ſuppurer, ainſi que le reſte de ſes enveloppes : c'eſt ainſi, dis-je qu'on préparera la cure radicale de la maladie. Il n'eſt pas impoſſible que la partie ſupérieure de la tunique vaginale qu'on n'a point exciſée, au lieu de ſe détruire entièrement comme elle a coutume de le faire par la ſuppuration, ſe dégorge, s'affaiſſe & s'uniſſe, après cette criſe, à la partie inférieure du cordon, à l'épididyme, & même au teſticule, ce qui n'empêcheroit point la cure parfaite (1).

(1) Si l'on me demandoit l'état réel des parties, après la guériſon de l'Hydrocèle, je ne pourrois pas faire de réponſe ſatisfaiſante, n'ayant pas encore eu occaſion de les obſerver ſur le cadavre. Je dirai ſeulement que des perſonnes que j'ai gué-

J'ai vu très-ſouvent le teſticule abandonner le bas-fond de la plaie, pour venir occuper ſa partie ſupérieure. Il devient alors plus volumineux, & le traitement dure davantage.

On s'apperçoit de ce petit inconvénient, lors de la levée du premier appareil, qui n'a lieu que du troiſième au quatrième jour, dans la belle ſaiſon, & qui doit être retardée d'un ou deux jours dans l'hiver.

Ce premier panſement ne regarde d'ordinaire que les compreſſes, les plumaceaux, & une partie de la charpie qui couvre le deſſus de la plaie. Je laiſſe ſouvent les bourdonnets juſqu'à ce que la ſuppuration les chaſſe,

ries, aucune n'a éprouvé d'incommodité à l'organe opéré; que cet organe jouit complètement des droits attachés à ſon être. Quant à la partie de la tunique vaginale, que je retranche par l'inſtrument, ou par la ſuppuration, je crois que la nature y ſupplée par un tiſſu particulier, pris dans le tiſſu cellulaire ou le dartos, peut-être même dans un prolongement des fibres du crémaſter. Au reſte, cette partie ſeroit, à la rigueur, inutile à l'homme; nous voyons qu'elle devient le ſiége de l'Hydrocèle, maladie dont nous ſerions exempts, ſi cette même partie étoit remplacée par une autre, qui eût de l'adhérence avec la tunique albuginée, & qui fût d'un tiſſu différent.

à moins

à moins que le teſticule n'ait acquis un volume incommode & douloureux, ce qui marque le degré d'inflammation ſuffiſant pour l'ouvrage de la ſuppuration future. Dans ce cas, j'enlève les bourdonnets, pour prévenir les accidens qui pourroient avoir lieu par une irritation trop longue; je couvre la plaie d'un plumaceau garni de digeſtif, afin d'en accélérer la ſuppuration.

Quelques Auteurs ont conſeillé les cataplaſmes émolliens, appliqués ſur la partie, immédiatement après l'opération. On auroit tort de ſuivre ce conſeil; il n'a pas été donné d'après une expérience bien faite. Je puis aſſurer que les cataplaſmes ſont nuiſibles d'abord, parce qu'il relâchent trop la partie, ce qui retarde l'ouvrage de la ſuppuration, laquelle pourroit devenir vicieuſe; mais leur application eſt indiſpenſable vers le cinquième ou ſixième jour, lorſqu'on veut borner les progrès de l'inflammation qu'on juge être ſuffiſante, par le volume de la partie, par ſa couleur rougeâtre, & par la nature des

douleurs que le malade éprouve; cet état, qu'on pourroit dire n'être que momentané, n'a rien qui ne ſoit très ſupportable; il ne donne point une fièvre décidée, le pouls devient plus ſaillant & plus vif, & ce pouls reſſemble aſſez à celui de l'après-dîné, dans un homme robuſte & bien nourri.

Quant à la douleur de l'opération, je ſais, d'après le rapport de ceux qui l'ont éprouvée, qu'elle n'eſt pas ſi violente & ſi longue qu'ils l'avoient crue. En effet, le manuel ne dure pas toujours deux minutes, & l'inciſion de la peau, qu'on peut achever dans trois ou quatre ſecondes, conſtitue la douleur principale. Cette douleur eſt toujours relative à l'adreſſe du Chirurgien, comme au tranchant des inſtrumens dont il ſe ſert. Le malade éprouve d'ordinaire après l'opération, quelques inſtans de gêne dans la région des reins. La ſuppuration peut être précédée d'une fièvre plus ou moins longue, mais qui cède avant les premières vingt-quatre heures. On eſt preſque aſſuré de prévenir cette fièvre,

en preſcrivant une diète ſévère pendant les cinq ou ſix premiers jours (1).

---

(1) La diète eſt la privation des décoctions animales, qu'on ſait être plus alkaleſcentes que les végétales. Ainſi l'on doit défendre les bouillons gras à toutes les perſonnes qui ſe trouvent dans l'état préſent ou prochain d'une fièvre de ſuppuration ; leur uſage ne manqueroit pas d'alimenter le foyer de cette fièvre ; l'épaiſſiſſement des humeurs, qui en réſulteroit, détermineroit à-coup-ſûr, un engorgement plus conſidérable dans la partie malade.

Cette doctrine s'eſt accréditée de nos jours par la pratique de feu M. Tronchin, l'un des Médecins les plus diſtingués de l'Europe, & le dernier diſciple de l'immortel Boërrhave.

Elle nous conduit à preſcrire, les trois ou quatre premiers jours de l'opération, les boiſſons légères faites avec les végétaux, dont les ſels rendent plus méable & plus fondante l'eau qui leur ſert de baſe. On peut joindre à ces boiſſons une petite quantité de ſucre, pour les rendre plus ſtimulantes, plus digeſtives, & moins ſujettes à macérer les parois de l'eſtomach. Il eſt quelquefois néceſſaire d'employer un tonique plus puiſſant encore que le ſucre. Le quinquina mérite la première place parmi les remèdes de cette nature. Les expériences, faites par MM. Pringle & la Garraye, ne laiſſent aucun doute ſur les bons effets de cette écorce, & ſont parfaitement d'accord avec celles qu'on a continuées depuis ces deux grands hommes.

La limonade, & l'eau de camomille ſont auſſi très-ſalutaires dans certains cas.

Le quatrième jour de l'opération, on pourra permettre une

On pourroit adminiſtrer le quinquina intérieurement & en topique, ſi la ſuppuration n'étoit pas de bonne eſpèce ; il préviendroit la gangrène qu'on auroit à craindre, dans certains tempéramens, dont la maladie ſeroit compliquée d'un appauvriſſement des liqueurs. On pourroit preſcrire auſſi, dans pareille circonſtance, le bouillon bien fait & même la gelée de viande, pour ſoutenir les forces du malade. Le vieux vin de Bordeaux ſeroit également indiqué à petites doſes pluſieurs fois dans la journée ; car dans les craintes de gangrène, on ne riſque rien d'augmenter les facultés oſcillatoires dans les ſolides, en accordant aux fluides les nutritifs les plus puiſſans ; & ces ſecours ſeroient indiqués toutes les fois que le pouls ne ſe-

---

taſſe ordinaire d'un bouillon bien dégraiſſé, toutes les quatre heures, ou l'équivalent en riz, crême ou panade.

Ce régime doit être continué pendant quatre ou cinq jours, en augmentant enſuite par degré la nourriture avec prudence juſqu'au quinzième jour. On permettra un peu de volaille, lorſque la ſuppuration ſera vers la fin, c'eſt-à-dire, vers le vingt-cinquième jour ; & alors le malade pourra faire, ſans inconvénient, quelques tours de promenade dans ſa chambre.

roit point décidément fréquent & plein, avec chaleur à la peau, état qui, en caractérisant la phlogose ou l'inflammation, exigeroit des secours contraires.

J'ai vu, dans une de mes opérations, des hydatides assez volumineuses, s'échapper avec bruit par la première division que j'avois faite à la tunique vaginale; cette espèce d'Hydrocèle peut surprendre un jeune Chirurgien. On voit ces hydatides s'avancer, pour ainsi dire, au-devant de l'instrument; dans ce cas, il faut suspendre l'incision, que l'on achève toujours l'instant d'après, comme je l'ai dit déja, avec un bistouri droit, dirigé par une sonde cannelée. Une fois l'ouverture de la tunique vaginale faite, comme on l'a vu plus haut, on excise avec des ciseaux droits ces hydatides, dont le siége est ordinairement sur le testicule, on fait ensuite l'excision de la tunique vaginale relativement à l'état dans lequel on l'a trouvée.

Je ne saurois trop recommander d'employer les instrumens les plus parfaits, pour faire les différentes incisions qui sont nécef-

ſaires, car la diviſion des tégumens ſeroit beaucoup plus douloureuſe ſans cette précaution. Quant à la tunique vaginale, elle eſt inſenſible, ainſi que le tiſſu cellulaire; mais comme elle eſt flaſque, mollaſſe, & ſouvent glaireuſe, elle ſemble fuir le tranchant du biſtouri qu'on lui préſente. Cette tunique étant continue au teſticule & à l'épididyme, il eſt eſſentiel que les opérations dont elle a beſoin ſoient faites avec prudence. Il faut auſſi que le Chirurgien évite d'ouvrir, autant qu'il eſt poſſible, les vaiſſeaux ſanguins qu'il appercevroit dans le voiſinage des parties qui doivent être diviſées ou retranchées. il doit ſur-tout s'éloigner avec beaucoup de ſoin des artères ſpermatiques, & même de la cloiſon des bourſes, à cauſe des différentes ramifications artérielles qu'on rencontre dans cette partie.

Obſervation.

Le nommé Vanderbrouk, Sergent de la Garde bourgeoiſe, & Cordonnier de ſon métier, au Havre-de-Grace, quartier Saint-

François, âgé de 55 ans, avoit une Hydrocèle, aussi volumineuse qu'incommode; je l'opérai le 10 Août 1777, assisté de M. de la Croix, Chirurgien-major de l'Hopital militaire. Ayant enlevé les deux lambeaux de la tunique vaginale, je plaçai mes bourdonnets à la manière décrite. Il survint une petite hémorragie, environ une heure après, je la fis cesser en changeant l'appareil auquel j'ajoutai de la poudre de colophane.

Le testicule se tuméfia pendant les premiers jours, mais bien moins que chez le nommé Bodin (1). La suppuration parut le cinquième jour, & la fièvre qui l'annonça fut de quatre à cinq heures seulement. Je tirai alors mes bourdonnets pour la première fois : ils avoient contracté une certaine adhérence avec le fond du scrotum : je m'en apperçus à quelques gouttes de sang, qui sortirent en les retirant. Je remis deux autres bourdonnets, plus petits que les premiers,

(1) Voyez l'Observation, page 24 & suivantes.

chargés d'un digeſtif ſimple, & ſur la plaie un plumaceau couvert du même onguent, le tout ſoutenu avec des compreſſes trempées dans la décoction de quinquina. Je ſupprimai les bourdonnets le dixième jour, la plaie ſuppura dans tous ſes points, le teſticule reprit ſon premier volume, & la cure fut parfaite au bout de trente jours.

Obſervation.

Le nommé Graſſon, Soldat au Régiment Royal-Rouſſillon, âgé de dix-neuf ans, avoit été traité de l'Hydrocèle à l'Hopital militaire de ***. Le Chirurgien, au lieu de diviſer ſeulement la tunique vaginale, fendit auſſi le teſticule dans ſa partie inférieure. Il attribua cette faute à ſon aide, qu'il prétendoit l'avoir pouſſé au moment de l'opération. La réunion des parties diviſées fut faite dans l'intention de prévenir des maux plus graves encore, & la nature répara ſi bien ce déſordre, que les tégumens étoient rapprochés, ſans le moindre accident, le troiſième jour. La tunique vaginale, l'albuginée & le

testicule même firent ensemble la cicatrice; mais à peine fut-elle formée, que la poche des eaux reparut encore. Le malade déserta de cet Hopital, effrayé des nouveaux secours qui lui étoient offerts pour sa guérison. Il vint au Régiment, où je l'opérai trois mois après.

La tumeur se montroit alors sous une forme irrégulière. Je plaçai mes bourdonnets après avoir emporté la portion de la tunique vaginale, qui étoit aux environs de la cicatrice.

La fièvre de suppuration fut à peine sensible : les bourdonnets furent supprimés le dixième jour, & la guérison se termina comme dans les autres traitemens.

On voit par cette prompte réunion du testicule, qu'il peut résister à des accidens bien graves sans se détruire; puisqu'il a été fendu dans sa partie inférieure; & qu'ayant ensuite suppuré par une seconde opération, il a conservé son premier volume & sa même consistance; il a seulement changé de forme, à cause des cicatrices qui l'ont un peu applati

dans ſa partie antérieure & inférieure : & je ne doute pas que cette Obſervation intéreſſante n'offre tôt ou tard de nouvelles vues ſur les maladies dont cet organe peut être affligé.

Nous liſons, dans Skenkius, l'hiſtoire d'un Anglois qui éprouvoit des douleurs très-vives au teſticule, avec tenſion & tumeur dans toute la partie. Rien ne put calmer ſes douleurs ; & les Gens de l'Art crurent que le ſeul moyen de le ſauver, étoit la prompte amputation de la partie ſouffrante. Lorſque cette tumeur fut extirpée, on vit qu'elle contenoit une Hydrocèle que perſonne n'avoit cru devoir ſoupçonner. La douleur n'exiſtoit que depuis peu de jours ; & quoique le teſticule parût très-ſain, le Chirurgien l'ayant fendu dans toute ſa longueur l'inſtant d'après l'opération, pour voir ſon organiſation intérieure, il vit jaillir de ſon centre une humeur ſpermatique.

Le malade guérit, en apparencè, de cette opération, mais bientôt après il éprouva des douleurs inquiétantes aux lombes, il parut en même temps de petits graviers dans les

urines, & l'on crut qu'il avoit une pierre dans les reins. On vit se former ensuite une tumeur nouvelle avec douleur à l'endroit de la cicatrice, près l'anneau; & plusieurs accidens nouveaux vinrent hâter la mort du malheureux sujet de cette Observation.

L'ouverture du cadavre fit voir le rein du même côté dur & plus gros qu'à l'ordinaire. Sa substance blanchâtre ressembloit à du pus épaissi. La tumeur qui s'étoit formée à l'aine étoit pleine d'eau.

Cette Observation sembleroit annoncer que l'humeur de l'Hydrocèle avoit dérangé la sécrétion du fluide séminal, & que ce fluide, ayant séjourné trop long-temps dans le corps du testicule, y avoit contracté un caractère mordicant; ce qui, dans la suite, a pu causer les douleurs violentes.

C'est dans un cas de cette nature, que l'on pourroit, je crois, tenter une incision sur le testicule, quand on auroit quelqu'indice du siége de la maladie dans le corps de cette glande. M. Petit n'a pas craint de faire, sur la tunique albuginée, une incision

de huit à dix lignes de long, qui pénétroit jusques dans la substance du testicule. Cette opération, faite aux deux testicules, à la suite d'un coup de pied de cheval, donna issue à beaucoup de sanie, & le malade fut parfaitement guéri. *Voyez* M. J. L. Petit, Tom. II, pag. 519.

On vient de voir que la plaie faite dans cette partie, au nommé Grasson, fut bientôt guérie sans accident.

M. la Croix, Chirurgien au Havre-de-Grace, a été témoin d'une division semblable au testicule, qui guérit également bien.

Avant néanmoins de tenter pareille opération, il seroit à-propos de voir si d'évacuer les eaux de l'Hydrocèle calmeroit les douleurs; dans le cas contraire, il n'y auroit point d'inconvénient à diviser le testicule, après avoir attendu pendant un ou deux jours les effets de la première opération, dans laquelle on auroit ouvert la tunique vaginale, pour mettre le testicule à son aise. Je suppose toujours qu'il existât une douleur violente & fixe dans le testicule dont le cordon seroit

en état de ſanté ; cet organe n'eſt point exempt des maladies qui attaquent les autres parties du corps humain, & ſur-tout les parties glanduleuſes ; & de nouvelles Obſervations feront voir peut-être qu'on peut tenter ſur le teſticule des opérations heureuſes.

Quant à l'état des reins, il eſt à croire que le reflux des liqueurs, après la caſtration, dont Skenkius parle, aura donné lieu à tout ce déſordre ; ce qu'on auroit bien ſûrement évité, ſi l'on avoit eſſayé de conſerver le teſticule par les précautions que je viens d'indiquer.

Les Anciens ne mettoient point un grand prix à la conſervation de cet organe. Pluſieurs d'entr'eux ont propoſé la caſtration, tant pour guérir les deſcentes communes, ou hernies inguinales, que pour enlever plus ſûrement l'Hydrocèle. Ce précepte, mis en pratique par des Chirurgiens qui jouiſſoient de la première réputation, empêchoit le Gouvernement de ſévir contre une infinité d'ignorans, qui, trouvant aiſée cette mutilation, couroient les Provinces pour accumuler

le nombre de leurs victimes. La plupart de ces êtres mutilés terminoient leur vie comme le ſujet de l'Obſervation que je viens de traduire. On voit pluſieurs Obſervations de cette eſpèce : Fabrice de Hilden nous en fournit une ſur-tout dont le détail fait horreur à la ſenſibilité : en voici la traduction.

Pierre Crotteſius, Sénateur très-reſpectable de Payerne, homme très-fort & très-robuſte, âgé de quarante ans, eut une Hydrocèle à la ſuite d'une chute de cheval. Fabrice de Hilden, appellé dans le principe de la maladie, en avoit fixé le traitement à quelques mois plus tard. Cependant la tumeur groſſiſſoit beaucoup, & Fabrice de Hilden ayant quitté la ville pour quelque temps, le Sénateur crut devoir s'adreſſer à un Empyrique. Ce dernier, ſans avoir égard à ce que le malade faiſoit tous les jours des orgies, lui coupa le teſticule après l'avoir fait déjeûner avec profuſion, & lui avoir fait boire pluſieurs ſortes de vins de liqueur.

Cette cruelle opération fut promptement ſuivie d'une fièvre ardente & continue, à

laquelle le malheureux Sénateur ſurvécut pendant vingt jours ; mais tout ce temps fut marqué par les douleurs les plus cruelles.

C'eſt en 1608 que Fabrice de Hilden porte cet évènement, bien fait pour humilier les perſonnes de ce temps qui oſoient pratiquer de ſemblables opérations.

Obſervation.

Le ſieur Clef, Commis pour la Régie des Cartes au Havre-de-Grace, fit une chute de cheval qui lui occaſionna par la ſuite une Hydrocèle. Il avoit éprouvé pluſieurs fois la cure palliative, quand M. Calais, Chirurgien du Havre, eſſaya de le guérir par l'injection du vin rouge, mais ce fut à pure perte. Le malade ſouffrit beaucoup de l'application de ce moyen, & fut enfin obligé de recourir à la méthode radicale.

Après l'avoir préparé par le régime ordinaire, je l'opérai le 8 Janvier 1778. Il n'eut point de fièvre de ſuppuration ; le teſticule ſe tuméfia néanmoins, la tunique albuginée ſuppura, mais la guériſon ne fut accomplie

que vers la fin du mois de Février : la cauſe de ce retard venoit de ce que je n'avois pas conſervé aſſez de profondeur au cul-de-ſac du ſcrotum. Il ſembloit même que le teſticule s'étoit rapproché de l'anneau plus que chez mes autres malades.

M. de la Croix eut la bonté de terminer la cure de la maladie, dont je le priai de ſe charger le 18 Février, jour de mon départ pour la Bretagne avec le Régiment de Royal-Rouſſillon, Infanterie, auquel j'avois l'honneur d'être attaché, en qualité de Chirurgien-major.

M. de la Croix a obſervé comme moi que le teſticule, placé au centre de la plaie, s'oppoſoit à la réunion de ſes lèvres. Il a vu ce corps glanduleux, ſur la fin de la cure, couvert de mammelons qui, en s'uniſſant à un cercle vermeil des lèvres de la plaie, ont achevé la cicatrice. Ainſi, l'on diroit avec raiſon que le prolongement de la tunique albuginée aura formé une partie des tégumens, ce que je n'ai pas encore obſervé, le ſcrotum s'étant entièrement rapproché pour former

la

la cicatrice. Je trouvai dans la tumeur une concrétion pierreuſe de la groſſeur d'une fève ; ſon empreinte étoit ſur la tunique albuginée, qui lui fourniſſoit une eſpèce de chatonnement.

Obſervation.

M. de Beaucoroi, Capitaine au Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, fut deſtiné à s'embarquer ſur la frégate la Bellone, au port de Saint-Malo, le 15 Décembre 1778, pour y commander un détachement de Soldats dudit Régiment. Le deſir qu'avoit cet Officier de remplir ſes devoirs, l'empêchoit de ſe plaindre d'une tumeur incommode, & ſouvent douloureuſe, au teſticule gauche; c'étoit une Hydrocèle d'environ un mois de date. M. Dumorier-Charpentier, Chirurgien, fut conſulté en mon abſence. La célérité avec laquelle s'étoit formée la tumeur, la douleur qu'elle occaſionnoit, & ſon augmentation journalière, déguiſoient ſon vrai caractère.

J'arrivai peu de jours après au Régiment, & d'après l'examen que je fis de la maladie, je trouvai

que c'étoit une Hydrocèle, laquelle demandoit une prompte opération. Le malade y consentit, à condition qu'il ne quitteroit pas la frégate sur laquelle il étoit embarqué. Il se flattoit que le vent, contraire alors pour son départ, lui donneroit le temps de guérir dans le port. Je l'opérai dans la Chambre du Conseil le 30 Décembre 1778. L'incision des tégumens faite, je pénétrai dans le sac, & je sentis mon bistouri repoussé, pour ainsi dire, par plusieurs hydatides assez grosses, qui avoient l'air de vouloir s'échapper avec l'eau. Elles avoient leur attache sur la tunique albuginée, du côté interne qui répond au raphé. J'aggrandis l'ouverture du sac avec mon bistouri, dirigé sur une sonde cannelée: je portai le doigt index du côté de l'anneau, pour voir s'il n'y avoit point de hernie: je le trouvai dans son état naturel: je coupai les hydatides dans leur source; elles avoient entr'elles environ deux fois le volume du testicule. Je fis ensuite l'excision entière de la tunique vaginale, parce qu'elle étoit dans un état de rougeur & d'altération, que je crus

devoir attribuer à l'expanſion très-prompte qu'elle avoit ſoufferte par l'épanchement.

La tunique albuginée n'offrit rien de particulier que les hydatides. M. Dumorier-Charpentier, ainſi que M. Delormes, Chirurgien-major de la frégate la Bellone, ont vu les détails de cette opération.

L'appareil fut placé de la manière indiquée. La fièvre fut très-légère ; le malade, qui craignoit le roulis & le bruit de la mer, fut débarqué le quatrième jour ; malgré ce dérangement, la ſuppuration fut établie le ſixième jour, & la cure fut parfaite au bout d'un mois.

Cet Officier, retiré à-préſent à Montreuil-ſur-mer en très-bonne ſanté, uſa de quelques remèdes intérieurs, lorſqu'il fut guéri de ſon Hydrocèle, attendu que ſa maladie, provenant de cauſe interne, ſembloit annoncer que les humeurs étoient altérées. Cette précaution eſt néceſſaire dans pareils cas.

Obſervation.

Le nommé Gagner, Caporal au Régiment

Royal-Rouſſillon, Infanterie, âgé de quarante-deux ans, avoit une Hydrocèle dont il ignoroit la cauſe. Je l'opérai le 6 Mars 1779, en préſence de MM. Dumorier-Charpentier & Deslandes-Pottier, Chirurgiens de Saint-Malo.

La fièvre ſymptomatique fut preſque inſenſible, & la ſuppuration parut le ſixième jour; mais elle n'étoit point établie dans tous les points de l'ulcère. J'apperçus, le ſeptième jour, qu'un des bourdonnets n'ayant pas reſté à la place que je lui avois aſſignée dans l'opération, il s'étoit formé du même côté une nouvelle poche d'eau, peu conſidérable, à la vérité. Il me fut très-aiſé de remédier à cet inconvénient léger en détruiſant avec le doigt index, la réunion des parties qui facilitoient cette poche. J'attribuai cet épanchement à quelque vaiſſeau lymphatique. Je remis un très-petit bourdonnet dans le reſte du ſac, la ſuppuration s'y établit bientôt; l'exfoliation du teſticule fut complète, & le malade fut guéri le trente-troiſième jour.

Obſervation.

M. LOQUET, de Saint-Malo, Bourgeois notable, âgé de 67 ans, ayant une Hydrocèle ancienne, fut opéré le 15 Mars 1779, en préſence de MM. Dumorier-Charpentier & le Roux, tous deux Chirurgiens. La tunique vaginale étoit épaiſſie, mais ſans mauvais caractère; je la retranchai preſque en entier. Les bourdonnets & le reſte de l'appareil furent placés avec ſoin; j'ajoutai ſeulement un cataplaſme émollient, que je mis par-deſſus la charpie, & que je fis renouveller par mon aide trois fois par jour. L'effet de ce topique ne fut pas auſſi heureux que je l'avois eſpéré. Je trouvai qu'il avoit produit, au contraire, le troiſième jour, une ecchimoſe avec affaiſſement ſur tout le ſcrotum, laquelle ſembloit annoncer une eſcarre gangréneuſe conſidérable. Je parai à ces accidens avec la décoction de quinquina, dans laquelle je trempai des compreſſes pour en envelopper exactement la tumeur, & je mis ſur la plaie un digeſtif animé. Ce nouveau panſement

ranima la partie affaiſſée, l'ecchimoſe diminua de jour en jour, & la ſuppuration s'établit ſans fièvre apparente. Juſqu'à ce temps, il ſe fit par la plaie un ſuintement conſidérable d'une ſéroſité rougeâtre : la cure fut complète le 12 Mai.

Ce traitement dura près de deux mois, parce que le teſticule s'étant placé dans la partie ſupérieure de la plaie, offrit un obſtacle à la réunion prochaine des tégumens. J'ai éprouvé pluſieurs fois ce petit inconvénient ſur des perſonnes graſſes.

Obſervation.

Le nommé la Franchiſe, Grenadier au Régiment Royal-Rouſſillon, reçut un coup de fleuret au teſticule droit. Il ſurvint tumeur & douleur à la partie. Les émolliens & la ſaignée terminèrent en peu de jours la maladie en apparence. Peu de temps après la tumeur reparut, & l'Hydrocèle fut confirmée.

Je l'opérai le 10 du mois d'Avril 1780, toujours aſſiſté de M. Dumorier-Charpentier.

La tunique vaginale étoit en bon état; j'en extirpai à-peu-près la moitié de chaque côté. Le testicule avoit souffert dans sa partie externe; il y avoit une dépression très-marquée avec une petite ulcération apparente. La suppuration s'établit après une légère fièvre d'environ trente-six heures, & la maladie parcourut tous ses différens états sans difficulté. La plaie fut cicatrisée le 25 du mois de Mai suivant.

Observation.

Le nommé Pajol, Soldat au Régiment susdit, Compagnie de Granjean, fut attaqué d'une Hydrocèle, à la suite d'une fièvre putride, pour laquelle il avoit passé plus de deux mois à l'Hopital militaire de Saint-Malo. Sa tumeur étoit gênante & douloureuse, il avoit de plus la dyssenterie par intervalle, qui l'empêchoit de reprendre ses forces. Je le fis sortir de l'Hopital, pour le faire rentrer dans son quartier, où je lui fis l'opération le premier Juin 1780. Le fluide qui formoit la tumeur étoit sanguinolente; la tunique vaginale n'avoit

ſouffert en apparence aucun changement, j'en retranchai les deux lambeaux ordinaires. La tunique albuginée étoit de différentes couleurs, elle annonçoit une diſpoſition prochaine à la gangrène. Le teſticule groſſit chez ce malade plus que chez un très-grand nombre d'autres : la ſuppuration s'établit plus tard, mais la cure fut achevée le 3 Juillet.

Obſervation.

M. de ***, Maréchal des Camps & Armées du Roi, portoit depuis nombres d'années une Hydrocèle, dont la circonférence étoit de ſeize pouces. Il avoit éprouvé divers traitemens, lorſque je l'opérai à Paris le 20 Octobre 1780, aſſiſté par M. Monier, Maître en Chirurgie, alors premier Chirurgien gagnant Maîtriſe de l'Hôtel Dieu de Paris. J'apperçus, en ouvrant le ſac, une concrétion pierreuſe de la groſſeur d'une groſſe lentille, qui tenoit par un pédicule à l'extrémité antérieure de l'épididyme. La tunique vaginale & la tunique albuginée étoient en très-bon état. La ſuppuration s'établit le cinquième

jour. La fièvre qui la précéda ne dura pas douze heures. La cicatrice fut complète avant le quarantième jour.

La ſuppuration fut précédée d'une abondante ſéroſité, qui s'échappoit chaque jour par la plaie. On auroit dit qu'elle venoit directement par l'anneau des muſcles du bas-ventre.

Si j'étois obligé d'eſtimer la quantité de cette ſéroſité, je ne craindrois point d'exagérer, en la portant à trois pintes. L'écoulement de ce fluide eſt-il l'effet de la diviſion des parties intéreſſées dans l'opération, ou bien celui du dégorgement des vaiſſeaux lymphatiques de ces parties? Il ſeroit, je crois, difficile de répondre d'une manière ſatisfaiſante ſur ce point.

Obſervation.

M. l'Abbé Pichard, ancien Grand-Vicaire de la ville de Rodez, âgé de quatre-vingt un ans, étoit depuis très-long-temps incommodé d'une Hydrocèle volumineuſe. La tumeur, toujours écorchée, procuroit en même temps

douleur vive & démangeaiſon continuelle. On lui avoit fait pluſieurs fois la ponction : enſuite, il avoit éprouvé l'inefficacité des injections de vin rouge ; auſſi voulut-il ſe faire opérer le 29 Novembre 1781. La ſuppuration s'établit ſans fièvre, & la maladie fut guérie en un mois. La tunique vaginale reſſembloit à un parchemin (1). J'en emportai le plus qu'il me fut poſſible. Je trouvai, à la partie ſupérieure de la tunique albuginée, une fongoſité qui ſervoit de baſe à une hydatide groſſe à-peu-près comme une ceriſe (2), & dont la couleur

(1) L'épaiſſiſſement de la tunique vaginale dans pluſieurs ſujets attaqués d'Hydrocèle, la conſiſtence qu'elle prend, & ſa diſpoſition au ſkirre, fourniſſent encore une preuve péremptoire à la doctrine que j'ai expoſée, relativement à la ſource de l'Hydrocèle. Il eſt aiſé de voir que cette tunique, qui, dans certains ſujets, reſſemble preſque au parchemin, fournit bien plus difficilement la ſéroſité épanchée après pluſieurs ponctions : tandis que le teſticule, alors dans une ſorte de macération permet aux vaiſſeaux lymphatiques de porter, au-dehors, tout le fluide qu'ils peuvent charier, ce qui pourroit s'appeller *lymphorragie* d'après ce que dit Heiſter, *ex diruptis vel exeſis teſticuli vaſis lymphaticis profluxiſſe videatur.*

(2) Cette fongoſité n'étoit rien moins qu'une Hydro-Sarcocèle, commençant comme chez le troiſième Soldat dont on a fait

étoit bleuâtre. Je détruisis cette fongosité avec le tranchant du bistouri. MM. Blegny, Imbert, Gaujeart & Gomant, tous Chirurgiens internes de l'Hôtel-Dieu de Paris, présens à cette opération, virent comme moi la nécessité de faire suppurer la tunique albuginée, pour détruire ce commencement de Sarcocèle, en même temps que la source des eaux.

M. l'abbé Pichard, n'a pas joui long-temps du bonheur qu'il attachoit à la guérison de

---

mention dans le Procès-verbal, & duquel on a dit que le testicule avoit divers points d'érosion dans la surface. C'est par ces points d'érosion peut-être, que commence la végétarion de la substance du testicule, que les anciens appelloient, *caro adnata circà testes.* On verra la comparaison de Sennert, au Chapitre du Sarcocèle. *Ut enim in arboribus, si cortex externus vulneretur, vel contundatur, ex affluente alimento nodi fieri solent, &c.*

Nous voyons combien cette comparaison est juste dans la végétation de la propre substance du cerveau, d'après certaines plaies de tête. D'où l'on peut conclure que la végétation des glandes admet une maladie première, soit dans leur enveloppe, soit dans leur propre substance. Et cette maladie première, dans le cas d'Hydrocèle, peut être aisément occasionnée par la présence d'un fluide séparé des autres liqueurs, & en stase dans la cavité de la tunique vaginale.

ſon Hydrocèle; il avoit depuis vingt ans de fréquentes rétentions d'urine, qu'on avoit cru devoir attribuer à la goutte, d'autant que ſes douleurs étoient aſſez périodiques, & qu'elles étoient ſouvent accompagnées d'une attaque réelle de goutte aux deux jambes. Dans cette opinion, le bon vieillard, fort dans le moral & dans le phyſique, s'étoit ſi bien accoutumé à ſouffrir qu'il ne comptoit pour rien les douleurs ordinaires. Mais elles devinrent mortelles, quatre mois après mon opération, & je crus devoir me mettre à portée de prouver, au beſoin, qu'elle n'avoit aucune part à la mort. En conſéquence, je priai M. l'Abbé le Gros, Chanoine de la Sainte-Chapelle, Exécuteur-teſtamentaire, homme juſte & reſpectable, de permettre que des Gens de l'Art, aſſemblés, examinaſſent l'état du cadavre.

L'ouverture du bas-ventre nous fit voir la veſſie très-racornie, dans un état de ſuppuration; elle renfermoit une pierre ovale, légèrement hériſſée de mammelons arrondis, du poids de ſept onces.

Les parties où ſiégeoit autrefois l'Hydrocèle, étoient parfaitement cicatriſées, & il n'y avoit plus d'apparence de cette maladie.

Il fut donc prouvé que la pierre avoit occaſionné la mort, & que la guériſon de l'Hydrocèle n'avoit point été troublée malgré le triſte état de la veſſie ; état que le Frère Côme n'avoit pu juger deux ans avant.

MM. Moriſot, Deslandes, & Gardane, Médecins de la Faculté de Paris, MM. Cadet & Monier, Maîtres en Chirurgie, & feu M. Gendron, Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, étoient préſens à l'ouverture du cadavre, rue de l'Hirondelle, Hôtel de Rouen.

Obſervation.

M. F**, âgé d'environ trente-huit ans, avoit depuis trois ou quatre ans, une Hydrocèle dont la ſource très-abondante l'obligeoit à ſupporter la cure palliative tous les deux mois. Cette précaution ne l'empêchoit pas d'avoir la fièvre par intervalles, & des maux de tête violents. Ses jambes, toujours œdémaciées, ſembloient caractériſer la dépravation de la lymphe. Enfin, M. F** étoit continuel-

lement obligé à faire des remèdes intérieurs.

Je l'opérai le 3 Février 1780. Je trouvai la tunique vaginale ſaine ; le teſticule avoit pluſieurs taches de couleur purpurine, & ſon volume étoit à-peu-près double. L'état de cet organe étoit donc un état de maladie réelle ; auſſi le malade ſentit vivement l'impreſſion de l'air ſur la tunique albuginée.

J'avois des inquiétudes ſur les ſuites de l'opération, d'après l'état du teſticule ; enſuite cette ſuppuration, qui s'établiſſoit avec peine, augmentoit mes craintes ; mais heureuſement la ſuppuration s'établit, & la maladie fut terminée au bout de cinq ſemaines. Je fus obligé de laiſſer mes bourdonnets juſqu'au huitième jour dans la plaie, qui fut panſée avec un digeſtif animé. Je me ſervis auſſi de la décoction de quinquina, pour prévenir des accidens qui pourroient naître d'une fauſſe ſuppuration.

MM. Moriſot, Deslandes & Gardane, Docteurs de la Faculté de Paris, M. Monier, Maître en Chirurgie de Paris, & M. Boſche, Maître en Chirurgie de Lyon, ont vu opérer M. F**, rue Neuve-Saint-Euſtache.

MM. Poiſſonnier & Deperières ont eu connoiſſance de la cure, qui s'eſt accomplie ſous leurs yeux.

La convaleſcence de M. F** fournit un phénomène intéreſſant. Il fut pris d'un accès de fièvre un mois après la cicatrice faite, & dans un temps où le teſticule (vraiment malade avant l'opération) étoit encore dans un état de foibleſſe. Cet organe fut ſi fort affecté de la fièvre, que l'humeur fébrile ſembla ſe nicher dans ſa propre ſubſtance. Il s'engorgea d'une manière à faire craindre le Sarcocèle ou le ſkirre. Il devint très-dur & gros comme une groſſe poire. Je fus conſulté par lettre, me trouvant alors à Toulon où j'avois été envoyé par le Roi, pour l'établiſſement de ma méthode dans les Hopitaux de terre & de la Marine. Mon opinion fut que la partie devoit être ſoutenue avec ſoin pour ſoulager le cordon ; qu'elle devoit être enveloppée d'un cataplaſme émollient; je conſeillai auſſi les bains de fauteuil & les douches. Ces remèdes n'étoient pas d'un effet bien ſenſible. J'arrivai à Paris trois mois après, & dans un temps où le malade déſeſpéroit de ſa gué-

rison. Le cordon spermatique étoit augmenté de son volume ordinaire, mais il n'étoit point skirreux. Le testicule n'étoit plus comme on me l'avoit annoncé; il avoit moins de dureté que le skirre, il étoit aussi plus souple & doué de la sensibilité ordinaire. J'encourageai le malade à continuer ses topiques, qui, avec l'usage des remèdes intérieurs, rendirent l'organe à son volume naturel.

Observation.

LE nommé Borel, Tambour du Régiment de Guienne, avoit éprouvé plusieurs traitemens pour une Hydrocèle du côté gauche. On lui avoit fait en dernier lieu, dans un Hopital militaire, l'injection avec l'esprit-de-vin dans le sac. Ce moyen, très-douloureux, fut plus nuisible qu'utile: Il y a lieu de croire qu'il produisit plusieurs points d'érosion, que je trouvai sur la tunique albuginée, & l'épaississement de la tunique vaginale. J'opérai ce malade à l'Hopital militaire de Toulon le 6 Juin 1781. Je n'enlevai pas toute la tunique vaginale comme j'aurois pu le faire, aussi la suppuration

ſuppuration fut-elle retardée, & la cure ſe termina plus tard : outre cet inconvénient, il ſurvint auſſi pendant le traitement de la maladie, à la partie ſupérieure & latérale de l'ulcère, deux petits dépôts cutanés, que je fus obligé d'ouvrir. Ces accidens n'auroient pas eu lieu peut-être, ſi j'avois fait l'exciſion entière de la tunique vaginale. Quoique ce traitement ait été entrepris pendant les plus grandes chaleurs de l'année, & dans un air mal ſain, le malade n'a point eu de fièvre, & le teſticule, qu'on peut dire avoir été dans un état fâcheux, d'après les injections d'eſprit-de vin qu'on avoit faites, n'a heureuſement porté aucun obſtacle à la cure radicale, comme on peut le voir dans le Procès-verbal de l'Introduction.

Obſervation.

M. le comte de B** avoit, depuis trois ans, une Hydrocèle gênante, puiſqu'elle le privoit des exercices qu'il aimoit beaucoup, comme ceux de la chaſſe, du cheval, &c. Il étoit d'ailleurs obligé de recourir tous les

deux ou trois mois à la cure palliative, opération qu'on a vu n'être point exempte de dangers. Je l'opérai à Avignon, lieu de ma patrie, le 14 Août 1781. Les grandes chaleurs qu'il fit pendant ce mois, ne changèrent rien à la bonne diſpoſition du ſujet dont la cure fut complète au bout de trente-ſix jours.

M. Seigneuret, Chirurgien major des Forts de Villeneuve-les-Avignon, & M. Hugues, tous les deux chargés de la ſanté du ſujet de l'Obſervation, ont ſuivi ſon traitement avec la plus grande exactitude.

Obſervation.

M. Lourdet de Santer, Maître des Comptes de Paris, âgé d'environ cinquante ans, avoit une Hydrocèle aſſez incommode, dont il ignoroit la cauſe. Je l'opérai le 9 Décembre 1781, en préſence de M. le Long, Maître des Comptes (1), M. Jean Roy, Docteur en

(1) M. le Long unit à la qualité reſpectable de magiſtrat, celle d'ami de l'humanité ſouffrante. Bon par caractère & par

Médecine de la Faculté de Paris, & M. Brasdor, Maître en Chirurgie.

Une artériole, ouverte dans l'opération, fournit ſur le ſoir une hémorragie aſſez opiniâtre. Je fis prendre au malade une eau acidulée, je changeai l'appareil pendant deux

---

principe, cet homme eſſentiel donne preſque tous ſes momens de loiſir à l'étude & à l'exercice de la Chirurgie. C'eſt ainſi, qu'occupé à ſecourir les malades que ſon zèle & ſa réputation lui font connoître, il ſe diſtingue & par l'aumône & par la pratique des opérations que leurs maux exigent. M. le Long, pour rendre à l'humanité de plus grands ſervices, a cru devoir acheter *le Magnétiſme animal*, moyen ſi vanté par quelques perſonnes *pour le traitement de toutes les Maladies*.

Je connois encore un homme également reſpectable, dans la perſonne de M. du Coëdic. Ce Gentilhomme, digne compatriote de l'immortel M. de la Garraye, guérit tous les jours des maux de jambes ſouvent très-graves; & ſes ſoins aſſidus pour les pauvres & pour les riches, le rendent cher à la nation Françoiſe.

Le remède dont il ſe ſert eſt une toile ou ſparadrap, qu'on fait de la manière ſuivante.

Cire vierge, une livre & demie.

Huile vierge,

Eau-de-vie forte,

Beurre frais du mois de Mai,

De chaque demi-livre. Faites fondre le tout; trempez de la toile à demi-uſée; laiſſez refroidir, & poliſſez avec ſoin.

fois, & je fis une compreſſion ſur la partie avec le creux de la main, pendant trois ou quatre heures. Je fis auſſi éteindre le feu de la chambre du malade, qui avoit pu donner lieu à cet accident; & l'on n'en fit plus juſqu'au ſixième jour. Depuis ce temps je veille à ce que l'appartement deſtiné à l'opération ſoit plus froid que chaud, ſur-tout pendant les deux ou trois premiers jours; je preſcris des boiſſons froides, & des couvertures aſſez légères pour diminuer la raréfaction des fluides.

La perſonne opérée doit ſe priver abſolument de parler & de rire. Les grands mouvemens qu'on pourroit faire dans le lit, ſeroient également nuiſibles; on doit ſe borner à ceux que les circonſtances exigent indiſpenſablement, & encore eſt-il prudent de ne faire ces mouvemens qu'avec le ſecours de la garde.

Cette conduite préſerve de toute eſpèce d'hémorragie.

La preſſion que j'avois faite ſur la tumeur, pour m'oppoſer à l'hémorragie, pût donner

lieu, ſur la fin du traitement, à un dépôt cutané, dont je fis l'ouverture pour accélérer la guériſon.

Ces dépôts s'ouvriroient ſeuls, ſi l'on vouloit attendre; mais on gagne d'ordinaire à les ouvrir, lorſque la fluctuation eſt décidée.

Outre qu'on épargne des douleurs à ſon malade, l'ouverture qu'on fait avec un biſtouri eſt beaucoup plus favorable à l'iſſue de la matière contenue, que les ouvertures naturelles. Celles-ci ſont rondes & petites, & ſouvent on eſt obligé de les aggrandir, pour expulſer la partie épaiſſe du pus & déterger le fond de l'ulcère.

Le ſujet de l'Obſervation n'a point eu de fièvre ſymptomatique, & l'hémorragie dont j'ai rendu compte n'a pas retardé ſa guériſon.

L'on peut dire auſſi qu'elle n'étoit point dangereuſe, puiſqu'elle s'arrêta par l'application des premiers moyens.

Cependant quelques méchans eſprits n'avoient pas craint de publier que M. Lourdet de Santer avoit failli perdre la vie, & ce bruit n'auroit pas manqué de nuire à l'éta-

bliſſement de la nouvelle méthode, ſi je ne l'avois promptement détruit.

En conſéquence, j'écrivis à M. Lourdet, pour le prier de vouloir donner au Public l'hiſtoire de ſon traitement.

Il eut la bonté de faire inſérer dans le Journal de Paris la Lettre que je lui avois écrite à ce ſujet, avec la réponſe qu'il crut devoir y faire.

Je vais joindre ces Lettres à l'hiſtoire de la maladie de M. Lourdet, parce qu'ayant paru dans une Feuille éphémère, la juſtice & la reconnoiſſance, qualités précieuſes & dictinctives de ce Magiſtrat, devoient être dépoſées dans un Ouvrage plus durable.

Extrait du Journal de Paris, 26 Janvier 1782.

Lettre de M. IMBERT DE LONNES, premier Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Chartres, &c. à M. LOURDET, Maître des Comptes.

MONSIEUR,

» On a vu dans tous les Journaux, que mon

» opération de l'Hydrocèle étoit incapable de » produire aucun accident fâcheux. Cependant » il court dans le monde, qu'elle a failli vous » être funeste. Ce bruit feroit tort à ma ré- » putation, & ceux qui sont attaqués de cette » maladie n'oseroient s'en faire guérir.

» Je vous prie donc, Monsieur, de vou- » loir bien donner à vos concitoyens l'histoire » de votre traitement, pour détruire ce bruit. » J'ai reçu trop de témoignages de votre esti- » me, pour ne pas attendre cette grace de vous.

» J'ai l'honneur d'être, &c. «.

Réponse de M. Lourdet. Extrait du même Journal.

» Je ne saurois, Monsieur, mieux faire l'é- » loge de vos talens, & vous marquer ma re- » connoissance, qu'en rendant hommage à la » vérité. Vous m'avez fait l'opération de l'Hy- » drocèle avec la plus grande adresse, & avec » l'approbation des Gens de l'Art que vous » avez eu l'honnêteté d'y inviter. Le vrai mé- » rite ne peut que gagner à avoir des témoins » de ses actions. Une hémorragie m'est surve-

» nue au bout de trois ou quatre jours ; & voilà
» peut-être l'origine des bruits désavantageux
» que des gens mal-instruits ont fait courir ;
» mais cet accident léger ne pouvoit avoir au-
» cune suite fâcheuse : vous y avez remédié avec
» la plus grande aisance ; je n'en ai pas même
» eu la moindre inquiétude, & ma guérison
» totale n'a été retardée que de quelques jours.
» Je ne peux d'ailleurs, Monsieur, me louer
» assez de votre zèle assidu, & de tous vos soins
» complaisans à la suite de l'opération. La dé-
» couverte que vous avez faite pour guérir cette
» maladie désagréable, est bien précieuse à l'hu-
» manité, la manière honnête & consolante
» avec laquelle vous traitez vos malades, ajoute
» un nouveau prix à vos talens. J'ai grand plai-
» sir, Monsieur, à vous rendre ce témoignage
» public que je vous dois, & à vous réitérer
» les assurances de l'estime avec laquelle j'ai
» l'honneur d'être, &c. «.

Observation.

M. le Chevalier de * * *, Capitaine des Vaisseaux du Roi, au département de Roche-

fort, vint à Paris pour ſe faire guérir d'une Hydrocèle qu'il portoit depuis environ trois ans. Je l'opérai en préſence de MM. le Long, Maître des Comptes, Deſault & Monier, Maîtres en Chirurgie de Paris, & Bruguières, Chirurgien-major de l'Hopital militaire de Toulon.

Le malade eut une fièvre de cinq à ſix heures pendant la nuit du troiſième jour, & ſa cure fut achevée avant quarante jours, malgré une attaque violente de goutte qui lui ſurvint pendant ſon traitement.

M. Deſault obſerva, avec tous les aſſiſtans, que la douleur de l'opération ne peut ſe compter que pour la diviſion des tégumens, ce qui dure à peine trois ſecondes. L'exciſion des deux lambeaux de la tunique vaginale, ainſi que l'inciſion par laquelle on entre dans le ſac, ſont à peine ſenſibles; & s'il ſurvient quelque douleur, outre celle de la diviſion des tégumens, c'eſt de l'impreſſion de l'air ſur la plaie & ſur la tunique albuginée. Au reſte, les douleurs ſont ſi ſupportables, que M. le Chevalier de * * * a conſervé aſſez de ſang-

froid pour compter ſur une montre à ſecondes la durée de l'opération.

Obſervation.

M. Andrieu, Négociant-Armateur à Nantes, âgé de ſoixante-quatre ans, me pria de vouloir me rendre dans cette Ville, pour le guérir d'une Hydrocèle très-ancienne.

Je l'opérai le 23 Mai 1782, en préſence de MM. Blin, Chirurgien-major du Régiment de l'Iſle-de-France, Groſſiei, Chirurgien-major du Régiment Dauphin, Infanterie, & Guichard, Maître en Chirurgie à Nantes

M. Andrieu, quoique d'un embonpoint conſidérable, ne s'eſt point apperçu de la fièvre de ſuppuration, qui ne fut marquée que par une tranſpiration aſſez abondante, pendant la nuit du quatrième jour. Sa guériſon a été complète après le trente-troiſième.

Obſervation.

Le nommé la Croix, Cocher de M. le Marquis de Saint-Vincent, âgé de cinquante-neuf ans, a été guéri d'une Hydrocèle. Il

s'en fit traiter parce qu'il ne pouvoit plus monter ſur le ſiége ſans ſouffrir beaucoup; d'ailleurs, le volume de la tumeur étoit fort gênant pour lui dans tous les temps. Je l'opérai rue Royale-Saint-Honoré, le 27 Juillet 1782, pendant les plus grandes chaleurs. MM. Coulomb, frères, & Bouſquet de Draguignan, tous trois membres du Collége de Chirurgie de Paris, étoient préſens à l'opération.

Cette cure a été ſi prompte, que le ſujet de l'Obſervation fut en état d'entreprendre un voyage dans le Maine, le vingt-ſeptième jour de ſon traitement.

Obſervation.

M. de Saint-D**, Capitaine de Dragons, fut opéré rue Sainte-Anne. M. Braſdor, membre de l'Académie de Chirurgie, m'aſſiſta dans cette opération. La tumeur n'étoit point ancienne, auſſi l'épanchement étoit-il moindre que chez les autres malades.

Le traitement de M. de Saint-D** a été plus long que les autres, parce que n'ayant pas placé les bourdonnets aſſez ſolidement,

je les trouvai hors de la plaie, qui étoit presque fermée lors de la levée du premier appareil, c'est à-dire, le troisième jour de l'opération. Ainsi la suppuration générale, sur laquelle je comptois de la part de la tunique albuginée, n'eut pas lieu par mon procédé : je trouvai au contraire un nouvel épanchement, peu considérable, à la vérité, d'une liqueur très-claire, qui étoit placée vers la partie postérieure & supérieure du testicule. Pour faire naître la suppuration, je dilatai la plaie avec mes doigts, & j'introduisis une petite tente dans l'endroit du nouveau sac : les effets de ce nouveau moyen furent très-lents & assez douloureux. L'ulcère ne fut en bonne suppuration que le vingtième jour. Je fus obligé d'aggrandir, avec mon bistouri, la plaie, trop étroite pour le passage du pus. La cure ne fut acomplie que le quarantième jour.

L'Hydrocèle étant récente, & d'un petit volume, j'aurois dû prévoir que le scrotum, n'ayant pas éprouvé une distension dans ses fibres musculaires, deviendroit plus susceptible de contraction ; j'aurois alors placé la char-

pie Angloiſe, qui m'a ſervi pluſieurs fois avec ſuccès. depuis ce temps, ou bien des bourdonnets beaucoup plus minces que ceux dont je me ſers dans l'Hydrocèle ancienne & volumineuſe. De petits corps auroient reſté nichés avec plus d'aiſance dans le fonds de la plaie, & leur effet n'en auroit pas été moins ſûr.

Obſervation.

M. D**, Receveur des Domaines, a été guéri par ma méthode, d'une Hydrocèle ancienne. Je l'ai opéré en préſence de M. Magnan, Médecin ordinaire du Roi, & M. Bouſquet de Draguignan, Maître en Chrirurgie de Paris.

La fièvre de ſuppuration a duré à-peu près douze heures; la guériſon s'eſt accomplie le trente-deuxième jour.

Obſervation.

M. * * *, Marchand Epicier rue de Sève, a eu recours à moi pour ſe faire guérir d'une Hydrocèle aſſez volumineuſe, quoique peu ancienne. Je l'ai opéré en préſence de MM. Var-

nier & Thieri le jeune, Médecins de la Faculté de Paris; M. Dufouare, Chirurgien consultant des Armées du Roi, & Chirurgien-major des Gardes-Françoises, étoit également présent. La cure n'a pas été plus longue à s'accomplir que les autres. Le sujet de l'Observation n'a pas eu un seul instant de fièvre.

Observation.

M. de G**, Commissaire des Guerres, avoit, depuis quatorze ans, une Hydrocèle des plus volumineuses; le testicule, malade depuis un certain temps, gardoit toujours un sentiment douloureux; le cordon spermatique étoit encore sain, & d'après un certain nombre de succès en ce genre, que ma pratique m'a fournis, je fis espérer à M de G** sa cure radicale. Aussi prit-il promptement le parti de se faire opérer, après avoir fait les remèdes préparatoires.

Je trouvai le testicule plus gros de la moitié, que l'état de nature: il avoit, à sa face externe, une ulcération superficielle, de cou-

leur plombée, & large comme une pièce de ſix ſols. Mais, la ſenſibilité que produiſit l'air ſur cet organe, au moment de l'opération, me fit bien augurer pour les ſuites.

En effet, la tunique albuginée a ſuppuré dans le temps marqué, comme le reſte de la plaie, & j'ai eu le plaiſir de voir cette maladie guérir comme une Hydrocèle ſimple. M. Beauchênes, Docteur en Médecine, & M. Cluzel, premier Apothicaire de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, ont aſſiſté à cette opération, que j'ai faite Hôtel de Berlin, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Obſervation.

M. le Vicomte de B**, Lieutenant-général des Armées du Roi, âgé d'environ ſoixante ans, bien conſtitué d'ailleurs & d'un tempérament ſanguin en apparence, s'apperçut, en 1783, d'une augmentation de volume au teſticule gauche. M. de B** conſulta pluſieurs perſonnes de l'Art; il fit pendant fort long-temps, & ſans le moindre ſuccès, tous les remèdes conſeillés; ce qui

n'empêcha pas l'augmentation conſidérable de la tumeur. Ce fut le 28 Mars dernier que je vis la maladie, & je ne tardai pas à m'appercevoir que c'étoit une Hydrocèle. Je n'étois pas néanmoins certain quelle ne fût pas compliquée, car des Médecins & Chirurgiens très-habiles, n'avoient pas oſé décider ſur le vrai caractère de cette maladie, qu'ils avoient ſoupçonnée être un Hydro-Sarcocèle : d'un autre côté, la tumeur étoit aſſez étendue, & quelquefois douloureuſe. Il paroiſſoit très-urgent de procéder à ſa cure, auſſi l'opération fut-elle décidée pour la ſemaine ſuivante.

Le ſurlendemain, le volume d'eau contenue dans la tunique vaginale, fit déchirer cette tunique à ſa partie moyenne & antérieure, ſans autre cauſe externe que celle d'avoir croiſé les cuiſſes, comme on le fait aſſez communément. Bientôt après cet accident, l'infiltration de l'humeur aqueuſe eut lieu dans tout le tiſſu cellulaire. Cette humeur ſe trouva mêlée avec du ſang, & le ſang fit naître auſſi-tôt une échimoſe aſſez colorée ſur tout le ſcrotum. La tumeur perdit ſenſi-

blement

blement de ſon volume en deux jours, & la partie étoit toujours incommode & un peu douloureuſe. Je fus averti de me trouver en conſultation chez M. de B** avec M. Rebillet, membre de la Faculté de Médecine de Paris, ſon Médecin, & nous réſolumes d'appliquer ſur la partie des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée & coupée d'eau commune. L'échimoſe & l'infiltration cédèrent en partie à l'application de ce moyen, mais la tumeur toujours un peu incommode par ſon poids, renfermoit encore beaucoup de fluide; le tiſſu cellulaire du cordon étoit d'ailleurs toujours infiltré, ce qui empêchoit de bien juger l'état du cordon lui-même, qui paroiſſoit néanmoins un peu plus libre. Enfin, l'opération, convenue auparavant, eut lieu le 7 Avril. Je n'eus pas beſoin d'ouvrir la tunique vaginale pour donner iſſue au fluide contenu, qui s'échappa dans l'inſtant auquel j'eus fait la diviſion de la peau, en la pinçant, comme je l'ai dit, avec mon aide. C'étoit pour la première fois que je voyois ce cas de pratique : il me ſurprit

moins, à cauſe de l'accident ſurvenu, à ma connoiſſance, trois jours avant. Je pus trouver aiſément, avec ma ſonde cannelée, la crevaſſe de la tunique vaginale, que je fendis comme à mon ordinaire, avec plus de lenteur néanmoins, parce qu'elle étoit ridée de pluſieurs plis placés les uns ſur les autres; elle avoit une tache noire dans un point, & M. Rebillet a obſervé, comme moi, qu'elle étoit malade & formée de pluſieurs duplicatures très-diſtinctes. J'en retranchai les deux tiers, ou à-peu-près. Le teſticule étoit fort ſain, comme le cordon; le fluide contenu étoit épais & ſanguinolent, & ſembloit annoncer une prochaine dégénération, qui auroit pu occaſionner les accidens les plus graves. L'appareil fut placé avec la plus grande précaution; la ſuppuration s'établit ſans la moindre apparence de fièvre, & la cure fut achevée vers le quarantième jour de l'opération.

Obſervation.

QUELQUES mois auparavant, j'avois guéri de la même maladie M. le Comte de M**,

Capitaine de Cavalerie, au Régiment des Cuiraſſiers : la tumeur étoit aſſez incommode pour l'empêcher de faire aucune des manœuvres de ſon Régiment. Le ſac étoit exceſſivement tendu, & l'on ne pouvoit diſtinguer une fluctuation décidée ; & cette eſpèce d'Hydrocèle, qu'on rencontre rarement, eſt celle qui a trompé M. Petit & pluſieurs autres Praticiens, & j'aurois pu moi-même croire que c'étoit un Sarcocèle ou un skirre, ſi je n'avois ſuivi ſes progrès depuis deux ans, époque à laquelle j'avois prévenu le malade qu'il alloit avoir une Hydrocèle : M. le Comte de M** fut opéré en préſence de M. Portal, Docteur en Médecine, de M. de la Porte, Maître en Chirurgie de Paris, & de M. Teſta, Chirurgien de Rome. Je trouvai la tunique vaginale en aſſez bon état ; le teſticule étoit plus gros de la moitié que ſon volume ordinaire, & ſa ſubſtance albuginée étoit en quelque manière reluiſante & couverte d'une roſée ſenſible. La charpie Angloiſe que j'appliquai fort ſoigneuſement dans tout le fond de la plaie, produiſit une ſuppuration modérée, &

cette maladie, qui sembloit devoir être orageuse, fut terminée sans apparence de fièvre avant le quarantième jour. La tuméfaction du testicule, pendant les premiers jours du traitement, se continua au cordon spermatique jusqu'à l'anneau, & peut-être au-delà : le tout formoit alors une tumeur ovale, dure & rénitente, avec inflammation sensible, qui annonçoit la nécessité de retirer les corps étrangers contenus dans la plaie. J'ai vu naître mainte & maintefois ce signe précurseur d'une abondante suppuration dans les adultes d'un tempérament vigoureux, qui auroit pu donner des inquiétudes à un jeune Praticien. Mais je dois prévenir que l'application des cataplasmes émolliens sur la partie, diminue son volume, sa rougeur, & le sentiment douloureux qui l'accompagne. La suppuration qui s'établit à cette époque, est toujours annoncée par cette espèce de changement, plus ou moins marqué relativement à la sensibilité des fibres nerveuses & à la disposition inflammatoire de la personne. Je puis dire, avec la plus exacte vérité, que

cet état dont je rends compte, ne m'a jamais dicté la néceſſité d'une ſaignée pour en abréger le cours. ; car la diète ſévère, jointe aux topiques preſcrits déja, n'ont jamais manqué de produire d'heureux effets dans peu de jours.

Les Chirurgiens Anglois ne manquent jamais d'adminiſtrer l'opium à forte doſe, après les grandes opérations qui doivent produire à coup ſûr de l'inflammation & enſuite une ſuppuration abondante. Je ne ſaurois blâmer cette pratique, car je l'ai vue adoptée à Londres par les Chirurgiens les plus célèbres de cette métropole ; & je ne dirai pas que ce remède doive éteindre ou affoiblir, comme on l'a prétendu, la faculté des criſes, en diminuant l'action des ſolides ſur les fluides, & *vice verſâ*. L'air des Iſles Britanniques, la manière dont on y vit, & l'abus qu'on y fait des liqueurs ſpiritueuſes ; en diſpoſant les individus à une inflammation prochaine, doivent rendre redoutables les opérations qui pourroient l'accélérer : & ces individus réclament d'autant l'uſage des calmans & même

des narcotiques. On ſait que l'opium eſt peut-être le ſeul remède qui puiſſe combattre & vaincre quelquefois le *tétanos*, fléau terrible & deſtructeur des malheureux habitans de nos Iſles, de ceux de l'Inde, & des contrées dont la température eſt à-peu-près ſemblable.

Les bons effets qu'on en retire dans ces différens lieux, peuvent-ils nous engager à l'employer en France, après le Bubonocèle, le Sarcocèle, l'Hydrocèle ou autres opérations également graves, pratiquées ſur des ſujets pour leſquels on auroit à craindre les ſuites fâcheuſes des grandes inflammations?

Nous voyons tous les jours dans nos meilleurs Hopitaux, que les opérations majeures, telles que l'amputation des grandes extrémités, le trépan, le cancer au ſein, ſont ordinairement ſuivies d'une mort prochaine : auſſi d'après des faits ſemblables, que j'ai vu ſe renouveller très-ſouvent, je n'héſiterai point à preſcrire ce remède, qui, commencé à petite doſe, ſera vraiſemblablement d'une grande reſſource dans une infinité de circonſtances fâcheuſes; & j'engage mes con-

frères à l'employer, parce que pendant mon séjour en Angleterre l'année dernière (1784), j'ai vu dans plusieurs Hopitaux nombre de maladies rebelles, qui ont semblé changer rapidement de nature, & devenir bénignes par l'usage de ce médicament, que l'on pourroit combiner avec le quinquina d'une manière efficace.

Je n'entrerai point dans le détail relatif à ces maladies, parce qu'il seroit une trop longue digression pour le sujet auquel je me dois tout entier dans cet Ouvrage.

Je crois même devoir terminer ici le Recueil de mes Observations sur l'Hydrocèle, car plusieurs maladies de cette nature, dont je pourrois donner l'histoire, ne renferment aucun fait de pratique plus intéressant que ceux dont j'ai parlé déja : voilà d'ailleurs assez de cures constatées, pour accréditer la nouvelle méthode que je propose.

M. Douglas n'avoit traité que six malades attaqués d'Hydrocèle, lorsqu'il publia l'excision totale de la tunique vaginale du testicule, qui depuis a porté le nom de l'Auteur An-

glois. On a vu que cette méthode a trompé M. Louis, qui fut obligé de recourir au séton, pour guérir radicalement son malade. Elle a également trompé mon attente dans l'Hydrocèle du nommé Ga, Caporal au Régiment Royal-Roussillon, Infanterie, dont j'ai cité l'Observation pag. 37 & suivantes. Cette cure manquée, me donna le desir de trouver pour la suite un procédé qu'on pût appeller certain, & je crois pouvoir me flatter d'avoir rempli mon objet à cet égard, puisqu'on vient de voir que j'ai rendu témoins de mes succès un très-grand nombre de Médecins & Chirurgiens éclairés, tous à portée de se convaincre que les malades dont ils ont vu les opérations, se trouvent parfaitement guéris.

Quelques personnes n'ont pas craint de dire que mon procédé opératoire étoit connu par Celse, Paul d'Egine, & plusieurs autres Auteurs très-anciens : c'est une calomnie, dont on peut se convaincre en comparant ce procédé avec ceux de ces Maîtres de l'Art, dont on a vu le texte & les traduc-

tions dans l'hiſtoire des différens moyens employés pour le traitement de l'Hydrocèle.

On a dit enſuite que M. Douglas avoit pratiqué la même opération. On ſera bientôt convaincu du contraire, ſi l'on veut faire l'analyſe des deux méthodes, qui ne ſe reſſemblent en rien. M. Douglas faiſoit l'exciſion entière de la tunique vaginale, je n'en exciſe que ſa partie inférieure : il enlevoit, avant cette opération, un lambeau ovale des tégumens du ſcrotum, & diſſéquoit le dartos & le tiſſu cellulaire qui recouvre la tunique vaginale ; je conſerve avec ſoin ce lambeau & j'évite à mon malade la longue douleur de la diſſection. Je place enſuite un appareil particulier, qui produit une irritation à la tunique albuginée, laquelle eſt ſuivie d'une ſuppuration modérée dans les parois de la plaie. M. Douglas n'eſt entré dans aucun détail relatif à ces objets. Ainſi mon opération ne reſſemble en aucune manière à celle de M. Douglas.

Je crois avoir démontré clairement que la

tunique albuginée eſt la ſource principale de l'Hydrocèle.

Cette vérité nouvelle m'a conduit au procédé dont je viens d'expoſer les ſuites heureuſes, & ce procédé ne peut appartenir qu'à moi.

Si néanmoins quelques perſonnes éclairées, dont je dois ambitionner le ſuffrage, ne trouvoient pas aſſez ſolides les preuves que j'ai données pour établir ma théorie, je leur parlerois encore des hydatides qu'on trouve à la ſurface externe de la tunique albuginée, & qui ſuffiroient, ce me ſemble, pour prouver que les pores ou vaiſſeaux exhalans de cette partie du teſticule ont fourni, avec l'humeur des hydatides, celle qui ſe trouvoit dans le ſac de l'Hydrocèle.

L'humeur des hydatides, qu'on trouve quelquefois ſur le bord interne des paupières, & ſur-tout de la paupière inférieure, vient des glandes de cette partie; & les parois ſphériques de ces hydatides ſe forment de l'épiderme ſucceſſivement diſtendu par la préſence du fluide. Les petites cloches ou ampoules

qui arrivent par la meurtriſſure des vaiſſeaux lymphatiques, par l'effet des véſicatoires ou de l'eau bouillante, & qu'on voit ſe remplir rapidement de ſéroſité, par l'engorgement de la partie cautériſée & par la deſtruction des tubes lymphatiques, ſont l'effet d'un méchaniſme ſemblable, & confirment encore la ſolidité de la nouvelle théorie. Je pourrois également parler des phlictènes, des éréſipèles, & de celles qu'on trouve ſur les parties gangrénées.

On ſait que la matière de la tranſpiration arrive à l'extérieur de nos corps par les vaiſſeaux exhalans ou excréteurs de la peau, & par les pores exhalans de l'épiderme, & ces pores ſont diſpoſés de manière à former la contiguité des vaiſſeaux. Mais lorſque, par une cauſe connue ou inconnue, l'épiderme ſe ſépare de la peau, pour former une petite cloche ou ampoule, la matière qui s'échappoit en vapeurs dans la tranſpiration modérée, ſe trouve retenue & condenſée ſous la forme d'une liqueur lympide, laquelle ne pouvant plus rencontrer l'embouchure dé-

figurée des pores, ci-devant en exercice, de l'épiderme, ne ſort de ſa priſon, plus ou moins étendue, que par la rupture des parois de cette priſon, ou par une opération ſemblable à celle qui a lieu dans les ecchimoſes un peu conſidérables, à la faveur des vaiſſeaux ou pores inhalans. Si l'épiderme étoit aſſez ſolide pour réſiſter à la gêne qu'il éprouve de la part de la liqueur épanchée, on pourroit, je crois, le comparer, à certains égards, à la tunique vaginale du teſticule. En effet, cette tunique a des pores exhalans ou excréteurs, leſquels, dans l'état de ſanté, correſpondent avec le tiſſu cellulaire de ſes parties environnantes. Ces pores ſervent à reporter, dans la maſſe commune des fluides, une partie de l'humeur ſéreuſe dont Galien fait mention : ils tranſmettent également à la peau extérieure une partie de cette même humeur, qui, ſe renouvellant ſans ceſſe, forme la matière de la ſueur. Mais ſi, par une cauſe quelconque, leur action s'affoiblit, ou bien, ſi la quantité du fluide, ſéparé par le teſticule, devient plus conſidérable,

ce fluide s'amasse alors entre la face concave de la tunique vaginale & la substance albuginée : son premier effet est de distendre cette tunique, qui, distendue à un certain degré, au lieu de conserver ses pores dans leur état de nature, n'a plus que des réseaux informes, lesquels n'admettent qu'avec peine le passage d'un nouveau fluide : & ce fluide alors n'arrive qu'avec beaucoup de lenteur à sa destination. C'est ainsi qu'on pourroit expliquer, peut-être, comment cette tunique devient dure & sèche à certains égards. C'est ainsi que la vessie, distendue ou irritée, refuse quelquefois, de la part des uretères, l'urine séparée par les reins

Cette physiologie semble confirmer la solidité de mon opinion, relativement à la principale source de l'Hydrocèle; mais je puis dire aussi que je n'ai jamais rencontré des hydatides sur la tunique vaginale, au lieu que j'en ai vu deux fois sur la tunique albuginée, dans les deux sujets opérés de l'Hydrocèle en présence de MM. Charpentier,

Delormes, Blegni, Goman, Imbert, & Gaujeart.

M. Nanoni a également vu des hydatides avoir leur ſiége ſur la tunique albuginée ; & M. Arnauld a vu cette partie du teſticule renfermer une certaine quantité d'eau, quoiqu'il y eût en même temps Hydrocèle ſous la tunique vaginale. Cela vient ſans doute de ce que l'eau, ſéparée par les vaiſſeaux lymphatiques du teſticule, avec trop d'abondance & trop de vîteſſe, ne peut pas toujours s'échapper dans les mêmes proportions par les pores exhalans de la ſubſtance albuginée qui doit alors ſe diſtendre plus ou moins, pour former à ſon tour cette eſpèce d'Hydrocèle que Celſe & d'autres Auteurs diſent avoir vue.

La ſtructure particulière de la tunique vaginale ſeroit elle-même encore une nouvelle preuve de mon aſſertion, en ce que, étant formée de pluſieurs feuillets très-ſenſibles aux yeux, & ſur-tout dans les ſujets attaqués d'Hydrocèle, on n'a pas encore vu cette maladie avoir ſon ſiége dans l'intervalle de ces

feuillets, qui ſemblent diſpoſés de manière à pouvoir admettre un épanchement plus volumineux que celui qui a lieu dans l'Hydrocèle ordinaire; car ces feuillets ſont plus étendus que la face interne de la tunique: & ſi quelque fluide pouvoit une fois s'épancher entr'eux, le tiſſu cellulaire qui les unit pourroit céder avec aiſance. J'ai fait obſerver ces différens feuillets à pluſieurs perſonnes de l'Art, & en dernier lieu à deux Médecins très connus, MM. Rebillet & Portal; & je conſerve dans mon cabinet un teſticule, malade à la vérité, mais duquel la tunique vaginale eſt composée de neuf à dix enveloppes ou membranes, qu'on peut voir au premier coup-d'œil : tandis que la tunique albuginée n'eſt à ce même teſticule, comme à tous les autres, que le parenchime extérieur de cet organe, poli par la nature, comme on voit les corps les plus durs ſe polir entre les mains d'un habile ouvrier.

L'Hydrocèle par infiltration n'attaque jamais non plus la tunique vaginale, & ſe borne au tiſſu cellulaire du ſcrotum, qui ſe

trouve au-deſſus de cette tunique, & qui ſuppoſe qu'elle eſt deſtinée à ſervir d'enveloppe au teſticule, & à donner paſſage à la ſéroſité qui lubrifie cet organe dans l'état de ſanté.

Ainſi donc, vouloir aſſurer que la tunique vaginale eſt l'organe qui filtre & qui contient l'humeur de l'Hydrocèle, eſt une opinion dont je crois avoir démontré la fauſſeté.

Ruiſch l'a miſe au jour, MM. Sharp & Sabatier l'ont accréditée : c'eſt d'après cette opinion que M. Bertrandi, & pluſieurs Praticiens non moins diſtingués, donnent le précepte d'emporter entièrement cette tunique, ſi l'on veut guérir l'Hydrocèle. Se conformer à ce précepte, ne contribueroit pas toujours à la cure d'une maladie dont la ſource principale eſt la tunique ou ſubſtance albuginée, ſi ſurtout, comme on l'a vu arriver, cette ſubſtance ne ſuppuroit évidemment dans toutes ſes ſurfaces : & cette dernière criſe, qu'on peut voir s'accomplir ſans faire l'exciſion entière de la tunique vaginale, ſera fort aiſée en ſuivant les procédés

cédés indiqués dans le manuel de l'opération.

L'Hydrocele peut être double, c'est-à-dire, qu'alors elle attaque les deux testicules à-la-fois. Ce cas de pratique se rencontre assez rarement, pour que je ne l'aie vu encore que deux fois ; et le manuel de la premiere opération que j'ai faite, comme dans l'Hydrocele d'un seul côté, m'ayant paru ne pas convenir à l'Hydrocele double, je l'ai corrigé ensuite. J'avois d'abord opéré l'Hydrocele du côté droit, conformément à mes principes; mais, à peine la tunique vaginale fut-elle extirpée, que le testicule se trouva suspendu sans enveloppe et sans appui, parce que la tension du sac du côté gauche entraînoit à lui toutes les enveloppes restantes. Le malade souffrit plus de cette opération que dans l'Hydrocele simple, à cause de la vive impression que l'air put faire sur la partie. La douleur se fit sentir jusqu'à ce que le sac de la seconde Hydrocele fut vuide, ce qui ramena, dans

l'instant, les enveloppes communes à leur véritable situation ; je fis alors l'extraction du second sac de la maniere dont je l'ai décrite dans l'exposé de ma méthode. Malgré la complication de cette maladie, malgré cette petite imperfection, qui rendit le manuel de l'opération plus douloureux et plus long, je puis assurer que la suppuration s'est accomplie sans fievre, et que le malade, M. Jossigni, ancien ingénieur des Colonies, a été guéri parfaitement le 32me jour. Cette cure s'est accomplie sous les yeux de M. Monier, maître en chirurgie de Paris, qui m'a assisté dans les deux opérations.

L'histoire de cette maladie prouve que si on avoit quelque raison pour ne pas tenter la cure des deux Hydroceles dans le même jour, il faudroit au moins évacuer les eaux du côté qu'on réserveroit, soit pour satisfaire au désir du malade, soit en raison d'un état de foiblesse ou de toute autre indisposition qui indiqueroit cette conduite.

Hors ces circonstances, je crois pouvoir dire, d'après ce que j'ai vu deux fois, que l'on n'a rien à craindre de faire les deux opérations dans le même moment; et voici la maniere dont j'ai cru devoir procéder à la seconde Hydrocele double que j'ai eu à guérir. J'ai d'abord fait mon incision à la peau du côté droit comme dans le bubonocelle, ensuite j'ai ouvert le sac de cette premiere Hydrocele par une incision parallelle à la premiere, à la faveur d'un bistouri plongé dans la partie inférieure du sac, et dirigé vers sa partie supérieure par la sonde canelée. Ce premier sac évacué, le testicule s'est trouvé enveloppé dans sa tunique vaginale, dont j'ai suspendu l'excision; après cette premiere manœuvre, qui ne dure pas une demi minute, j'ai fait l'incision des tégumens du scrotum de l'autre côté; j'ai ouvert le sac, qui s'évacue seul; j'ai fait l'excision de la tunique vaginale de ce même côté, et j'ai passé de suite à l'excision de la tunique de l'autre côté, que j'avois sus-

pendue pour que le testicule ne fût point isolé et à nud, comme il l'avoit été dans la premiere opération que j'avois faite sans interruption. Outre que le malade souffre moins par cette maniere d'opérer, l'opération s'accomplit avec plus d'aisance, et le manuel en est plus court ; considération qui est toujours d'un grand intérêt, et pour celui qu'on opere, et pour celui qui opere ; car le médecin doit, dans toutes les circonstances, arriver à son but par le chemin le plus droit, si des routes obliques ne lui offrent plus d'avantages.

J'ai déjà dit que je n'avois rien à changer quant au fond de mon ouvrage, soit relativement à mes principes sur la source de l'Hydrocele qu'on avoit méconnue avant moi, soit dans la maniere d'opérer la cure radicale de cette maladie. J'ai remarqué, en effet, avec plus d'évidence encore, que la tunique albuginée étoit sa principale source, puisque, dans plusieurs opérations que j'ai faites, j'ai trouvé cette tunique ou substance albuginée avoir,

à sa surface, des hidatides volumineuses et profondes, qui formoient une seconde Hydrocele, que j'ai ouvert avec le bistouri, et que j'ai vu ensuite s'exfolier comme tout le reste de la surface du testicule.

Quant au procédé opératoire, je ne saurois trop recommander le précepte que j'ai donné déjà, d'interposer, avec la plus grande attention, des bourdonets de charpie seche, entre le testicule et les portions de la tunique vaginale, qu'on n'excise point sur-tout dans les Hydroceles qui ne sont pas fort anciennes ; car si une petite surface du testicule ou de la tunique vaginale peut échapper à la suppuration, la maladie se renouvelle avec la plus grande aisance ; il faut donc que toutes les surfaces qui ont formé la partie contenante de l'humeur de l'Hydrocele, soient absolument soumises à une suppuration qui en change l'organisation vicieuse, et la rende exempte de tout épanchement nouveau.

Après avoir écrit sur l'Hydrocele tout ce que j'ai cru nécessaire à un traité complet sur cette matiere, il me restoit à parler de plusieurs autres maladies que j'ai appellées maladies des parties de la génération de l'homme, telles que l'hématocele, le varicocele, le sarcocele, le skirre et le ſpermatocele.

Je désire qu'une foule de malheureux, attaqués de ces sortes de maux, soient à portée de connoître mes travaux sur ces divers objets, si cela peut les encourager à réclamer les secours de notre art. J'en ai vu plusieurs qui, atteints d'une pudeur ridicule, étoient prêts à succomber sous le poids de leurs infirmités, plutôt que de s'avouer malades; et cette pudeur leur venoit d'une erreur malheureusement très-accréditée parmi les citoyens d'une certaine classe, *que le libertinage est la source ordinaire des maladies de cette nature.* Cette erreur est d'autant plus absurde, que, parmi ces maladies, il en est qu'on peut regarder comme la suite d'une sagesse austere, et que les causes de pres-

que toutes les autres tiennent aux causes générales des affections communes. C'est aux gens de l'art à détruire des préjugés aussi dangereux, soit en publiant les résultats fâcheux de cette pudeur outrée, soit en inspirant la confiance nécessaire à ces sortes d'épanchemens.

Car le vrai médecin sera bien loin de mériter ce nom, s'il n'est par-tout le confident et le consolateur de son malade; s'il ne trouve son bonheur et sa gloire à conserver les jours d'un pere tendre, d'un fils chéri, d'un mari vertueux, d'une épouse respectable, et ceux enfin de tant de citoyens, dont l'existence est nécessaire à la prospérité de l'empire.

Ces maladies ont, ainsi que l'Hydrocele, leur siége dans les bourses. Cette enveloppe est souvent trop distendue, pour qu'on puisse prononcer, d'une maniere certaine, sur la nature du mal. Aussi a-t-on vu des médecins éclairés commettre des erreurs fâcheuses.

J'ai tâché d'indiquer les signes parti-

culiers et distinctifs de ces maladies ; et, quant à ma pratique, je puis dire avec franchise, qu'ayant possédé jusqu'à ce jour, dans toute leur plénitude, deux des organes les plus essentiels à l'art de guérir la vue et le tact, j'ai distingué toujours la nature des tumeurs que j'ai eu à traiter. Il est possible néanmoins que je rencontre quelque circonstance, ou je serai en défaut tout comme un autre praticien ; mais étant occupé depuis près de vingt ans de ces sortes de maladies, je dois avoir quelqu'avantage sur ceux de mes confreres, qui en voient moins que moi, ce qui ne m'empêchera jamais d'être en garde le plus que je pourrai sur ce point, afin de commettre, le moins possible, des erreurs souvent fâcheuses pour les malades, et toujours désagréables pour le médecin.

La science qui dévoile à nos yeux la véritable nature des maux attachés à notre frêle existence, quoiqu'elle dût toujours précéder les autres connoissances qui cons-

tituent l'exacte médecine, est néanmoins une de celles qui se perfectionnent avec plus de lenteur. Il est très-peu de médecins qui puissent se flatter de posséder cette science ; c'est un don du ciel, réservé seulement à l'observateur éclairé, à l'observateur heureux, à celui enfin que le génie de sa profession couvre de ses aîles.

C'est à cette seule science qu'on peut attribuer l'heureuse application des remèdes avoués spécifiques, et le moment favorable à cette application ; car, tout ainsi qu'un habile général d'armée, observe la force et la disposition de son ennemi avant d'en faire l'attaque, le médecin éclairé observe aussi les véritables symptômes du mal, sa marche, l'état de force ou de foiblesse de son malade, sa disposition, cet ensemble enfin qui indique le moment de refléchir ou celui d'agir.

Telle est, en effet, la ressemblance qu'on peut établir entre le général d'armée et le médecin ; ressemblance qui disparoît

bientôt, quand on observe que l'art du premier est celui de combattre, de vaincre et de porter, en tous lieux, la désolation et l'horreur, tandis que le second met son bonheur suprême à conserver ces braves défenseurs de la patrie, qui, échappés au carnage, consacrent de nouveau leur vie au soutien de l'état.

Cette ressemblance, entre le général d'armée et le médecin, est encore bien marquée, en ce qu'ils employent tous les deux le fer et le feu ; mais, tandis que le premier les met en usage pour détruire, le second s'en sert avec avantage pour accomplir le plus grand œuvre de son art : et voilà comme le bien et le mal viennent souvent de la même source.

FIN.



DE L'HÉMATOCÈLE.

PARMI les maladies qui ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, on peut dire que l'Hématocèle mérite d'avoir la première place : l'on a vu quelquefois le ſang & l'eau contribuer enſemble à former une tumeur que l'on connoît ſous le nom d'Hydro-Hématocèle, & cette tumeur doit être ſoumiſe au traitement indiqué pour l'Hydrocèle. L'Hématocèle peut avoir ſon ſiége dans les différentes parties du ſcrotum. Pluſieurs cauſes peuvent donner lieu à cette eſpèce de hernie ; & c'eſt à la nature de ces cauſes qu'on doit avoir égard, lorſqu'il s'agit de la guérir. Le ſiége ordinaire du fluide, qui forme l'Hématocèle, eſt le même que celui de l'Hydrocèle par épanchement.

Ainſi l'on pourroit d'autant plus facilement confondre ces deux maladies, ſi l'on n'étoit inſtruit de la manière dont la première s'eſt formée. L'Hématocèle ſuppoſe toujours une ſolution de continuité dans les vaiſſeaux ſanguins, ſoit par cauſe interne, ſoit par cauſe

externe : & dans tous les cas, elle ſe formera plus rapidement que l'Hydrocèle, qui a beſoin de pluſieurs mois pour arriver au volume que l'Hématocèle peut avoir acquis après deux ou trois jours. Lorſque l'Hématocèle arrive ſpontanément, ſa cauſe déterminante eſt la même que celle de l'anévriſme par inondation, ou du ſaignement du nez. Une maladie première, telle que le Varicocèle ou le Cirſocèle, peut donner lieu à l'Hématocèle. Ses cauſes externes, ſont les inciſions, les piqûres, les déchiremens, les coups, & tout autre accident qui peut faciliter la ſolution de continuité dans les vaiſſeaux qui compoſent la partie affectée. Si l'Hématocèle a ſon ſiége ſous la tunique vaginale, ſa forme & la fluctuation qu'on y ſentira, ſeront les mêmes que dans l'Hydrocèle ; & le tact ne pourra ſervir à faire diſtinguer la vraie nature du fluide contenu. L'examen de la tumeur, vue devant une lumière, pourra donner plus d'éclairciſſemens ; mais cette manière de la juger n'eſt pas auſſi indicative qu'on pourroit le croire, car, dans les deux maladies, la

tunique vaginale & les tégumens, plus ou moins épais, s'oppoſeront ſouvent à ce que les rayons de lumière puiſſent être apperçus à travers la tumeur. Le trocart, qu'on a conſeillé de porter dans le ſac, pour ſavoir plus poſitivement ce qu'il renferme, avant de rien entreprendre, ſera ſouvent encore un moyen inſuffiſant; car cet inſtrument peut rencontrer des cellules ou des caillots qui; placés ſur ſa canule, empêcheront l'ecoulement du fluide, quelqu'attention qu'on puiſſe avoir pour la déboucher avec un ſtilet ou des injections.

Parmi les cauſes de l'Hématocèle, on peut regarder la ponction comme la plus commune, & je puis dire avec M. J. L. Petit, avoir vu auſſi moi-même un cas de cette nature. Le malade avoit éprouvé que le jour même de la ponction, ſa tumeur étoit redevenue groſſe à-peu-près comme auparavant; il s'apperçut auſſi d'une ecchimoſe ſur tout le ſcrotum, & ces circonſtances le décidèrent à ſe faire guérir d'une Hydro-Hématocèle, ſi bien reconnue, que je trouvai, avec

une liqueur aſſez fluide & d'un rouge de lie-de-vin, pluſieurs caillots putréfiés dans le bas-fond de la tumeur.

Le malade dont M. Petit fait mention fut plus heureux, le ſang épanché par un vaiſſeau qu'avoit ouvert le trocart, s'endurcit, & les ſentimens des Gens de l'Art furent partagés ſur la nature de la maladie ; pluſieurs propoſoient d'ouvrir la tumeur par une large inciſion ; mais M. Petit, croyant devoir ſe refuſer à cette opération, eut le plaiſir de voir que l'uſage des fomentations réſolutives diſſipa la tumeur formée par le ſang, dont la préſence avoit opéré une révolution aſſez heureuſe dans le ſac, pour que l'Hydrocèle fût auſſi guérie.

M. Milici, Chirurgien d'un mérite très-connu à Marſeille, a traité l'année dernière une Hématocèle d'un ſi grand volume, que la tuméfaction s'étendoit au-delà des muſcles du bas-ventre. Pour s'aſſurer de la nature du fluide contenu, M. Milici plongea d'abord un trocart dans le centre de la tumeur. Il en vit ſortir une matière épaiſſe, corrompue, &

de la couleur du chocolat. Il vit alors la néceſſité d'une large ouverture.

L'humeur étoit renfermée dans une poche particulière, dont la convexité de la tunique vaginale faiſoit la partie poſtérieure. La ſuppuration de l'ulcère devint ſi abondante, les quinze premiers jours, que l'on crut pouvoir évaluer le poids de la matière à douze livres. La tunique vaginale, détruite en partie dans le dernier temps de la ſuppuration, laiſſa voir le teſticule en bon état, & la cure de la maladie fut complète au bout d'environ quarante jours. Cette tumeur ſanguine étoit la ſuite d'un coup donné à la partie en montant à cheval treize ans auparavant.

J'ai rencontré dans ma pratique une autre Hématocèle dont le volume n'étoit pas plus gros que celui d'une noix, ſon ſiége ſembloit être entre le dartos & la tunique vaginale. Il avoit été occaſionné par un coup de fleuret caſſé. Le ſang épanché ſortit avec aſſez d'aiſance, ſept à huit jours après cet accident, qui avoit produit une plaie à laquelle il ſurvint une ſuppuration peu abondante.

Je n'ai jamais vu d'Hématocèle par cauſe interne, qu'on pourroit appeller Hématocèle ſpontanée, je n'ai même trouvé dans les Auteurs aucune Obſervation ſur ce point. Cependant leur ſilence, loin de me faire croire que cette maladie n'exiſte pas, me feroit plutôt craindre qu'ils n'aient point été attentifs à diſtinguer les différentes cauſes qui concourent à la formation de différentes maladies ſur leſquelles nous n'avons encore que des notions peu étendues. La pléthore de la partie & la foibleſſe des tubes qui la compoſent, peuvent, je crois produire cette eſpèce d'Hématocèle, heureuſement peu commune; car elle pourroit être grave, par la reſſemblance qu'elle auroit avec l'anévriſme, attendu la difficulté de faire ſur la partie un point de compreſſion efficace, ou même la ligature d'un vaiſſeau dont on feroit ſouvent embarraſſé de rencontrer la direction, circonſtances qui pourroient entraîner la néceſſité de la caſtration, par la néceſſité d'employer la ligature de l'artère ſpermatique, ſi toutefois l'on ſoupçonnoit que l'hémorragie fût

fût occaſionnée par un des vaiſſeaux ſpermatiques. Ainſi donc, une tumeur ſemblable exige qu'on ne ſe hâte point de faire des inciſions qui deviendroient dangereuſes dans les premiers temps; & s'il eſt permis d'en entreprendre la cure, ce ne doit être qu'avec une prudence extrême, & lorſqu'on ſaura, par la nature du fluide contenu, que le vaiſſeau primitivement ouvert, n'eſt plus dans le cas d'occaſionner de pareils accidens.

On a vu par les Obſervations ſur l'Hématocèle, par cauſe externe, que cette tumeur n'étoit point dangereuſe, à certains égards, puiſque le malade de M. Milici en a porté une aſſez conſidérable pendant treize ans, dont la cure s'eſt enſuite accomplie; il eſt vrai que l'Obſervation de cet habile Chirurgien, préſente un évènement rare & qui ne doit point ſervir de règle; car, dans des cas ſemblables, il ne ſeroit point étonnant que le fluide corrompu, ayant contracté un caractère corroſif, pût franchir, en les rongeant, les digues qui lui ſont marquées,

pour aller infecter d'autres parties, plus susceptibles encore de porter le trouble dans l'économie animale.

Du Varicocèle, du Cirsocèle, & de l'Epiplocèle.

On entend par *Varicocèle*, un gonflement variqueux dans les veines qui surmontent le testicule, dans celles qui concourent à former l'épididyme, & même celles qui font partie du cordon spermatique. Ces veines présentent au tact de petits corps inégaux, en forme de vers, de grappes ou de ganglions, plus ou moins douloureux. Le *Varicocèle* se propage souvent au-dessus de l'anneau, & peut également intéresser le corps propre du testicule. Il est plus commun chez les personnes fortes & sanguines, que chez les personnes de complexion délicate Le célibat est aussi une des causes prochaines du *Varicocèle*, à cause de l'engorgement continué des vaisseaux destinés à la sécrétion de l'humeur séminale. Les veines spermatiques sont d'ailleurs plus sujettes à s'engorger que les autres veines, parce qu'elles n'ont pas de valvu-

les qui puiſſent faciliter le retour du ſang. Quelques Auteurs ont appellé *Cirſocèle* la dilatation variqueuſe du cordon ſpermatique; mais le nom de *Varicocèle* eſt en général conſacré pour l'engorgement de toutes ces parties, qui ſont rarement affectées ſéparément. Le Varicocèle eſt une maladie aſſez connue; mais parmi ceux qui en ſont attaqués, il n'en eſt qu'un petit nombre qui en ſoit incommodé; auſſi les Gens de l'Art ne ſont guères conſultés dans le premier temps de la maladie, qui peut intéreſſer, avec le temps, le corps du teſticule, & entraîner la néceſſité de la caſtration, pour conſerver la vie du malade.

Sennert ne craint pas de dire, avec pluſieurs autres Auteurs, que le Varicocèle, arrivé à un certain degré, peut rarement exiſter ſans que le teſticule ſoit malade, & cette complication lui paroît être du plus grand danger. *Nam ſine teſtis læſione vix fieri poteſt... Verùm hæc cura quædam incommoda & pericula conjuncta habet.* SENNERTIUS, de Herniâ, Cap. VII.

Cependant le *Varicocèle* n'eſt pas toujours dangereux, ſi l'homme qui en eſt attaqué veut employer les moyens de s'oppoſer à ſes progrès; mais s'il a négligé de réclamer dans les premiers temps l'uſage de ces moyens, la partie affectée porte avec elle un ſentiment de peſanteur, de mal-aiſe & d'inquiétude, qui, devenant ennuyeux & pénible, ne tarde pas à porter dans le moral un caractère triſte & mélancolique.

On a vu quelquefois le Varicocèle être produit par un engorgement skirreux dans quelques-unes des glandes du bas-ventre; & cette cauſe, qu'on ne peut pas toujours deviner, parce qu'elle eſt ſouvent cachée à nos organes, prouve, ainſi que beaucoup de maladies à-peu-près ſemblables, combien nous devons nous occuper de la connoiſſance intérieure de l'homme, puiſque dans pareil cas les opérations qu'on pourroit faire, aggraveroient à coup ſûr la maladie principale.

Les humeurs peccantes ſont auſſi une cauſe eſſentielle du Varicocèle : le ſiége de cette maladie eſt parſemé de petites glandes, leſ-

quelles venant à s'engorger à cause de l'épaississement occasionné par le vice humoral, ne manquent pas de produire des étranglemens que le sang veineux ne peut pas toujours vaincre. Il est alors très-important d'appliquer les remèdes intérieurs & les topiques appropriés à la nature de l'humeur reconnue ou soupçonnée. Je suis souvent parvenu, de cette manière, à guérir des engorgemens douloureux au cordon, à l'épididyme & au testicule.

Les anti-vénériens sont des remèdes justement vantés, mais il faut observer néanmoins qu'ils n'ont pas toujours la propriété de guérir ces maladies, lorsqu'elles ne sont pas le produit d'un vice vérolique. Les anti-scorbutiques, les anti-scrophuleux, les eaux minérales fondantes, le régime austère, & les topiques momentanés, tels que les douches & les lotions résolutives, sont les moyens qu'on peut employer avec le plus de succès. La saignée est souvent nécessaire pour diminuer la pléthore générale. On peut également, à l'exemple de M. Heister, pratiquer l'ouverture des vaisseaux variqueux après avoir mis à découvert

la production du péritoine qui les enveloppe. M. J. L. Petit nous apprend qu'il a plusieurs fois guéri des varices au cordon spermatique, en emportant, par une adroite dissection, les vaisseaux variqueux de cette partie.

Le Varicocèle doit encore sa cause à une trop grande fatigue à pied & à cheval, à des sueurs considérables, qui, en même-temps qu'elles occasionnent un relâchement aux organes extérieurs de la génération, raréfient le sang & la lymphe; & ces liqueurs occupant alors un plus grand espace, sont d'autant plus disposées à forcer les tubes de la partie, qu'ils sont eux-mêmes en état de relâchement. Cette espèce de Varicocèle résiste peu aux premiers remèdes; c'est peut-être un Varicocèle produit par de semblables causes, que Fallope nous dit avoir guéri dans l'espace de deux mois, avec un bandage suspensoir, trempé plusieurs fois par jour dans l'eau distillée de noix de cyprès. A l'exemple de cet Auteur, j'ai souvent conseillé le même remède, qui, sans avoir opéré une cure complète, a néanmoins produit un chan-

gement très-avantageux. J'ai fait ufage, avec le même fuccès, de l'eau de chaux feconde, appliquée très-froide fur la partie, & ce topique m'a également réuffi en bains & en douches, mêlé avec la décoction de quinquina, dans laquelle j'ai fait diffoudre deux gros de fel ammoniac fur chaque pinte.

Obfervation.

J'AI vu en dernier lieu un Varicocèle affez volumineux, dont la reffemblance avec l'Epiplocèle avoit trompé déjà deux ou trois perfonnes de l'Art. M. de Louftonau, premier Chirurgien du Roi, en furvivance, a vu ce même malade, qui, nous ayant confultés féparément, nous a trouvés d'accord fur la nature du mal & fur les moyens de traitement. Ce Varicocèle eft un des plus rebelles que j'aie vu jufqu'ici ; car il a réfifté jufqu'à préfent à tous les remèdes auxquels on a eu recours. Il eft vrai qu'il n'eft pas douloureux, pourvu que le malade porte un fufpenfoir bien fait, & qu'il fe prive des

exercices fatigans, tels que ceux du cheval, de la chasse, de la paume, &c.

La ressemblance qui règne entre le Varicocèle & l'Epiplocèle, dans certains cas, est assez marquée pour que l'on ait besoin de bien réfléchir avant de prononcer sur le vrai caractère du mal : en effet, le Varicocèle qui fait le sujet de cette Observation, n'a pas une continuité palpable avec le testicule, sur lequel il semble vouloir former une espèce de couronnement : il est même prolongé jusques à l'anneau, il est aussi placé du côté gauche, côté plus particulièrement sujet à la hernie de l'épiploon, à cause de la longueur de cette enveloppe qui est plus considérable de ce même côté. Il faut donc toujours se rappeller les connexions de cette enveloppe membrano-graisseuse, qui, ayant inférieurement une forme demi-circulaire & un peu allongée sur le côté gauche, ne peut former de hernie inguinale que par sa partie inférieure, laquelle doit être plus volumineuse, à mesure qu'elle s'engage davantage dans l'anneau avec le sac herniai-

re. Ainſi, dans l'Epiplocèle, l'anneau ne ſera jamais libre ; & la tumeur qu'il préſentera ſera plus allongée que le Varicocèle : on pourra d'ailleurs appercevoir au tact que cette dernière tumeur eſt liée au teſticule & à l'épididyme, dont il change la conformation ordinaire dans tous les cas, au lieu que le teſticule ſera diſtinct de l'Epiplocèle, & ſur-tout dans les premiers temps ; car dans l'Epiplocèle ancienne, avec adhérence à l'anneau, il ne ſeroit pas impoſſible qu'on trouvât d'autres adhérences du ſac avec les parties voiſines ; & d'un autre côté le retour du ſang par les veines ſpermatiques, gêné par la compreſſion de l'Epiplocèle, pourroit en même-temps donner lieu au Varicocèle. La mépriſe en pareil cas ſur le caractère de la maladie, deviendroit nuiſible, en ce que les efforts qu'on feroit pour réduire un Varicocèle, pourroient compliquer cette maladie.

Il exiſte encore un caractère qui pourra faire diſtinguer l'Epiplocèle dans pluſieurs circonſtances : c'eſt qu'il eſt ſouvent accom-

pagné de tiraillemens dans la région du foie, & dans celle de l'eſtomac : d'ailleurs pour peu que l'épiploon ſoit pincé, ou que la tumeur ſoit avancée dans le ſcrotum, le vomiſſement & le hoquet arrivent, & ces ſymptômes continuent avec des tiraillemens douloureux dans tout l'abdomen, juſqu'à ce que l'épiploon ait repris ſa place naturelle. C'eſt alors ſur-tout qu'on doit preſcrire au malade une poſition horizontale du corps, il doit avoir en même-temps les genoux ſoutenus élevés avec un couſſin, & cette poſition ſera conſervée juſqu'à ce que la partie qu'on aura fomentée avec les ſpiritueux, ſoit en état de ſoutenir un bandage inguinal fait par le meilleur Maître. Car l'épiploon, une fois déplacé, n'eſt pas aiſé à maintenir à ſa place; il a une tendance continuelle à ſe gliſſer dans l'anneau, pour y former des adhérences, malgré l'attention la plus ſuivie des Gens de l'Art & du malade, qui voudroient s'y oppoſer. On a quelquefois deſiré ces adhérences, pour empêcher une plus grande chute de cette enveloppe, vu que la

douleur & les accidens de l'Epiplocèle augmentent à mesure que l'épiploon s'éloigne des différentes parties avec lesquelles nous lui connoissons des attaches bien marquées, telles que l'estomac, l'intestin colon, la vésicule du fiel, le pancréas, la rate, &c.

Si le sujet attaqué d'Epiplocèle est encore jeune, il ne sera point impossible de voir diminuer les tiraillemens causés par le raccourcissement de l'épiploon ; car dans la jeunesse nos parties sont souples, flexibles, & l'habitude d'extension qu'elles contractent, les fait s'allonger réellement ; & c'est la raison pour laquelle nous voyons souvent des individus être exempts de douleurs, quoique dans une opération de hernie, dans laquelle l'épiploon a été intéressé, cette partie ait éprouvé une excision partielle qui en a diminué le volume.

Mais si l'application du bandage inguinal est absolument nécessaire pour maintenir en leur place naturelle, les parties qui auroient de la tendance à s'échapper par l'anneau, ce même moyen seroit très-nuisible dans le

Varicocèle ou le Cirſocèle, qu'il eſt important de ſavoir diſtinguer; car le bandage ne manqueroit pas de former une digue nouvelle au retour du ſang veineux, par la compreſſion qu'il exerceroit ſur le cordon, à la ſortie du bas-ventre; & cette compreſſion augmenteroit d'autant l'engorgement variqueux du ſcrotum.

Nous liſons dans M. Pott, pag. 179, tom. II, que l'application inconſidérée d'un bandage ſur un véritable Cirſocèle, fut ſuivie d'un gonflement prodigieux vers le cordon ſpermatique. Mais un accident plus remarquable encore, eſt celui de la diminution ſi conſidérable dans le teſticule, que cet organe ſe trouva réduit preſqu'à rien.

M. Pott a la charité d'omettre le nom de la perſonne qui commit cette erreur, ſans doute par la reſſemblance de l'Epiplocèle avec le Varicocèle ou Cirſocèle, maladies qu'on doit traiter avec les moyens indiqués déja. Mais une précaution indiſpenſable, eſt celle de ne jamais quitter un ſuſpenſoir qui puiſſe bien ſoutenir le teſticule près de l'an-

neau : & ſi, malgré tous ces moyens, le teſticule, l'épididyme, & même le cordon étoient menacés d'une maladie cancéreuſe, il faudroit avoir promptement recours à l'amputation de la partie, qui deviendroit l'unique reſſource pour le malade.

Du Sarcocèle & du Skirre au Teſticule.

Le Sarcocèle & le Skirre ſont deux maladies moins communes que l'Hydrocèle ; elles ſont auſſi beaucoup plus graves. Il y a ſi peu de différence entre le Sarcocèle & le Skirre, qu'on les prend ſouvent l'un pour l'autre, & les Auteurs ſe ſont peu òccupés du ſoin d'établir les ſignes qui en marquent le caractère reſpectif.

Pour qu'on puiſſe déſormais diſtinguer ces maladies, j'ai cru devoir diſtinguer deux eſpèces de Sarcocèle & deux eſpèces de Skirre. J'appellerai Sarcocèle de la première eſpèce, celui que les Anciens ont regardé comme provenant d'une excroiſſance charnue autour des teſticules, *caro adnata circa teſtes.* Le Sarcocèle de la deuxième eſpèce ſera celui

qui, occaſionné par différentes cauſes, offre une tumeur ſenſible, ſans être douloureuſe, & moins dure que le Skirre, auquel il reſſemble par les formes extérieures. Quant au Skirre, j'appellerai auſſi Skirre de la première eſpèce, un teſticule dur & rénitent, qui, n'étant pas d'un volume beaucoup plus gros que le teſticule ſain, conſerve un caractère tranquille, & ne prive le malade d'aucun de ſes exercices, pourvu qu'il porte un ſuſpenſoir bien fait. Le Skirre de la ſeconde eſpèce, ſera ce Skirre qui, venant à la ſuite d'un Sarcocèle, ou d'une autre cauſe, aura acquis un volume plus ou moins conſidérable, joint à un degré de ſenſibilité qui fait craindre les douleurs vives & lancinantes, en un mot le carcinome ou le cancer.

Du Sarcocèle de la première eſpèce.

CETTE maladie eſt, comme on l'a vu, le produit d'une altération à la ſubſtance albuginée du teſticule, à laquelle il ſurvient une végétation ſemblable à celle qu'on voit venir aux arbres dont on attaque l'écorce; & cette

altération peut être occaſionnée par toutes les cauſes capables d'affliger les parties où ſiége le mal. *Ut enim in arboribus, ſi cortex externus vulneretur vel contundatur, ex affluente alimento nodi fieri ſolent : ita etiam, ſi membranæ vaſorum rumpantur, vel contundantur, ut quidem ſanguis non copioſiùs effluat, ſed alimentum affluens ſensìm extillet ex eo, talis caro à naturâ, quæ nunquam otioſa eſt, produci ſolet : ubi tamen ipſa natura ſæpè ſimul datâ viâ, cum bono alimento vitioſos aliquos humorès extrudit, eoſque in talem luxuriantem carnem convertit. Aliquando etiam materia hæc planè induratur & in Skirrum convertitur.* SENNERT. Oper. Lib. III, Pars IX, Sect. I, Cap. VI.

Cette excroiſſance arrive auſſi ſur le teſticule, ſur l'épididyme, & ſur le cordon ſpermatique, parce que ces parties ont des cauſes communes de maladie, leur organiſation & leurs enveloppes étant à-peu-près les mêmes. Pluſieurs Auteurs, comme on pourra le voir, ont traité avec ſuccès la maladie dont il s'agit, ſoit qu'elle ait exiſté ſeule, ſoit qu'ayant été le produit d'une Hydrocèle, elle ait alors

exiſté ſous le nom d'Hydro-Sarcocèle. On a vu déja dans mon Traité de l'Hydrocèle, que j'ai guéri avec aiſance cette Hydro-Sarcocèle commençante, dans pluſieurs circonſtances. Quant au Sarcocèle ſans complication, je ne l'ai pas encore vu dans ma pratique, & j'en indiquerai le traitement propoſé par des Auteurs reſpectables, après avoir claſſé chacune de ces maladies.

Du Sarcocèle de la ſeconde eſpèce.

CETTE tumeur, plus ou moins volumineuſe, eſt occaſionnée par cauſe externe ou par cauſe interne, & ſemble être formée par un accroiſſement plus ou moins conſidérable dans la propre ſubſtance du teſticule; elle attaque quelquefois auſſi le cordon & même l'épididyme; ſa conſiſtance n'offre point une rénitence ſemblable à celle du Skirre, & quoiqu'on ne puiſſe pas dire que ce Sarcocèle ſoit douloureux, il porte avec lui une ſenſibilité qui tient le malade dans un état de gêne & d'inquiétude, & lui fait vivement deſirer ſa guériſon.

Du

Du Skirre de la première eſpèce.

Le teſticule eſt ſujet à devenir skirreux, ſans que pour cela ſon volume s'augmente beaucoup; c'eſt ou par une cauſe externe, ou d'après une mauvaiſe diſpoſition des ſucs, que s'endurcit cette ſubſtance organique, dont la ſenſibilité ſemble s'éteindre dès l'inſtant qu'elle a changé ſa conſiſtance ordinaire.

Le Skirre de la première eſpèce eſt beaucoup moins dangereux que celui de la ſeconde; il eſt quelquefois l'effet d'une gonorrhée ſupprimée; & quand il ne cède point aux premiers remèdes, que j'indiquerai, on peut croire avec raiſon que ces mêmes remèdes continués ſeroient dangereux, en ce qu'ils pourroient irriter la partie affectée.

Ce Skirre n'eſt pas, à certains égards, une maladie grave, & pourvu qu'on ait attention de porter un ſuſpenſoir, il n'occaſionnera jamais de douleur : il eſt néanmoins très prudent d'être attentif à en obſerver la marche pour ſavoir s'il ne change point de nature, & ſi ſur-tout le cordon ſpermatique

ſe conſerve dans ſon état naturel : car dans le cas contraire, il faudroit recourir promptement à l'amputation de la tumeur.

Du Skirre de la deuxième eſpèce.

Ce dernier Skirre, parvenu à un certain période, doit faire trembler le Chirurgien en même-temps que le malade ; il ſuppoſe preſque toujours que les humeurs ſont viciées, & dans ce cas, l'amputation de la tumeur eſt l'unique reſſource, encore faut-il faire cette opération avant que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques ſoit malade lui-même, car il arrive ſouvent que l'humeur qui forme l'engorgement, s'échappe juſques dans la région des reins, & ſuivant ainſi les vaiſſeaux ſpermatiques juſqu'à leur origine, le vice gagne même du côté des véſicules ſéminaires, en ſuivant le canal déférent.

Il eſt poſſible néanmoins que ce Skirre vienne de cauſe externe, & alors le pronoſtic ſeroit un peu moins fâcheux, ſi ſur-tout on pratiquoit de bonne heure l'opération qu'il exige, & avant de tenter des remèdes preſque toujours

nuiſibles, ſoit qu'ils débilitent la perſonne qui les prend, ſoit que la perſonne perde ainſi un temps précieux pour l'opération.

L'on a vu déja que le Skirre dont il s'agit peut être la ſuite du Sarcocèle de la ſeconde eſpèce; mais il eſt en même temps lui-même le commencement du carcinome, ſi on donne à l'humeur le temps de changer de nature.

Les mêmes cauſes produiſent les quatre maladies dont il vient d'être fait mention, & deſquelles dérivent enſuite l'Hydro-Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome, & même le Cancer.

Parmi ces cauſes il en eſt d'externes, telles ſont les coups, les ſecouſſes, les froiſſemens des teſticules, l'application d'un bandage à hernie inguinale, l'exceſſive continence, & l'excès contraire.

Les cauſes internes ſont une gonorrhée ſupprimée, & tous les vices qui, en épaiſſiſſant la partie lymphatique de nos humeurs, la rendent d'autant plus capable de produire des engorgemens ſur les parties glanduleuſes. Ces différentes cauſes peuvent quel-

quefois céder aux remèdes qu'on fait dans le principe de la maladie ; mais ces remèdes ne ſauroient être adminiſtrés avec trop d'attention & de ſageſſe, ſur une partie membrano-nerveuſe, & dont la maladie ſe propage aiſément dans une région que nos ſecours ne ſauroient atteindre. Il eſt également eſſentiel que ces remèdes ne ſoient point trop actifs, car ils aggraveroient à-coup-ſûr le mal.

Les ſaignées, les boiſſons délayantes, la diète végétale, les bains, les douches, les diaphorétiques, les apéritifs, les mercuriels, les fondans, les purgatifs, combinés avec les eaux de Barèges, de Plombières, & celles de Vichi, ſont les remèdes internes les plus vantés.

On recommande auſſi l'uſage des topiques, mais je ne crains pas de dire que pluſieurs de ces remèdes ſont en général plus nuiſibles qu'ils ne ſont utiles, en ce qu'ils attirent à la partie une plus grande quantité de ſucs lymphatiques, par la chaleur & le poids qu'ils y occaſionnent, & ces ſucs, en arrivant à des endroits obſtrués déja ne manquent point d'augmenter l'obſtruction première, parce

quela chaleur naturelle, & des topiques eux-mêmes facilite de reste l'évaporation de la partie liquide ou aqueuse des humeurs qui forment l'engorgement.

Cette théorie, qui n'est point hasardée, démontre assez que la résolution de ces sortes de tumeurs n'aura lieu qu'en changeant l'état de la lymphe épaissie, par de nouveaux sucs fluides, lesquels rendront plus méables ceux qui sont incarcérés ; & cette opération peut se faire à la faveur des remèdes internes, comme par la voie des pores inhalans de la peau, en introduisant un liquide qui ait une qualité dissolvante, & ce liquide pourra s'introduire au moyen des différentes douches & bains domestiques ou de fauteuil.

Observation première.

Un Religieux, attaqué d'une hernie inguinale épiplocèle, pour laquelle il portoit un bandage à pelotte, avoit depuis cinq à six mois un Sarcocèle du même côté, gros comme un œuf de poule ordinaire, avec un sentiment douloureux, pour peu qu'on voulût

toucher la partie. Je diſtinguai, à travers les tégumens, une rougeur remarquable, & au lieu de la rénitence du Skirre, je trouvai une eſpèce de ſoupleſſe qui me donna quelqu'eſpoir de réſolution. Le cordon ſpermatique avoit acquis un volume proportionné à celui du teſticule, & ſa conſiſtance étoit relative à l'état de cette glande.

Le malade, d'un tempérament ſanguin, fut ſaigné deux fois à quatre heures d'intervalle, il ſe réſigna volontiers à garder le lit & une diète aſſez ſévère ; il uſa tous les trois jours de pilules ſavonneuſes & purgatives, il prit exactement tous les jours deux pintes d'eau de Vichi, qui lui procuroient une ou deux évacuations tous les jours ; il fit uſage de bains de fauteuil pluſieurs fois la ſemaine, & la partie malade fut ſoumiſe à la douche faite avec la leſſive de cendre de ſarment, deux fois par jour, pendant une demi-heure chaque fois. Le bandage fut enlevé, parce que le malade, gardant le lit, & ne faiſant aucun mouvement pénible, pouvoit ſe diſpenſer d'en faire uſage ;

je m'étois d'ailleurs apperçu que la pression de la pelotte de ce bandage sur le cordon spermatique pouvoit être une des causes du Skirre, qui fut guéri avant deux mois de traitement. Depuis ce temps, le Religieux est parvenu à fixer, d'une manière solide son Epiplocèle, au moyen d'une large ceinture de toile de coton, à deux boucles, au-dessous de laquelle il place, à l'endroit de l'anneau, une peau bien douce de chamois pliée en plusieurs doubles, & enveloppée d'un linge blanc à demi usé.

Cette espèce de Sarcocèle n'est pas le seul que j'aie vu se dissiper d'une manière heureuse; mais il est bon d'observer qu'étant occasionné, selon toute apparence, par la pression du bandage, qui s'opposoit au retour des liqueurs, il n'étoit point assez ancien pour que l'humeur retenue eût acquis ce degré de stagnation, qui établit à la longue le caractère du Skirre ou d'induration décidée. Car c'est toujours l'induration de la tumeur qui caractérise le Skirre, & cette tumeur devient ensuite carcinomateuse, si l'humeur qu'elle contient

change de nature par une cauſe qu'il eſt impoſſible de prévoir. Auſſi le danger qui accompagne le Skirre, & même le Sarcocèle, eſt toujours relatif, 1°. à la cauſe de la maladie, 2°. au volume qu'elle a acquis, 3°. à l'état du cordon ſpermatique, 4°. à l'indolence ou à la douleur de toutes ces parties, 5°. enfin, au tempérament du malade; mais toujours eſt-il vrai de dire que ces deux maladies ſont d'autant plus graves qu'elles s'accroiſſent tous les jours, malgré l'application la plus ſage des moyens indiqués, & ſouvent ſans occaſionner de la douleur, pourvu qu'on place ſur la partie un ſuſpenſoir bien fait. Auſſi ceux qui en ſont attaqués ſont preſque toujours la dupe de cette Chirurgie expectante, qu'ils ſemblent réclamer, perſuadés que la douleur occaſionnée par une maladie, peut ſervir de meſure au danger qui l'accompagne.

Ici l'erreur eſt trop cruelle, & nous devons, à tous égards, chercher à la détruire. *Latet anguis in herbâ.* Il faut preſque toujours extirper ces tumeurs, après qu'on les a vu réſiſter aux premiers moyens de réſolution, ſi ſur-

tout elles ont un caractère d'ancienneté : c'est l'unique parti qui reste à prendre ; autrement le mal se propage tout le long du cordon spermatique, l'humeur dégénère, la tumeur devient carcinomateuse, & la mort la plus douloureuse s'approche à grands pas.

Deuxième Observation.

Un homme très-connu à Paris, & d'un tempérament assez fort, eut le testicule gauche tuméfié, à la suite d'une maladie vénérienne. On employa les moyens d'usage pour fondre la tumeur, qui grossit au contraire, & devint douloureuse par intervalle. Ensuite on administra les frictions & les fumigations mercurielles locales, conjointement au sublimé corrosif, pris intérieurement à petite dose. Tous ces remèdes devinrent infructueux, & plusieurs personnes de l'Art jugèrent que le malade feroit bien d'aller à Barèges y prendre les bains & douches sur la partie : ce qui fut fait sans le moindre succès pendant trois mois.

Le voyage de Plombières, la saison d'après, ne fut pas plus heureux, & l'amputation de la tumeur fut proposée comme l'uni-

que eſpoir de guériſon ; le malade la refuſa. Le cordon ſpermatique, qui juſqu'alors avoit paru ſe conſerver en bon état, s'engorgea ſenſiblement ; quelques jours après, il prit le caractère carcinomateux comme le teſticule ; de vives douleurs ſe faiſoient ſentir quelquefois dans les entrailles & dans les reins. Il ſurvint enſuite des inſomnies fréquentes ; le ventre fut ſerré, les matières de déjection de mauvaiſe eſpèce. La tumeur préſenta des inégalités, l'engorgement du cordon devint très-conſidérable ; tout ſon trajet fut marqué par des tumeurs en forme de chapelet, juſques dans l'hypocondre du côté malade. Les douleurs devinrent lancinantes & des plus cruelles, malgré l'uſage de l'opium ; elles diminuoient néanmoins pendant des heures entières. Les repas, quoique très-petits, procuroient des tiraillemens & des coliques d'eſtomac que le malade rendoit plus ſupportables, en reſtant couché ſur le ventre. L'appétit diſparut ſur la fin, le pouls devint dur & petit, l'uſage du lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, les lavemens doux, & l'opium à très-forte doſe,

ſembloient diminuer les maux du malheureux ſujet de cette Obſervation qui périt ſans agonie, & à la fleur de ſon âge, à Paris en Janvier 1783.

Troiſième Obſervation.

L'Observation quarante-unième de M. Pott pourroit ſervir de pendant à celle-ci.

» Son malade, âgé de vingt-quatre ans, eut » un teſticule skirreux & ſans douleur, à la » ſuite d'une gonorrhée ſupprimée. Ce Chi- » rurgien éclairé conſeilla l'extirpation de la » tumeur, tandis qu'elle étoit encore dans un » état d'indolence & de tranquillité, au lieu » d'attendre un temps d'altération qui pour- » roit rendre cette opération infructueuſe. Il » ſe paſſa quatre mois avant que le malade » revît M. Pott, qu'il trouva dans le même » ſentiment. Au bout de deux autres mois, le » volume devenant toujours plus conſidérable, » on vit que la cavité de la tunique vaginale » contenoit ſenſiblement un fluide. Deux au- » tres Chirurgiens conſultés, dirent au malade » qu'on pourroit le ſoulager par la ponction.

» M. Pott penſoit bien différemment : il aſſura » qu'une ouverture faite à l'enveloppe d'un » teſticule ainſi affecté, pourroit faire naître » des accidens très-dangereux, & qu'il falloit » préférer l'amputation de la tumeur à tout au- » tre moyen. M. Pott vit avec regret l'obſti- » nation du malade, qui lui reprochoit de » tenir trop à ſon opinion. Cet Obſervateur » avoit vu tant de cas de cette nature, qu'il » étoit ſûr de ſon pronoſtic. On fit néanmoins » la ponction, par laquelle on n'évacua que » très-peu de ſéroſité ſanguinolente. Les ſuites » de cette opération conduiſirent le malade » au tombeau, après avoir ſouffert pendant » pluſieurs mois des douleurs cruelles «.

Il paroît naturel de croire que l'amputation faite à bonne heure, dans ces deux circonſtances, auroit été d'un grand ſecours. C'eſt à nous, Gens de l'Art, à porter, s'il ſe peut, dans l'eſprit de nos malades, une conviction parfaite ſur la néceſſité des opérations qui doivent les guérir. Et ſi notre voix n'eſt point aſſez éloquente, nous devons emprunter celle qui a le plus d'attrait pour eux, car l'amitié,

la tendreſſe ou l'amour ont toujours plus de droit que la raiſon, ſi ſur-tout cette raiſon s'obſtine à vouloir uſer d'un droit qui, dans certains cas, peut avoir l'air de la tyrannie.

Le teſticule doit être conſidéré comme les branches d'un arbre, dont le cordon ſpermatique repréſente le tronc : ces branches malades à un certain degré, peuvent aiſément infecter le tronc, & rien n'eſt plus difficile que de borner d'une manière ſûre les progrès du mal.

Ainſi ceux qui ſont attaqués du Sarcocèle ou du Skirre, ſont dans l'affreuſe perſpective d'une mort certaine & cruelle, s'ils refuſent les ſecours qui leur ſont offerts; où s'ils réclament ces mêmes ſecours, lorſque la maladie eſt arrivée à ſon plus haut degré. Au lieu que l'opération faite de bonne heure, eſt ordinairement ſuivie d'une guériſon radicale; je dis ordinairement, attendu que la ſource du mal peut tenir aux humeurs viciées, & qu'alors on peut avoir quelquefois le chagrin de voir inutiles les moyens qu'on a mis en uſage.

Mais ſi la tumeur vient au contraire de

cauſe externe, on peut la regarder comme maladie locale à un certain point, & l'on peut eſpérer d'en accomplir la cure, pourvu toutefois que l'extirpation en ſoit faite immédiatement après avoir tenté ſans ſuccès les moyens de la diſſiper. Car il ſeroit très-poſſible que la matière de l'engorgement acquît un mauvais caractère, ſi l'on vouloit renvoyer trop loin le temps de cette opération.

Troiſième Obſervation.

Un Négociant, faiſant route à cheval, pour ſe rendre à Lille en Flandre, ſe pinça le teſticule aſſez vivement, pour que cette partie enflât tout de ſuite; le volume de la tumeur s'accrut auſſi pendant pluſieurs jours d'une manière remarquable, & le voyageur fut obligé de s'arrêter au premier Village, où il réclama des ſecours qui lui furent adminiſtrés d'une manière aſſez heureuſe pour qu'il fût en état de reprendre ſa route, & ſe rendre à ſa deſtination cinq à ſix jours après.

Mais ſoit que la partie malade ne fût pas encore aſſez forte pour ſupporter une nou-

velle fatigue, ſoit que la meurtriſſure eût produit un effet ſecondaire, la maladie réclama de nouveaux ſecours qui furent continués pendant environ ſix ſemaines, ſans aucune eſpèce de ſuccès. Le malade croyant que ſes humeurs pouvoient être viciées, fut le premier à demander un traitement anti-vénérien, & les Gens de l'Art décidèrent ſans peine qu'il pourroit tirer avantage de ce traitement, parce qu'ayant eu, environ dix-huit mois avant, une gonorrhée qui s'étoit portée ſur le teſticule affligé, l'on pouvoit en effet ſoupçonner un reſte de vice vénérien. En conſéquence, le mercure fut adminiſtré en friction & en topique; ce remède fut aidé par les boiſſons diaphorétiques & pluſieurs autres remèdes, qui loin de guérir ne faiſoient qu'aigrir le caractère du mal.

Ce fut à cette dernière époque qu'on m'appella, environ quatre mois après l'accident; le malade inquiet m'ayant raconté tout ce qui s'étoit paſſé depuis lors, je vis que ſa maladie étoit grave, & qu'elle réclamoit de prompts ſecours; le teſticule ſkirreux, dans ſa partie

postérieure & supérieure, conservoit un peu de mollesse dans son bord antérieur, & la tumeur renfermoit un peu de fluide dans la partie antérieure.

L'épididyme, quoique durci, étoit douloureux au tact, ainsi que la partie inférieure du cordon ; on trouvoit aussi sur cette dernière partie un engorgement sensible dans sa partie inférieure, mais toute sa partie supérieure étoit saine, & si elle offroit un léger engorgement, il falloit, pour s'en appercevoir, la comparer avec la partie supérieure du cordon de l'autre côté.

M. Chauvaux, Chirurgien major du Régiment Royal deux-Ponts, mon confrère, fut également consulté sur cette maladie, & après avoir réuni nos avis, nous crumes très-urgent de faire l'amputation de la tumeur avec les précautions d'usage. Cette opération fut pratiquée avec succès deux jours après ; la tunique vaginale, adhérente à presque toute la tumeur, contenoit dans sa partie antérieure environ trois cuillerées d'un fluide rougeâtre ; la tumeur étoit du volume d'un œuf d'Inde,

on

on ne diſtinguoit preſque pas l'épididyme, qui en faiſoit partie; & l'ayant fendue après l'opération avec un biſtouri, j'apperçus qu'elle offroit une réſiſtance ſemblable à celle des bords d'un ulcère calleux, qu'on veut enlever. Le ſujet de cette Obſervation eſt venu me voir à Paris, jouiſſant d'un ſanté parfaite pluſieurs années après ſon traitement.

Cinquième Obſervation.

Un Capitaine d'Infanterie, au Régiment de * * *, d'un tempérament bilieux, ayant eu pluſieurs gonorrhées, dont deux s'étoient fixées ſur le teſticule gauche, fut obligé de faire une route d'environ quatre-vingt lieues à cheval, pour aller camper à Paramé, près Saint-Malo en Bretagne, avant d'être guéri de ſa dernière maladie. La fatigue de cette route l'incommoda, ainſi que les travaux du camp, qu'il voulut accomplir avec obſtination, quoiqu'il eût une tumeur dure & un peu douloureuſe, groſſe comme une petite noix, qui embraſſoit l'épididyme, la partie inférieure du cordon, & la partie ſu-

périeure du teſticule. Cet Officier, plus malade la veille de la ſéparation des troupes, fut obligé de s'arrêter à Saint-Malo, où je fus chargé de le traiter, parce qu'ayant rempli les fonctions de Chirurgien-major de l'Armée de Bretagne, le Régiment auquel j'étois attaché en même temps reſta en garniſon à Saint-Malo.

Quoique cette maladie ne privât pas le malade de ſe tranſporter d'un lieu à un autre, quoiqu'elle ne fût pas incommode à certains égards, & que ſa cauſe fût à-peu-près connue, je n'étois pas perſuadé qu'on pût la guérir aiſément avec le ſecours des remèdes anti-vénériens qui parurent indiqués: auſſi fus-je bien aiſe de convenir avec le Chirurgien du Régiment, qui avoit vu la maladie, ſur la manière dont il falloit appliquer les remèdes. Mais trois mois d'un traitement le plus doux, le plus prudent & le plus ſuivi, ne firent aucune eſpèce d'effet ſur la petite tumeur. L'Officier, natif des environs de Pau, & très en état de ſupporter la voiture, ſe détermina volontiers à partir

un mois après, pour aller dans ſa patrie, & de-là aux eaux de Barèges, que je lui avois conſeillé de prendre en boiſſon, bains & douches.

L'uſage de ces eaux, continué pendant environ trois mois, diſſipa plus des deux tiers de la maladie, & le ſujet de l'Obſervation revint très-ſatisfait de ſon voyage.

Ces deux Obſervations prouvent bien que les préparations mercurielles, quoiqu'adminiſtrées avec prudence, ne guériſſent pas toujours les engorgemens glanduleux, qu'on peut attribuer à un vice vénérien ; & la dernière confirme avec avantage l'efficacité des eaux thermales dans le cas de cette nature, lorſqu'on a fait précéder l'uſage de ces eaux par un traitement qui garantit, à un certain point, la bonne diſpoſition des humeurs.

Sixième Obſervation d'un Hydro-Skirre à la ſuite d'un Skirre.

Je fus appellé pour voir M. de *** à Paris, le 20 Décembre 1783, pour un skirre au

testicule droit. Cette maladie étoit la suite d'un coup donné à cette partie quatre mois avant. M. Dufouare, Chirurgien très-habile, avoit fait avec M. Morlot, tout ce que l'Art peut indiquer dans ce cas, & nous fumes rassemblés tous les trois pour délibérer sur ce qui pouvoit encore rester à faire.

La tumeur étoit alors dans un état d'indolence, elle étoit volumineuse, & les topiques de toute espèce ayant été employés, nous décidâmes que le malade feroit usage des boissons délayantes, & que, cessant tous les topiques, il les suppléeroit par des douches sur la partie plusieurs fois dans la journée. Il fut également arrêté que M. *** porteroit un suspensoir garni d'une peau de lièvre bien préparée, & qu'il feroit un peu d'exercice à pied, soutenu du bras de son domestique. Tout ce qui fut convenu fut fait avec exactitude; mais rien ne put s'opposer à ce que le mal ne fît un progrès très-sensible. Un mois à peine écoulé depuis ma première visite, je pus m'appercevoir qu'il se faisoit un petit épanchement de sérosité tout autour

du testicule. Bientôt après, l'Hydro-Skirre fut confirmé; & ne voyant point de diminution dans la tumeur skirreuse, quoique la masse d'eau augmentât de volume, je crus devoir témoigner, dans une consultation, tout le desir que j'avois de voir l'extirpation de la tumeur, que je croyois être le seul moyen de salut pour le malade.

M. Antoine Petit, Docteur en Médecine, & si bien connu par ses connoissances en Anatomie & en Chirurgie, avoit vu le malade, qui l'avoit consulté chez lui & sans témoin. L'opinion de M. Petit étoit semblable à la mienne. Mais un cinquième Chirurgien ne craignit pas d'avancer, dans une consultation ultérieure, que la ponction, pratiquée de temps en temps, seroit favorable au malade, & le dispenseroit de la castration, qu'on pourroit toujours pratiquer dans un autre temps.

Cette opinion prévalut, & comme très-consolante, & comme venant d'un Chirurgien très-versé dans la pratique de son Art, & j'eus le déplaisir d'entendre dire par M. le

Duc de M**, M. le Comte du R**, M. d'A** & autres amis du malade, que j'aimois beaucoup à pratiquer les opérations de Chirurgie. Une plaiſanterie ſemblable doit toujours chagriner l'honnête Chirurgien qui s'eſt, avec plaiſir, impoſé la loi d'employer les moyens les plus doux pour guérir ſes malades. Mais j'avois pour objet de conſolation le ſentiment de M. Petit, comme les préceptes de Pott, Fabrice de Hilden, & Sennert. Ces Auteurs, juſtement célèbres, diſent très expreſſément qu'il faut ſe hâter d'amputer la partie malade, ſi l'on veut éviter qu'elle ne devienne cancéreuſe (1).

Il eſt vrai que M. Heiſter conſeille d'évacuer, par la ponction, l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, dont le poids ſeroit incommode.

---

(1) » Si cum herniâ aquoſâ caro aliqua circà teſticulum concrevit, cautè curatio inſtituenda, cum facilè malum in cancrum abire ſolet. SENNERT.

» Quotieſcumque verò Chirurgus unà cum aquâ circùm circà teſticulum concretum ſubeſſe cognoverit, præſtat ſcrotum inci- » dere, teſticulum & quidquid circà ipſum ſeparare atque exſcindere, dummodò id radicitùs fieri poſſit. FABRIC. HILD. *Cent. IV.*

M. Heifter a-t-il pratiqué cette opération? J'ai de la peine à le croire, attendu qu'il n'entre dans aucun détail à ce fujet.

Ainfi malgré le confeil de M. Heifter, & malgré l'opinion du Chirurgien qui a cru devoir, dans cette occafion, propofer l'évacuation des eaux, je continuai à foutenir que l'amputation de la tumeur, pratiquée très-inftamment, étoit le feul moyen de guérifon : je ne craignis même pas d'avancer que l'air qui s'introduiroit par la canule du trocart, vers la fin de l'évacuation de l'eau, pourroit faire fur le Skirre des impreffions très-fâcheufes (1). Mais le fujet de l'Obfervation, qui devoit ignorer mon pronoftic, fut féduit par l'efpoir du fuccès de l'opération pro-

(1) Le tube d'argent dont on fe fert pour évacuer l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, eft rempli complètement, lorfque la tumeur eft affez volumineufe pour que l'extrémité de ce même tube foit environnée de fluide; mais lorfque le volume de ce fluide diminue, le tube n'étant plus rempli, reçoit néceffairement l'air atmofphérique, fans modification, & cet air doit être regardé, à tous égards, comme un corps étranger dont l'impreffion peut être plus ou moins défavorable à l'organe affecté.

posée, & se décida volontiers à la souffrir, par préférence à toute autre. On lui évacua, pour la première fois, environ douze onces d'eau sans le soulager, puisque le sac se remplit d'un nouveau fluide le surlendemain. Il survint aussi de l'inflammation & de la douleur à la partie, qui obligèrent d'avoir recours aux émolliens, à la diète & au repos : M. ** eut en même-temps une sincope, & cet accident sembloit annoncer un plus grand désordre à la tumeur qui parut revenir dans l'état où elle étoit avant la ponction.

Depuis ce temps, on a pratiqué deux fois la même opération, sans en retirer le moindre avantage : on pourroit même présumer qu'elle a accéléré les progrès du mal, & j'ai déduit les raisons que j'ai cru devoir opposer à ce traitement, que je desire voir tomber dans l'oubli ; car chacun est libre d'avoir son opinion, & rien n'est plus louable que de chercher à l'établir, si elle peut être de quelqu'avantage.

La cause de la tumeur de M. de ** étoit externe, comme on l'a vu ; il joignoit au

tempérament le plus heureux la force de l'âge avec un ſang très-pur, & tout annonçoit le plus grand ſuccès pour l'amputation que je ſoutenois être d'une néceſſité prompte & abſolue. D'un autre côté, l'on ne pouvoit ſe diſſimuler que la maladie ne fît des progrès qu'on ne pourroit empêcher par les eaux de Vichi, leſquelles conſeillées à M. de ** quelques mois après, furent un ſujet de voyage & de diſſipation, plutôt qu'un remède : auſſi, laſſé de ces eaux, continuées pendant plus de deux mois, M. de ** m'écrivit qu'il étoit en route pour ſe rendre à Paris, & s'y conformer à tout ce que je voudrois exiger de lui. Je le vis en effet à ſon arrivée, qu'il me fit ſavoir ; & quoique la maladie fût plus grave, je crus poſſible encore d'en obtenir la guériſon, par l'opération propoſée. Cependant, malgré la confiance décidée que M. de ** me témoigna, je crus devoir exiger de lui qu'il conſultât en même-temps l'homme de l'Art qu'il deſireroit le plus. M. Portal fut celui qu'il choiſit, & ce médecin, qui fut du même avis que moi, me propoſa d'écrire le

résultat de cette opération. Elle devoit conséquemment avoir lieu le mardi d'ensuite ; mais, dans une seconde Consultation, demandée par quelques personnes de la famille, il fut décidé que la maladie n'étoit plus susceptible de guérison par aucun moyen : M. Portal, qui m'avoit confirmé dans mon opinion, se crut obligé d'avouer le lendemain qu'il s'étoit trompé, & je craignis moi-même alors que le cordon ne fût trop malade, pour que l'opération fût suivie d'heureux succès. Malgré cette crainte, je n'aurois pas moins insisté sur la nécessité d'opérer, d'autant mieux, que c'étoit-là l'unique ressource pour guérir, & que la tentative d'un moyen douteux est toujours préférable à une mort certaine, si sur-tout cette mort doit être plus cruelle qu'une opération de deux ou trois minutes.

La cuisse du côté malade étoit déja légèrement gonflée, le malade y sentoit quelquefois de petits élancemens, & j'avoue que ces accidens nouveaux méritoient quelques considérations; ce gonflement & ces douleurs

ſe faiſoient appercevoir quelquefois à la cuiſſe de l'autre côté : deux mois après, les extrémités inférieures devinrent œdémaciées, ainſi que le bas-ventre; on fut obligé de faire aux jambes de profondes ſcarifications; il s'en écoula une grande quantité d'humeurs, & la gangrène vint à la fin terminer les jours de M. de **, le premier d'Avril 1785.

Si les deux Obſervations précédentes ne prouvent pas aſſez ſolidement qu'il eſt dangereux de pratiquer la ponction dans l'Hydro-Sarcocèle, on ſera convaincu, je crois, de cette vérité par la ſuivante.

Septième Obſervation.

Le nommé Couët, un des Quinze-Vingts de Paris, Fauxbourg Saint-Antoine, homme très-fort, âgé de 53 ans, avoit un Hydro-Sarcocèle, qui lui fit réclamer les ſecours de la Chirurgie. Feu M. Ferrand, lui fit la ponction vers la fin de Mars 1783. L'humeur, à laquelle le trocart ouvrit une iſſue, fut ſanguinolente & en très-petite quantité. Le jour même de cette opération, le malade

ſentit ſur le ſoir des douleurs aſſez fortes; la tumeur devint plus volumineuſe, les douleurs augmentoient auſſi d'une manière inquiétante, & malgré les moyens les mieux adminiſtrés, la gangrène arriva le ſixième jour de la ponction : la ſuite de ces accidens redoutables cauſa la mort du ſujet de cette Obſervation, le 2 Avril ſuivant.

Huitième Obſervation.

Un Jéſuite Milanois s'en fut à Florence avec une tumeur dans le ſcrotum, de la groſſeur d'un petit melon. Elle avoit une ſoupleſſe ſemblable à celles des tumeurs ſarco-mucilagineuſes, ce qui fit croire à quelques perſonnes de l'Art, que la tumeur étoit occaſionnée par l'amas d'une eau bourbeuſe. M. Nanoni père, n'étoit point de cet avis; cependant, pluſieurs Chirurgiens célèbres, ayant examiné avec beaucoup d'attention la maladie, jugèrent que c'étoit une Hydrocèle, & il fut alors décidé que l'on perceroit la tumeur avec un trocart, ce qui fut exécuté ſans qu'on pût tirer une goutte d'eau.

Cette opération donna lieu à un gonflement plus considérable, il survint de plus inflammation & douleur dans toute la partie, & ces accidens furent bientôt suivis de la gangrène. La tumeur, formée par l'épaississement du tissu cellulaire, des enveloppes du testicule & du cordon, ne forma plus qu'une escharre Lorsque les parties furent détachées, le testicule altéré se trouva dépouillé entièrement : & pendant qu'on se flattoit d'obtenir une guérison prochaine, le malade fut attaqué d'une de ces coliques ordinaires aux personnes foibles & délicates, & l'inflammation des intestins fut si vive, que tous les remèdes furent sans effet.

Les suites fâcheuses de cette opération doivent être considérées comme une preuve nouvelle de la difficulté qu'on trouve à bien juger une maladie de cette nature par le tact seul. Il faut donc éviter désormais avec soin l'usage d'un instrument, tel que le trocart, qui, dans des cas à-peu-près semblables, ne pouvant nous éclairer sur la véritable nature du mal, pourroit plutôt le rendre

plus grave : & nous devons lui préférer à tous égards le biſtouri, qui, mettant les parties malades à découvert, indique au Chirurgien clairvoyant la route qu'il doit ſuivre, d'autant mieux que l'inciſion néceſſaire pour ouvrir la tumeur, ne ſauroit nuire dans aucune des maladies qu'on auroit à ſoupçonner, puiſqu'elle ſeroit au contraire un acheminement à la guériſon.

L'Hydrocèle, comme je l'ai dit déja avec pluſieurs Praticiens, produit ſouvent le Skirre ou le Sarcocèle (1). J'ai regardé la préſence de l'humeur aqueuſe comme la cauſe de cette complication. En effet, l'acrimonie qu'elle peut acquérir dans certains ſujets, doit produire un changement ſur des parties délicates, comme la ſubſtance albuginée, l'épididyme & le cordon : & ce changement peut être regardé comme la ſource de pluſieurs maladies, qui étant négligées, ſont ordinairement funeſtes.

---

(1) M. Pott ne croit point que l'Hydrocèle puiſſe produire le Skirre ou le Sarcocèle ; mais notre expérience, s'accordant ſur ce point avec celle de pluſieurs Maîtres de l'Art, nous oblige à établir cette cauſe de complication.

Cette vérité nous rappelle la néceſſité de procéder de bonne heure à la cure radicale de l'Hydrocèle.

Mais ſi c'eſt le Sarcocèle ou le Skirre qui donnent lieu à l'Hydro-Sarcocèle ou à l'Hydro-Skirre, le fluide qui diſtille de pareilles tumeurs, doit rappeller au Chirurgien l'abſolue néceſſité de recourir promptement à leur extirpation, que certaines circonſtances auroient pu renvoyer plus tard; car, ce fluide n'étant autre choſe que la partie la plus atténuée de la lymphe, qui conſtitue la maladie contagieuſe, il ſemble s'échapper par les pores ou vaiſſeaux exhalans, pour produire des accidens plus à craindre, & contre leſquels on doit être en garde.

Mais de quelque manière qu'on veuille expliquer la formation de ces diverſes maladies, la manière de les traiter ſera toujours à-peu-près la même. Il s'agit de les guérir lorſque leur exiſtence eſt démontrée, & rien ne doit empêcher d'en tenter la cure, quand le mal n'a point de racines profondes &

inacceſſibles; & pour y parvenir efficacement, il n'eſt que deux moyens, dont l'un eſt l'amputation pour le Skirre, le Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome & le Cancer, ſi ces deux dernières maladies ſe bornoient au teſticule : l'autre, eſt la ſuppuration pour l'Hydro-Sarcocèle, moÿen que certains Auteurs reſpectables & ſavans diſent avoir vu produire des cures : encore faut-il que l'Hydro-Sarcocèle ſoit produit par cauſe exterterne, & que l'excroiſſance charnue autour du teſticule, de l'épididyme, ou des vaiſſeaux ſpermatiques ſoit peu conſidérable : il faut auſſi qu'on ne trouve aucune eſpèce d'altération à la ſubſtance du teſticule, qui doit conſerver une conſiſtance molle, flexible, & point ſujette à ces douleurs vives & lancinantes qui caractériſeroient la diſpoſition au Carcinome ou au Cancer. C'eſt à ces conditions, que je voudrois eſſayer de guérir l'Hydro-Sarcocèle par la ſuppuration, ſelon la méthode de Fabrice d'Aquapendente : je parlerai plus loin d'un autre traitement, relatif à cette dernière maladie.

Je dois à M. Pott ces réflexions dernières : cet Auteur ne craint pas d'avancer que la tumeur dont Fabrice d'Aquapendente a entrepris le traitement ſans recourir à l'amputation, au lieu d'être un Hydro-Sarcocèle, n'étoit autre choſe qu'une Hydrocèle, dont le volume étoit plus conſidérable que dans l'état de ſanté parfaite. Il eſt pourtant bien vrai que Fabrice d'Aquapendente s'eſt parfaitement expliqué ſur le caractère de la maladie, & ſur la manière d'en accomplir la cure, comme on va le voir par ſon texte même.

Si carnoſa ſimul & aquoſa ſit hernia, ego talem adhibeo curam: ſeco cutem, & inciſionem facio exiguam, & in loco potiùs altiore quàm in fundo; inde, turundâ impoſitâ cum digeſtivo, & pus movente medicamento, diutiùs procedo, neque unquam totum pus extraho, ſed perpetuo bonam ejus partem intùs relinquo, quod ſenſim carnem corrodit, & ita ſanat, FABR. AB AQUAPENDENTE.

Il ſeroit à deſirer que l'Auteur latin nous eût donné encore quelques détails ſur les

Hydro-Sarcocèles qu'il a guéris, ce qui eût ajouté à la confiance qu'on doit avoir, jusqu'à un certain point, à ce procédé.

Au reste, la réputation que Fabrice d'Aquapendente a méritée, nous empêche de croire qu'il ait voulu nous tromper; mais n'auroit-il pas été trompé lui-même dans le diagnostic des maladies dont il nous parle? Je serois tenté de le croire, ayant trouvé, dans mes opérations d'Hydrocèle, des testicules d'un volume considérable; volume qui, dépendant de l'extension des vaisseaux de l'organe mis à découvert par mon procédé opératoire, a pu être pris par Fabrice d'Aquapendente pour une végétation dans ses surfaces, qu'il ne voyoit pas comme moi, puisqu'il faisoit une petite incision dans la partie supérieure de la tumeur, à la faveur de laquelle il préparoit la suppuration nécessaire.

Ainsi, dans une maladie au testicule ou au cordon, & de l'espèce de celle dont nous parlons à présent, loin d'adopter le procédé qui nous a été transmis par Fabrice

d'Aquapendente, je crois bien plus ſage de donner un conſeil contraire, celui de recourir promptement aux moyens de ſéparer du corps une partie viciée, puiſqu'il arrive tous les jours qu'une humeur ſe déplace d'autant plus aiſément, que toutes les voies lui ſont ouvertes, ſi ſur-tout elle change de nature.

Et s'il ſe trouve des circonſtances qui indiquent au Chirurgien la néceſſité d'attendre tranquillement les indications qui lui ſeront offertes par la nature, il eſt ici néceſſaire d'employer une Chirurgie agiſſante; car un teſticule, attaqué de Sarcocèle, de Skirre, en un mot, d'engorgement qui puiſſe faire ſoupçonner une maladie ſemblable, ſuppoſe, chez pluſieurs individus, une ſorte de principe dans les liqueurs, qui, ayant ralenti leur mouvement dans la glande engorgée, a déterminé la ſtaſe de ces mêmes liqueurs, enſuite la ſtupeur & l'engourdiſſement dans les ſolides. Auſſi, loin de vouloir ſuſciter le développement d'un ennemi qui ſemble s'être retranché, pour exercer avec d'autant plus de fureur les ravages qu'il peut produire,

il faut l'anéantir, s'il eſt poſſible, en ſéparant du corps la glande dont il s'eſt emparé; & ce précepte nous conduit à défendre les tentatives qu'on fait d'ordinaire pour réſoudre les tumeurs de même nature.

C'eſt ainſi que, pendant le temps critique des femmes, la réaction du ſang, de la matrice aux ſeins, diſtend quelquefois les vaiſſeaux des glandes mammaires. Ces vaiſſeaux reçoivent alors une ſorte de commotion qui les rend lents & pareſſeux dans leur exercice. Ils ne ſont plus à même de rapporter dans le torrent de la circulation tout le fluide qu'ils reçoivent, & bientôt la partie affectée ſe trouve tuméfiée par les étranglemens qu'elle éprouve de toute part; la ſtupeur, la paralyſie même d'une partie des tubes, la ſtagnation de preſque tous les fluides qu'ils contiennent, leur perverſion & l'ulcération de la partie affectée, ſont les ſuites funeſtes du premier engorgement qui arrive aux glandes mammaires; & tout ce déſordre, dont on fait naître ſouvent hors de propos ce vice, ſoi-diſant cancéreux,

mais toujours destructeur, on auroit pu l'éviter, sans doute, en amputant de bonne heure la partie engorgée.

Nous lisons dans Fabrice de Hilden, Centurie quatrième, qu'avec le secours d'un caustique, dont cet Auteur ne dit point la nature, il guérit un de ses malades, attaqué d'Hydro-Sarcocèle; & cette guérison lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il avoit vu mourir deux hommes attaqués de la même maladie, à cette différence près, néanmoins, que l'homme guéri avoit une excroissance charnue aux environs des vaisseaux spermatiques. *Præter aquam, etiam carneam substantiam quamdam & induratam materiam circùm circà vasa spermatica inveni :* au lieu que les deux autres victimes de la maladie avoient non-seulement le cordon altéré, mais encore le testicule. *Carnosa quoque substantia testiculo & vasis spermaticis adnata, sed seroso humore veluti submersa & tecta fuit, quæ & paulò post in cancrum malignum degeneravit : ubi medicamentum, ferrum simul & ignem frustra adhibuit Griffonius.*

Cette dernière Obſervation, qui nous a été tranſmiſe par Hilden, appartient à Griffonius ſon Maître; mais l'Ecrivain dit avoir vu à Lauſanne un cas à-peu-près ſemblable, ſa réputation lui ayant ſouvent impoſé la néceſſité d'aller dans cette Ville.

Ante annos circiter tres, Lauſannæ idem ferè mihi in quadragenario accidit, ſed ambo iſti viri, quod non omittendum, pravis humoribus referti erant. FABRIC. HILD. Cent. IV.

Si Fabrice de Hilden vivoit dans nôtre ſiècle, il ne ſeroit point étonné, ſans doute, qu'un Hydro-Sarcocèle, traité à la manière de Griffonius, eût été ſuivi d'une mort cruelle; car cette Chirurgie ſe reſſent encore de ces temps barbares, où la plupart de nos connoiſſances étoient évidemment retardées: & l'on peut dire, avec vérité, que le ſeul eſpoir dans ces deux cas, étoit dans l'amputation de la tumeur, avant même de faire le moindre eſſai des autres moyens de guérir. Il eſt bon d'obſerver que c'eſt ici cet Hydro-Sarcocèle que produit le Sarcocèle, *ſed ſeroſo humore veluti ſubmerſa & tecta fuit, &c.* & j'oſe croire qu'une

humeur aqueuſe, laquelle doit ſa ſource à une maladie déja mortelle, doit être conſidérée, avec raiſon, comme la partie la plus ſubtile d'un poiſon; qu'on retireroit d'une plante auparavant humectée d'une liqueur propre à rendre ce poiſon plus méable, & conſéquemment plus dangereux. Ainſi donc, ce vice des humeurs contre lequel je me ſuis élevé déja dans mon Traité ſur l'Hydrocèle, ce vice, dis-je, que le plus grand nombre d'Auteurs croit voir précéder & cauſer les maladies, doit pour l'ordinaire, ſon exiſtence à la maladie elle-même, lorſqu'elle a dégénéré: maladie qu'on auroit guérie, ſi cette dangereuſe timidité, qu'enfante l'ignorance, n'en avoit fait un monſtre invincible.

Il eſt néanmoins des bornes dans toutes les choſes, & ces bornes, on ne doit jamais les franchir, lorſqu'elles ſont poſées par des hommes éclairés, dont l'expérience conſommée ne ſauroit induire à erreur.

M. Pott doit être regardé comme un des Maîtres modernes auquel la Chirurgie doit de la reconnoiſſance; & l'on voit, avec

ſatisfaction qu'il a donné des ſoins les plus aſſidus à la partie dont je traite. La réputation dont il jouit toujours, lui a procuré, plus qu'à bien d'autres Chirurgiens les occaſions fréquentes d'obſerver ; auſſi eſt-ce d'après lui-même qu'il donne ſes préceptes.

» Il faut avoir égard, dit-il, à la conſti-» tution générale du malade, aux maladies » de quelques-uns des viſcères, & ſur-tout à » l'état du teſticule & du cordon ſperma-» tique.

» Le teint pâle & blême chez ceux qui » avoient coutume de l'avoir bon, l'air dé-» fait, la perte d'appétit & l'amaigriſſement, » ſans fièvre aigüe ; une fièvre étique, des » douleurs fréquentes dans le dos & les in-» teſtins, ſont, chez les perſonnes qui ont un » teſticule skirreux, des circonſtances qui font » ſoupçonner que la même eſpèce de virus » qui a ſenſiblement ravagé le teſticule, peut » encore avoir exercé ſa maligne influence » ſur quelques-uns des viſcères : or, dans ce » cas, il ne faut pas ſe flatter que la ſimple » extirpation du teſticule ſoit ſuivie de ſuccès.

» Ceux dont le tempérament étoit déjà épuisé » par la débauche & l'intempérance, avant » d'être attaqués de cette maladie, ou qui » ont le foie dur & les membres œdéma- » teux, ne sont plus des sujets qu'on puisse » guérir; en un mot, toutes les fois qu'il y » a des apparences ou des symptômes mani- » festes d'un état vraiment morbifique dans » les principaux viscères, le succès de l'opé- » ration devient fort douteux ».

Ces détails, relativement aux causes internes & générales qui doivent interdire l'amputation du Sarcocèle & du Skirre du testicule, décèlent, comme nous l'avons observé déja, le vrai Praticien : mais M. Pott a parlé aussi de l'état du testicule, & sur-tout de celui des vaisseaux spermatiques; car ce sont eux qui doivent nous conduire si les complications internes dont nous venons de parler ne peuvent compter pour rien; & l'opération sera pratiquée avec succès, si ces vaisseaux se trouvent en bon état; » mais s'il y a » dans ces vaisseaux une disposition réellement » morbifique, s'ils sont durs, fermes, gon-

„ flés ou tuméfiès, ſi la membrane qui les „ unit, a perdu ſa douceur naturelle & ſa „ contexture cellulaire, ſi elle a contracté un „ tel état & de telles adhérences, qu'elle ait „ non-ſeulement acquis un volume beaucoup „ plus conſidérable que ſon volume naturel, „ mais encore qu'elle ſoit devenue inégale, „ noueuſe, & douloureuſe au toucher; & ſi „ cet état s'eſt emparé de toute la partie du „ cordon qui eſt entre l'anneau & le teſticule, „ dans ces cas, un homme prudent, judicieux, „ & doué de quelque ſentiment d'humanité, „ ne tentera jamais une opération qui deviendroit „ mortelle «.

Neuvième Obſervation.

Le nommé Lacroix, Buvetier au Grand-Conſeil, âgé de ſoixante-deux ans, me fut recommandé par M. de **, Préſident de cette même Compagnie. Il portoit, depuis deux ans un Hydro-Sarcocèle; mais quoique le cordon ſpermatique parût être peu malade, je ne crus pas devoir entreprendre la guériſon de cette maladie. Cet homme étoit mai-

gre, il avoit le teint blême, il manquoit d'appétit; il étoit quelquefois ſujet à des douleurs au dos & aux lombes, ſymptômes qui indiquoient le vice cancéreux, à un degré que je jugeai n'être pas poſſible d'anéantir.

Ce malheureux, aſſez fort pour ſe tranſporter chez moi de temps en temps, venoit y réclamer les ſecours de notre Art, mais je le conſolois en lui faiſant entrevoir un temps plus favorable pour l'opération, me bornant à lui conſeiller l'uſage de remèdes doux, balſamiques, & quelquefois de l'opium, pour diminuer ſes douleurs. Sa mort, arrivée ſans agonie le 20 Juin dernier (1785) vient de juſtifier mon jugement ſur ſon état. L'examen du cadavre m'a fait voir un engorgement skirreux dans les glandes du bas-ventre; il étoit même ſurvenu, ſix ſemaines avant la mort, un paquet de glandes skirreuſes dans cet eſpace angulaire qu'on remarque entre la clavicule & la trachée-artère. Je conſerve les deux teſticules dans mon cabinet. L'un avoit une Hydrocèle peu volumineuſe, &

l'autre étoit attaqué d'Hydro-Sarcocèle, dont il n'avoit pu connoître la cauſe.

Cette Obſervation, qui vient à l'appui des préceptes de M. Pott, relativement aux ſymptômes qui doivent rendre impraticable l'opération de la caſtration, n'eſt pas la ſeule que je pourois donner en ce genre; j'ai vu malheureuſement, pluſieurs fois dans ma vie, des circonſtances de cette nature, & j'ai toujours obſervé que, par une eſpèce d'aveuglement, qui tient de la fatalité peut-être, ceux qui ſont attaqués de maladies incurables, ſont toujours ceux qui ſeroient le plus diſpoſés à ſe faire opérer; tandis que d'autres refuſent très-ſouvent les opérations qui ſeroient en effet les ſeuls moyens de les conſerver à la vie.

Dixième Obſervation.

Le nommé Dupré, Soldat au Régiment Royal-Rouſſillon, fut attaqué d'un Skirre de la première eſpèce au teſticule gauche, avec un léger gonflement variqueux au cordon.

Je lui proposai de le délivrer d'un ennemi très-dangereux ; il ne voulut point accepter la proposition, & son congé expiré, il se retira quelques mois après avec cette maladie qui faisoit des progrès assez sensibles, relativement au volume du testicule. Le sujet de cette Observation refusa de se faire opérer, parce que je ne pus lui donner la certitude de sa guérison ; d'ailleurs son incommodité ne l'empêchoit point de vaquer à tous ses exercices.

M. Pott, après avoir exposé clairement les cas dans lesquels l'amputation du Sarcocèle ou du Skirre seroit pratiquée sans espoir, nous a donné deux Observations très-détaillées, qui pourront servir de règle relativement à certaines maladies de cette espèce, qui peuvent être guéries par les secours de notre Art, quoiqu'elles semblent désespérées, & j'ai pensé qu'on me saura bon gré d'avoir fait usage de la doctrine qu'on y trouve. Le premier des deux malades, dont M. Pott nous a transmis l'histoire intéressante, avoit un testicule véritablement skir-

reux, d'un caractère indolent & tranquille, mais la maladie changea de nature, la tumeur devint inégale ; elle augmenta de volume, le cordon ſe tuméfia, devint variqueux juſques auprès de l'anneau : il ſurvint auſſi des douleurs de ventre; le malade avoit d'ailleurs d'autres cauſes de maladie interne. Malgré toutes ces circonſtrances défavorables, l'opération qui fut faite inſtamment fut très-heureuſe, & M. Pott, qui a vu ce même homme, quatre ou cinq ans après, nous aſſure qu'il a toujours joui d'une ſanté parfaite.

Le ſujet de la ſeconde Obſervation, attaqué d'un Skirre ſimple, fut traité inutilement avec le mercure ; ce remède rendit la tumeur inégale, douloureuſe, avec enflure aux vaiſſeaux ſpermatiques. Le malade, âgé de trente-trois ans, étoit d'un tempérament fort & vigoureux. Il avoit conſulté pluſieurs fois des Gens de l'Art réunis, qui, regardant l'opération, comme très-dangereuſe, n'avoient pas trop oſé la pratiquer. Les Médecins avoient également vu cette maladie,

pour laquelle ils avoient conseillé les préparations de ciguë, qui ne changèrent point le dangereux état des choses ; mais le bon-sens & le courage déterminèrent le malade à se faire opérer, au lieu de périr misérablement, & M. Pott se chargea de cette entreprise épineuse, après avoir prévenu les parens de tout ce qui pourroit arriver.

Le cordon avoit le double de son volume & ses veines étoient fort tortueuses. Cette cure pouvoit dater d'environ cinq ans, lorsque M. Pott en donna l'histoire; il est vrai que le succès fut au-dessus de ses espérances. Aussi, cet habile Chirurgien recommande très expressément d'opérer, même dans les cas les plus douteux, sans avoir égard à la douleur fréquente de la partie, non plus qu'à l'augmentation de son volume, qu'il déclare n'être pas toujours des marques d'un vice malin. Il ne veut pas qu'on porte trop loin des craintes qui feroient négliger les secours de notre Art.

En effet, rien n'offre un spectacle plus affreux qu'un homme abandonné aux tour-

mens d'une maladie qu'il ſait devoir être en même temps la cauſe d'une mort cruelle & prochaine.

Le Sarcocèle, le Skirre & l'Hydrocèle ſe préſentent ſouvent ſous le même aſpect, ſi ſur-tout le ſac renferme beaucoup de fluide.

J'ai vu des Hydrocèles dont le kiſte étoit ſi tendu, qu'il ſembloit renfermer le corps le plus dur. Il eſt vrai que dans cette tumeur le cordon, qu'il eſt ſouvent impoſſible de ſentir ſous les doigts, eſt toujours en bon état, quoiqu'il ſoit confondu depuis long-temps avec le teſticule, dans une grande quantité de fluide.

M. Pott, pour nous faire voir qu'on peut prendre quelquefois le change dans pareille circonſtance, a eu la généroſité d'avouer qu'il a fait l'amputation d'un teſticule ſain, qu'il crut être skirreux, tandis que la maladie n'étoit qu'une Hydrocèle ſous la tunique vaginale. M. J. L. Petit s'eſt également accuſé d'une faute ſemblable. Nous avons malheureuſement pluſieurs Obſervations de cette nature, mais les Chirurgiens qui ont commis

la même faute, n'ont pas eu la même bonne-foi que MM. Pott & Petit; & s'ils sont tombés dans la même erreur, ce n'est que par leurs contemporains que nous le savons (1).

---

(1) On a quelquefois de la peine à distinguer les maladies qui attaquent les parties contenues dans les bourses, (dit M. Petit) on les prend souvent les unes pour les autres, comme il m'est arrivé de prendre une Hydrocèle pour une tumeur skirreuse du testicule; ce fut en partie pour n'avoir pas été assez instruit du commencement de la maladie, & en partie aussi, parce que les deux signes distinctifs de l'Hydrocèle, savoir la transparence & la fluctuation, ne s'y rencontroient pas.

On sait que, pour observer s'il y a transparence, on se met dans un lieu obscur; on prend la tumeur dans la main gauche, on appuie la droite sur son sommet, & on porte la vue sur un de ses côtés, pendant qu'on fait tenir une bougie allumée au côté opposé. On sait aussi que pour connoître s'il y a fluctuation, on touche la tumeur avec les deux mains, l'une placée à l'opposé de l'autre, & alors on comprime alternativement, non avec toute la main, mais seulement avec les deux pouces, de manière que celui qui cesse de comprimer reste sur la tumeur, pour recevoir le flot des eaux que renvoie l'autre pouce; ainsi alternativement les eaux sont poussées par l'un des pouces, pendant que l'autre reçoit le flot qui lui est renvoyé.

Combien de jeunes Chirurgiens se croiront habiles, lorsqu'ils sauront que la fluctuation & la transparence annoncent l'Hydrocèle; mais aussi combien de fois seront-ils trompés, lorsque, n'appercevant ni transparence, ni fluctuation, ils assureront qu'il n'y a point d'Hydrocèle! Il faut donc leur faire observer qu'il

J'ai vu des Hydro-Sarcocèles, qui, quoique d'une dureté aſſez conſiderable, paroiſ-

---

y a des cas où l'Hydrocèle n'a ni l'un ni l'autre de ces deux ſignes.

1°. Il n'y a point de fluctuation ſenſible, lorſque l'eau eſt ſi à l'étroit dans ſon kiſte, que le flot ne peut paſſer d'un côté à l'autre aſſez diſtinctement pour être apperçu, parce que pour que ce flot frappe le doigt, il faut qu'il vienne de loin; or, dans l'Hydrocèle qui n'a point un grand volume, le kiſte eſt fort tendu, & le flot ne vient pas d'aſſez loin pour ſe faire appercevoir.

2°. Lorſqu'il y a gonflement du teſticule, la fluctuation eſt encore très-difficile à connoître; il faut redoubler d'attention pour l'appercevoir.

3°. Lorſqu'il y a en même-temps inflammation au ſcrotum, ou quand il y a Hydrocèle par infiltration, on ne diſtingue pas le flot de l'Hydrocèle par épanchement.

4°. Lorſqu'il y a hernie inteſtinale ou épiploïque, la fluctuation eſt très-obſcure.

5°. Enfin, la tranſparence ne peut ſe trouver, non-ſeulement dans pluſieurs des cas que je viens de rapporter, mais encore lorſque le fluide renfermé eſt ſanieux, & que le kiſte eſt épais; ce qui arrive lorſque l'Hydrocèle a été précédée d'une inflammation conſidérable, comme dans ce qu'on appelle chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Toutes ces Obſervations montrent combien il eſt prudent à un Chirurgien de ne prononcer ſur le caractere d'une maladie, qu'après avoir bien réfléchi ſur toutes les circonſtances qui ont précédé. Il réſulte de tout ce qui vient d'être dit qu'il peut y avoir tranſparence ſans fluctuation, & fluctuation ſans tranſparence.

J'ai vu percer une tumeur, à laquelle on croyoit ſentir la

ſoient moins durs que certaines Hydrocèles. Il eſt vrai que dans l'Hydro-Sarcocèle le

---

fluctuation, & qui ne rendit aucun fluide; c'étoit une Hydrocèle par infiltration; celui qui fit cette ponction n'étoit pas Chirurgien; il avoit vu percer une Hydrocèle, il crut en pouvoir faire autant avec un trocart qu'il emprunta; mais il ne ſavoit pas que cette opération ne convenoit point dans l'eſpèce d'Hydrocèle qu'il alloit percer; il ne tira que quelques gouttes de ſang & d'eau; ce qui l'étonna fort. Il crut n'avoir pas pénétré aſſez profondément; il repaſſa le trocart dans la canule & le pouſſa plus avant, mais il ne réuſſit pas mieux, & cette ſeconde témérité penſa coûter la vie au malade.

Cette Obſervation fait voir combien il eſt important de diſtinguer la fluctuation d'une Hydrocèle par infiltration d'avec celle d'une Hydrocèle par épanchement; car le fluide infiltré dans les cellules graiſſeuſes, ou dans tout autre tiſſu cellulaire, a bien une eſpèce de fluctuation que l'on ſent au toucher; mais la fluctuation d'un fluide renfermé dans une poche ou un kiſte, produit une ſenſation bien différente : il y a cependant des cas où on peut s'y tromper; & dans ces cas, il ne ſuffit pas d'avoir l'organe du toucher délicat, il faut s'y être accoutumé de bonne heure, & en avoir vus beaucoup; je dirai même qu'il faut y avoir été trompé une fois au moins, pour ſavoir éviter le piége.

Dans ces cas difficiles, pourvu qu'on ne bleſſe pas le malade, l'erreur n'eſt pas grande; mais lorſqu'on prend un Sarcocèle ſuppurant ou pourri, pour une Hydrocèle par épanchement, & qu'on y porte le trocart, il peut y avoir plus de danger. *Œuvres de M. J.-L. Petit, Tom. 2.*

cordon ſpermatique reſte rarement dans ſon état naturel. Il eſt d'ordinaire plus ou moins noueux, plus ou moins gros, plus ou moins dur, & la différence qu'on y remarque établit les différens états de la maladie.

Le Sarcocèle diffère pour l'ordinaire des autres tumeurs; ſa forme, plus irrégulière, n'a pas l'induration du Skirre.

Quant au Skirre, ſon caractère eſt plus décidé; la tunique vaginale, au lieu d'être liſſe, polie, & fort tendue, ſe trouve ſouvent parſemée de vaiſſeaux variqueux, inégaux, & durs, qui ſe propagent ſur le cordon juſqu'à l'anneau, & ſouvent plus loin. Le Skirre ſe borne quelquefois au cordon ſpermatique ou à l'épididyme; mais il eſt dans tous les cas très-fâcheux.

Il eſt aiſé de conclure de ces différentes Obſervations, qu'on ne peut guères prononcer ſur le caractère de la maladie, qu'après l'avoir vue, en ouvrant la tunique vaginale qui la maſque: l'on ſaura ſeulement alors la conduite qu'on doit tenir, d'autant mieux que l'opération une fois décidée in-

diſpenſable, la diviſion de cette même tunique eſt très-néceſſaire, ſoit qu'on puiſſe eſpérer de conſerver le teſticule, ſoit que l'extirpation de cet organe devienne l'unique eſpoir de ſauver le malade.

M. * * * avoit une tumeur au teſticule gauche, qui reſſembloit exactement à une Hydrocèle. Lorſqu'il me fit appeller avec MM. Ferrand & Braſdor, Membres de l'Académie de Chirurgie, pour conſulter enſemble ſur les moyens de le guérir, nous fumes embarraſſés pour juger quel étoit le vrai caractère de la maladie, qui nous parut être néanmoins une Hydrocèle compliquée d'une affection au teſticule. Le réſultat de notre Conſultation fut :

1°. Que le malade changeroit ſon régime, un peu trop auſtère.

2°. Qu'il ſortiroit pour ſe diſſiper, & réparer les forces & l'embonpoint qu'il avoit perdus.

3°. Qu'on appliqueroit les fondans ſur la tumeur.

4°. Enfin, que nous le reverrions, pour

décider ce qu'on pourroit faire dans la ſuite.

L'air extérieur que le malade prit, l'exercice qu'il fit, & la liberté qu'il eut de manger les alimens que ſon eſtomac deſiroit, tout cela produiſit un changement heureux ſur le fond de ſa ſanté.

Mais la tumeur n'en fut pas moins incommode, elle groſſiſſoit d'une manière ſenſible, & je fus encore appellé vers la fin de Décembre.

Le cordon ſpermatique, qui, un mois avant, paroiſſoit être en bon état, avoit changé de nature. Il étoit alors plus gros & un peu variqueux; la tumeur étoit d'une dureté remarquable, & je crus preſſant de faire une opération, qui pouvoit, à mon avis, avoir quelque ſuccès.

En conſéquence, après quelques jours de préparation, je fis une inciſion longitudinale ſur la partie des tégumens qui recouvroit la tumeur, le 6 Janvier 1783. J'ouvris enſuite la tunique vaginale, & j'évacuai environ un demi-verre de ſanie très-fétide;

le teſticule skirreux étoit plus gros qu'une très-groſſe poire; MM. Robert & Varnier, Médecins de la Faculté de Paris, ainſi que MM. Marlot, Brasdor, Abadie, Chirurgiens, étoient préſens à l'opération.

Ayant préalablement iſolé ce corps des tégumens du ſcrotum, je plaçai une première ligature ſous le cordon ſpermatique, & ſans la nouer, le plus près poſſible de l'anneau; j'en mis une autre un peu plus bas, que je ſerrai modérément, dans la crainte de couper le cordon, qui étoit légèrement endurci, & plus gros que dans l'état de ſanté. Je ne fis pas l'exciſion de la tumeur tout de ſuite; mais, à l'imitation de Franco, je la fis le lendemain; & la ſeconde ligature, qui ſerroit modérément l'artère ſpermatique, laiſſa échapper un ſang vicié peut-être par le ſéjour qu'il avoit fait près d'une partie malade. Ce ſang ſe trouvoit arrêté dans le corps propre du teſticule, & n'en pouvoit ſortir, à cauſe de la ligature ſur le plexus pampiniforme, qui s'oppoſoit à ſon retour.

Cette remarque n'étoit point difficile à fai-

re : la tumeur, que j'ai dit être comme une grosse poire, s'étoit accrue à-peu-près d'un tiers, lorsque je la séparai du cordon. Outre son augmentation de volume, il s'échappa encore une assez grande quantité de sérosité rougeâtre, par une petite incision que j'avois faite au corps de la tumeur, en ouvrant la tunique vaginale, que je croyois avoir plus de capacité.

Le malade eut une colique fort incommode pendant les quatre premiers jours; la suppuration, qui vint alors, fit cesser toute espèce de douleur.

Le cordon, qui étoit malade, laissa échapper quelques gouttes de sang, lors de l'amputation de la tumeur. La suppuration fut bien établie le huitième jour, depuis l'anneau jusqu'au fond du scrotum. Cette poche, accoutumée à renfermer un corps très-volumineux, suppura pendant vingt jours. Il survint même à sa partie inférieure un petit abcès sur la fin de la maladie.

Le bout du cordon spermatique se présentoit en forme d'un petit champignon; son

volume ne diminuoit point, quoique la ſuppuration fût abondante : envain les tégumens cherchoient à le comprimer vers ſa baſe, & ſembloient vouloir le faire tomber en ſe rapprochant ; je fus obligé de le couper le vingt-cinquième jour : il étoit aſſez dur, & l'artère ſpermatique fournit quelques gouttes de ſang, qui fut arrêté par une compreſſion légère de quelques minutes. Le 6 Février le malade, preſque guéri de ſa plaie, fut attaqué d'une colique des plus douloureuſes. Il eut des ſelles de mauvaiſe nature, & le ventre devint flatueux. La douleur ſe faiſoit ſentir plus particulièrement dans l'endroit de l'opération. Le 8 Février il vomit les bouillons qu'il prit : les ſelles étoient toujours mauvaiſes. Le ventre, très-douloureux, rendoit, lorſqu'on le touchoit, un bruit ſemblable à celui du tiſſu cellulaire ſoufflé & comprimé ; il n'eut jamais un caractère d'inflammation marquée : il étoit au contraire plus froid que chaud, & plus plat qu'élevé. Il faiſoit alors très-froid, les pulſations du pouls n'annonçoient pas aſſez de chaleur. Je fis appliquer

des ſerviettes chaudes ſur tout le ventre, je fis boire au malade quelques cuillerées de vin d'Alicante, il uſa auſſi d'une décoction légère de camomille. Ce régime continué, parut opérer un mieux ſenſible; l'eſtomac put digérer, le 12 Février, de petites ſoupes; les digeſtions devinrent ſucceſſivement meilleures, & le ſujet de l'Obſervation, quoique très-maigre encore, fut en état de vaquer à ſon état de Secrétaire, vers la fin du mois de Mars, c'eſt-à-dire, deux mois & demi après ſon opération.

Le ſcrotum, devenu inutile du côté de la partie amputée, s'étoit confondu avec la partie du côté ſain, & l'autre teſticule, placé ſur la cloiſon des bourſes, ſembloit s'être approprié cette enveloppe, pour fortifier la ſienne propre.

M. *** n'a pas joui long-temps de cette ſanté apparente; il eſt mort le dixième mois d'après ſon opération. Trois mois avant ſa mort, il fut pris de violentes coliques néphrétiques, il lui ſurvint dans le même temps une dureté très-remarquable dans toute la

région de la rate : maigre par tempérament, ſon état de maigreur étoit venu à ſon dernier période : ſon eſtomac ne faiſoit plus de fonctions ; ſes gencives & ſes dents étoient rongées d'une humeur, peut être ſcorbutique, qui avoit pu donner lieu à l'Hydro-Skirre, d'autant plus qu'on ne pouvoit ſoupçonner de cauſe externe.

En vain MM. Petit de Soiſſons, Michel, & Varnier, Médecins, avoient preſcrit différens remèdes, le mal étoit ſans reſſource. La dureté du cordon ſpermatique, vers les approches de la cicatrice, m'avoit effrayé dans le temps; elle prouvoit, en effet, que ce mal, ne ſe bornant pas au teſticule, étoit incurable par ſa nature. L'ouverture du cadavre auroit donné des élairciſſemens encore, mais la famille ne parut pas deſirer qu'elle fût faite.

L'Hydro-Skirre étoit ſans doute une ſuite de la dépravation des humeurs, ce qui rendoit l'opération douteuſe pour le ſuccès, & j'aurois peu incliné à la faire, ſi le malade, pénétré de craintes pour les ſuites de ſa ma-

ladie, & privé d'ailleurs de l'exercice de ſon état, ne l'eût ſollicitée. Je crois néanmoins qu'au lieu d'accélérer la mort, cette opération a pu l'éloigner de pluſieurs mois, & ma croyance eſt fondée ſur les progrès rapides de la maladie, un mois avant la tentative de la cure.

Nous liſons dans Pierre Dionis, que cet habile Chirurgien, du règne de Louis XIV, a guéri pluſieurs Sarcocèles ſans le ſecours de l'amputation du teſticule, qu'il regardoit avec raiſon comme une partie précieuſe. Les moyens dont il nous dit avoir fait uſage, ſont de deux ſortes. Il employoit, en premier lieu, un emplâtre fait avec parties égales des emplâtres divin, diabotanum, & de Vigo, diſſous dans de l'huile de lys. Ce topique, continué pendant pluſieurs ſemaines, a produit des ſuccès dans le principe du mal, & Dionis s'en eſt également bien trouvé dans le cas de dureté au teſticule, à la ſuite de gonorrhées.

Le ſecond moyen conſiſte à ouvrir le ſcrotum avec la pierre à cautère, pour mettre

à découvert la tumeur, qu'il faut détruire avec les médicamens corrosifs. » On appli» quera, dit cet Auteur, une traînée de cau» tères au scrotum le long de la tumeur, on » procurera la chute des escarres; ensuite » ayant découvert la chair attachée au testi» cule, on tâchera de consumer petit à-petit » par les remèdes que l'Art enseigne, usant » ou de poudres, ou d'onguens corrosifs, » & faisant tous les jours tomber une nouvelle » escarre, afin de manger la tumeur, & d'en » dégager le testicule, qui, par ce moyen, » pourra être conservé. J'ai vu, continue » Dionis, des personnes guéries par cette » pratique; mais cette chair étoit presqu'in» sensible, & en la consumant, les remè» des faisoient très-peu de douleur au malade. » J'en ai rencontré aussi dont la chair, étant » plus solide & plus vive, causoit une si » grande douleur au patient, qu'on ne pou» voit employer aucun remède corrosif, & » alors il en falloit venir à l'amputation «.

Ce traitement, employé avec succès par Dionis, prouveroit qu'il existoit de son temps

beaucoup de ces Sarcocèles, quon peut appeller juſtement, *hernie charnue*, d'après l'étymologie du mot, compoſé de *Kele* & *Sarx*, maladie que j'ai dit avoir été nommée par les Auteurs latins, *caro adnata circa teſtes*. Mais il eſt une autre tumeur que Dionis confond avec celles qu'il a guéries, tumeur que j'ai dit être un Sarcocèle de la ſeconde eſpèce, & qu'il ſeroit dangereux d'attaquer par les cauſtiques.

Cette dernière maladie ſuppoſe le gonflement & l'obſtruction du tiſſu vaſculaire de l'épididyme & du teſticule, enſorte que l'ordre, ci-devant établi pour la ſécrétion de cette glande, n'exiſtant plus alors, les li queurs s'y trouvent confondues, & la rendent ſuſceptible d'un développement conſidérable.

Quoique ce Sarcocèle reſſemble, à certains égards, au Skirre de la ſeconde eſpèce, on peut néanmoins trouver dans ces deux tumeurs une différence; car le Skirre eſt plus dur, & il n'acquiert pas un volume très-étendu, ſans devenir carcinomateux, tandis que

le Sarcocèle peut former avec le temps une tumeur énorme (1) & tout-à-fait distincte de la tumeur guérie par Dionis, tumeur que cet Auteur compare à un champignon qui croît sur les arbres.

Après avoir fait quelques réflexions sur la nature du traitement recommandé par Dionis, on ne peut s'empêcher de craindre, qu'en ouvrant les tégumens par l'application de la pierre à cautère, on ne cause l'inflammation prochaine d'une partie malade, qu'on doit respecter. Ce moyen pourroit d'ailleurs faire naître des adhérences qu'il faudroit détruire avant d'appliquer les corrosifs sur le Sarcocèle, & toutes ces opérations seroient trop douloureuses pour la Chirurgie moderne.

Voilà, peut-être, la raison pour laquelle

(1) On lit dans le Traité des Opérations de Dionis, la copie d'une Lettre qui lui fut écrite par le P. Mazeret, Jésuite établi à Pondichéry, dans laquelle on voit l'histoire d'un Sarcocèle dont on évaluoit le poids à soixante livres : cette tumeur n'empêchoit point le pauvre Malabon, qui en étoit affligé, de se traîner d'un lieu à un autre, pour y mendier sa subsistance. On trouve beaucoup de ces sortes de phénomènes, qu'on ne peut pas toujours révoquer en doute, attendu qu'ils sont quelquefois appuyés de preuves suffisantes.

Thévenin & pluſieurs autres Praticiens non moins éclairés, ont recommandé l'amputation du Sarcocèle, comme l'unique moyen de guériſon.

Ce dernier précepte, je l'adopterois volontiers, par préférence à la méthode propoſée par Dionis, ſi M. Petit n'avoit découvert un moyen plus certain & plus doux pour guérir les maladies de cette nature. Ce Praticien célèbre n'a pas craint de ſéparer, par la diſſection, des fongoſités placées ſur le teſticule, ſur l'épididyme & ſur le cordon même; il en a guéri pluſieurs que des Chirurgiens de ſon temps avoient jugé être incurables. Une de ces tumeurs étoit placée ſur le teſticule; ſon volume pouvoit être comparé à celui du poing d'un adulte, & M. Petit croit qu'elle étoit formée par une lymphe gélatineuſe: il reſpecta, dans la diſſection de cette dernière tumeur, la tunique vaginale, le teſticule, le corps pampiniforme & les artères principales. Voyez le Tom. 11 de M. J. L. Petit, pag. 509 & ſuivantes.

Cette pratique heureuſe, dont tous les Chirurgiens

Chirurgiens doivent connoître l'utilité, fait partie de ces opérations qui donnent à notre Art un nouvel éclat, elle prouve que l'homme réellement occupé des progrès de cet Art, comme M. Petit, peut être sûr de se transmettre à la postérité la plus reculée, par des titres glorieux & sacrés.

Manuel de l'amputation d'un Testicule malade.

QUOIQUE l'amputation d'un testicule qu'on ne peut conserver semble être une des opérations les plus aisées de la Chirurgie, elle exige néanmoins de la sagacité dans le Chirurgien; & j'ai cru qu'on pourroit me savoir bon gré d'indiquer la manière d'y procéder convenablement.

Le malade sera placé sur un lit élevé, qui ne soit point large; ensuite, avec le secours d'un aide, le Chirurgien formera un pli transversal à la peau, pincée des deux côtés; il fera une incision depuis l'anneau du muscle oblique, jusqu'à la partie la plus basse de la tumeur : il séparera cette tumeur des tégumens, par une dissection bien faite : il fera

une première ligature à l'endroit le plus convenable du cordon, c'eſt-à-dire, au-deſſus de la maladie, autant qu'il ſera poſſible; & ſi le bon état des vaiſſeaux ſpermatiques permet qu'on en laiſſe une partie aſſez étendue hors de l'anneau, il placera une ſeconde ligature plus haut & par-deſſous le cordon, laquelle ne ſera point nouée, & ne ſervira qu'à défaut de la première, qu'il ſerrera aſſez pour que les artères ſpermatiques ne viennent point inquiéter le malade & le Chirurgien par une hémorragie.

Des Praticiens modernes ont prétendu que la ligature du cordon devenoit inutile, par la facilité qu'on a de pincer les artères ſpermatiques, qu'ils ont conſeillé de renverſer ſur l'anneau, enveloppées d'une petite compreſſe, & comprimées enſuite pendant quelques inſtans. Ils ont même avancé que cette ligature pouvoit produire des inflammations. D'autres ont dit qu'il falloit ſeulement lier les artères, en les ſéparant du reſte du cordon.

Je ne blâme ni n'approuve ces différens

procédés. Je dirai ſeulement que je n'ai vu réſulter aucun inconvénient de la manière d'opérer que je crois préférable, en ce qu'elle eſt plus courte, & qu'elle n'expoſe point à des hémorragies, dont je pourrois citer un exemple funeſte ſur un malade opéré par un Chirurgien qui avoit cru la ligature inutile.

S'il ſurvenoit, pendant la diſſection de la tumeur, une hémorragie par l'artère de la cloiſon, l'aide Chirurgien placeroit ſon doigt deſſus juſqu'à la fin de l'opération : enſuite il faudroit remplir la cavité du ſcrotum avec de la charpie rapée, & ſaupoudrée de colophane. On pourroit même ſe ſervir, au beſoin, d'une liqueur ſtiptique, ou de la ligature de l'artère, au défaut des premiers moyens.

Quant à ce qui concerne les tégumens, il faut les conſerver avec ſoin en entier, à moins que la tumeur ne ſoit cancéreuſe; dans tout autre cas, ces parties, quoiqu'auparavant très-diſtendues, ne tardent pas à ſe réduire. Il s'agit ſeulement de s'oppoſer à ce qu'elles forment une poche qui retienne

la matière de la ſuppuration, ce qui pourroit occaſionner, à la longue, quelqu'abcès dans cette partie.

Si le volume & la conſiſtance du cordon ſpermatique faiſoient ſoupçonner quelque hernie, il faudroit ſe conduire de manière à faire rentrer dans l'abdomen la partie échappée par l'anneau, & cette dernière opération, dont on doit connoître toute la délicateſſe & les ſuites, ſeroit pratiquée avec toutes les précautions d'uſage.

Du Spermatocèle.

Le célèbre Aſtruc, & d'autres Auteurs, ont parlé du Spermatocèle comme d'une maladie dépendante d'une gonorrhée ſupprimée, ou bien d'un épaiſſiſſement de la ſemence, d'après un vice vénérien. Il eſt pourtant vrai que cette eſpèce de hernie attaque auſſi des hommes qui n'ont jamais été dans le cas de contracter ces maladies.

Tout ce qui peut troubler les fonctions du teſticule, du canal déférent, & de toules parties deſtinées à la ſecrétion de l'hu-

meur ſéminale, peut donner lieu au Spermatocèle, ſi ſur-tout les véſicules ſéminales ſe trouvent dans un état de plénitude exceſſive. Car les vaiſſeaux abſorbans, reſſource ordinaire d'un grand nombre d'individus livrés au célibat le plus décidé, ne peuvent pas toujours maintenir l'équilibre dans nos humeurs.

L'Obſervation ſuivante fournit une preuve de ce que je viens d'avancer, & je la rends publique pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens, comme pour la défenſe des individus dont les mœurs pures ſont néanmoins ſoupçonnées d'après le jugement d'Aſtruc.

Obſervation.

M. de **, Ex-Jéſuite, retiré à Château-Renard en Provence, homme d'une vertu exemplaire, âgé d'environ ſoixante-deux ans, eut en 1767 le teſticule droit tuméfié avec douleur & fièvre. Sur ce que j'appris de lui, & d'après un examen ſcrupuleux des parties malades, je crus que l'humeur ſpermatique étoit la cauſe immédiate de ſa maladie, ſoit

qu'elle fût en trop grande abondance dans les vaisseaux qui lui sont propres, soit qu'elle eût une qualité visqueuse.

J'employai donc avec célérité la saignée & les cataplasmes; la tumeur grossit toujours malgré ces moyens, elle devint aussi plus douloureuse, sur-tout vers l'épididyme. Le quatrième jour, la douleur gagnoit tout le long du canal déférent, & sembloit se borner à l'endroit où ce canal quitte le cordon spermatique, pour aller s'unir aux vésicules séminales.

Le malade, fort inquiet, me parut desirer l'avis d'un second Chirurgien (M. Cambaud, Chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu d'Avignon) qui pensa comme moi sur la nature de la maladie; nous fumes également d'accord sur les moyens du traitement. Il falloit fondre cette tumeur, que nous jugeâmes être un Spermatocèle, & nous mettions en usage les remèdes connus, quand, le huitième jour, il survint une rétention d'urine Cet accident nous parut occasionné par l'engorgement des réservoirs séminaires

& des parties adjacentes. J'évacuai les urines avec la ſonde, que je fus obligé de laiſſer dans la veſſie, à cauſe des envies fréquentes d'uriner, & ſouvent ſans beſoin réel ; les urines étoient ſanguinolentes. La fièvre devint très-aigüe, & nous fit craindre la ſuppuration ou la gangrène. La matière qui faiſoit les ravages ſembloit être néanmoins la même que j'ai dit former poſitivement l'engorgement du teſticule, & nous n'avions pas encore déſeſpéré de la réſolution, quand, malgré les ſaignées, les fomentations, les injections & autres moyens indiqués, nous vimes trois jours après cette fièvre, des matiéres purulentes mêlées de grumeaux de ſang, qui s'échappoient avec l'urine, & bouchoient très-ſouvent la ſonde.

Nous ne doutames plus alors qu'il ne fût arrivé ſuppuration à la veſſie, à la ſuite de quelqu'abc ès ouvert dans ſa capacité. *Si ſanguinem aut pus mingat, veſicæ aut renum exulcerationem ſignificat* HIPPOC. *Aph.* 75, *Sect. VI.*

L'humeur qui faiſoit l'engorgement du

teſticule diſparut bientôt après, mais la ſuppuration continua ſi fort, qu'on auroit pu ramaſſer, toutes les deux heures, une cuillerée de matière purulente dans les urines.

Cette ſuppuration très-incommode dura pendant un mois, preſqu'auſſi abondante que les premiers jours, & le malade, très-gras & très-fort avant la maladie, devint d'une maigreur extrême. Enſuite les urines parurent laiteuſes & moins chargées de pus; elles ne furent de bonne eſpèce qu'environ ſix ſemaines après, lorſque le malade eut répris un peu de force & d'embonpoint.

Qu'on appelle cette tumeur hernie humorale, ou Spermatocèle, cela n'en change point la nature. Elle n'étoit point vénérienne, auſſi fut-elle guérie ſans le ſecours du mercure. On vient de voir que l'humeur dont elle étoit formée, prit une route favorable, ſans nuire aux organes de la génération, qu'elle produiſit une ſuppuration dans la veſſie, ſans inflammation violente, & que l'ulcération ne fut pas très-étendue, puiſque la cure s'accomplit avec aſſez d'aiſance. Ce qui me ſur-

prit agréablement, d'après l'Aphoriſme VI, Section VI d'Hippocrate : *Renum & veſicæ vitia in ſenibus ægrè ſanantur.*

Ainſi, les tumeurs qui ſemblent devoir ſe terminer au moyen d'une réſolution efficace, prennent quelquefois au contraire la voie de la ſuppuration, malgré l'application des topiques réſolutifs.

Cette terminaiſon ne doit point interdire l'uſage de pareils remèdes, dont la nature ſemble s'être ſervie à propos; d'autant mieux que l'inflammation n'étoit point conſidérable, & qu'il n'y avoit rien à craindre en employant ces moyens. L'embarras des vaiſſeaux paroiſſoit d'ailleurs difficile à vaincre, par la nature du fluide qu'ils renfermoient; il falloit donc que l'action des médicamens accélérât l'excrétion de ce fluide, qui, ſe portant ſur un lieu naturellement plus chaud, pût y ſubir une préparation favorable à ſa cure.

Mais comment cette criſe s'eſt-elle faite dans la veſſie plutôt que ſur le teſticule? La raiſon m'en paroît très-cachée. Il arrive une infinité de cas plus ſurprenans encore. Nous ſavons que

les humeurs, quoique fixées ſur une partie, peuvent être charriées dans un autre, dont la texture eſt ſouvent plus délicate que celle qu'elles quittent, & l'Anatomie ne connoît point de voie particulière par ou elles puiſſent y aboutir, que celle des vaiſſeaux pleins de liqueurs en circulation.

Ce phénomène eſt aſſez fréquent, & l'on voit la néceſſité de le prévenir dans une multitude de circonſtances.

La maladie préſente a fourni des accidens qu'on peut expliquer avec plus de facilité. Il eſt à croire que la matière dont le teſticule ſe trouvoit engorgé, s'eſt portée ſur les véſicules ſéminales, ſur les proſtates, ou ſur le muſcle ſphincter de la veſſie ; ce qui a produit rétention d'urine, engorgement dans toutes les parties dont l'action eſt ſubordonnée aux parties primitivement affectées ; enſuite inflammation & ſuppuration.

Il eſt fort heureux que l'ulcère ait eu lieu du côté de la face interne de la veſſie, puiſque la matière de la ſuppuration a pu ſe faire un écoulement aiſé par cet endroit.

On pourroit croire, avec quelque raiſon, que les topiques employés dans le premier temps de la maladie, ont aidé à diſſiper l'engorgement du teſticule, & que la viteſſe avec laquelle ils ont agi, a rempli les deux indications de la nature : 1°. en extravaſant la matière incarcérée : 2°. en facilitant la collection de cette matière du côté de la veſſie; matière qui, ſe mêlant avec les débris des ſolides qu'elle a détruits, s'eſt enſuite changée en pus.

Tel a été l'effet des réſolutifs, c'eſt néanmoins l'effet que nous attribuons aux ſuppuratifs.

Pour déterger l'ulcère, & le cicatriſer, j'employai les injections d'eau de chaux ſeconde, celles d'eaux de Balaruc, & celles d'eau végéto-minérale. J'injectois alternativement ces liqueurs, à la quantité d'environ douze onces, pluſieurs fois par jour; j'y joignois ſouvent vingt-cinq ou trente gouttes d'eſſence de térébenthine, ce qui fut d'un effet ſalutaire. Le degré de chaleur des injections devoit être celui des urines conte-

nues dans la veſſie ; ſi elles étoient plus chaudes, le malade éprouvoit une vive douleur dans le canal de l'urètre ; ſi elles étoient plus froides, leur effet étoit plus douloureux encore, & la veſſie reſtoit alors dans l'inaction pendant environ demi-heure, malgré les beſoins d'uriner.

J'ai vu ſeulement une fois cette eſpèce de paralyſie, elle me fit croire que la ſonde étoit bouchée ; mais l'urine eut ſon libre cours, lorſque la température fut rétablie.

Cette impoſſibilité momentanée d'uriner, prouve que la ſonde n'agit pas toujours comme le fait un ſyphon, & que l'effet de cet inſtrument précieux eſt relatif à l'état de la veſſie dans certaines circonſtances.

Il eſt bon de ne point omettre que le malade ne pouvoit garder l'injection qu'environ vingt minutes. La première évacuation ne rendoit pas toujours toute la liqueur injectée, ſur-tout ſi c'étoit de l'eau de chaux ; celle-ci amenoit toujours avec elle des matières membraneuſes rougeâtres. L'injection d'eau végéto-minérale & celle d'eau de Balaruc

ne produiſoit pas un effet ſi ſenſible : j'avois ſoin de faire ces injections abondantes pour rendre plus promptement le ton à la partie malade, & m'oppoſer à ſon rétreciſſement.

Le régime fut ſévère dans le principe de la maladie ; je permettois peu de bouillon, & j'inſiſtois fortement ſur les boiſſons nitrées.

Les trente-ſix premiers jours de la ſuppuration, je faiſois prendre intérieurement l'eau de chaux ſeconde, à la quantité d'environ chopine, je relevois les forces du malade avec un peu de crême de ris dans le bouillon léger ; ce régime ſobre & nourriſſant fut ſucceſſivement amené, lorſque la cure fut complète.

Induration apparente du teſticule ; diſſolution de cet organe.

L'INDURATION apparente du teſticule, accompagnée enſuite de ſa diſſolution, préſente un phénomène ſingulier. Dans le premier cas, l'humeur qui forme la tuméfaction au lieu de s'échapper pour produire l'Hydrocèle, ou de former une autre maladie, cette

humeur, dis-je, acquiert vraiſemblablement une acrimonie qui fixe la lymphe, & ſolidifie, juſqu'à un certain point, les vaiſſeaux de cet organe. Cette maladie arrive quelquefois à la ſuite d'une gonorrhée tombée dans les bourſes, & lorſqu'elle ne change point de nature, elle a quelque rapport avec le Skirre.

La diſſolution du teſticule eſt auſſi l'ouvrage de cette même humeur, dont le principe différent agit peu-à-peu ſur la propre ſubſtance ou parenchime de cet organe, le détruit à la longue, en opérant, pour ainſi dire, ſa diſſolution : & le fluide, s'il en réſulte de cette opération fort lente, eſt abſorbé par les veines ſpermatiques, par les vaiſſeaux abſorbans des parties voiſines, & peut-être même par le canal déférent.

Obſervation.

Un Officier de Marine reçut un coup au teſticule gauche, il lui ſurvint gonflement du volume d'un œuf de poule, avec douleur. On employa la ſaignée, les émolliens

résolutifs & autres moyens usités. La douleur cessa vers le quatrième jour, mais le volume fut à-peu-près le même pendant six mois, malgré la continuation des remèdes appropriés. Ce fut alors que le Chirurgien (M. Métayer, Chirurgien-major de l'Hopital de Saint-Malo) crut l'induration décidée, & cessa toute espèce de remède. Mais, à son grand étonnement, la tumeur diminua d'une manière sensible, & comme il croyoit que les choses alloient rentrer dans l'état de nature, il vit le testicule s'appauvrir de jour en jour, & finir par être entièrement dissous.

M. Métayer, homme aussi honnête qu'instruit, duquel je tiens les détails de cette Observation, m'a assuré que le testicule n'étoit pas plus gros qu'un petit poids, ce qui prouve bien que tous ses vaisseaux en sont détruits ou desséchés, & que ce qui en reste n'a d'autre fonction que celle de servir de digue aux artères.

M. Pott rapporte deux ou trois cas de la même espèce, dont un est le sujet d'une Observation intéressante.

Obſervation.

„ Un homme attaqué de douleur de reins,
„ éprouva de la ſenſibilité aux deux teſticu-
„ les, qui s'enflèrent légèrement. Quelques
„ heures après, les vaiſſeaux ſpermatiques
„ devinrent ſi diſtendus, qu'ils formoient
„ une tumeur remarquable.

„ Les fomentations & les cataplaſmes diſ-
„ ſipèrent bientôt ces accidens peu ordinaires;
„ mais par un phénomène plus ſurprenant
„ encore, les deux teſticules diſparurent après
„ un traitement de quinze jours : on ne
„ trouva plus que l'épididyme, le canal dé-
„ férent, & les vaiſſeaux ſpermatiques : &
„ ces différens vaiſſeaux reſtèrent durs &
„ variqueux ‟.

Une terminaiſon ſemblable dans ces ſortes de maladies, quoiqu'elle fût toujours accompagnée de la diſſolution de l'organe même, ſeroit dans quantité de circonſtances, une reſſource infiniment heureuſe pour l'humanité : mais on ne connoît point encore un moyen d'opérer pareille criſe.

Il

Il eſt poſſible que de nouvelles obſervations donnent à l'avenir quelque reſſource ſur un point auſſi intéreſſant pour la Chirurgie.

» Si nous étions en poſſeſſion (dit M. Pott) » de quelque remède externe ou interne, » que l'on eût vu quelquefois diſſoudre les » Skirres, il ſeroit toujours à propos d'en » tenter l'effet avant d'en venir à une opéra- » tion; mais la vérité eſt que nous n'avons » pas de pareil remède. M. Pott, *Tom. II*, » *pag.* 213«.

Pierres trouvées dans les Teſticules & dans les Bourſes.

Paul d'Egine dit avoir vu quelquefois des pierres dans les teſticules. Geſner parle de pluſieurs petits cailloux trouvés dans cette partie ſur un cadavre diſſéqué aux amphi-théâtres de Montpellier. Felix Plater en a rencontrés auſſi; & pluſieurs Auteurs, au rapport de Skenkius, ont parlé de ce phé-nomène.

J'ai trouvé moi-même plusieurs fois des concrétions lymphatiques plus ou moins grosses & dures dans la tunique vaginale des personnes attaquées d'Hydrocèle.

M. Bertrandi a vu également une matière pierreuse adhérente à la tunique vaginale & à la tunique albuginée. *Calculosam materiam hinc & illinc tunicæ albugineæ & vaginali adhærentem observavimus.*

Que ces pierres aient été formées d'après une contusion aux testicules, ou par des causes cachées, cela ne change point les moyens qu'il faudroit employer pour guérir cette maladie, si elle devenoit incommode.

La nature de la pierre, & le siége qu'elle occuperoit, sont des considérations qu'il faudroit avoir pour administrer avec fruit les différens secours.

Sennert veut que cette maladie soit le résultat du mélange d'une lymphe viciée & du sang destiné à fournir l'humeur spermatique.

Generantur autem tales calculi, procul dubio, cùm ſerum impurum, & calculo generando aptum, ſanguini, qui ſeminis materia futurus eſt, permiſcetur, & cum eo ad teſtes defertur, ibique in lapidem coagulatur. SENNERT. de Teſtium intemperie.

Outre les pierres trouvées dans les teſticules, Skenkius parle, d'après Jacques Moccius, d'une pierre trouvée dans le ſcrotum.

Camerarius fait auſſi mention d'une pierre nichée dans ce ſac, où elle étoit entrée pendant une opération de la taille.

Sennert rapporte à cette occaſion une Obſervation auſſi curieuſe qu'intéreſſante.

Obſervation.

UN jeune homme opéré de la pierre, guérit trop vîte de l'inciſion faite aux tégumens, tandis que le col de la veſſie demeura fiſtuleux. La ſanie & les graviers qui ſortoient par cette fiſtule, tomboient dans le ſcrotum. Il ſe forma dans ce ſac cent ſoixante-quinze pierres, ce qui le fit ſi fort enfler, qu'on

prenoit la maladie pour une deſcente. Le ſcrotum s'ouvrit de lui-même ; il ſortit, par la plaie, vingt-trois de ces pierres. Il ſurvint enſuite une iſchurie, qui faiſoit craindre pour la vie du malade. La tumeur, très-volumineuſe encore, indiqua la néceſſité de faire une large inciſion, de laquelle on tira les cent cinquante pierres reſtantes, dont deux étoient groſſes comme un lupin. L'ulcère fut détergé, & le malade guérit dans l'eſpace d'un mois.

D'après ce qu'on vient de lire ſur pluſieurs maladies des parties de la génération de l'homme, on aura vu, ſans doute que ces maladies dépendent, en général, de l'organiſation particulière de ces parties, & voilà comment chaque ſexe peut être affligé différemment ; car les femmes éprouvent auſſi des maux cruels & ſans nombre. S'occuper de guérir, & même de prévenir, s'il eſt poſſible, ces différens maux, eſt l'objet conſolant du Chirurgien.

Je deſire que le Public accueille ce premier travail, que j'ai tâché de rendre auſſi

intéreſſant qu'il m'a été poſſible ; je lui devrai alors le courage de publier un Traité ſur les maladies particulières aux femmes, car ce ſexe, qui fait le bonheur du nôtre, mérite bien qu'on ſe dévoue à ſa conſervation ; mais je ne pourrai m'occuper de cet objet très-important, qu'après avoir donné le Traité de pluſieurs autres maladies des hommes, dont il m'étoit impoſſible de parler dans un ſeul volume.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de pluſieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme, Par M. Imbert Delonnes, premier Chirurgien de M. le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie Françoiſe & Etrangère.* Cet Ouvrage, qui ne contient rien qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion, renferme des principes & une méthode d'opérer l'Hydrocèle, capables d'en faire deſirer la publicité la plus prompte.

A Paris le 3 Mars 1785. PAULET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien-amé le ſieur IMBERT DELONNES, premier Chirurgien de Monſeigneur le Duc de Chartres, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de pluſieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume;

Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Priviléges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où

l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxième jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre Règne le douzième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre vingt-deux de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 223, fol. 336, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Avril 1785. A Paris, le sept Juin 1785.

LE CLERC, Syndic.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue de Sorbonne.

CESSION DE PRIVILÉGE.

JE soussigné, Ange-Bernard Imbert Delonnes, premier Chirurgien de Mgr. le Duc de Chartres, cède en toute propriété à M. Pierre J. Duplain, Libraire, un Manuscrit ayant pour titre *Traité de l'Hydrocèle, & de plusieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, suivant les conventions faites entre nous. Paris, ce 8 Mars 1785. *Signé*, IMBERT DELONNES

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 370, Fol. 336, conformément aux anciens Règlemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 7 Juin 1785.

Signé, *LE CLERC, Syndic.*

